CANADIENS-FRANÇAIS, SOYONS FIERS DE NOTRE LANGUE MATERNELLE: PARLONS-LA BIEN PARTOUT. PERPÉTUONS LE VERBE PUR QUI LE PREMIER RÉSONNA SUR LES LÈVRES DE LA CIVILISATION AU CANADA.

La Patrie

LE JOURNAL QUI PLAIT AU LECTEUR ET PROFITE À L'ANNONCEUR

MOTS D'ORDRE
MULTA PAUCIS
AUJOURD'HUI MIEUX QU'HIER
ENCORE MIEUX DEMAIN
BEAUCOUP EN PEU
RENSEIGNER, INSTRUIRE, ÉGAYER

56e ANNEE—No 280 | Temps probable: Très froid | MONTREAL, JEUDI 24 JANVIER 1935 | Le soleil se lève à 7h.24 et se couche à 4h.29 | 40 PAGES—PRIX: 2 SOUS

600 SOUS PAR MOIS POUR NOURRIR, VÊTIR, LOGER 8 PERSONNES

(VOIR NOUVELLE PAGE 3)



DU PAIN! DU PAIN! — Quelques-uns des représentants de la réserve de Caughnawaga ont consenti à se laisser photographier au magasin général du maire F. T. Johns. Ce sont de gauche à droite, en bas: le chef Angus Albany, Mme Louise McCumber, le maire F. T. Johns et M. Jos Martin. En arrière: MM. John Lawrence et Steven Cross. Le maire tient un pain dans sa main pour symboliser la demande des Iroquois. Les nouveaux élus ont demandé qu'on ne les appelle pas échevins, mais représentants. Mme L. McCumber est fille d'un chef. Elle ne fait pas partie du conseil, mais elle a joué un grand rôle dans la revendication des droits des Indiens.—(Photo la "Patrie").



REUNIS EN SUISSE.—Nullement affecté par la nouvelle du décret de divorce obtenu par Mary Pickford, on voit ici Douglas Fairbanks photographié en compagnie de Lady Sylvia Ashley et un jeune enthousiaste des sports d'hiver, à Saint-Moritz, Suisse. L'étoile de l'écran a été nommé dans l'action en divorce intenté par Lord Ashley contre son épouse. Les amis du couple croient qu'ils se marieront prochainement.



IL N'ABANDONNE PAS. — John F. Finerty, avocat de Tom Mooney, enverra à la cour suprême de la Californie une requête en habeas corpus afin de faire sortir son client du pénitencier de San Quentin.



A la sortie de l'église, l'un des frères des victimes de la tragédie de Longueuil s'est de nouveau trouvé faible, on le voit ici, soutenu par ses frères. En avant M. Emile Gadbois, ses frères et ses fils. A droite, l'hon. Alfred Duranleau, député de Chambly et ministre de la Marine accompagné du maire de Longueuil, M. Alex Thurber.—(Photo la "Patrie").

La foule sanglote auprès des cinq petits cercueils blancs

(VOIR NOUVELLE PAGE 3)

L'échelle peut facilement être mise dans l'auto d'Hauptmann

Une photo de la voiture a été produite ce matin

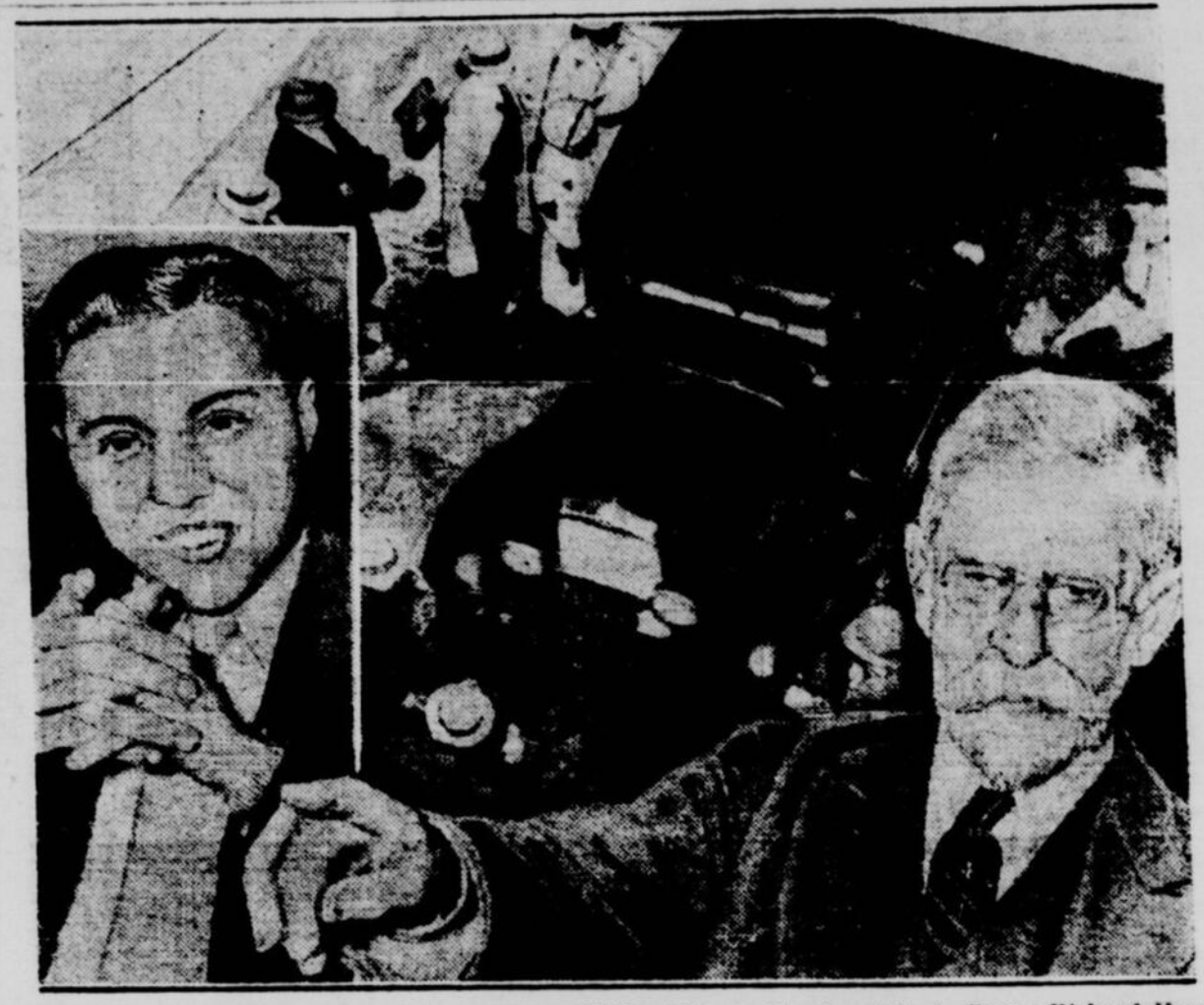
(Dernière heure)

FLEMINGTON, N.J., 24. — L'Etat a déclaré close sa preuve contre Hauptmann, aujourd'hui, peu après midi. La poursuite s'est déclaré satisfaite de terminer sa preuve par le témoignage d'Arthur Koehler, expert du gouvernement, qui a déclaré qu'un bras de l'échelle ayant servi au ravisseur provenait du grenier de la maison de Hauptmann et qui a persisté dans ses affirmations malgré un contre-interrogatoire serré de la part des avocats de la défense.

(Par William-A. Kinney)

FLEMINGTON, N.-J., 24. (Tous droits réservés par la Presse Associée).

L'automobile de Bruno-Richard Hauptmann, accusé de l'enlèvement et de l'assassinat du bébé Lindbergh, n'a pas été acceptée comme pièce à conviction, ce matin, mais le juge a permis à la poursuite de prouver que l'on avait pu s'en servir pour transporter l'échelle qui a servi au ravisseur. La Cour a jugé que la photo de l'auto pouvait être produite devant le tribunal.



L'AUTOMOBILE D'HAUPTMANN UTILISEE CONTRE LUI. — L'automobile de Bruno Richard Hauptmann est conduite à la Cour, à Flemington, N.J., afin que le jury puisse voir l'auto dans lequel Ben Lupica, (à gauche); et Amandus Hochmuth, (à droite), disent avoir vu Bruno Hauptmann près de la demeure du colonel Lindbergh vers l'heure de l'enlèvement. On voit ici les policiers de l'Etat examinant l'auto.

NOUVELLE EXPERTISE

Arthur-J. Koehler, l'expert en boiserie du gouvernement fédéral, qui a rendu un témoignage sensationnel, hier, a été appelé de nouveau à la barre des témoins, ce matin. Il a déclaré qu'il y avait suffisamment d'espace dans l'auto de Hauptmann pour que l'on puisse y mettre l'échelle produite en Cour et qu'il "reste encore plusieurs pouces de libres".

Ce témoignage a été donné à l'appui d'une déclaration faite au cours du procès par Amandus Hochmuth, un voisin des Lindbergh, à l'effet qu'il avait vu Hauptmann transportant une échelle dans une automobile verte, sale, près de la demeure de l'aviateur, le jour même de l'enlèvement.

L'Etat prétend que l'enfant s'est tué lorsque le ravisseur est tombé de l'échelle, qui s'était brisée sous son poids.

HAUPTMANN IMPATIENT

Flemington, N.J., 24. — (Tous droits réservés par la Presse Associée). — Bruno-Richard Hauptmann, pâle et plus énigmatique que jamais, est arrivé au Palais de Justice, ce matin, en présence d'une foule considérable. Il s'est assis aussitôt entre ses gardiens et paraissait visiblement impatient de témoigner le plus tôt possible afin de réfuter les témoignages rendus contre lui depuis le commencement du procès.

COMME SHERLOCK HOLMES

L'Etat a terminé sa preuve au sujet de l'échelle qui servit à l'enlèvement, la preuve la plus scientifique peut-être qui ait été produite jusqu'ici devant les tribunaux américains dans une cause de meurtre. On ne pouvait s'empêcher d'évoquer les exploits imaginaires de Sherlock Holmes, ses procédés de déduction, d'analyse, etc.

Un microscope, des appareils photographiques et autres instruments de précision ont été utilisés pour dépister et démasquer l'auteur du rapt que la poursuite prétend être Hauptmann.



SOUVENIR MACABRE: — On vend dans les rues de Flemington, N. J., des "échelles d'enlèvement" miniatures. Ces échelles sont vendues, comme souvenirs, aux visiteurs qui viennent assister au procès. On voit ici Mme Harold Ray, de Trenton, N. J., tenant une de ses échelles.

METHODES SCIENTIFIQUES

Le témoignage de l'expert Koehler racontant comme il avait retracé le bois ayant servi à la fabrication de l'échelle depuis une scierie de la Caroline du Sud jusqu'au logis de Hauptmann est encore plus captivant que les aventures de Sherlock Holmes et illustre les progrès accomplis en Amérique dans la recherche des criminels par les méthodes scientifiques.

DESAPPOINTE!

Hauptmann sera sans doute désappointé car à l'ouverture de la Cour, ce matin, on a laissé entendre qu'il ne témoignerait pas avant demain. Et cela parce que la défense a l'intention de faire subir un long contre-interrogatoire au témoin Koehler et parce qu'il est possible que la poursuite produise soudain un autre témoin expert au cours de la journée. Dans les circonstances, Edward-J. Reilly, le procureur en chef de la défense, préférerait ne faire entendre Hauptmann qu'à l'audience de demain.

La défense s'est réservé au moins deux heures pour contre-interroger Koehler. "Vous allez voir que nous allons réduire a néant son témoignage," a déclaré Frederick-A. Pope, un des avocats de Hauptmann.

NOUVEAUX TEMOINS

Comme il a été dit hier, l'Etat veut en finir au plus tôt avec sa preuve mais tout dépendra du temps que durera le contre-interrogatoire de Koehler. Les avocats de la poursuite feront peut-être entendre les témoins qu'ils ont en réserve pour réfuter ceux de la défense lorsque celle-ci aura fait sa preuve.

Le procureur en chef de Hauptmann a déclaré, ce matin, qu'il était bien sincère lorsqu'il s'est dit convaincu, hier, que le juge Thomas-W. Trenchard renverrait l'accusation de meurtre sur la motion de non-lieu des avocats de la défense.

PAS DE PREUVE?

L'"Etat n'a présenté en aucune façon une preuve pour meurtre dans cette cause," a-t-il déclaré.

Hauptmann rendra probablement témoignage dans le sens qu'il a déjà indiqué lors des procédures en extradition devant la Cour du comté de Bronx alors qu'il déclara que l'argent retrouvé lui avait été confié par Isador Fisch sans qu'il en connut la provenance.

"Mais il donnera beaucoup plus de détails," a dit Reilly.

PREUVE ACCABLANTE?

Avec calme, sans parti pris apparent, comme le ferait un conférencier dans l'amphithéâtre d'une faculté de médecine, Koehler a

(Suite à la page 5)



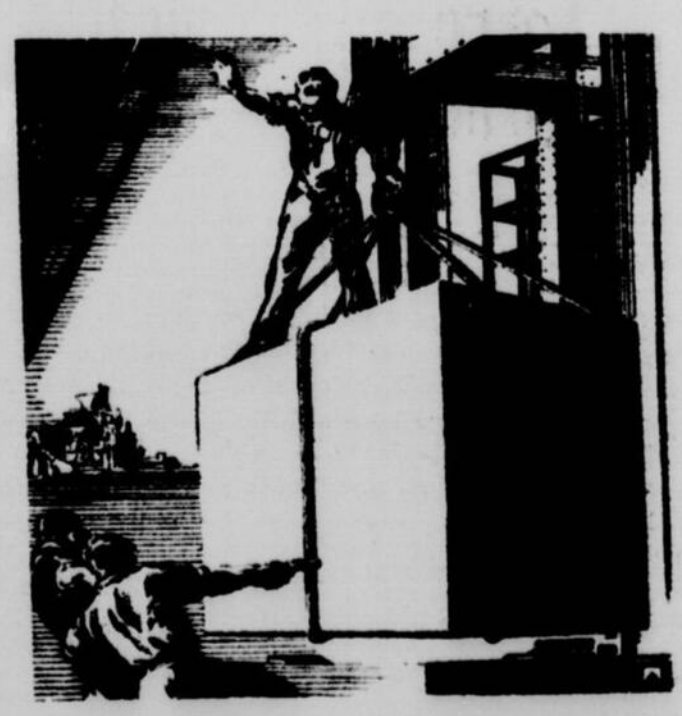
L'ALIBI DE BRUNO HAUPTMANN:—A l'heure où Hauptmann aurait dépensé un billet de la rançon Lindbergh, sa femme prétend qu'il célébrait son anniversaire à sa demeure. Mme Hauptmann, (à gauche), photographiée comme elle quitte la Cour en compagnie de Mme Greta Henckel, (à droite), qui témoignera avoir été invitée à

Convocations

Une assemblée générale de la Jeunesse Libérale de Montréal aura lieu ce soir à 8 heures au Club de Réforme, sous la présidence de M. Gaston Laurois, nouveau président.

- INDEX -

4 Session d'Ottawa
6 Mouvement religieux
8 Editorial
10 Mondanités
12 Royaume des femmes
14 Session de Québec
16 Radio
17 Théâtres
22 Roman
26 Sport
32 Finances
36 Petites annonces
37 Chronique ouvrière



CONSTRUCTION SOLIDE

Pierre par pierre, étage par étage, s'élève sur le roc le solide édifice. La Banque Royale a monté ainsi, d'année en année. Sa stabilité éprouvée explique la position qu'elle occupe parmi les plus grandes institutions bancaires du monde entier.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Lisez la "Patrie" chaque jour, car chacune de ses éditions contient une multitude d'informations et d'illustrations que vous chercheriez vainement ailleurs.

La Patrie

ANNONCEURS amis qui voulez activer vos affaires sachez profiter de la publicité efficace que vous offrent les pages si attrayantes de la "Patrie".

Les affamés de Caughnawaga

Transis sous une poche à patates, des petiots vont pieds nus, dans la neige

Des maisons frigorifiées! Des enfants pieds nus dans la neige! Des bambins dont l'unique vêtement est un sac à pomme de terres troué à la hauteur des épaules et des genoux! Des figures où la privation a laissé sa marque! Des gestes miteux de pauvres gens! Des vieillards qui ne consentent point à ouvrir leur porte de peur de laisser pénétrer de froid, leur maison où il n'y a pas de feu! Six dollars par mois pour défrayer le coût des victuailles, du vêtement, du lit de huit personnes! Des veuves couvrant leurs enfants de châles en lambeaux; elles ont six dollars par quatre semaines pour assurer leur existence! Le tableau de la vie miséreuse à Caughnawaga!

Voilà les spectacles lamentables que notre reporter a contemplés avec émotion dans cette bourgade si iroquois si fiers de leurs origines, si conservateurs des antiques usages, si dignes dans leur maintien, qu'ils croiraient s'humilier en demandant qu'on voie à leur donner un meilleur modus vivendi.

DU PAIN NOIR

Dans certains quartiers de cette réserve, il y a des gens qui rongent un pain noir et durci. Non pas parce qu'ils ne veulent pas travailler, mais parce que la concurrence avec le blanc dans Montréal, leur est impossible et parce qu'à Caughnawaga même, il n'est pas d'usine où ils pourraient faire oeuvre de leurs bras. Et c'est du secours extraordinaire qu'ils tirent leur maigre pitance.

L'illustration qui voisine cet article plus que toute description écrite fera voir bien l'état de choses que notre représentant a noté et dont il donne ici, en même temps qu'une déclaration du maire du village, un compte rendu.

VIEILLARDS ET VEUVE

Nous entrons dans une maison par un hangar sombre. Notre guide frappe à la porte et nous introduit dans un taudis sans aucun meuble que quelques chaises et une table boiteuse. Les chaises sont des sortes d'escabeau en bois foncées en corde. Le vieillard tout habillé, est stoiquement appuyé contre le dos de sa chaise, en attendant la fin de l'hiver. Derrière une porte qui sert plutôt de paravent que d'autre chose, on devine un grabat dur couvert de sacs cousus. Notre guide cause avec le vieillard et nous apprenons qu'il ne reçoit que $4 par mois, pour son entretien. Il n'a pas de chien et faute de nourriture n'a pas toujours la force d'aller se couper du bois. Notre hôte a 70 ans!

Dans une autre maison où il n'y a pas de feux, nous visitons une "squaw" réchauffant, en les frottant de ses mains, les jambes

(Suite à la page 5)



Famille de Mme veuve Lawrence MARTIN, de Caughnawaga. Ces Indiens ne reçoivent du gouvernement qu'une somme dérisoire pour se nourrir, se vêtir et se chauffer. La misère règne dans beaucoup de familles plus éprouvées que celle-là.—(Photo la "Patrie").

720,000 billets de loterie saisis

Après avoir saisi 68,400 billets de loterie rue Rachel et rue Saint-Denis avant-hier, les agents de la police provinciale sont retournés hier soir dans l'imprimerie de la rue Rachel Est, déjà visitée la veille, et se sont cette fois emparés de 720,000 billets de loterie de la Palestre Nationale que l'on était à imprimer. Le raid, conduit par le capitaine René Lasnier, et les détectives Quenneville, Auguste Marsolais, Bastien et Leduc, a été exécuté à 11 heures 30 hier soir.

Cette saisie indique la ferme intention du chef Lalonde, de la police provinciale, de continuer sans répit la guerre aux loteries de toutes sortes qui fonctionnent actuellement dans plusieurs parties de la province. La majorité de ces loteries sont du genre sweepstake.

Au cours du raid exécuté hier soir rue Rachel les policiers ont, en plus des billets, répartis en 146,000 livrets, saisi toutes les matrices d'imprimerie servant à la confection de ces billets.

Aucune arrestation ne fut opérée, mais le propriétaire de la loterie devra comparaître devant les tribunaux sur sommation.

Le frère des 5 victimes de Longueuil faiblit à l'église

C'était un navrant spectacle que celui qu'offraient, ce matin, les funérailles des cinq petites victimes du sinistre de la rue St-André, à Longueuil. Toute la population de la petite ville de la rive sud, en deuil, s'était massée sur la place de l'église, attendant le moment que l'on sortirait de trois corbillards, les cinq petits cercueils d'Ovila, Jacqueline, Léo-Paul, Juliette et de Simone Gadbois, qui trouvaient une mort si affreuse, dans la demeure de leurs parents dans la nuit de lundi dernier. L'on était venu de partout, de Montréal et des diverses municipalités de la banlieue.

Les corbillards partirent de la salle du collège et le père et les frères durent revivre les affres épouvantables du sinistre en passant à quelques pieds de la maison calcinée dont les restes représentent pour eux de si pénibles souvenirs. Malgré le froid, la foule suivait dans un religieux silence les cinq petits corps emportés dans leurs cercueils blancs vers l'Eglise St-Antoine. La famille, qui a été frappée si cruellement et si soudainement dans cinq de ses membres, semblait encore sous le coup d'un accablement indescriptible. Sur le parcours un des frères devint d'une paleur effrayante. Plusieurs personnes incapables de surmonter leur émotion sanglotaient. Quelques femmes ne pouvant supporter ce spectacle détournaient les yeux.

SCENE PATHETIQUE

A l'arrivée des cinq petits cercueils à l'église, le corps de clairon du collège de Longueuil, en grande tenue, dirigé par M. Hubert Thivierge sonna la charge. A

(Suite à la page 5)

Massacre de neuf bandits révélé par un membre de la bande Karpis-Barker

MOLINE, Illinois, 24. — Toutes les routes conduisant à Moline, Illinois, sont attentivement surveillées par les autorités policières. On a appris que Alvin Karpis, "l'ennemi public No 1" et son compagnon, Harry Campbell, se dirigeaient vers cette petite ville.

CHICAGO, 24. — D'après un article publié dans le Chicago American sur Byron Bolton, un membre de la "gang" Karpis-Barker, la Sûreté aurait actuellement une déclaration signée de la main du bandit et donnant les noms de ceux qui participèrent au massacre le plus sanglant jamais opéré dans le monde interlope, celui de sept gangsters, qui furent abattus au moyen d'une mitrailleuse en 1929. Les autorités de Chicago se sont montrées discrètes sur les détails de cette affaire, refusant de confirmer la nouvelle.

Parmi les assassins que le journal mentionne se trouvent Murray Humphreys, autrefois des premiers-lieutenants de Capone; Claude Maddox, encore en liberté; Fred Killer Burke, criminel incarcéré dans le Michigan; Gus Winkkler, qui fut assassiné dans la suite; Fred Goetz, un diplôme d'université, et Bolton, l'auteur de la supposée déclaration.

Le massacre eut lieu à la suite d'une défection dans les rangs de gangsters au service de Capone, qui engagea alors une troupe d'assassins. Ces derniers se rendirent aux quartiers généraux de la troupe de George Moran, celui qui avait gagné à sa cause les membres de la troupe Capone, et avec leurs mitrailleuses abattirent sept des bandits.

La Sûreté, cependant, continue ses recherches pour localiser Alvin Karpis, l'auteur de l'enlèvement d'Edward G. Bremer: on croit possible la fuite du bandit à Montréal, où il naquit et où il compte de nombreux amis.



Alvin KARPIS, recherché par la police de Montréal et des Etats-Unis.

ASSURANCE-CHOMAGE

LONDRES, 24. (Presse associée). — On a soumis hier, au cabinet un rapport en vertu duquel 750,000 ouvriers agricoles partageraient dorénavant dans les bénéfices de l'asssurance-chômage.

Changements de raison sociale

QUEBEC, 24. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le comité des bills publics a adopté ce matin, les deux projets de loi qui autorisent les compagnies Dominion Corset et Quebec Paper Box de changer leurs noms en ceux de compagnie Amyot et de compagnie Dorchester. Le comité des bills publics est maintenant ajourné à mardi. Aux bills privés, on a adopté le projet de loi incorporant la société des Soeurs des Sacrés Noms de Jésus et de Marie.

Ce comité est ajourné à mercredi.

Toujours l'ami "d'occasion"

Hier M. W. Mitchell, 2144 rue Demontigny Est, passait angle des rues Ontario et Fullum quand il rencontra un individu qui semblait le connaître, lui donna la main et s'informa de sa santé. L'inconnu, qui lia conversation avec M. Mitchell, déclara se nommer Boileau.

Après avoir causé quelque temps l'inconnu voulu emprunter $2 et comme M. Mitchell n'avait que $5 sur lui, il remit l'argent à Boileau pour faire "changer" le billet. Boileau entra dans une maison de la rue Fullum disant à M. Mitchell de l'attendre et ne revint pas.

La police a été prévenue.

4 sections : 5 sous

Ascension phénoménale

Sous la pression irrésistible de la faveur populaire, le tirage de la "PATRIE" du dimanche s'élève de semaine en semaine à des sommets nouveaux. L'annonce d'une section de rotogravure [8 pages] qui s'ajoutera dès samedi soir prochain à notre édition du dimanche nous attire de toutes parts des commandes extraordinaires. Le journal complet comprenant 4 sections — Rotogravure, Magazine, Comique, Nouvelles — ne se vendra que 5 sous. Que chacun retienne dès maintenant un exemplaire de la "Patrie" de dimanche prochain, car la demande, déjà très forte, promet d'être colossale. Exigez les 4 sections pour 5 sous.

Budget de $351,969,944.57

La coupe opérée dans le traitement des fonctionnaires sera diminuée de moitié

OTTAWA, 24. — La Chambre des communes a consacré sa séance d'hier à la législation privée. On y a discuté le pour et le contre d'une résolution présentée par M. Dickie, député de Nanaimo, C.B., à l'effet d'adopter un drapeau national qui représenterait le Dominion du Canada.

Le ministre des Finances a aussi présenté ses crédits pour l'exercice 1935-36 qui représente une somme de $351,969,-944.57. Il a annoncé aussi que le gouvernement soumettrait bientôt une mesure par laquelle il trenchera par la moitié la déduction de 10 p.c. imposée sur les salaires des fonctionnaires de l'Etat.

M. J. Beaubien

Et pendant que l'on soumettait ces crédits et que l'on épuisait la question du drapeau national, un Canadien-français, M. J. Beaubien, de Montréal, devenait directeur de la Banque du Canada.

Au Sénat où le travail est suspendu pour jusqu'au 5 février prochain, MM. les sénateurs Casgrain et Meighen ont clôturé le débat sur l'Adresse que la Chambre Haute présentera à Son Excellence le gouverneur général.

Les crédits affectés aux édifices publics dans Québec prévoient une dépense de $187,200; tandis que la somme qui sera affectée aux travaux publics s'élève, pour notre province, à $1,744,500; ces sommes ne comprennent nécessairement pas les frais encourus pour institutions et services publics de tout genre.

Aux Communes, M. le député Boulanger proteste contre la mutilation qu'on a faite à l'une des questions qu'il a posées au feuilleton. Il prie l'Orateur de bien vouloir faire les rectifications nécessaires, ce à quoi M. Bowman consent.

Drapeau national

Le député Dickie, fort de l'occasion que lui présente la journée de législation privée et de la position qu'occupe au feuilleton sa résolution, demande un drapeau national qui porterait, tout au fond, le "Union Jack", puis la feuille d'érable, le tout couché sur un fond bleu. Les autres dominions ont leurs emblèmes propres, pourquoi pas le Canada?

Le vénérable député de Mont-Royal, M. R. S. White, a secondé cette motion de M. Dickie. M. White croit que le nouveau drapeau canadien, renfermant l'emblème britannique comme le demande la résolution, montrerait au reste de l'univers que le Canada fait encore partie de l'Empire britannique.

M. C. W. McIntosh, député de North-Battleford, qui en 1933, avait proposé une motion semblable et l'avait retirée par suite du fait que le pays exigeait autre chose qu'un drapeau national en temps de crise. Aujourd'hui pour les mêmes raisons, il demande aux proposeur et secondeur de retirer leur motion; il y a devant le parlement des questions beaucoup plus importantes à étudier.

Mais laissons aux dames la parole, Mlle MacPhail appuie de tout coeur l'adoption d'un drapeau national. Elle ne voit pas en quoi cette adoption pourrait nuire à nos relations avec le reste de l'Empire; il nous le faut, voilà tout.

M. MacNicol, de Toronto-Nord-Ouest, s'y oppose. M. MacNicol est ferré sur la question; il a même sur son pupitre la photographie de tous les drapeaux de l'univers et il en connait l'histoire. Mais du fond de la salle une voix connue se fait entendre; c'est celle de Thomas L. Church, ancien (et nouveau) député conservateur de Toronto veut qu'on commence par se libérer du drapeau rouge du communisme avant de parler d'un drapeau canadien. Il se dit tout de même heureux que M. Bennett se soit enfin éveillé et qu'il ait abattu le drapeau du "laisser-faire" pour se poster au secours des ouvriers du pays.

Pour M. Church, le Canada n'est pas une nation, puisqu'il doit compter sur la flotte et l'armée anglaises pour se défendre en temps de guerre.

Union solide

M. Ernst de Lunenburg n'est pas lui, de cet avis; il critique même sévèrement les deux députés torontoniens qui sont opposés à cette résolution. Il veut un drapeau canadien pour cimenter le pays en une union solide et distincte. Le colonel James Arthur, député conservateur de Parry-Sound, s'y oppose, pour la bonne et simple raison que pas un de ses commettants ne désire ce changement dans notre statuts national.

M. Vincent Dupuis s'y oppose pour un autre motif, c'est que l'on peut bien se passer de drapeau national, pourvu que l'on ait du pain sur la planche et du travail pour nos ouvriers, et de cette discussion "je veux, je ne veux pas", il ne reste que des paroles (verba volant), puisque l'ajournement renvoie aux prochaines calendes l'étude de ce grave problème.

Au Sénat

Et vers le même moment le Sénat suspendait ses opérations pour se décréter un congé qui se terminera le 5 février prochain. Il convient cependant de s'arrêter



L'hon. sénateur CASGRAIN

sur les discours qu'y firent cet après-midi les sénateurs Casgrain et Meighen.

Le sénateur Casgrain, poursuivant au Sénat le débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône, s'est nettement déclaré contre tout système d'étatisation; il ajoute, cependant, qu'en ceci il n'exprime que son opinion personnelle et n'engage personne à le suivre dans cet ordre d'idées. L'expérience lui a enseigné, toutefois, que ses collègues après mûres réflexions ont généralement accepté ses conclusions.

Il veut d'abord féliciter le proposeur et le secondeur de l'Adresse, MM. les sénateurs Côté et Horner, pour l'honneur qui leur est décerné en cette circonstance. Le sénateur fait d'abord remarquer que dans quelques jours, il y aura trente-cinq ans qu'il siège au Sénat; de ses premiers collègues, il n'en reste qu'un seul. Il lui semble, alors, que son discours est une sorte de chant du cygne. Celui de l'adieu.

Le Sénateur Casgrain rappelle ensuite le souvenir des grands disparus que lui évoque la galerie de tableaux des anciens speakers. D'abord, c'est son aieul, l'hon. Jacques Raby qui pendant quarante deux ans a siégé au Conseil Législatif. A sa mort, en 1833, il n'y avait qu'un seul journal à Toronto, le "Correspondent."

Le Sénateur Casgrain passe ensuite au gendre de Jacques Raby, l'hon. Eusèbe Casgrain, membre de l'Assemblée Législative du Bas-Canada de 1832 à 1848, son père élu au Parlement en 1872, l'hon. T. Chase Casgrain ancien solliciteur général du Québec et, plus tard, ministre des postes fédéral à l'époque de sa mort survenue en 1918. Notez aussi que la lignée se prolonge encore aujourd'hui dans la personne de M. Pierre Casgrain, Whip en Chef actuel au parti Libéral.

Contre l'étatisation

Puis, après ce court historique du rôle qu'a joué sa famille dans les destinées du Canada, le sénateur Casgrain, déclare qu'il s'oppose fortement à tout système d'étatisation. Pour lui, l'entreprise privée se base sur l'individualisme; l'étatisation en tout vise le communisme. Le plus bel exemple que nous ayons au Canada



M. Vincent DUPUIS

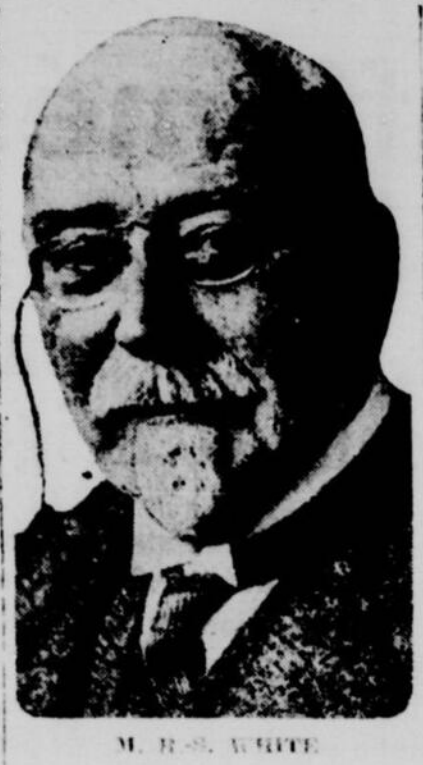
du principe communiste en application se trouve précisément dans l'administration de nos chemins de fer Nationaux. En vertu de ce principe que l'on nomme communisme, tout le monde est égal, ce qui détruit l'initiative privée en encourageant tout le monde à la paresse.

S'il a bien compris le Chef du Gouvernement, lors de ses discours récents à la Radio, le parti Tory se dirige sûrement vers le communisme. Chose étrange, voici notre "beau-frère national", qui, à Washington qui se fait le champion de la réciprocité; pourtant il n'y a pas si longtemps que l'on entendait ces mots de leur part: "Nul commerce avec les Yankies."

D'autre part, la socialisation de tout, l'étatisation si l'on veut, enlève à l'individu tout espoir de gain, parconséquent le stimulant naturel, l'initiative privée. Selon le sénateur Casgrain, c'est non seulement un danger, mais une fausse doctrine. On s'écrie: "A bas le capital"; très bien, mais alors qui va payer les salaires? En Russie, il n'y a pas de salaires; est-ce ce régime que nous voulons?

Le sénateur Casgrain cite comme exemple des méfaits de l'étatisation, la construction d'un réseau de chemin de fer entre Ottawa et Québec au coût de $14,-000,000, laissant à distance la Cité de Montréal. L'entreprise n'a jamais payé, jusqu'au point où il a fallu le céder au Pacifique Canadien pour la moitié du coût de construction.

Dans l'Ouest-canadien, pays de notre collègue, le secondeur de l'Adresse. Un monsieur Size conçut un jour l'idée d'installer à travers les trois provinces de l'Ouest une ligne téléphonique qui n'a rapporté que du trouble et à son promoteur et aux acquéreurs au nom des provinces. Encore là, la nationalisation n'a pas fonctionné puisque la province en fit pratiquement cadeau à la Bell Telephone. Nous avons encore dans l'Ouest-canadien le cas de la Banque d'Epargne du Manitoba qui a fini ses jours dans la faillite et qui aurait fait perdre à ses déposants la jolie somme de 14 millions, si ce n'eut été de l'intervention du Premier Ministre actuel. La même chose s'applique au chemin de fer T. N. & O., qui aurait rapporté des dividendes d'or s'il eut été entre les mains



M. R. S. WHITE

d'une compagnie privée et non entre celles de la province. Un autre cas que cite le sénateur pour illustrer son point, est celui de la Commission d'énergie hydro-électrique d'Ontario dont la dette s'élève à 285 millions de dollars, dette dont le Gouvernement de la province est responsable. Et l'on citerait ainsi à l'infini des cas où l'étatisation a failli.

Le sénateur Casgrain passe ensuite aux Utilités publiques exploitées par des entreprises privées et dont le capital est souscrit par les actionnaires.

Celles-ci sont responsables de leurs pertes ou gains; l'administration n'a rien à y voir. Et pour terminer, il s'oppose à tout mouvement tendant vers la nationalisation.

M. Arthur Meighen

Le Leader du gouvernement, le Très Honorable Arthur Meighen, a continué le débat sur l'Adresse. Dès le début de son discours, il parle des mesures de réforme sur lesquelles ses collègues auront à se prononcer. Il demande aux honorables sénateurs si, après avoir consciencieusement étudié la situation qui nous est faite par les circonstances, l'on peut la tolérer plus longtemps.

En réponse à une question que se posait hier le sénateur Dandurand, savoir où l'on se procurerait les fonds nécessaires pour mettre en pratique les mesures projetées, le sénateur Meighen dit que le Chef de l'Opposition, le très hon. MacKenzie King lui-même s'est déclaré disposé à appuyer la législation proposée, et certes ne l'aurait-il pas fait sans s'être rassuré sur ce point. Il n'y a qu'une chose à faire, c'est de trouver les moyens nécessaires, ce qui peut se réaliser dans l'union de nos forces. D'ailleurs, cette source de fonds, le discours du Trône l'a toute indiquée; c'est celui qui peut payer qui paiera. Plusieurs milliers de personnes souffrent en ce pays des conséquences de l'évolution industrielle du dernier quart de siècle; ces mêmes personnes continueront de souffrir à moins qu'on prenne les mesures nécessaires pour améliorer leur sort. Le sénateur Meighen dit que la législation sociale annoncée contient tous les éléments de notre survivance économique; c'est un nouveau pas vers une ère de prospérité favorable à tous sans distinction.

Après le plus court débat sur l'Adresse jamais vu au Sénat, l'Adresse est adoptée et le Sénat s'ajourne au 5 février prochain.

Les crédits pour l'exercice 1935-36

OTTAWA, 24. — Le ministre des finances, l'hon. E.-N. Rhodes, a présenté, hier après-midi, au parlement, les crédits qui doivent être votés pour l'exercice 1935-



L'HON. E.-N. RHODES

36. On y remarque une diminution globale de la somme à débourser s'élevant à $931,068 sur celle de l'année dernière, c'est-à-dire que le Parlement sera appelé à consentir des déboursés au montant total de $351,969,944., comparativement à $352,091,012 que représente la somme votée à la dernière session.

En chiffres ronds, les services qui engloberont les plus grosses sommes sont le gouvernement civil, soit neuf millions; les pénitenciers, près de trois millions; l'agriculture, sept millions environ; les pensions, 42 millions; la défense nationale, 11 millions; l'aviation 3 millions; les travaux publics exigeront un peu plus de treize millions. Viennent ensuite les subventions postales et maritimes, les services fluviaux, les phares et les services côtiers, les pêcheries qui demandent plus d'un million chacun. Nos sauvages nous coûteront $4,260,000; la royale gendarmerie du Canada engloberà près de six millions et nos parcs nationaux, y compris l'entretien des terres fédérales exigent environ un million et demi de dollars. Les édifices publics dans la province de Québec obtiennent cette année la somme globale de $258,400. Quant aux entreprises dont la province bénéficiera, en matière de travaux publics, elles engloberont la somme de $1,744,500.

Les subsides aux provinces autorisés par statut s'élèveront à un total de $13,768,953.24, dont la province de Québec recevra $2,592,013.68. Sous cette rubrique, on rapporte une augmentation de $82,776.12 sur les chiffres de l'an dernier.

Le pont Jacques Cartier

Nos ambassades à l'étranger, y compris Londres, Washington, Paris, Tokio et Genève, elles exigeront cette année la somme de $613,800.

Au chapitre des déboursés divers, on note un prêt à la Commission du Port de Montréal, devant servir à couvrir le déficit occasionné par la mise en service du pont Jacques Cartier, au montant de $430,000.

La Cité d'Ottawa jouit encore cette année d'un vote de $100,-000 pour des fins d'entretien et d'embellissement dues à la capitale du pays.

En matière de travaux publics, qui seront effectués dans la province de Québec, les principaux sont un quai à Manicouagan au coût de $100,000; New-Carlisle, reconstruction d'un quai, $50,-000; Québec, extension au quai du Roi, $200,000; Rivière-Richelieu, améliorations, $180,000; Rivière-du-Loup, agrandissement du quai, $139,000; Havre-St-Pierre, reconstruction du quai, $75,000. Un item particulier qui demande la somme de $400,000 est celui du maintien des services dans les ports et sur les rivières. Trente-cinq centres ou localités dans la province de Québec auront des travaux publics cette année si, bien entendu, les crédits sont adoptés tels que présentés. Ceux qui n'en ont pas ne doivent pas perdre espoir, puisqu'il y aura encore d'autres crédits, les supplémentaires ceux-là, de présentes et probablement votée d'ici à la fin de la session. C'est ce qui arrive chaque année.

L'échelle peut facilement

(Suite de la page 2)

présenté, hier, ce que les avocats de la poursuite disent être la preuve la plus accablante (devastating) que l'on ait entendue depuis le commencement du procès contre Hauptmann. Koehler était le 87e témoin, cependant.

Ce témoin expert a montré aux jurés des photographies établissant, dit-il, que le bras de l'échelle et une planche du grenier du logis de Hauptmann avaient été coupés dans la même pièce de bois.

LES JURES

Les jurés ont écouté attentivement son témoignage, se penchant à plusieurs reprises pour ne pas en manquer un seul mot. Hauptmann, toujours pâle, était assis droit sur sa chaise, quelques pieds plus loin.

SEANCE D'HIER APRES-MIDI

FLEMINGTON, N.J., 24. — (P.A.) — L'Etat a continué, hier après-midi sa preuve à l'effet d'établir que c'est Hauptmann lui-même qui a fabriqué l'échelle qui a servi à l'enlèvement du bébé Lindbergh et qui a causé aussi la mort de l'enfant lorsqu'elle s'est brisée sous le poids du ravisseur.

Comme nous l'avons relaté dans notre édition d'hier, on a produit le coffre à outils de Hauptmann, un morceau de bois supposé provenir du grenier de la maison de l'accusé et diverses autres pièces à conviction se rapportant à la fameuse échelle.

On sait aussi que les procureurs du ministère public ont fait comparaître comme témoin Arthur Koehler, expert fédéral en boiserie, qui a même travaillé avec les outils de Hauptmann sous les yeux du jury et du juge pour établir la culpabilité de l'accusé.

La poursuite interrogeait encore son expert quand le juge ajourna la séance à ce matin.

ENNUYE

Hauptmann, qui est habituellement froid et indifférent, a paru ennuyé quand on ouvrit son coffre d'outils pour le montrer au jury et à la foule qui avait bravé une violente tempête de neige pour assister au procès. Comme d'habitude la salle d'audience était bondée à pleine capacité. Hauptmann a haussé les épaules et a serré convulsivement les bras de sa chaise quand il a vu Koehler improviser une table de travail sur un coin de la tribune du juge et se servir de ses outils pour faire une démonstration.

Koehler a expliqué avec soin au jury que l'un de bras de l'échelle qui servit à l'enlèvement s'apparie parfaitement à un morceau de bois trouvé dans le grenier de la maison de Hauptmann. "Comme résultat de la comparaison minutieuse que j'ai faite des deux morceaux de bois, je suis venu à la conclusion qu'ils faisaient autrefois partie d'une seule et même planche", a déclaré l'expert.

EXPERTISE

Avec encore plus de calme que les experts en calligraphie qui ont déclaré que les notes touchant la rançon avaient été écrites par Hauptmann, Koehler a refait pour le jury les expériences qui l'ont amené à la conclusion que l'échelle qui servit à l'enlèvement avait été fabriquée par Hauptmann avec ses outils et son bois.

Le témoin a raconté avec quelles difficultés, il a retracé le bois de l'échelle depuis une scierie de la Caroline du Sud jusqu'à une cour à bois du Bronx et de là jusqu'au garage de Hauptmann. Il a démontré que les brèches de la varlope de Hauptmann laissent encore sur le bois les mêmes rainures que l'on retrouve sur les bras et les barreaux de l'échelle qui servit à l'enlèvement. Il a raconté comment il constata que les trous de clous que l'on trouve dans les planches qui ont servi à la construction de l'échelle s'apparient exactement à ceux qu'il a vus dans le grenier de la maison de Hauptmann. Koehler a illustré toutes ses démonstrations au moyen de photos considérablement agrandies afin de rendre l'image plus vivante.

Koehler a témoigné encore qu'un ciseau à froid trouvé près de l'échelle, à côté de la maison Lindbergh, est semblable aux autres ciseaux à froid que l'on trouve dans le coffre d'outils de Hauptmann et que le ciseau de cette dimension manque justement dans le coffre de Hauptmann. D'autre part, la scie et les coins de bois employés lors de la construction de l'échelle, sont semblables à ceux que possède Hauptmann dans son coffre.

LA MAISON

Trois précédents témoignages, ceux du détective Lewis Bornmann et de deux menuisiers du département de la police, avaient établi qu'il est impossible d'atteindre le grenier de la maison de Hauptmann autrement qu'en passant par la maison elle-même. Encore l'accès en est-il difficile puisqu'il faut d'abord enlever les tablettes d'une armoire murale.

Koehler est un expert à l'emploi du laboratoire fédéral des produits forestiers, de Madison, Wisconsin. Il a témoigné dans un grand nombre de procès retentissants, tant civils que criminels. Il a écrit plusieurs volumes sur l'identification des bois.

DES OBJECTIONS

La défense s'opposa vigoureusement à son entrée dans la boite aux témoins, bien qu'il n'y ait eu que peu de doute sur l'issue de la contestation. Le juge Trenchard décida que Koehler est un témoin auquel on ne peut rien reprocher et permit à la poursuite de faire entendre son témoignage.

Le témoin démontra, en se servant d'exemples et de photos, quelle était la position des deux morceaux de bois avant qu'ils eussent été coupés. Il démontra ensuite longuement que les cercles marquant l'âge du bois indiquent que les deux morceaux, celui qui fut incorporé à l'échelle et celui qui fut trouvé dans la demeure Hauptmann, sont tout d'abord du même âge et font ensuite partie d'un même arbre. Il ajouta ensuite que la distance entre les différents cercles des deux morceaux de bois démontre en outre que ces deux morceaux occupaient le même plan de l'arbre, bien plus, qu'ils ne se trouvaient qu'à une très petite distance l'un de l'autre. Enfin, le grain du bois des deux morceaux est identique et indique que les deux morceaux ne faisaient auparavant qu'un seul.

Les affamés

(Suite de la page 3)

nues et bleuies par la bise d'une petite fille de quatre ans.

Dans cette maison, il y a quelques meubles rudimentaires, une armoire, une fournaise vide de combustible, et des boites couvertes de linges. Les chambres sont munies de lits ordinaires et drapés de coton aux couleurs criardes.

Ce ne sont là que deux cas typiques entre les autres constatés à Caughnawaga. Le maire de la bourgade par ses déclarations ajoute à nos constatations.

UNE ENQUETE RECLAMEE

Le chef F. T. Johns, maire de la réserve, a l'intention de demander au gouvernement de faire une enquête sur le sort des Indiens et sur les subsides qui leur sont alloués. Les Indiens, d'après les traités et à titre de premiers possesseurs du sol, ont droit au vêtement, à la nourriture et au chauffage. "Nous en avons reçu, dit-il. Oui, et nous remercions le gouvernement pour ce qu'il a fait pour nous. Mais ce qu'il nous donne n'est pas suffisant. Nous avons cinq pains là où il en faudrait douze.

BOIS EPUISE

"Les bois de la commune où les Iroquois s'approvisionnaient autrefois sont maintenant épuisés. On n'y trouve plus que des rondins. Beaucoup d'Indiens n'ont même plus de chien pour transporter leur bois et nous les avons rencontrés, traînant, sur des luges, les fagots qu'elles peuvent contenir."

Quant à la nourriture, M. Johns, qui est marchand général, nous montre des chiffres. "Voici, dit-il, une famille de huit personnes. Celle de M. K. D. Jusqu'à ce mois, ces huit personnes ne nourrissaient, se chauffaient avec $6 par mois. Quelques-uns des enfants sont grands, mais ils n'ont pas le moyen de travailler. A Caughnawaga, ce n'est pas chômage momentané et accidentel. Le chômage est inévitable du fait qu'il n'y a aucune usine dans les environs, et que nos enfants ne sont pas de taille à rivaliser avec les jeunes Canadiens dans les travaux de ville".

OUVRIR UNE USINE

"Nous avons l'intention de demander au gouvernement d'ouvrir une usine comme il avait déjà été proposé ou d'augmenter les allocations aux Indiens".

FEU M. E. TURNBLOM

Nous apprenons la mort de M. Emile Turnblom, survenue hier soir, à sa demeure, 356, rue Marie-Anne Est, à l'âge de 60 ans. Il laisse dans le deuil, son épouse née Carpentier (Diana), cinq fils, Arthur, de la "Presse", Victor, Robert, Roland, Emile, deux filles, Mme Edouard Allard (Alice), et Berthe, une soeur, Mlle Hilma Turnblom, trois frères, Victor, Charles, Ernest, ainsi qu'un grand nombre d'autres parente.



M. Emile TURNBLOM

Un gradué du McGill ressuscite un enfant

MALONE, N.Y., 24. — (P.A.) Le docteur John-W. Kissane, qui a "redonné le souffle" à un nouveau-né 48 minutes après la mort apparente de ce dernier, surveille tous les jours son petit protégé. L'enfant, Orin Gerald Kolhapp, est maintenant un robuste bébé de 15 jours, et se porte à merveille.

Le docteur Kissane est la modestie même et ne veut même pas parler de son merveilleux exploit. Il est âgé de 54 ans et est un gradué de l'Université McGill de Montréal.

Une action de $107,004.29 en partage et licitation

Une action, au montant de $107,004.29 vient d'être enregistrée au greffe de la Cour supérieure. Il s'agit d'une action en partage et licitation.

Le bref a été émis à la demande de M. B. Ethier, de la cité de Montréal. Cette action est dirigée contre douze défendeurs. Il s'agit du partage des biens de feu Dame Narcisse Ethier, en son vivant, de Montréal. Par son testament, elle avait créé le demandeur et les défendeurs ses héritiers et légataires universels. Il était formellement stipulé au testament notarié que le partage des biens légués ne pourrait être opéré que dix ans après l'ouverture de la succession.

Les dix ans sont maintenant écoulés. Les légataires ne peuvent s'entendre sur le partage des biens, composant la succession savoir: quatre immeubles sis dans les limites de la ville de Montréal et des valeurs mobilières et argents placés sur obligations.

Le demandeur s'adresse au tribunal afin que le partage soit ordonné et que des experts soient nommés à cette fin. Au cas où les praticiens viendraient à la conclusion que les biens ne pourraient être convenablement partagés et divisés, il demande à ce que les immeubles soient vendus par autorité de justice et que le produit en soit déposé entre les mains du protonotaire avec les autres argents. Ce dernier devra là et alors diviser le tout en parts égales entre les héritiers. L'exécuteur-testamentaire, A. Ethier, est mis en cause.

Me Fernand Chaussé représente le demandeur pour les fins de cette action en partage.

Le frère des 5 victimes

(Suite de la page 3)

ce moment le jeune homme qui avait pâli et que soutenaient ses frères en larmes, se trouva faible et faillit tomber. On dut l'aider à monter le perron de l'église.

Les porteurs étaient les camarades de classe de l'aîné des disparus.

La levée du corps fut faite par Mgr Georges Payette, curé de la paroisse Saint-Antoine, qui chanta aussi l'hymne des Anges.

La messe de requiem fut chantée par l'abbé Coupal, assisté des abbés Carbonneau et Bonnay, comme diacre et sous-diacre.

LE CORTEGE

Le deuil était conduit par le père des victimes, M. Emile Gadbois, leurs frères: Lucien, Alphonse, Paul-Emile et Jacques, les oncles, MM. Noé Decelles, Alphonse Snez, Isidore Dubuc, M. Beaupré, Alexis Gadbois; les cousins, T. Potvin, Lous Evans, Pierre Evans, Paul Evans, Arthur Dubé, A. Dubé, Moise Denault, Salomon Snez, Arthur Snez, H. Potvin, Evans Dubuc, David Côté, Roger Gadbois.

On remarquait dans le cortège: l'hon. Alfred Duranleau, député de Chambly, aux Communes et ministre de la Marine, le maire de Longueuil, M. Alex. Thurber, M. H. A. Millette, M. James Taylor, échevin, MM. Hilaire Dubuc, Henri Holmes, Pierre Holmes, Emilien Gravel, Alex Maillé, J. A. Hébert, Donat Brodeur, Lionel Marcil, C. N. Préfontaine, Z. Lamarre, Lucien Bernier, Paul Pratt, John Lebeau, L. Vezeau, Sylvio Vézeau, Gérard Vézeau et Hermas Vézeau, Donat Remillard, H. Lafrenière, W. J. McClurg, chef de police et de pompier de Montréal-Sud, Edmond Gravel, Elie Marcil, D. Jodoin, F. D. Brault, I. Moquin, J. Provost, J.-P. Lenault, etc



Les funérailles des petites victimes du sinistre de la rue St-André, à Longueuil, ont eu lieu ce matin. On voit en haut, l'entrée à l'église St-Antoine, des cercueils blancs des enfants Gadbois. On remarque la foule qui se presse sur le trottoir et à la porte de l'église. En bas, le cortège arrivant à l'église. (Photo la "Patrie").

Une femme et une fillette de Verdun sont disparues

SAINT-JEAN, N.-B., 25 (Presse canadienne).—On a demandé à la police locale de retrouver Mme Albert Sarrazin, ainsi que sa fillette, âgée de 14 ans, venant de Verdun, Québec. M. Sarrazin les croit dans la région de Saint-Jean, mais la police n'a encore trouvé aucune trace d'elles.

Mme Sarrazin et sa fillette sont disparues de Verdun depuis quelque temps.

LE MOUVEMENT RELIGIEUX

S. Exc. Mgr Murray deviendrait archevêque de Régina bientôt

Le siège de Gravelbourg rattaché au siège métropolitain. – Le Père Octave extrémisé. – Funérailles de Mère Ste-Hélène. – Chez les Rédemptoristes. – Le Père Hogan à Ste-Anne. – Le Provincial des C.SS.R. à Escourt.

NOUVEAUX VICAIRES FORAINS

D'un milieu ecclésiastique qui n'est point l'archevêché local nous apprenons officieusement que S. Exc. Mgr Gerald-C. Murray, C. SS. R., évêque de Saska-



M. l'abbé E. DUBOIS

toon, deviendra sous peu archevêque de Régina, en remplacement de S. Exc. Mgr J. Mac-Gulgan, nommé au siège de Toronto. De plus, à cause de la crise, le diocèse de Gravelbourg disparaîtrait bientôt pour se rendre dans le territoire du siège métropolitain de Régina.

C'est le R. Père William Hogan, C. SS. R., qui a été chargé de la desserte curiale de la paroisse Sainte-Anne, pour la vacance causée par la mort du regretté Père O'Hara, C. SS. R.

De plus, on annonce que le R. Père Harvey, C. SS. R., de Saint-Alphonse d'Youville à Montréal, partira dans quelque temps pour la maison de Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba. Et, le R. Père Amédée Fournier, ci-devant supérieur à Saigon et présentement à



M. l'abbé J.-N. DUPUIS

Montréal, ne retournerait point en Indochine. Impossible de faire des renseignements.

VICAIRES FORAINS

S. Exc. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur à Montréal, vient de nommer aux vicariats forains, devenus vacants, les titulaires suivants:

Vicariat No 3, M. l'abbé J.-N. Dupuis, curé de Saint-Eusèbe de Verceil;

Vicariat No 5, M. l'abbé H. Lachapelle, curé de Sainte-Cécile;

Vicariat No 6, M. l'abbé L. Desjardins, curé de Saint-Germain;

Vicariat No 14, M. l'abbé E. Dubois, curé de Saint-Jérôme.

NOTES RELIGIEUSES

Le T.R. Père L.-P. Lévesque, C. SS.R., provincial des Rédemptoristes de langue française au Canada, est présentement à la maison d'Escourt, Témiscouata.

Hier après-midi, le R. Père Octave (Sylvestre), O.F.M., dont l'état a empiré, a été extrémisé à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc par le R. Père Ferdinand, O.F.M. gardien au couvent de la rue Dorchester, en présence des RR. PP. Hermann et Raphaël, tous deux franciscains. Le Frère Oscar, O. F.M., est aussi malade au même hôpital. Trois religieux de Saint-Gabriel, les RR. FF. Hippolyte, Maximin et Louis-Damien y prennent du mieux.

Le R. Père Azarie Ménard, O. M.I., ci-devant curé à Mont-Joli, est nommé supérieur au Juniorat d'Ottawa, et il est remplacé à Mont-Joli par le R.P. Barthélemy Lassier, O.M.I.

Ce matin, à 8 h.30, le R. Père G. Clément, C.S.C., aumônier, a chanté le service de Soeur Sainte-Hélène (née Rose de Lima Gougeon), décédée à la maison mère des Soeurs de Sainte-Croix à St-Laurent. La défunte avait 74 ans



S. Exc. Mgr GERALD MURRAY, C.SS.R

et elle était originaire de Saint-Laurent. L'assistance y était fort nombreuse. Nos sympathies.

Logis salubres aux Etats-Unis

Le problème des logements salubres et l'aide que le gouvernement peut y apporter ont été traités ce midi au lunch de l'Association Canadienne de la Construction dont le septième congrès annuel tire actuellement à sa fin à l'hôtel Mont-Royal. M. E. J. Bohn de Cleveland, était le conférencier et il traita de ce sujet du point de vue, hygiénique, social et économique. M. Frank Parkin présidait.

M. Bohn dit ce qui avait été fait aux Etats-Unis pour aider à reconstruire les quartiers urbains où existaient les taudis et l'aide que le gouvernement avait apportée.

Cet après-midi a eu lieu à 2 h. 30 la dernière séance du congrès et on procédera ensuite à la nomination des officiers et leur proclamation dès que les résultats seront connus.

Retraite fermée

Une retraite fermée pour hommes d'affaires aura lieu à la maison du Christ-Roi à Châteauguay-Bassin, du dimanche 27 janvier au mercredi 30 janvier. Pour tous renseignements s'adresser à M. J.-A. Trudeau, organisateur. Hr. 1533 ou CA. 5261.

Le président de la Croix-Rouge vient de mourir

WASHINGTON, 24 (P.A.).—Le juge John-Barton Payne, président de la Croix Rouge américaine, a succombé à une pneumonie ce matin alors que ses cama-



Le juge JOHN-BARTON PAYNE

rades portaient secours aux nombreuses victimes des inondations dans les Etats de Tennessee et de Mississipi.

Le juge Payne était âgé de 80 ans. Bien que suivant encore un traitement pour l'influenza, il dut être opéré pour l'appendicite samedi.

Il avait dirigé nombre d'expéditions de secours dans les cas d'épidémies, de tremblements de terre, etc., etc., pendant les 14 ans qu'il présida la Croix-Rouge sans aucune rémunération.

L'aqueduc requiert des travaux urgents

Depuis deux jours, M. C.-J. DesBaillets, ingénieur de la commission de l'aqueduc de Montréal, se tient à l'hôtel de ville à la disposition du Conseil pour donner des explications sur la situation actuelle de l'aqueduc.

L'EMPRUNT

L'on sait que l'échevin François Leduc a lancé certaines attaques contre la commission de l'aqueduc, concernant la demande de cette dernière d'insérer dans le bill de Montréal une clause à l'effet d'emprunter $3,480,000 pour des travaux urgents qui doivent être faits dans l'aqueduc.

L'échevin Georges Caron, président de la commission de l'aqueduc, a l'intention, à la première occasion, de répondre à M. Leduc et c'est pourquoi il a fait venir M. DesBaillets. D'après une conversation que nous avons eue avec ce dernier, il semble que M. Leduc est dans l'erreur quand il parle de bactéries et de coilbacilles.

"On peut être expert dans le ciment ou autre chose", nous a déclaré M. DesBaillets, "mais cela ne veut pas dire qu'on est expert en ce qui concerne l'eau et sa salubrité. Nous n'alarmons pas la population, et nous ne voulons pour aucune considération l'alarmer. Ce serait au détriment de la cité. Mais nous faisons un rapport en conséquence, et s'il ne satisfait pas tout le monde, on n'a qu'à venir à l'aqueduc, je me ferai un plaisir de démontrer "de vieu" que nous avons raison."

DES INGENIEURS

Quant à l'échevin Caron il a bien l'intention de répondre à M. Leduc. "Je lui dirai", nous a-t-il déclaré, "ce que je pense de sa manière d'agir, particulièrement quand j'ai devant moi des rapports d'ingénieurs dûment qualifiés et qui prouvent que les travaux que nous demandons sont absolument nécessaires. On peut être expert en "dessous de bureaux", mais on ne l'est pas toujours en fait d'eau. Si M. Leduc veut "éclaircir" l'eau de la cité,



M. C.-J. DESBAILLETS

nous lui donnerons tous les éclaircissements voulus pour qu'il comprenne que nous avons raison."

Un comité chez les Boys Scouts

Des quartiers généraux des Boys Scouts on apprend qu'on vient de nommer un comité de la campagne qui commencera en février pour obtenir la somme de $130,000. Sir H. Montagu Allan a accepté de faire partie du comité avec les autres personnes suivantes, à savoir: D. F. Angus, W. F. Angus, Lord Atholstan, E. W. Beatty, c.r., Wm. M. Birks, W. A. Black, l'honorable A. J. Brown, Norman J. Dawes, le Dr A. O. Dawson, Huntley R. Drummond, G. H. Duggan, colonel W. J. Gear, Sir Charles Gordon, Sir Herbert Holt, John Irving, Sir Charles W. Lindsay, T. B. Macaulay, R. J. Magor, Ross G. McMaster, F. E. Meredith, Herbert Molson, J. S. Norris, A. B. Purvis, C. F. Sise, Lorne C. Webster, Smeaton White et Arthur B. Wood.

Les causes des bas salaires payés dans les manufactures

OTTAWA, 24. (Presse canadienne). — Mlle Winifred Hutchison, conférencière de l'université de Toronto, qui a fait une spécialité de la question, a témoigné hier, devant la Commission Royale sur les achats en masse, donnant quelques-unes des raisons qui ont contribué à l'abaissement des salaires au Canada. Ces raisons sont les suivantes: réduction des tarifs pour le paiement des ouvriers travaillant à la pièce; violations ouvertes de la loi du salaire minimum des femmes et augmentation alarmante de l'emploi partiel.

Mlle Hutchison avait été chargée par la Commission de faire enquête sur cet état de choses.

Mlle Hutchison déclara que dans une fabrique pour grands magasins à rayons, les ouvrières recevaient de $6 à $10 par semaine.

CONDITIONS SOCIALES

Elle ajouta qu'il fallait également attribuer, pour une bonne part, les conditions sociales que l'on déplore actuellement aux fluctuations du commerce. De plus, les commandes, dit-elle, vont de plus en plus dans la province de Québec où les salaires sont plus bas encore que dans l'Ontario.

SALAIRES DE $8

Un manufacturier de Toronto a dit aux enquêteurs que dans son industrie, 50 pour cent des ouvriers ne recevaient pas plus que $8 ou $9 par semaine en moyenne. De 1925 à 1929 ces mêmes ouvriers gagnaient de $30 à $60 par semaine.

SATISFAITS

Avant d'entendre Mlle Hutchison la Commission fit témoigner plusieurs des employés actuels de la fabrique F-8 de la maison Eaton, de Toronto, et tous se sont déclarés fort satisfaits, niant les témoignages précédents. Aucun des témoins entendus hier n'a été témoin que l'on ait surmené certaines jeunes ouvrières.

En 1934, tous les ouvriers de la maison Eaton, fut-il établi, recevaient des boni afin que leurs salaires atteignent le minimum requis par la loi.

LES INCENDIES D'HIER

Dans un incendie qui a éclaté, hier soir, dans un magasin Thrift, 112 ouest, rue Bernard, quatre personnes ont vu leur vie menacée par l'asphyxie. Heureusement l'intervention prompte des pompiers permit aux occupants du logement, situé au deuxième étage de la maison, de s'en tirer sains et saufs: incapables de s'enfuir par l'escalier rempli de fumée, ils furent descendus par les pompiers accourus sur les lieux. On opéra ainsi le sauvetage de 4 personnes: M. et Mme Albert Delorme, respectivement 58 et 40 ans, Mme Léa Charette, 77 ans, et F. Charette, 7 ans. Les pompiers maîtrisèrent rapidement l'incendie dont l'origine est inconnue.

Un incendie d'origine inconnue a ravagé, vers 11 heures hier soir, un entrepôt de la laiterie Ernest Cousin, situé à l'angle des rues Shannon et Wellington. Les flammes prirent naissance au deuxième étage, et prirent bientôt des proportions considérables, malgré le système d'arroseuses automatiques. Les pompiers alertés se mirent immédiatement au travail à leur arrivée et durent soutenir une lutte de plusieurs heures pour maîtriser l'incendie; leur travail fut dirigé par le chef intérimaire Ouimet et le chef de district Martin.

Mme Connie Gilmour, 28 ans, 1187, rue Saint-Urbain, a été victime d'un sérieux accident hier après-midi. Elle manipulait un récipient d'eau bouillante lorsqu'accidentellement elle en renversa le contenu sur elle-même. Gravement brûlée à l'abdomen, elle fut transportée à l'hôpital Saint-Luc, où les médecins ont déclaré hier soir que son état était grave.

Le traitement de nos institutrices

QUEBEC, 24. — Suivant la déclaration de l'honorable M. Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction Publique, les municipalités de la province continuent de diminuer le salaire des institutrices dans les districts ruraux. "Cette tendance, déclare M. Delâge, est inexplicable et regrettable en raison des graves conséquences qu'elle entraîne".

TROIS-RIVIERES, 24. — Un horrible accident vient de jeter Ste-Geneviève de Batiscan dans le deuil.

Un jeune homme de 26 ans, Pierre Baribeau, célibataire, fils de feu M. Henri Baribeau, cultivateur, et de Mme Baribeau, a trouvé une fin épouvantable, hier sous les yeux de trois de ses frères, de son oncle et d'amis avec lesquels il était à travailler.



Pourquoi tousser à vous faire mal?

Les demi-mesures sont risquées dans le traitement des toux et des rhumes. Assurez-vous un soulagement certain en prenant le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood. Les ingrédients apaisants de ce remède bien connu pénètrent jusqu'aux membranes enflammées de la gorge et des conduits bronchiaux et détachent le dégoût chargé de microbes doucement et sans danger. Les enfants le prennent volontiers. Ne laisse pas de mauvais effets.

Agit à la Racine des Rhumes et Toux

JOURNEE à un DOLLAR



Votre Chance!

Bottines de patin pour garçons et filles $1

Patins tubulaires pour garçons et filles $1

Notre stock régulier de bottines de patins noires. Quelques-unes avec support de la cheville et un certain nombre de modèles professionnels. Les patins sont les tubulaires réguliers — finis aluminium. Pointures 11 à 5½ seulement pour garçons et filles.

Simpson, Articles de Sport, au cinquième



Robes de Coton Imprimé

$1

En rayés, plaids, carreautés, à pois polka, à rondelles et imprimés de fantaisie. Modèles de coupe unie, quelques-unes à effets plus recherchés, avec garniture en organdi et piqué. Tailles 16 à 40, 38 à 44.

Commandes téléphoniques acceptées en donnant la commande, mentionnez la lettre et la couleur.

(A) Rouge, vert ou marine. (B) Marine, rouge, vert, bleu ou noir. (C) Vert, bleu ou rouge. (D) Vert, rouge ou marine. (E) Marine, vert ou rouge. (F) Bleu, jaune, vert ou mauve.

Tailles 16 à 40. Tailles 16 à 40. Tailles 16 à 40. Tailles 16 à 44. Tailles 16 à 44. Tailles 16 à 44.



Cravates pour Hommes 2 pour $1

Valant $1.

600 en tout — lignes désassorties — toutes de notre stock régulier à $1, pour être écoulées au prix remarquablement bas de 2 pour $1. Ce sont des cravates faites à la main, pour la plupart, en patrons unis et de fantaisie, dans toutes les couleurs à la mode. Venez, vous en trouverez certainement une ou deux à votre goût.

Simpson, Magasin pour Hommes, au rez-de-chaussée



500 Chandails

$1

Jolis modèles à manches courtes, avec seyants cols — tricots à effet fantaisie. Nuances printanières de vert, blanc, jaune, orange et brun. Tailles 16 à 40.

Simpson, au rez-de-chaussée



Pyjamas pour Hommes

$1

Une de nos plus grandes réductions. Pyjamas en flanellettes et broadcloth, confectionnés par McGregor. Jolies nouvelles rayures dans les modèles avec col anglais et devant cerf-volant, en bleu, hélio et tan. Tailles 36 à 42.

Pas de commandes téléphoniques ou postales.

Pullovers pour Garçons

$1

Régulier 1.49

Tout laine de jolies nuances et combinaisons de couleurs. Tailles 6 à 16 ans ou 24 à 34.

Pyjamas pour Garçons

$1

Tissu Yama—Régulier 1.50

Pyjamas en véritable tissu, "Yama", remarquables pour leur qualité, leur chaleur et leur confort. Patrons rayés de bleu, mauve, vert ou tan. Tailles 6 à 16 ans ou 24 à 34.

Pas de commandes téphoniques s. v. p.



1000 Paires de Chaussettes "Jaeger"

2 Paires pour $1

Régulier $1. et 1.25

Deux excellentes marques de chaussettes pour hommes, en une vente remarquable. Le prix est extrêmement modique pour des chaussettes de cette qualité. Faites de fine laine pure. Quadrillés, fléchés de dessins unis, en bleus, gris, bruns. Pointures 10 à 11½.

Commandes téléphoniques acceptées —PL. 7221.



Gants de Peau Doublés

Moitié Prix

Modèles unis, pull-on, avec bouton pression et garnis de fourrure en peau durable et chaude doublure douce ouatinée. Noir ou brun, pointures 6 à 8.

$1

Tél. PL. 7221.

Simpson, au rez-de-chaussée

Faille de Vraie Soie

38" de largeur—Valant 1.75

Epais crêpe faille de qualité, dans les plus nouvelles nuances de la saison.

Noir	Royal	Paon
Canari	Marine	Zinnia
Bleu Copen	Framboise	Vert Olive
Bleu poudre	Vert bronze	Flamme
Malaga	Rouge	Orange
Vert scarabée	Réglisse	

Tissus Rayés

Un tissu lavable—tissé en jolis dessins rayés, en une multitude de ravissantes couleurs.

Toile d'Irlande

.35 la Verge ou 3 verges $1

Garantie lavable — fraîche — à la mode — se lave facilement — parait fraîche et propre. Largeur 36 pouces.

Bleu pâle	Blanc	Vert pâle
Bleu foncé	Jaune	Vert foncé
Marine	Rose	Huître
Brun	Maïs	Noir
		Mauve

Simpson, au quatrième



THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

La Patrie

LE JOURNAL QUI PLAIT AU LECTEUR ET PROFITE À L'ANNONCEUR

J.-N.-A. Perrault, Secrétaire Trésorier.

SIEGE SOCIAL

180 est, rue Sainte-Catherine — Montréal.
Téléphone : LAncaster 3121, échange correspondant avec les différents services.

Représentants :

Toronto : Harold E. Stephenson,
407 Edifice Canada Permanent,
320 rue Bay,
Téléphone: ELgin 1016.
Etats-Unis: E. Katz, Special Adv. Agency
New-York: 500 Fifth Ave.
Angleterre: Clougher Corporation Ltd,
10 Malden Lane, Londres, W. C. 2

ABONNEMENTS

Edition quotidienne Canada:	un an ..	$5.00
" "	six mois	2.50
" " Etats-Unis:	un an	6.00
" "	six mois	3.00

MONTREAL, 24 JANVIER 1935

Feu Amédée Geoffrion

C'est avec une douloureuse émotion que s'inclineront devant le corps inanimé de Amédée Geoffrion les nombreux amis qui eurent l'avantage de vivre dans son intimité.

Quel inestimable caractère ! Esprit cultivé, il avait de larges aperçus sur tout. Laborieux, il s'acharnait à ses tâches. Sa ténacité opiniâtre lui permit de triompher des obstacles dont furent hérissés ses débuts dans la vie publique. Les premières défaites qu'ils essuya dans l'arène politique, au lieu de le décourager, décuplèrent ses forces d'attaque et il finit par remporter des victoires dans le comté de Verchères qu'il représenta durant plusieurs années à l'Assemblée législative de Québec.

Longueuil, dont il fut longtemps le maire dévoué, fit d'immenses progrès sous sa vigilante administration.

Nommé plus tard recorder de Montréal, il exerça la magistrature avec une admirable sincérité et avec un dévouement sans bornes. Les quinze années qu'il passa sur le banc amoindrirent son étonnante vitalité, mais il était trop courageux pour se contenter de jouir dans la retraite d'un repos qu'il eut pourtant bien mérité. Il avait rêvé de refondre et mieux rédiger les règlements de la Cité. Nous savons quel zèle éclairé il déploya pour se documenter et se bien préparer à cette entreprise, qu'il commença d'ailleurs ; mais, incompris, il dut se résigner à l'abandonner. Le civisme dont il brûlait le poussa à consacrer le reste de ses énergies fléchissantes à d'autres tâches plus ou moins ingrates.

Amédée Geoffrion était doué d'un grand cœur. Chevalier sans peur dans la lutte, il était d'une tendresse infinie pour ses proches et ses amis. Toujours prêt à donner de sa personne comme de ses ressources pécuniaires, il obligeait ses protégés au point de les mettre souvent dans la confusion.

Tribun ardent, redoutable, Amédée Geoffrion savait soulever l'enthousiasme d'un auditoire, et quiconque l'a connu au midi de sa carrière, saluait en lui l'un de nos plus vibrants orateurs.

La longue maladie qui affligea ses dernières années n'abattit jamais son courage, et il était encore debout lorsque la première étreinte de la mort s'apesantit sur lui.

La vaillance de Amédée Geoffrion n'avait d'égale que sa modestie, doublée d'une candide simplicité.

Sur la tombe de ce bon citoyen dont il nous a été donné d'apprécier de près les vertus, nous déposons l'hommage de nos sincères regrets, et nous prions sa famille éplorée d'agréer nos vives condoléances.

La Banque du Canada

Malgré toutes les inquiétudes qu'elle avait fait naître, l'élection des directeurs s'est faite hier et a donné ce qu'on en pouvait attendre de mieux. Il s'agissait, pour les douze mille actionnaires, de désigner sept membres du Conseil d'administration de la banque centrale, et ils avaient à choisir entre soixante-huit candidats dont une grande majorité d'entre eux ne connaissaient aucun. En l'occurrence, on peut dire que la Chambre de Commerce Canadienne a sauvé la situation en offrant au suffrage des actionnaires une liste de sept candidats, des qualifications desquels elle se portait en quelque sorte garante, et qui étaient choisis de manière à assurer à tous les éléments de la population et aux différentes régions du pays une part de représentation équitable.

Il est maintenant évident que l'initiative de la Chambre de Commerce Canadienne a tiré d'embarras les actionnaires en leur fournissant un moyen de voter judicieusement. Les sept candidats recommandés par la Chambre ont ainsi été tous élus. Il y en a deux de la province d'Ontario et deux de la province de Québec, un des provinces maritimes, un des provinces des prairies et un de la Colombie-Britannique. Sans cet heureuse direction de la Chambre de Commerce Canadienne, et parce que plusieurs Canadiens-français étaient sur les rangs, il y avait un danger que nous n'eussions pas de représentant au Conseil d'administration. La liste de la Chambre nous en assure un, M. Joseph Beaubien, qui, avec sa vaste expérience des affaires, nous fera honneur au poste qui vient de lui être confié.

Si l'élection des directeurs de la banque centrale apparait ainsi tout à fait satisfaisante à l'élément canadien-français, il n'en est malheureusement pas de même en ce qui concerne l'exécutif de la nouvelle institution. Au mois d'octobre dernier, en même temps qu'il annonçait le choix de M. Osborne a : poste de sous-gouverneur de la banque, le ministre des Finances déclarait publiquement que le sous-gouverneur adjoint "serait bientôt désigné et serait un Canadien-français". Trois mois se sont écoulés depuis cette déclaratoin officielle, et non seulement la nomination du sous-gouverneur adjoint n'est point faite, mais le cabinet ne semble plus y penser. Ce long délai est par beaucoup des nôtres considéré comme un véritable affront à notre race. Le ministère, en effet, nous promet, comme il le doit, un représentant dans la direction de la banque, mais ensuite il affecte de le considérer comme un rouage sans aucune utilité dans l'organisation de la banque.

La restauration économique

A l'assemblée annuelle des actionnaires, M. J.-A. McLeod, président de la banque de la Nouvelle-Ecosse, a signalé de même manière que plusieurs autres présidents de banque, mais en y mettant encore plus de franchise et de force, les deux principaux obstacles qui contrarient la réhabilitation économique du Canada. Il confirme que le pays a passé le tournant de la crise il y a près de deux ans et a subséquemment marqué un sensible progrès en ce qui concerne le relèvement des affaires et notamment des activités industrielles. Mais ce progrès n'a malheureusement pas été constant. Suivant M. McLeod, il a été nul depuis le mois de mars 1934, de sorte qu'il n'a en réalité duré qu'un an. Depuis cette date, la situation économique est restée stationnaire, et de même l'embauchage, qui auparavant s'était amélioré d'environ 13 pour cent et avait absorbé quelque deux cent mille chômeurs.

Or, représente M. McLeod, la situation actuelle, si elle marque un mieux, est encore loin d'être satisfaisante. Nous sommes évidemment butés sur des obstacles. Quels sont-ils? Celui auquel M. McLeod attache le plus d'importance, c'est la paralysie du commerce international causé par les barrières tarifaires. Le volume du commerce mondial est réduit aux deux tiers environ de ce qu'il était il y a cinq ans; dnas ces conditions, il est donc impossible que la masse des travailleurs trouve à s'employer dans la production. "Tous les pays, sans excepter le nôtre, ont multiplié les restrictions à la liberté des échanges"; et maintenant, déclare M. McLeod, "il est impérieux que tous les hommes de bonne volonté usent de toute leur influence afin de délivrer le commerce de ces entraves."

L'autre empêchement à la restauration économique, c'est, indique le président de la banque, le fardeau intolérable que fait peser sur le pays le déficit du réseau ferroviaire de l'Etat, lequel ressort à un million de dollars par semaine. Le redressement financier du C. N. R., ajoute-t-il, se peut accomplir par une expansion du trafic, mais aucune expansion du commerce domestique n'y pourra suffire. Celle du commerce extérieur est à cet égard indispensable.

Les opérations de la banque durant l'année écoulée ont été ce qu'on en devait attendre dans les circonstances. Les bénéfices nets accusent sur l'année précédente une légère diminution — de quelque $73,999 — mais le bilan fait voir une substantielle augmentation des dépôts d'épargne et commerciaux. Les prêts courants diminués réflètent l'attitude hésitante du commerce et la relative stagnation dont il souffre encore. M. McLeod envisage à cet égard comme peu satisfaisant l'accroissement de l'actif immédiatement réalisable de la banque, lequel ressort à 67 pour cent des obligations envers le public, comparativement à 61 pour cent au début de 1934.

Le mystère abyssin

La question éthiopienne, posée par les événements de ces dernières semaines et envenimée plus récemment par la mort d'Albert Bernard ainsi que de ses troupiers français et africains, s'enveloppe de pénombre. Elle rapproche, en des circonstances singulières, l'Italie et la France à cause de griefs communs ou apparentés, mettant à l'épreuve leur solidarité mutuelle, née de l'entente romaine. Les deux contrées ont subi des pertes humaines, à cause d'échauffourées en Ethiopie. Mais, ce qui ajoute du piquant à l'affaire, c'est que le Duce accuse l'Empereur Hailliè-Sélassié II et suggère une action concertée à la France qui, elle, l'innocente officieusement, et ne croit point que la mêlée du 18 janvier ait caractère de ressentiment ou encore de représailles provoquées par l'accord franco-italien.

Le Duce nourrit à l'adresse d'Addis-Ababa une certaine rancœur depuis cet engagement de frontières qui a coûté la vie à une trentaine d'Italiens, et depuis la protestation formulée à Genève par l'Ethiopie dont les pertes mortelles furent de 110 nationaux. La mêlée origina en territoire abyssin. Des soldats italiens étaient à construire une route en direction d'Ado et de Guerlogubi, laquelle part de Radir et se fait sous la vigilance d'un poste militaire, fasciste évidemment, établi à Asdub. C'est alors que l'Ethiopie conclut à l'empiètement et rouspéta à la pointe de la baïonnette.

Dans son cas, la France n'inculpe que les nomades et elle porte à leur seul crédit le massacre perpétré le 18 janvier à la frontière de sa Somalie. Elle a chargé son gouverneur de là-bas, M. Coppet, d'organiser la défense de la colonie contre des tribus qui n'auraient rien de commun avec l'Abyssinie. Mais, Rome, qui a reçu de la France une lisière de terrain avoisinant le port stratégique de Djibouti et qui tient à ce beau legs, attise la flamme, prodigue au Quai d'Orsay ses sympathies et reproche à Addis-Ababa sa milice insuffisante ainsi que ses mamours à une bande de hors-la-loi. Des journaux italiens accusent l'Abyssinie de se gourmer outre mesure et de se croire, sans raison, l'égale des grandes puissances d'Europe. Il faudra toute la diplomatie de Genève pour apaiser la querelle italo-éthiopienne.

On comprend la susceptibilité de cette contrée lointaine, l'Abyssinie, enclavée par des puissances étrangères et à la merci de l'Europe, c'est-à-dire de Londres, de Paris et de Rome. Adossée aux possessions britanniques, elle se voit barrer toute issue territoriale vers la mer que longent l'Erythrée italienne ainsi que les Somalies française, anglaise et encore italienne. D'autre part, ce couloir maritime est d'importance souveraine pour l'Europe à cause de son empire colonial en Asie.

L'enquête Lapointe

On lira avec intérêt le commentaire que le rapport de l'enquête Lapointe inspire aux trois quotidiens de Québec. Nous le reproduisons évidemment en raccourci:

L'"Evénement":

C'est le commencement d'un ordre nouveau en tenant compte du passé. Ce n'est pas une révolution, c'est une évolution économique. Nous sommes convaincu que le gouvernement présentera à la Législature un projet de loi basé sur le rapport, car l'hon. M. Taschereau a déclaré hier qu'il avait nommé cette commission "en vertu du droit et du devoir inhérents à tout gouvernement de se renseigner "et de puiser aux meilleures sources pour "guider sa politique, pour le plus grand bien "de la population". La législation du gouvernement règlera pour longtemps le problème de l'électricité dans notre province et c'est fort heureux.

Le Soleil:

Il est entendu que le cabinet Taschereau se met immédiatement à l'oeuvre pour réaliser au plus tôt, dans la mesure humainement possible, les suggestions pratiques du rapport Lapointe-Frigon-MacDonald. La Législature aura le devoir d'approfondir la législation qui suivra. Cette fois, sur les mêmes données, c'est publiquement que la discussion se fera du problème de l'électricité et de l'ordonnance proposée pour le bon fonctionnement du système à créer... A elles seules, les conclusions des rapporteurs constituent tout un vaste projet pour l'ordonnance d'un système pratique d'exploitation de l'énergie électrique, sans étatisme, mais sous la surveillance d'un office indépendant avec des pouvoirs délégués aussi complets, jusqu'à revision par l'autorité législative, que ceux que pourrait exercer lui-même un gouvernement.

L'"Action Catholique":

Sur le papier, le projet est magnifique, supérieur même à celui d'il y a vingt ans et plus, qui promettait une protection efficace au public, grâce à cette merveilleuse invention gouvernementale que devait être la C. S. P. Mais que vaudra-t-il si le Trust continue de contrôler la presse, de retenir les services professionnels des politiciens influents, de faire une guerre sourde à tout ce qui lui résiste, par exemple, des commissaires intègres et compétents? S'il y a quelque chose à décapiter en cette province, dans le moment, ce nous semble être le Trust intrigant plutôt que les maires énergiques. Puis il faut toujours compter avec les législateurs. Quelle sera la mesure de l'autonomie de la Commission? Jusqu'à quel point sera généreuse toute la législation nouvelle suggérée par la Commission? La loi autorisant la municipalisation sera-t-elle un traquenard comme celle de la dernière session? La nationalisation est rejetée. Il faudra en causer. Nous nous réjouissons donc du rapport, mais nous ne croyons pas encore venue l'heure de déposer les armes. Le rapport de la Commission des Assurances sociales était plus beau que celui-ci. Et cependant, l'affaire est en panne.

Brefs commentaires

"Le peuple ne veut pas d'élection maintenant", déclare M. Bennett. Tout de même, on ne saura au juste ce que le peuple veut qu'après un tour de scrutin.

En dépit de l'Observatoire qui avait pronostiqué un grand froid, la journée d'hier, à l'hôtel de ville, a été la plus chaude que l'on y ait vue de longtemps.

Une guerre en Orient est maintenant envisagée comme inévitable. Un rayon d'espoir reste toutefois aux pacifistes, et c'est que, depuis 1918, maintes guerres inévitables ont été évitées.

Les projets d'impôts pourront maintenant être acheminés vers Québec. Souhaitons que, lorsqu'ils reviendront, nos administrateurs municipaux soient incapables de les reconnaître.

Le gouverneur de la banque centrale a annoncé que la première réunion annuelle des actionnaires aura lieu au printemps de 1936. D'ici là, il aura passé beaucoup d'eau dans la rivière, et le gouvernement se sera peut-être décidé à nommer le sous-gouverneur-adjoint.



CONSEILS AUX ALITES

En restant confinés au lit pendant trop longtemps, les malades risquent de voir leurs muscles perdre tellement de force et de souplesse qu'ils ne récupéreront que très longtemps et parfois imparfaitement leur fonctionnement normal. Aussi est-il de plus haut intérêt que les alités s'adonnent dans la mesure du possible et pour autant que la maladie leur permet à une certaine variété d'exercices physiques qui, avec les massages et les frictions redonneront vite aux muscles l'élasticité et la vigueur nécessaires.

Pour "dérouiller" les membres supérieurs, on peut se servir d'haltères légères que l'on soulève successivement dans toutes les directions, ou encore d'extenseurs à ressort fixés au pied du lit. Pour les membres inférieurs, il faudra tenter de soulever lentement tout le membre, soulèvement auquel s'opposera une force contraire quelconque, un poids ou la main d'un aide. Le malade pourra aussi se faire lui-même un massage quotidien qui aura pour effet de renforcir les muscles de l'abdomen et de réveiller les contractions intestinales.

Un mot de l'horaire des médicaments. Celui-ci est d'habitude fixé par le médecin traitant, cependant il y a des données générales qu'il importe de connaître parce qu'elles sont applicables à la majorité des cas. Un bon nombre de médicaments, l'iode et ses composés, la quinine, le salicylate de soude et ses dérivés, les hypnotiques, les vins médicamenteux, etc., sont irritants et mal tolérés par l'estomac quand ils sont pris à jeun. Certains comprimés et pilules, ont une action caustique sur l'estomac quand on ne les prend pas avec suffisamment d'eau ; il convient d'avaler en même temps que ces préparations, un grand verre d'eau de préférence chaude. Absorbés au moment des repas, beaucoup de remèdes ont l'inconvénient de retarder la digestion, sans compter qu'ils risquent d'être assimilés trop lentement parce qu'incorporés intimement aux aliments.

D'une façon générale, on peut dire que lorsqu'on veut obtenir une action rapide, surtout pour ce qui concerne les hypnotiques, les calmants et les stimulants du cœur et du système nerveux, le moment idéal est deux ou trois heures après les repas. L'estomac n'est pas alors tout à fait vide, ce qui réduit au minimum les chances d'irritation ; d'autre part, l'absorption du médicament se fait beaucoup plus rapidement et conséquemment sa puissance et sa vitesse d'action s'en trouvent singulièrement augmentées.



LE ROI CAROL FAIT LA REVUE DE SES TROUPES.—On s'attend à une augmentation de l'effectif naziste en Roumanie à la suite du vote de la Sarre, ce qui crée de nouvelles difficultés au roi Carol. Le roi assiste ici à une revue de ses troupes à Bucharest. A sa gauche, la reine Marie, le président du conseil Tataresen, et le général Anghelescu, ministre de l'armée.

Mtre Amédée Geoffrion meurt à l'âge de 68 ans

M. Amédée Geoffrion, C.R., ancien recorder de la ville de Montréal, est mort, hier soir, chez sa soeur, Mme G.-T. Latour, à Outremont à l'âge de 68 ans.

C'est au cours d'une partie de cartes avec quelques amis, précisément chez sa soeur, Mme Latour, mardi, dans la veillée, que M. Amédée Geoffrion fut soudainement terrassé par une attaque de paralysie. On manda aussitôt le médecin, qui ne put toutefois réussir à le ranimer.

M. Geoffrion naquit à Varennes, le 6 février 1866, fils de M. Elie Geoffrion et de Marguerite Beauchamp. Il fit ses études classiques au collège de L'Assomption puis fit ensuite ses études de droit à l'Université Laval de Montréal. Il était admis à la pratique du Barreau au mois de janvier 1889 et en 1905 il était créé conseiller du roi.

M. Geoffrion ne fut admis à la pratique du droit qu'une année après avoir obtenu ses brevets, n'ayant que 20 ans au moment où il terminait ses examens et il ne pouvait être admis à la pratique du droit avant l'age de 21 ans.

M. Geoffrion fut l'associé de l'hon. J.-E. Robidoux, ancien secrétaire de la province; de feu le juge Dominique Monet père du juge Amédée Monet, du juge Victor Cusson, président de la Commission des tramways et de Me Omer Goyette, C.R., ancien recorder de Beauharnois.

En 1908, M. Geoffrion était élu député de Verchères au parlement de Québec. Peu après, il était nommé recorder de la cité de Longueuil. Il fut élu maire de cette même municipalité. M. Geoffrion a rendu de précieux services aux citoyens de Longueuil, tant en qualité de recorder qu'en celle de premier magistrat.

En 1912, au mois de septembre, M. Geoffrion était nommé recorder de la ville de Montréal, charge qu'il occupa jusqu'en 1927, alors que sa santé le força à quitter ce poste et prendre un repos mérité.

Il y a trois ans, M. Geoffrion, ne pouvant s'astreindre à une vie inactive, ayant été constamment sur la brèche, s'associait à un jeune et brillant avocat, dans la personne de M. Yves Choquette, fils de l'hon. M. Ernest Choquette, conseiller législatif, et formait l'étude légale Geoffrion et Choquette.

Depuis quelques mois, sa santé chancelante le forçait à restreindre ses activités et il abandonna peu à peu la pratique de sa profession à laquelle il était revenu.

M. Geoffrion était libéral en politique. Il faisait partie du club Canadien, du Club de Reforme, du club Lemoyne, de Longueuil. Il fut président de la Commission des affaires municipales et ancien président de la Chambre de Commerce.

En 1930, Me Geoffrion se présentait dans le comté Chambly-Verchères comme candidat libéral contre l'honorable M. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, et il fut défait.

M. Geoffrion laisse, outre Mme Geoffrion, sa femme, née Yvonne Gaudet, deux fils: Messieurs Jacques et Amédée; quatre filles, Mme Claude Choquette (Pauline); Mme Jean Gagnon (Jeanne); Mme John-P. Clift, (Berthe), et Mlle Marguerite Geoffrion. Il a également 2 frères le Dr Victor Geoffrion régistrateur de L'Assomption; M. l'abbé Ulric Geoffrion, curé de Saint-Rédempteur; trois soeurs) Mme G. T. Latour, chez qui il se trouvait quand il fut frappé de paralysie; Mme Rosaire Prieur et Mme Joseph Prieur.



M. AMEDEE GEOFFRION

La dépouille mortelle est exposée à sa demeure, 455 avenue Querbes, à Outremont.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures, à l'église de Saint-Viateur d'Outremont.

Nous prions la famille Geoffrion d'agréer nos sincères sympathies dans le deuil qui l'afflige.

La jambe tranchée par une scie circulaire

STE-GENEVIEVE DE BATISCAN, 24.—M. Pierre Baribeau, 26 ans, a trouvé la mort dans un terrible accident survenu dans une sciérie. Entraîné par ses vêtements sous une scie circulaire en mouvement, il eut une jambe coupée et la scie l'aurait tranché complètement si ses compagnons ne l'avaient retiré de sa position. La victime a succombé une heure après, malgré les soins du médecin.

La proposition Elie

QUEBEC, 24. — Le Comité des Bills privés a adopté 9 à 5 le bill de M. Antonio Elie, député conservateur de Yamaska, en vue de la saisie avant jugement des automobiles étrangers qui causent des accidents dans notre province.

Candidat C.C.F. dans Cartier

Les éléments C. C. F. socialistes et ouvriers de la division fédérale de Cartier, ont tenu une assemblée mouvementée hier soir, à la salle Coopérative, rue Mont-Royal, pour se choisir un candidat C. C. F. aux prochaines élections fédérales. Finalement l'accord put être rétabli, après que l'échevin Schubert, que l'on mentionne comme candidat probable, eut adressé la parole. M. Lloyd Almond, candidat C. C. F. dans Mont-Royal dit quelques mots.

Québec veut faire un emprunt de $155,000

QUEBEC, 24. — La ville de Québec demandera à la Législature le droit d'emprunter $95,000 pour agrandir l'hôpital municipal et $60,000 pour la reconstruction du pont du Parc Victoria.

La population d'Ottawa

OTTAWA, 24.—Le commissaire estimateur Veale annonce que le total des propriétés sujettes à l'impôt était de $156,689,440 en 1934, soit une diminution de $691,046 sur le total de 1933. Suivant son rapport, la population d'Ottawa était de 137,911 habitants, soit 2,611 de plus qu'en 1933.

Commission du Tarif

OTTAWA, 24—Suivant l'accord commercial entre le Canada et la Grande-Bretagne, la Commission du Tarif aura une session spéciale pour étudier plusieurs questions importantes concernant l'industrie textile.

LISEZ LA "PATRIE"

LE MORT VIVANT

Tel est le titre du mystérieux roman policier dont la "Patrie" commencera la publication samedi prochain, tout en achevant celle de "la Terreur de Chinatown".

Que de lecture saine et attrayante pour 5 sous !

Les romans de détective que la "Patrie" publie, chaque semaine, sont de plus en plus populaires. C'est que traduits spécialement de la littérature américaine pour les lecteurs de la "Patrie", ils sont tous palpitants d'intérêt. On y voit jusqu'à quelles limites peut aller l'ingéniosité humaine dans l'art policier.

LES AVANT-COUREURS, titre d'une charmante idylle qui ornera la page-frontispice de notre magazine de samedi. Les dessins, en 4 couleurs, donnent du relief à cette nouvelle attachante.

Une nouvelle Mata Hari, voilà une autre page illustrée qui évoque de passionnantes histoires d'espionnage : lisez-les.

Les souvenirs d'un champion damiste, Raoul Dagenais, fournissent à notre collaborateur Hervé de Saint-Georges le sujet de souvenirs sportifs du plus vif intérêt. C'est de l'histoire de chez nous.

Savez-vous pourquoi Arthur Henderson a obtenu le prix Nobel ? Une belle page illustrée vous procurera des précisions intéressantes sur ce point.

Les voyages de la "Patrie" autour du monde vous promèneront au milieu des plus beaux monuments historiques de Gand.

Mesdames, mesdemoiselles, vous qui suivez les évolutions de la mode, ne manquez pas de voir et de lire notre page intitulée: "Un endroit où les femmes révèlent leurs secrets".

Nos croquis sur le vif vous indiqueront, cette semaine, les exercices de culture physique auxquels se livrent certains types pour se tenir en forme. C'est tordant.

Les enfants — même ceux âgés de plus de 21 ans — se délectent à voir et à lire nos pages comiques en couleurs.

Nos pages illustrées sur la pensée canadienne, la pensée française, la pensée britannique et la pensée américaine, sont substantielles et instructives. Elles vous renseignent sur le mouvement mondial : ne manquez donc pas de les lire chaque semaine.

Amateurs des jeux d'échecs et de dames, lisez les chroniques de M. Charles Robillard dans la "Patrie". Elles sont d'un expert qui saura vous plaire.

Ne manquez pas de lire les articles spéciaux de Louise, de Jeanne Saint-Denis et de Madame Thaïs-Lacoste Frémont : vous vous en délecterez.

Inutile d'énumérer ici les multiples rubriques ordinaires — toutes intéressantes — que vous offre chacune de nos éditions du samedi. Lisez-les, faites-les lire pas vos amis ; ils vous en seront reconnaissants.

Le Mouvement Religieux est une nouvelle rubrique de la "Patrie" où les primeurs, toujours très intéressantes, abondent. Lisez cette chronique sans pareille et soyez à la page !

Ne manquez pas de lire le quatrième numéro du nouveau journal du dimanche que la "Patrie" vient de lancer. Vous y trouverez du neuf, intéressant d'un bout à l'autre. Cette édition en quatre section plaira souverainement. La 4e section, de rotogravure, promet de faire sensation.

Lisez donc la "Patrie" du samedi, lisez la nouvelle "Patrie" du dimanche, lisez la "Patrie" de chaque jour. Vous y trouverez ce que vous chercheriez vainement ailleurs.

Pour le tourisme

OTTAWA, 24. —Les prévisions budgétaires soumises hier à la Chambre des Communes réservent un crédit accrû de 100 p. 100 à l'Office national du tourisme. L'Office, qui a reçu l'an dernier $100,000, recevra cette année le double.

Les crédits votés l'an dernier n'étaient que pour les six derniers mois de l'année fiscale.

Le feu rase une maison où logeaient 5 familles

QUEBEC, 24. — Un incendie a détruit complètement un immeuble dans lequel logaient cinq familles. Le travail des pompiers a duré plus de cinq heures. Les dommages s'élevèrent à plusieurs milliers de dollars. Les locataires étaient MM. E. Thibault, A. Vézina, P. Corriveau, G. Demers et A. Savard.



Le numéro spécial de

La Patrie

sur

L'AUTOMOBILE

sera publié samedi prochain le 26 JANVIER

Tous les Automobilistes attendent avec anxiété !

CETTE édition extraordinaire de la "PATRIE" contiendra de bien précieux renseignements quant aux innovations apportées dans cet important domaine de l'industrie moderne. — D'intéressantes illustrations feront voir de nombreux modèles du dernier perfectionnement dans tous les genres d'autos. —Bref, ce numéro spécial de la "PATRIE" constituera, à lui seul, une véritable

EXPOSITION D'AUTO pour 5¢

Vous feriez bien de retenir immédiatement votre numéro de la "PATRIE", dès maintenant chez votre fournisseur habituel.

MONDANITÉS

Le mariage de Mlle Germaine-Amélie-Renée Turck, fille du consul général de France au Canada et de Mme Turck, avec M. Paul Elion, fils de M. Henri Elion, chevalier de la Légion d'Honneur et de Mme Elion, de Paris, sera célébré le 19 février, à Paris.

L'hon. W. D. Robbins, Ministre des Etats-Unis au Canada et Mme Robbins sont attendus à Montréal ce soir, et seront pendant leur séjour en ville, les hôtes du Colonel et de Mme C.-W. MacLean, à Mull Hall, Pointe Claire. Ils assisteront demain soir au Bal de Charité qui sera donné à l'hôtel Mont-Royal. Mme MacLean offrira un déjeuner demain, en leur honneur.

M. Bernardo Rolland, Consul-général d'Espagne recevra à dîner demain soir avant le Bal de Charité, en l'honneur du Ministre des Etats-Unis et de Mme Robbins.

Mlle Patricia Ryan réunira quelques invités à dîner demain soir, au Winter Club, avant le Bal de Charité.

Mme Auguste Descarries recevra à l'heure du thé demain après-midi, à l'issue de la sixième conférence musicale de la saison que donnera M. Auguste Descarries, à son studio, à 3 heures.

Mlle Nora Dawes recevra à dîner, demain, avant le Bal de Charité.

Le mariage de Mlle Hélène Bernard, fille de M. et de Mme L.-E. Bernard, avec M. Alfred Tourigny, fils de M. A. Tourigny, décédé et de Mme Tourigny, de Magog, sera célébré le 7 février à 10 h. en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame.

L'honorable Sénateur Georges Parent est retourné à Ottawa, après avoir passé la fin de semaine à Québec.

Mme Gustave Monette est rentrée en ville après un séjour à Spncer Wood, où elle fut l'hôte du Gouverneur et de Mme E.-L. Patenaude.

L'hon. et Mme Vincent Massey passent quelque temps aux Bermudes.

M. et Mme D.-B. De Pencier, qui ont passé quelque temps à Québec au Château Frontenac, sont de retour en la métropole.

Mlle Jacqueline Charron est revenue de Québec où elle a fait un séjour, l'invitée de Mlle Simone Kieffer.

Mme Roy Dillon et sa fillette sont revenues d'Ottawa, où elles étaient les invitées de M. et de Mme Gérald Dillon.

Mlle Elise Bumbray et Mme Jeanne Landry sont parties pour un voyage au Nouveau-Brunswick.

Mme Joseph Labrecque fait actuellement un séjour à Québec, l'hôte de M. et de Mme H.-P. Hamel.

Mlle Delphine Décarie et Mlle Agnès Décarie passent quelques temps à Atlantic City et logent à l'hôtel Dennis.

M. J.-A. Bergeron, de Matane, M. H. Bélque, de Chambly; M. Auguste Baribeau, des Trois-Rivières; M. P.-A. Lafleur, de Verdun; Mlle Antoinette Morin, de Thetford Mines, et M. J.-A. Villeneuve, de Chicoutimi, font un séjour à Québec, au Château Frontenac.

M. et Mme Hormisdas Gariépy, des Trois-Rivières, sont à Montréal, pour quelques jours, et logent à l'hôtel Windsor.

Mme Paul Cusson est revenue de Québec, après un bref séjour et où elle fut l'invitée de sa mère, Mme P.-J. Bazin.

Mlle Gilberte Marcotte, de Rivière-du-Loup, passe quelques semaines à Montréal, l'invitée de Mlle Lucile Laporte.

Assisteront au Bal de Charité qui sera donné à l'hôtel Mont-Royal demain soir, pour venir en aide à l'hôpital Royal Victoria, les personnes dont les noms suivent:

Mme Ross Hutchins, Col. et Mme A.-A. Magee, Mme Blackwell, M. C.-H. Godfrey, M. et Mme R. Miller, Mlle Godfrey, Mme R.-E. Aikman, Lord et Lady Aberdeen, Lady Stavert, Hon. Marguerite Shaughnessy, Hon. Mme Redmond, M. Hugh Paton, M. J. B. Paterson, M. et Mme Thomas Arnold, Dr et Mme A.-D. Campbell, Dr et Mme J.-C. Meakins, M. et Mme W.-R. Chenoweth, Mlle Mona Prentice, M. et Mme Thomas Caverhill, M. et Mme Howard Gordon.



Mlle Amadita D. Oland, débutante, fille de l'hon. Colonel Sidney-C. Oland, A.D.C., et de Mme Oland, l'Halifax, N. E., qui eut l'honneur d'être présentée à Leurs Excellences le Gouverneur Général et la comtesse de Bessborough, lors du Lever du Gouverneur, à Ottawa. (Cliché V. Garcia).

Le samedi 2 mars, dans le Salon Rose de l'hôtel Windsor se tiendra le bal annuel des Disciples de Thémis, sous le distingué patronage de l'honorable Juge Philippe Demers, Doyen de la faculté de Droit, de l'honorable sénateur André Fauteux, bâtonnier de Montréal, et de Me J.-A. Trudel, président de la Chambre des Notaires. Cet événement social, l'un des derniers de la saison, réunira les personnalités les plus marquantes de la profession légale de Montréal. A tous leurs nombreux amis, les Disciples de Thémis adressent la plus cordiale bienvenue. Pour de plus amples renseignements, on peut appeler CAlumet 6255 ou DOllard 5910.

Sous les auspices de la Société d'Etude et de Conférences, un thé-causerie aura lieu dimanche, le 27 janvier, à l'hôtel Windsor, sous la résidence d'honneur de M. Edouard Montpetit. M. Léon Lorrain sera le conférencier. A la liste des personnes qui y assisteront, ajoutons: M. et Mme Pierre Beullac, M. et Mme Maurice Cormier, M. Henri Hébert, M. Ernest Cormier, M. et Mme Olivar Asselin, M. et Mme Letellier de St-Just, M. Jean Lallemand, M. Henri Letondal, Mlle Hélène Grenier, Mme J.-L. Audet, Mme Y.-M. Macé, Mme P. Benoit, Dr et Mme Georges Préfontaine, M. et Mme Fernand Chaussé, Dr et Mme Daniel-Longpré, Mme Gustave Grenier, Mme Edouard Marceau, M. et Mme Jean Beaudoin, M. et Mme Pinaud Léveillé, M. et Mme Adélard Leduc, Dr et Mme Mercier Fauteux, Dr et Mme Charles Lefrançois, M. et Mme Jules Labarre, Dr et Mme Edgar Langlois, Dr et Mme Laguerrière, M. et Mme Edmond Clerck, M. et Mme Paul Désy, M. et Mme Edmond Normand, M. et Mme Arthur Léveillé, M. et Mme Arthur Beaulac, Mlles André Attendu, Marie Marthe Huot, Madeleine Dubuc, Géraldine Brown, Irène Archambault, MM. Louis Lapointe, Charles Attendu, M. et Mme Arthur Trudeau, M. Jules Archambault, M. Roger Gariepy, Dr et Mme Louis Bernard, M. et Mme Benoit Brouillette, Mlle Jeanne Dorval, Mme Léon Mackay, Mlles Louise, Lucile, Gabrielle Labelle, Louise et Susy Simard, M. et Mme Pierre Michaud, M. et Mme André Demers, M. Paul Dorais, Mlle Hélène Rioux, M. et Mme Armand Poupart, M. et Mme Pascal Lachapelle, Mlles Marie Gertrude Bourbeau, Lucille Lanctôt, Aimé Cusson, Lucile Bourbeau, Germaine Parizeau, M. Marcel Parizeau, Mlle Laliberté, M. et Mme Louis Bourgouin. Pour renseignements: Ha. 1663; FI. 8756.

Providence Notre-Dame de Grâce.

La partie de cartes annuelle au profit de l'Orphelinat de la Providence, N.D.G., sera donnée sous la présidence distinguée de Mme E.-L. Patenaude, châtelaine de Spencer-Wood, dans les salles de l'Hôtel Viger, le 13 février à 2 heures trente p.m.

Parmi les Dames qui s'occupent de former des tables, il faut citer: Mmes T. Lefort, H. Germain, L. H. Gariépy, O. Noël, A. Huot, S. Perrault, J. P. Charbonneau, A. Brunet, Léo Coulombe, Léopold Beaudry, Jos. Mongeau, Georges Mignault, H. Lemire, Léo Trudeau, Alp. Maurice, Omer Pilon, A. Grégoire, A. Labrèche, G. Guérin, A. Guertin, W. Clermont, L. Vallée, L. O. Roby, C. Paraé, B. C. Payette, J. A. Côté, W. Hamilton, J. Huysman, N. L. Grandchamps, N. B. Beaulieu, H. Dubuc, H. D. Perreault, A. P. Dorais, J. L. Dorais, Paul Laurendeau, Mlle Jacqueline Dorais, Mme F. Roby, Ruddy Choquette, Lorenzo Bélanger, Lady Forget, Mme la Comtesse de Roumeford, Mmes H. Guérin, Lionel Barsalou, J. Beaudin, Nap. Clément, JoJs Elie, Raoul Grothé, Jacques Fortier, Jean Grégoire, Louis Hurtubise, Henri Huot, Moise Jodoin, B. Mongeau, Hubert Noiseux, Sylva Normandin, B. Payette, A. S. Pelletier, A. Quintin, Pierre Rolland, Georges Richer, J. A. Gagnon, Mlle Rose Granger, Mme Chs. Hudon, H. Joncas, J. E. Monday, L. P. Mercure, E. Barackett, Mlles Irène Décarie, Claire Décarie, B. Verner, Mmes T. N. Boudreault, Paul Maillet, J. R. Claude.

Matinée enfantine.

Assisteront à la reprise de "Hansel et Gretel", le samedi, 26 janvier, en la salle du Gésû, sous la présidence de M. Jean Lallemand: M. Pierre Petiot, M. René Beaudet, Kenneth Madge, Roland Filion, Dr Paul Marchildon. Pour réservations ou renseignements, prières d'appeler DOllard 6102 ou DUpont 6964.

QUEBEC.

Mme Jules Frémont donnait une réception hier après-midi, en l'honneur de Mme J.-E. Perrault, d'Arthabaska. Mmes Henri Des Rivières, W.-D. Baillairge, Mme Ferratti, et Mme Desmond Clarke servaient le thé et les glaces.

Mme Georges Parent recevait hier, pour Mme Hector Laferté.

Le major et Mme Roymond Garneau sont de retour du lac St-Joseph, où ils ont passé la fin de semaine.

Mme Edward Archer offrira un thé-dansant au Quebec Winter Club, samedi, en l'honneur de sa fille, Mlle Louise Archer, débutante.

Mme Joseph Caouette recevra à l'heure du thé cet après-midi, en sa résidence de Grande Allée, en l'honneur de Mme Oscar Boulanger.

OTTAWA.

Son Excellence le Gouverneur-Général a reçu le Commissaire, M. John McMillan, de l'Armée du Salut, à Rideau Hall, hier.

Ont été invités à dîner à Rideau Hall hier soir: le Haut Commissaire anglais au Canada et Lady Floud, Mlle Floud, et M. B. Floud, l'hon. Martin et Mme Burrell, l'hon. président du Sénat et Mme Blondin, l'hon. E., et Mme Lapointe, Mlle Lapointe, l'hon. W. D. et Mme Euler, l'hon. A. C. et Mme Hardy et Mlle Hardy, le Consul-Général de l'Argentine et Mme Munoz Cabrera, le Major-Général l'hon. A. H. et Mme Macdonell, l'hon. juge Kingstone et Mlle Kingstone, M. et Mme J. E. Lawson, M. et Mme Hector Charlesworth, M. et Mme H. R. L. Henry, Lady Taschereau et Mlle Grey.

Le haut commissaire anglais au Canada et Lady Floud seront les invités d'honneur à une réception donnée samedi après-midi par les directrices de l'Ottawa Women's Canadian Club.

Avis aux membres de l'Adoration

Dimanche, 27 janvier à 4 1-4 heures, adoration solennelle dans la Chapelle de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal Ouest, Outremont, pour les membres de l'Adoration et de l'Heure-Sainte. L'allocution sera faite par le Rév. P. Bélanger, C. SS. R.

Les Zélatrices sont convoquées pour 3 heures p.m., et sont priées d'être exactes.

Chapelle de Marie-Réparatrice

Du 28 janvier au 8 mars, la Chapelle du Monastère de Marie-Réparatrice sera fermée au public. Les adorations, Heures-Saintes et autres offices publics seront suspendus durant cet intervalle.

(Communiqué)

DIT LA VERITE SOUS SERMENT

Une Demoiselle de Saskatoon Révèle Dans une Déclaration Sous Serment Comment les Fruit-a-tives la Débarrassèrent de sa Constipation Chronique

Voulant que tous soient assurés qu'elle dit la vérité, Mlle Helen Pascarik, 1316 22nd St. W., Saskatoon, raconte son cas sous serment, devant notaire. Elle a généreusement consenti à ce faire pour que tout le monde sache ce que les Fruit-a-tives ont fait pour elle. Mlle Pascarik dit: — "Dès mon enfance, et jusqu'à l'âge de vingt ans, je souffris d'une grave constipation chronique qui me rendait apathique. C'est alors que je commençai de faire usage de Fruit-a-tives après avoir lu quelque chose à leur sujet. Je constatai une amélioration dès que j'eus pris la première boîte. Si bien que je me sentis en parfait état et je devins de plus en plus active."

Des milliers d'hommes et de femmes doivent leur bien-être actuel aux Fruit-a-tives. Ce fameux remède a soulagé un si grand nombre de victimes de la constipation, de la bile, de l'indigestion et d'autres maux de même famille. Si vous ne vous sentez pas *bien portant* — essayez les Fruit-a-tives aujourd'hui, vous verrez comme elle vous feront du bien en peu de temps.

Copie complète de la déclaration assermentée de Mlle Pascarik sera adressée sur demande. Ecrivez à Fruitatives Limited, Ottawa, Canada.

FRUIT-A-TIVES — 25c et 50c PARTOUT

LA BONNE CUISINE

Recettes envoyées par Mlle Laurette Desnoyers, Abercorn, Cté de Brome, Qué.

BOEUF A LA MODE

4 à 5 livres de boeuf (dans l'épaule ou la culotte); 1-2 livres de lard; 2 cuillerées à table de beurre; feuilles de laurier; fines herbes; 1 oignon; sel, poivre, bouillon. Débris de porc (pattes ou couenne).

Mode de préparation.—Parer la viande, mettre au fond de la braisière quelques bardes de lard, déposser la viande dessus, l'enduire de beurre, la saupoudrer de farine, ajouter l'oignon coupé en rondelles, les débris de porc, le bouillon. Couvrir et laisser cuire à feu doux pendant 5 à 6 heures. Vers la fin de la cuisson, assaisonner. ... r soin d'arroser souvent durant la cuisson. On peut ajouter des tranches de carottes une heure avant de servir. Quand la viande est cuite, la retirer, passer le jus au tamis et le faire réduire, le verser sur la viande.

Servir avec garniture de légumes au goût.



Une salade aux raisins qui fera les délices des gourmets. Déposez sur un lit de laitue ou de chicorée ou même de chou, des poires séparées par la moitié que vous couvrez de fromage à la crème. Dans des petits nids de mayonnaise saupoudrés de noix hachées, placez des raisins rouges ou verts, dont vous avez ôté les graines. Pour simuler la branche de raisin, placez une tige de persil dont les feuilles ont été enlevées.

SOUPE A LA JULIENNE

1 pot de consommé, 1-4 de chou, 1 morceau de navet, 1 panais, 1 pinte d'eau, 2 carottes, 1 poireau, 2 ou 3 boites de céleri. Assaisonnement.

Préparer les légumes en lanières, les faire blanchir dans l'eau bouillante pendant 10 minutes. Les refroidir. Faire chauffer le consommé et l'eau, y mettre les légumes et laisser mijoter jusqu'à parfaite cuisson, assaisonner au goût.

TIRE BLANCHE

3 tasses de sucre blanc; 1-4 cuillerée à thé de tartre; 2 cuillerées à table de vinaigre; 1 1-2 tasse d'eau; essence.

Mettre le sucre, le vinaigre, la crème de tartre et l'eau dans une casserole sur le feu: amener lentement au point d'ébullition. Faire bouillir à feu vif jusqu'à ce qu'il se forme des fils ou une boule dure dans l'eau froide. Verser dans un plat beurré, ajouter l'essence de vanille; refroidir sans laisser durcir; étirer, couper, mettre au froid

Recettes envoyées par une correspondante anonyme.

SALADE AUX TOMATES

3 tasses de tomates étuvées; ¼ de tasse d'oignons hachés; ½ tasse de céleri coupé en dé; 1 clou de girofle; 1 cuillerée à thé de sucre et de sel; 1 cuillerée à table de gélatine; ½ tasse d'eau froide; laitue et mayonnaise.

Faites cuire les tomates et les assaisonnements, dissoudre la gélatine dans l'eau froide et ajoutez aux tomates bouillantes, versez dans des tasses remplies à moitié et une fois refroidi, démoulez sur des nids de laitue. Ajoutez la mayonnaise sur chaque moule. Excellent plat.

GATEAU AUX NOIX GRENOBLE

4 oeufs, les blancs seulement; 1½ tasse de sucre; ½ tasse de beurre; ¾ de tasse de lait; 2 tasses de farine; 1 tasse de noix; 1 cuillerée à thé de crème de tartre; ½ cuillerée à thé de soda.

Mode de préparation—Défaites bien le beurre et le sucre ensemble, ajoutez les blancs d'oeufs battus en neige, puis le lait, sassez la farine, la crème de tartre, le soda ensemble deux fois, puis ajoutez au reste, puis mélangez bien et en dernier lieu ajoutez les noix hachées. Faites cuire dans un four modérément chaud, à peu près quarante à quarante-cinq minutes.

CREME AU SALSIFIS

2 paquets de salsifis; 1 pinte de lait; gros comme un oeuf de beurre; 1 cuillerée à thé de fécule de maïs; sel et poivre au goût.

Préparation—Lavez et grattez bien le salsifis, coupez en dés et faites cuire dans un peu d'eau salée. Lorsque l'eau est réduite, ajoutez le lait, ayant soin d'en garder un peu pour délayer la fécule de maïs que vous ajouterez lorsque le lait bouillira. En dernier lieu, ajoutez le beurre bruni ou naturel au goût, assaisonnez et servez chaud avec des petits biscuits salés.

Recette envoyée par Mme Eddy D'Amour, 4072, rue Adam, Montréal.

DOIGTS DE DAMES

1 oeuf; 1 tasse de sucre; ¼ de tasse de lait; ½ tasse de beurre; 4 tasses de farine; 2 cuillerées à thé de poudre à pâte.

Battez l'oeuf, le sucre et le beurre ensemble, ajoutez le lait et en dernier lieu la farine, tamiser avec la poudre, roulez à la main, coupez par petites landes, roulez dans le sucre, faites cuire dans un four très chaud.

Recette envoyée par Mme A. Lalonde, Hawkesbury, Ontario.

GATEAU AUX CERISES

3 oeufs, battre séparément le blanc en neige; ½ tasse de beurre fondu; 1 tasse de sucre blanc; 1 tasse de lait; 2½ tasses de farine; 2 cuillerées de poudre à pâte; ¼ de livre d'écorce de citron; ½ livre de noix de coco; 1 livre de raisins sans noyaux; ¼ de livre d'amandes salées; ¼ de livre de cerises sèches; 1 cuillerée à thé de chacune des essences, citron, vanille et amandes.

Battre le sucre en crème avec le beurre, ajoutez les oeufs, le lait, la farine tamisée avec la poudre, ensuite les fruits, un peu de chacun à la fois. Cuire à four assez chaud à peu près 1 heure et demie. C'est excellent.

Chapeaux coiffants

Nos modistes, qui nous veulent harmonieusement coiffées, entendent non seulement façonner nos chapeaux à notre tête mais veulent en même temps étudier la façon de nos encolures, de nos cols de fourrure, du drapé de nos écharpes, afin qu'encolure et chapeau dessinent une ligne absolument artistique.

Dans ce désir de ne pas nous encombrer et de nous doter de coiffures gracieuses épousant le drapé des cols et des cravates, il est tout logique que les formes petites triomphent et que les toques soient en grand honneur. Nous remarquions, d'ailleurs, lors d'une toute récente visite chez nos modistes, le nombre croissant de ces petites coiffures simples. Nous admirions en même temps l'art consommé de nos modélistes, qui savent, avec une même petite forme, multiplier les effets des coiffures et les varier si habilement que chaque toque est présentée sous un aspect tout particulier, qui la différencie tout à fait de sa voisine.

Ces toques sont généralement en velours mousseline très souple et très drapant; elles sont d'un coloris qui s'assortit ou tout au moins s'harmonise à celui de la toilette. On les porte un peu avancées sur le front et inclinées légèrement à droite. Les plus simples se garnissent de velours d'autre ton.

Une toque de velours marron est drapée autour de deux plis souples, ces plis s'élevant à gauche, alors qu'à droite, ils s'abaissent, serrés par un noeud de velours rouille formant aigrette dans le haut et deux boucles retombant au bas sur l'oreille.

Quelquefois, le mélange est obtenu par des coloris plus heurtés; par exemple, par du bleu roi et du vert. On voit beaucoup de toques en velours bleu roi avec bord fait de boyaux en velours revenant sur le côté pour dessiner un noué avec deux coques.

De charmantes petites toques en velours noir, très plates, se décorent de queues d'hermine ou de fantaisies de plumes roses. Ces décorations se posent sur le fond plat de la toque, la coupant en travers ou en diagonale.

Certaines, plus nettes, sont à fond haut et carré, dans la forme des fez, des calottes grecques; elles sont tendues de velours à plat et décorées, au centre de la calotte, d'une aile couteau de nuance vive. Ce chapeau, un peu sec, est surtout indiqué alors que l'encolure est très enfoncée dans des cols de fourrure.

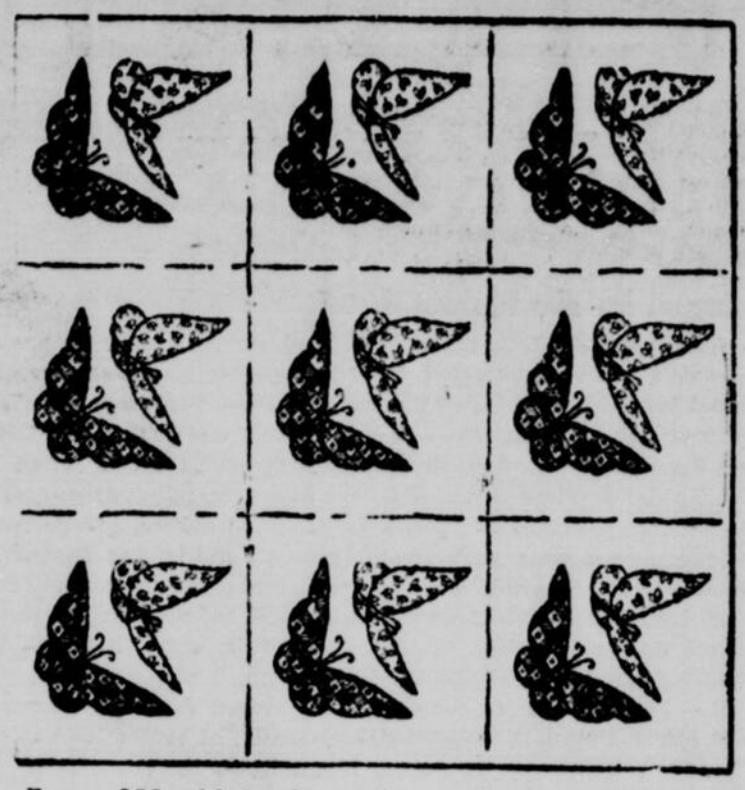
Le chapeau chinois est un toquet qui plaît surtout aux jeunes. Il se fait tendu de velours, avec bord droit et fond travaillé par quartiers; une fantaisie de bijouterie posée au centre de la calotte copie le bouton du mandarin.

On commence à revoir beaucoups de modèles en plumes collées; ils sont plats, avec deux fantaisies de plumes s'élançant en arrière, ce qui donne une ligne tout à fait plate devant et montante derrière.

Pour le soir, des toques encore, en velours drapé, faites de boyaux reliés entre eux par des barrettes de cordonnet de même ton qui laissent, entre leurs jours, apparaître la chevelure soyeuse. Elles sont garnies d'un large noeud de velours même ton formant une sorte de peigne à la naissance du chignon bouclé.

De cette vogue du toquet et du petit chapeau, ne concluons pas mesdames, à la disparition du béret large et plus étoffé. Le béret se porte toujours, de même que le canotier et la capeline.

Couvre - pieds "Papillon"



Patron 899—Motifs de papillons appliqués en plusieurs nuances constituent une couverture de lit originale et bien jolie. Les papillons peuvent être aussi répétés sur les taies d'oreillers, et sur les accessoires de la chambre à coucher, tentures, coussins, etc. Des suggestions diverses accompagnent le patron pour la manière de placer les petits papilllons.

Le patron 899 avec toutes explications comprenant la coupe, la couture, la disposition des motifs, etc., soit pour lit simple ou lit double, peut être obtenu moyennant la somme de .20 envoyée à: Service de Tricot et de Broderie, la "Patrie", Montréal.

Société Saint-Jean-Baptiste

Assemblée du comité régional du centre

Le comité régional du centre de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal se réunira jeudi soir le 24, à 8 h. 30, à la salle de la section de l'Immaculée-Conception au numéro 4242 de la rue Papineau, près de la rue Rachel.

Importantes questions à l'ordre du jour. Prix de présence.

Tous les délégués et les membres de cette section sont priés d'être présents.

En communauté

SAINT-HEDWIDGE, 24 — (Du correspondant de la "Patrie"). — Mlle Noëlla Therrien nous quitte pour entrer au noviciat des RR. SS. de l'Assomption de la Ste-V., à Nicolet.

Me G.-J. Chagnon décédé à 68 ans

SAINT-HYACINTHE, 24. (De notre correspondant). — Me Gustave-J. Chagnon, c.r., avocat de cette ville et bâtonnier du Barreau de St-Hyacinthe, est décédé mardi, à l'Hôtel-Dieu de cette ville, après une longue maladie. Il était âgé de 68 ans. Le défunt laisse son épouse, née Eulalie Messier; il n'avait pas d'enfants. Me Chagnon est né à Verchères, le 25 décembre 1866, fils de feu E.-E. Chagnon, notaire, et de Fleurine Mailhot.

Après ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe et au Collège de l'Assomption, qu'il termina en 1888, il étudia le droit à Saint-Hyacinthe, d'abord, sous Me Louis Tellier, devenu plus tard juge de la Cour Supérieure, puis à l'étude de Mtres Lussier et Gendron. Il fut admis à l'exercice de sa profession aux examens de janvier 1894. Il pratiqua d'abord à Fraserville, jusqu'en 1914, alors qu'il ouvrit son étude dans notre ville. Il fut fait Conseil du Roi en 1901, le 14 septembre. En 1930, il était invité à faire partie du bureau des examinateurs du Barreau de la province de Québec, pour l'examen des candidats à la pratique du droit.

La date des funérailles n'est pas encore fixée.



LA MÈRE DU PRESIDENT ROOSEVELT. — Mme James Roosevelt, la mère du président des Etats-Unis visite le studio de Howard Chandler Christy, de New-York, afin de voir les affiches dont on se servira au cours de la campagne pour combattre la paralysie infantile par tout l'état, le jour anniversaire du président, le 30 janvier. Sur les modèles, on voit Sally Cotillo, fille du juge de la cour suprême; Mlle Elsie Ford et Billy Callahan.

Le Royaume des Femmes

Réponse à tout

par Louise

Pourquoi les absents ont-ils tort ?

Q.—Pourquoi, Louise, arrive-t-il si souvent, pour ne pas dire, toujours, que les absents ont tort? Lorsqu'une personne par exemple, mal intentionnée s'en va trouver une autre personne et qu'à force de ruse, de mauvais propos désobligeants, elle parvient à jeter le doute dans l'esprit de son interlocuteur, et sur la bonne foi de l'absente. Louise je viens d'être témoin d'une telle calomnie envers une belle-mère et pourtant une personne de grand mérite, que je me demande comment on peut vraiment prêter l'oreille aux fauteurs de discorde, et aux semeurs de zizanie; à toutes celles ou ceux qui aiment à mal parler de leur prochain, et à médire par simple méchanceté de leur proches. Je désirerais avoir votre avis. — UNE ABONNEE DE LA "PATRIE".

R.—Pourquoi?... Ma pauvre petite, autant demander, pourquoi le mal existe, l'orgueil, l'injustice, la jalousie, et toutes les bassesses de la terre? Parce que la nature humaine, lorsqu'elle habite une âme faible, est portée à toutes les déchéances et à tous les vices.

Il faut une certaine valeur morale pour ne pas envier son prochain, et voilà pourquoi tant d'absents sont l'objet de l'injustice et des accusations fausses ou des insinuations mensongères de ceux avec qui ils habitent ou travaillent.

Cette personne a le droit et même l'on a le devoir de se réhabiliter lorsque les accusations menteuses peuvent avoir une répercussion sur une carrière une situation ou le bonheur de sa vie.

Comme toutes les injustices se paient, il arrive, un jour ou l'autre, que la ruse est déjouée. Mais les fourbes ont, entre temps, parfois fait beaucoup de mal.

LOUISE

Q.—J'ai reçu une carte de bons souhaits d'une jeune fille que je ne vois pas très souvent. Je lui ai répondu, ai-je bien fait? Devrai-je lui en envoyer une à sa fête, prochainement? — ROSE AUX YEUX BRUNS.

R.—Oui, certainement, vous avez bien agi. Vous pouvez prendre cette initiative si vous désirez continuer les relations amicales.

Q.—J'aimerais avoir la recette de l'eau Cormond (Bleaching Water) — AVAUTOUR.

R.—Je ne connais pas cette recette, que je publierai toutefois si on veut bien me l'envoyer.

Q.—Est-ce à la supérieure d'un couvent à tendre la main, ou à la visiteuse, plus jeune à prendre cette initiative? — BLEUET.

R.—C'est ordinairement la personne qui reçoit qui tend la main la première, à moins que l'autre personne ne lui soit absolument supérieure.

NOTE

Il sera répondu à toutes les demandes de renseignements: domestiques, scientifiques, historiques ou de simples conseils, pourvu que les questions posées soient d'intérêt général.

Nulle adresse commerciale, ne peut être obtenue par ce courrier.

Il n'y sera pas répondu aux questions légales.

On est prié de formuler son questionnaire clairement, et d'écrire le plus lisiblement possible.

Les lettres ou ces conditions ne seront pas observées seront ignorées.

Le caractère d'après le front

"Un front élevé" indique de l'aptitude pour l'étude, le talent d'acquérir des connaissances au moyen de la lecture. Les personnes qui entrent dans cette catégorie sont très laborieuses, elles s'instruisent d'elles-mêmes. Il leur faut une carrière publique pour satisfaire leur puissant idéal. C'est pourquoi nous les trouvons généralement parmi les hommes politiques, les savants, les diplomates, les avocats, les orateurs, les écrivains.

"Un front bas et large" indique une nature intuitive, une machine divinatoire, si l'on peut dire, une personne d'imagination. Ces personnes ont ordinairement beaucoup de spontanéité et brillent souvent par leur esprit. Elles comptent plus sur leurs impressions que sur les connaissances acquises par l'application à l'étude.

"Un front passablement large et élevé", avec des sourcils bien marqués, serait le plus désirable, puisqu'il dénote l'intuition et l'application au travail. Ceux qui entrent dans cette catégorie, ont chance d'un succès permanent. Ils réussiront en général dans les mathématiques; ils sont des ingénieurs civils, des industriels tout faits.

"Un front carré" dénote fermeté, vérité, sincérité, constance et détermination. Ces qualités seront augmentées si les sourcils sont droits et bien marqués.

"Le front voûté" indique une nature tendre, artistique.

"Un front fuyant" est l'indice d'un manque de raisonnement.

"Un large front saillant" (bombé) est l'indice d'une personne aux facultés bien équilibrées, lente et réfléchie; si elle a les sourcils saillants, on peut s'attendre à ce qu'elle ait une perception pénétrante des moindres choses, l'intellect vif, l'esprit lucide.

"Un front courbé" indique un manque d'aptitude pour les sciences. De nature indépendante, dénuée de mémoire; une personne ayant le front courbé s'emporte facilement en conversation, lorsqu'il s'agit d'exposer ses vues. Elle a peu ou point de chance d'arriver au succès, si ce n'est par hasard.

LIGNES DU FRONT

"Le front aux lignes profondes" et bien marquées révèle celui qui s'adonne à la contemplation, à la recherche philosophique.

"Le front sans lignes" dénote une nature froide, égoïste, dépourvue de sympathie, calme et sarcastique.

"Une seule ligne sur le front", indique une personne manquant de raisonnement dans les affaires, passive, recherchant la solitude.

"Plusieurs lignes droits sur le front" indiquent une force physique querelleuse.

"Une seule ride en circonflexe" à la racine du nez, indique une nature discrète, vindicative et sournoise, qui ne se laisse pas conduire.

"Les lignes verticales", entre les yeux, indiquent la faculté de la concentration, chez une personne qui arrivera au succès par des efforts personnels.



Attrayants trio de déshabillés tantôt de satin rose garni d'incrustations d'Alençon écrue, de crêpe satin bleu pervenche, ou encore de satin noir ceinturé de crêpe d'un ton pastel.

Secret de beauté

C'est dans la boutique du pâtissier que la femme va le plus souvent récolter les crampes d'estomac. La gastralgie une fois installée, lui succèdent bientôt les bouffées de chaleur, l'urticaire et l'acné qui sont engendrés par le mauvais estomac et qui deviennent les irréconciliables ennemis de la beauté.

Autant les digestions régulières et faciles augmentent la grâce et l'éclat du teint, autant la congestion des boissons alcoolisées en est ennemie.

S'affaler dans un fauteuil et somnoler, la tête lourde, dans une posture distendue et avachie, ne tarde pas à amollir les lignes du corps, notamment celles du buste. Les bourrelets de graisse se forment. Le cou rentre dans les épaules; les bajoues apparaissent. De toutes les besognes organiques, celle d'assimiler la nourriture est, sans contredit, la plus fatigante pour les organes.

Que deux fois par jour, trente années durant, on se gorge de sucs trop riches, de viandes et d'alcool, et l'on sera flétri bien avant la vieillesse. Le travail des liqueurs, des vins et des mets dans beaucoup d'estomacs citadins, a une action corrosive sur les tissus. Il trace les rides précoces aux tempes et au front.

Les buveuses d'eau et les amies de l'exercice accoutumées à la sobriété et à la régularité des repas détournent d'elles tous ces malheurs esthétiques. Elles demeurent droites, sveltes et de bonne allure.

Conseils Pratiques

Contre les engelures.—Se laver tous les matins les mains dans une décoction de feuilles de laurier. Servez-vous pour cela des feuilles du laurier-sauce. Il faut six belles feuilles pour un litre d'eau. Employer quand le liquide est tiède.

On conseille aussi de faire un mélange de gros sel de cuisine et de beurre frais—quantités égales, —puis on se frictionne les mains avec. Cela les rend fermes et douces.

Les patrons de la "Patrie"



Tous les modèles Tingey sont dame Tingey elle-même. Pour les Etats-Unis, les patrons sont remodelés et adaptés aux modes américaines par des dessinateurs de New-York.

Facile à confectionner est ce tablier de coton jaune et vert, toujours utile à la ménagère.

Ce modèle No 863 peut vous être fourni dans les grandeurs: petite, medium et large.

Pour obtenir ce patron, il suffit d'envoyer, avec la somme de 15 sous, son nom et son adresse écrit lisiblement ainsi que le numéro du patron et adresser le tout comme suit: Bureau de Modes, "La Patrie", Montréal.

Le soleil qui sourit

Le soleil qui sourit à travers ma fenêtre
Me parle un peu d'amour;
Avec ce chaud rayon, un espoir vient de naître.
Ne dure-t-il qu'un jour ?

Reviens douce gaîté des jours pleins de son rire !
Demeure beau soleil
Dans la blanche dentelle et continue à luire
Jusque à mon réveil !

Mon rêve m'est trop doux quand j'entends sur sa lèvre
Perler le son charmeur;
Mon âme a son reflet qui l'enivre et l'enfièvre
Prodiguant sa chaleur.

Un autre beau soleil vient répandre sa flamme,
Plus riant et plus fort,
Car c'est le tendre amour, dans ce rire de femme,
Que je vois tout d'abord.

Sa chaleur vient donner une douce espérance
A mon coeur tout meurtri.
J'oublierai tous mes maux; j'aurai trop de vaillance
A me sentir chéri !

Donne-moi le baiser de tes lèvres que j'aime !
Dis-moi des mots d'amour;
Des mots troublants de rêve et de douceur suprême !
Parle-moi sans détour !

Deschaillons, février 1934. Claude AUDET.

A & P Bat Toujours la Marche Vers des Plus Bas Prix

Acheter aux Magasins A & P c'est acheter où règne l'économie. Nous garantissons satisfaction.



Ces prix sont pour les magasins de Montréal, Pointe-Claire, Ste-Anne, Longueuil et St-Lambert.

La grande campagne des Magasins A & P pour l'abaissement du coût de la vie se continue. Nous avons commencé le bal et nous le continuerons. Valeurs supérieures... prix plus bas. Des économies, chaque jour, ce qui veut dire plus d'argent dans votre bourse. Comparez les prix A & P. Calculez vos propres économies.

Vente de Conserves

à prix "d'approvisionnement"

Blé-d'inde doré Bantam — Royal Rose de choix 2's — 2 Boites 19¢

Pois et Carottes mélangés Aylmer — 2 Boites 25¢

Tomates 2½'s Standard — 3 Boites 20¢

Poires Keiffer Standard — Boite 10¢

Haricots Jaunes 2's Standard — 3 Boites 23¢

Pois grosseur No 4 Aylmer — Boite 10¢

Fèves Lima 2's Aylmer de choix — 2 Boites 19¢

Fèves Wonder coupes du Kentucky Aylmer — 2 Boites 29¢

SPÉCIAL de 3 Heures

VENDREDI MATIN SEULEMENT — 9 à 12

CHIPSO 2 GROS PAQ. **31¢**

Limite de 4 paquets par client.

VIANDES A&P

DINDES	Jeunes, choisies Toutes pesanteurs	lb	19¢
POULES	Pour bouillir, Classe "A" Toutes pesanteurs	lb	19¢
RÔTI de PORC	bien apprêté	lb	15¢
BACON	Breakfast tranché	lb	25¢
PORTERHOUSE	ou rôti de surlonge à la mode anglaise	lb	29¢

Bouvillon de l'ouest de choix

ROTI DANS LA COTE, tel quel	lb.	15c
ROTI DANS LA COTE, roulé	lb.	19c
ROTI DE HAUT-COTE	lb.	9c
ROTI D'OMOPLATE	lb.	12c
ROTI DE COTES EPAISSES	lb.	15c
ROTI DANS LA CROUPE	lb.	17c

Saucisse de porc pur. Maple Leaf. paquet 1 lb. 25c
Saucisse de porc pur. à la pesée, lb. 23c
Saucisse de porc et boeuf lb. 19c
Saucisse de boeuf . 15c

Aiglefin frais pêché lb. 8c
Filets de morue fraiche lb. 15c
Maquereau frais, 3 lbs 25c
Harengs frais 3 lbs. 25c
Filets fumés ... lb. 15c

Pain au Lait

A. & P.

24 oz. enveloppé **7¢**

THÉ

VERT à la pesée lb. **29c**
NOIR mélange spécial lb. **39c**

OEUFS

Frais, gros catégorie "A" Douz. **29¢**

SUCRE

10 lbs 49¢

Limite 10 lbs par client

Café 80'Clock

Doux et savoureux lb. **29c**

Café Red Circle

Riche et consistant lb. **25c**

Café Bokar

Fortifiant et vineux lb. **35c**

KETCHUP HEINZ	Grande bouteille	17c
TOMATES DE CHOIX 2½'s	3 boites	25c
"FIG ROLLS" CHRISTIE	2 lbs.	29c
CITROUILLE AYLMER	2½'s Boite	10c
BLEUETS	Boite 2's	10c
JUS DE TOMATES Nature's Best	Boite 2½'s	10c
KELLOGG'S ALL BRAN	paquet	19c
POINTES D'ASPERGES AYLMER	Boite 1's	23c
NIBLETS DEL MAIZE	Boite	14c
SOUPES CLARK	légumes ou tomates, boite 1's	7c
FEVES HEINZ	Grande boite	15c
CHARBON, sac de 25 lbs. 25c	COKE, sac de 30 lbs.	25c
FEVES BLANCHES	6 lbs.	25c
AVOINE ROULEE	6 lbs.	25c
MARCARONI OU SPAGHETTI	3 lbs.	13c
SAVON CALAY	5 morceaux	25c
SUCRE A GLACER (en poudre)	lb.	9c
AVOINE ROULEE QUAKER	gros paquet	24c

PATATES

SAC 80 LBS. (Sac gratis) **59¢**

Montagnes Vertes No 1 du Nouveau-Brunswick

ORANGES Très grosses de Californie	douz.	35c	**TOMATES** Mûres, fermes	3 lbs.	25c
LAITUE ICEBERG ferme, croustillante	le pied	5c	**BETTERAVES** Nouvelles du Texas	paq.	10c
CHAMPIGNONS Slack	lb.	25c	**CAROTTES** Nouvelles du Texas	paq.	10c

Lait Carnation 3 Grandes boites **25¢**

Shredded Wheat paquet **10¢**

Thé Salada Nouvelle étiquette jaune paquet ½ lb. **27¢**

Farine à Crêpes Aunt Jemima paquet **15¢**

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY

LIBERTÉ DU TRAVAIL

La législature rejette le projet de limiter le travail féminin

QUEBEC, 24. — (D.N.C.) — La Chambre a battu hier par un vote de 16 contre 47 le projet de loi de M. J.-A. Francoeur (Montréal-Dorion) pour limiter le travail féminin.

L'hon. M. L.-A. Taschereau (Premier Ministre) a pris part au débat sur le projet Francoeur et il s'est déclaré favorable au principe que lorsqu'un emploi peut être indifféremment occupé par un homme et une femme, la préférence doit aller à l'homme. Il a même offert au député de Dorion de présenter une résolution affirmant ce principe pour remplacer sa mesure qui, suivant lui, présentait de graves inconvénients. Le Premier Ministre a fait quelques déclarations qui iront droit au coeur des femmes et des jeunes filles qui sont obligées de gagner leur vie.

Liberté

L'hon. M. Taschereau. — "La femme a droit de penser à son avenir. Je ne suis pas prêt à lui refuser la liberté de travailler et le privilège de marcher la tête haute dans la société. Je suis disposé à permettre à la femme canadienne de prouver qu'elle est capable de faire sa part dans notre vie économique."

L'hon. M. C.-J. Arcand (Travail)— a aussi parlé. A la fin de ses remarques, il a fait une suggestion: "Pourquoi nos 100,000 célibataires ne se décideraient-ils pas à prendre femme ?" a-t-il dit. "Cela règlerait le problème du chômage".

M. Duplessis (souriant). — "Est-ce pour l'hon. ministre des Travaux publics que l'hon. ministre du Travail dit cela ? (rires).

L'hon. M. Arcand (souriant lui aussi). — "Je dis cela pour ceux qui en souffrent". (nouveaux rires).

M. le Dr Pierre Gauthier, M. Laurent Barré et M. J.-A. Francoeur ont également pris la parole. Le député de Dorion a demandé à ses collègues de prendre leurs responsabilités et de voter pour ou contre le projet. Parmi les 16 députés qui ont voté pour, citons l'hon. M. J.-N. Francoeur (Travaux Publics.. et Chômage).

Crédit agricole

M. Paul Sauvé (Deux-Montagnes), a provoqué le deuxième débat important de la journée en proposant une motion de l'établissement d'un Crédit agricole. Il a appuyé sa proposition d'un discours intéressant et vigoureux.

M. Edouard Fortin (Beauce), a répondu à M. Sauvé qu'il ne croyait pas à la nécessité d'un Crédit agricole provincial à côté du Crédit agricole fédéral.

M. Lucien Lamoureux (Iberville) a obtenu un vif succès en se prononçant, comme toujours, en faveur d'un Crédit agricole provincial. Car il a donné des arguments piquants pour motiver son opinion. Il a déclaré, par exemple, qu'il a sept enfants qui l'aident à cultiver sa terre: "Nous sommes tous des bons travailleurs'," a-t-il ajouté, "et cependant si je n'avais pas mon indemnité parlementaire, je serais en déficit".

M. Pierre Gagnon (Kamouraska), a ajourné le débat

La séance

La séance est ouverte à 3 h 20.

Présidence de l'hon. M. T. D. Bouchard.

Plusieurs pétitions sont présentées.

L'hon. M. Adélard Godbout présente le rapport du ministère de l'Agriculture pour l'exercice financier 1933-34.

Le Président (M. Lucien Dugas a remplacé pour un moment l'honorable M. Bouchard au fauteuil) donne la parole à M. le docteur Pierre Gauthier (Portneuf) pour continuer le débat sur le projet de loi de M. J. A. Francoeur (Dorion) limitant le travail féminin.

M. le Dr GAUTHIER. — "Je félicite l'hon. député de Dorion de l'intérêt qu'il porte au sexe féminin. Parlant comme médecin, je crois que le ministre de l'Hygiène (l'hon. M. David) et le ministre du Travail (l'hon. M. Arcand) sont capables de régler ce



L'hon. C.-J. ARCAND

problème sans l'intervention de la Législature. Pour cette raison, je ne crois pas que le projet de loi qui nous est présenté soit nécessaire." (appl. à droite).

L'hon. M. C. J. Arcand (Travail) se lève, (appl. à droite).

L'hon. M. ARCAND. — "M. l'Orateur, je me permets, à mon tour, de féliciter l'hon. député de Dorion de l'intérêt qu'il porte à un grand problème. La question du travail féminin ne date pas d'aujourd'hui et pour bien la comprendre il faut remonter à plusieurs années. Il y a eu d'abord les mouvements d'émancipation féminine entrepris dans tous les pays qui tendaient non seulement à donner à la femme le droit de vote, mais le droit à l'accès de toutes les situations que ne pouvait occuper l'homme. Puis la guerre a développé largement le travail féminin, non seulement par l'absence des hommes engagés sur les champs de bataille, mais par la conscription du travail féminin dans les usines et les divers domaines de la production. Les petits salaires ont été une des causes dominantes du travail féminin. Le salaire gagné par le chef de famille étant insuffisant, les filles étaient obligées d'aller travailler pour constituer un budget familial suffisant. Puis nous constatons aussi que l'esprit d'indépendance se développe chez la femme qu'elle réclame le droit à la vie indépendante, plus large et plus libre."

Le ministre du Travail déclare que l'on a émis l'idée que le déplacement de 50,000 femmes pour donner leurs places aux hommes réglerait le problème du chômage.

Le travail

L'hon. M. TASCHEREAU. — "M. le Président, l'importance de ce projet n'échappe à personne. Il a pour but de priver de travail une grande partie de la population. Et cependant les économistes nous disent que le moyen de mettre fin à la crise, c'est le travail. Non seulement le travail des hommes, mais le travail des hommes, mais le travail et la coopération de tous. Se rend-on compte que par ce projet on dit au Maire de Montréal, par exemple, de décider quelles sont les jeunes filles qui doivent travailler. C'est une lourde tâche à lui



L'HON. L.-A. TASCHEREAU

imposer et à imposer à tous les Maires de nos municipalités."

M. GUERTIN. — "Pas nécessairement."

L'hon. M. TASCHEREAU (souriant.) — "Je ne parle pas pour les hommes comme mon honorable ami de Hull mais pour les hommes comme nous autres. Si ce projet était adopté, nous aurions une armée d'inspecteurs qui feraient des enquêtes dans tous les bureaux. On les accuserait de favoritisme. La femme a droit de penser à son avenir. Nous ne pouvons pas dire à nos couvents de ne pas enseigner à leurs élèves des matières qui leur permettront plus tard de travailler pour aider leurs parents dans leur vieil âge ou même pour aider leurs frères et leurs soeurs. Je ne suis pas prêt à refuser à la femme le droit de travailler et de marcher la tête haute dans la société, (appl. à droite). Je suis disposé à permettre à la femme canadienne de gagner sa vie et de prouver qu'elle est capable de faire sa part dans notre vie économique. Je m'accorde cependant avec le parrain du projet sur le principe même de la mesure qui est de donner du travail aux hommes d'abord. Si le projet est battu ou si l'hon. député de Dorion le retire, j'invite mon honorable ami (M. Francoeur) à présenter une résolution demandant au gouvernement de faire appel à la population pour que chaque fois que l'occasion s'en présentera ou donner la préférence à l'homme dans la distribution des emplois. Je serai heureux de l'appuyer". (appl. à droite).

Traditions

M. J.-A. FRANCOEUR. — "M. le Président, je suis pour la tradition. On reproche au chef du gouvernement d'être traditionnaliste. Mais il y a 25 ans, nos traditions étaient que la loi naturelle était respectée, que le travail appartenait à l'homme, le travail à la maison appartenant à la femme. Quand on constate par les statistiques qu'il y a 35 pour cent des emplois qui sont occupés par des femmes, n'est-il pas trop de faire quelque chose dans cette province. D'autant plus qu'il y a 10 pour cent de nos jeunes gens qui ne travaillent pas. C'est peut-être la dernière année que j'ai l'honneur de siéger en cette Chambre. Je voudrais voir triompher un projet que je ramène pour la troisième fois. Nous avons de bonnes lois agricoles. Nous avons des lois dans le commerce qui sont souvent inopérantes. L'hon. premier ministre croit qu'il faudrait trop d'inspecteurs. Que l'on modifie le projet. Et même s'il fallait 25 ou 30 inspecteurs dans les districts de Montréal et Québec, cela remédierait au chômage. Je ne veux pas changer la constitution. Je suis contre la dictature. Je n'approuve pas plus celle de l'Italie, où l'on a cependant fait des réformes. La mentalité américaine s'introduit chez nous. Des lois comme celle-ci garderaient notre société dans la province de Québec. Je demande à mes collègues de prendre leurs responsabilités et de voter pour ou contre le projet".

La 2e lecture du projet de loi est mise aux voix et battue par 16 contre 47.

Votent pour le projet: l'hon. M. Francoeur, MM. Barré, Béique, Bertrand, Charbonneau, Duplessis, Elie, Fillon (Lac St-Jean), Fillion (Laval), Francoeur (Dorion) Guertin, LaFleur, Lamoureux, Macdonald, Samson, Sauvé.

Crédit

M. Paul Sauvé, (Deux Montagnes) propose la motion suivante:

QUE, CONSIDERANT qu'il est urgent pour les cultivateurs de notre province de pouvoir se procurer les fonds qui leur sont nécessaires pour assurer la stabilité, le progrès et la prospérité de l'industrie agricole;

CONSIDERANT que, par suite de sa situation particulière, la province de Québec a besoin, depuis plusieurs années d'un crédit rural provincial; CETTE CHAMBRE réclame l'établissement immédiat d'un crédit agricole provincial, à long terme, sous le contrôle d'une commission offrant toutes les garanties d'impartialité, de compétence et de diligence, et possédant, pour se procurer les fonds nécessaires, le pouvoir d'émettre des obligations garanties par la province, afin de faire



M. PAUL SAUVE

aux cultivateurs qui offriront des garanties raisonnables des prêts à un taux d'intérêt n'excédant pas 4 pour cent et ne dépassant jamais celui que la commission paiera elle-même sur ses propres obligations.

M. PAUL SAUVE. — "Le crédit agricole fédéral a été fait pour les besoins généraux du pays et non pour les besoins particuliers de nos provinces. La loi fédérale des concordats entre les cultivateurs et leurs créanciers nous a démontré la nécessité d'avoir un crédit agricole dans notre province. Nous avons vu des cultivateurs venir chez les séquestres et qui auraient pu être sauvés si nous avons un Crédit provincial. L'hon. ministre de l'Agriculture a dit: "Pourquoi instituer un Crédit provincial quand nous avons un Crédit fédéral. Pourquoi deux institutions de crédit?" Mais on nous dit que la loi des pensions de vieillesse ne convient pas à notre province parce qu'elle est fédérale. On change d'opinion pour les besoins de la discussion. On nous dit: "La province d'Ontario a aboli son Crédit agricole provincial". Je ne sais pas si cela est exact, mais je sais que la province d'Ontario a prêté sur des terres qui valaient $50,000 et qui en valent $5,000. Elle a prêté sur du vent et elle a dû perdre de l'argent. Mais dans la province de Québec nous n'avons rien à craindre de ce côté.

Nous proposons la création d'une Commission. Cela ne devrait pas effrayer le gouvernement. Cette Commission émettrait des obligations qui seraient garanties par le gouvernement et elle prêterait aux cultivateurs au taux qu'elle paierait sur ses obligations. Ce taux d'intérêt ne devrait pas dépasser 4 pour cent. Nous voulons que la Commission puisse consentir des prêts à long terme aux cultivateurs. C'est le même système que nous avons proposé l'an dernier.

L'hon. Premier Ministre nous dira ou nous fera dire que nous présentons un revenant".

Rien de nouveau

M. Edouard FORTIN (Beauce). — "M. le Président, l'hon. député de Deux-Montagnes ne nous a donné aucun argument nouveau.



M. EDOUARD FORTIN

On se plaint des taxes imposées à nos cultivateurs. Mais je me souviens qu'à la mise en nomination du député de Wolfe, un orateur conservateur ayant parlé des taxes payées par les cultivateurs, l'hon. ministre de la Voirie lui posa une question: "Nommez-moi donc les taxes payées par la classe agricole". L'orateur ne put mentionner que les taxes municipales. Ce serait une grave erreur de la part de la province de Québec d'instituer un Crédit agricole qui viendrait en désaccord avec le fédéral. Je me demande si un Crédit provincial ferait mieux que le Crédit fédéral. Ce dernier a offert des difficultés au début. Mais le gouvernement de la province a pris des mesures pour faciliter à nos cultivateurs l'accès du prêt fédéral. On les connaît. Nous sommes informés que le gouvernement fédéral va modifier son Crédit agricole en l'améliorant".

Le député de Beauce se réjouit de l'annonce dans le discours du Trône d'un projet de loi pour radier les hypothèques inopérantes.

Désastre

M. Lucien LAMOUREUX (Berville.) — "Comme cultivateur et non comme "gentleman-farmer" je suis en faveur de la motion de l'hon. député de Deux-Montagnes, (appl. à gauche). Il y a douze ans que je suis ici et j'ai toujours réclamé un Crédit agricole. Si



M. LUCIEN LAMOUREUX

l'on ne trouve pas un moyen d'empêcher les cultivateurs de faire faillite, la race Canadienne-français'en va à un désastre, (appl. à gauche). J'ai dit il y a quelques années que ça allait mal chez les cultivateurs. J'avais raison. On parle de colonisation. J'en suis. Mais si on n'aide pas les cultivateurs, ils iront remplacer dans les villes les chômeurs que l'on aura renvoyés sur la terre. J'ai 70 ans. J'ai toujours vécu parmi les cultivateurs et j'ai de l'expérience. Tout le monde est mal pris. Les banques regorgent d'argent. Aux cultivateurs, on prête à 8 pour cent. Au gouvernement on prête à 3 pour cent. Je crois qu'il faudra faire un peu de socialisme pour empêcher le communisme qui s'en vient dans le pays. On nous dit qu'il y a le Crédit fédéral. J'ai eu

(Suite à la page 15)

Augmentation du nombre des corporations scolaires

QUEBEC, 24. (De notre correspondant). — L'hon. M. L.-A. Taschereau a déposé en Chambre l'état financier des corporations scolaires pour l'année se terminant le 30 juin 1933. Les chiffres que contient ce rapport sont des plus intéressants.

Pour l'année scolaire 1932-33, le nombre des corporations scolaires était de 1,843, dont 1,498 catholiques et 345 protestantes. Ces chiffres marquent une légère amélioration: l'année précédente, le nombre des corporations était de 1,830.

On voit dans ce rapport que la somme dépensée en 1933 pour l'achat des livres de prix a été moins considérable que celle de l'année précédente: cela est sans doute dû à la crise. Ainsi, en 1932, on avait dépensé pour l'achat de livres de récompenses (canadiens seulement) un montant de $47,231, tandis qu'en 1933, ce montant s'est élevé à $35,771 seulement.

La valeur des biens-fonds imposables est de $2,343,045,929. Le bilan des corporations scolaires pour 1933 est le suivant: actif, $120,640, et passif, $83,981; il y a donc eu un surplus de $36,658.

La dette obligataire de ces corporations se partage comme suit: municipalités urbaines: $68,$68,555,335; municipalités rurales: $2,891,511; soit un total de $71,446,847.

Tel que le veut la loi, le présent rapport sera adressé à toutes les corporations scolaires de la Province.

Liberté du travail

(Suite de la page 14)

affaire à la Commission du Crédit agricole fédéral. Je lui ai soumis le cas de l'hon. ministre de l'Agriculture. Canadiens-français de la province de Québec, nous n'aurons jamais justice du Crédit fédéral. Aller se promener à Ottawa pour chercher de l'argent, c'est comme quand on va chercher le médecin à vingt milles et qu'en revenant on trouve l'homme mort. Si nous avions un Crédit provincial, nous n'aurions pas ces promenades à faire à Ottawa. La province de Québec est-elle en mesure de créer un Crédit agricole? Oui et même à un taux moins élevé que 4 pour cent.

Ajournement

M. Pierre GAGNON (Kamouraska). — "M. le Président, j'ai l'honneur de proposer l'ajournement du débat".

Le Président (M. Hector Authier, qui remplace l'honorable M. Bouchard au fauteuil).—"Le débat est ajourné".

Le Premier Ministre propose l'ajournement de la Chambre.

M. DUPLESSIS.—"M. le Président, je désire savoir de l'honorable Premier Ministre si la Commission de l'Electricité, présidée par l'honorable M. Ernest Lapointe, a été nommée par un ordre-en-conseil. Je n'en vois pas de copie dans le dossier qui a été produit par le gouvernement".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Non, il n'y a pas eu d'ordre-en-conseil et cela n'était pas nécessaire. Nous avons décidé, mes collègues et moi, de confier l'étude du problème à l'honorable M. Lapointe, M. Frigon et M. Macdonald, et je les en ai prévenus par des lettres que j'ai produites dans le dossier que mon honorable ami le Chef de l'Opposition a en sa possession".

A 6 heures 10, la Chambre s'ajourne jusqu'à jeudi après-midi à 3 heures.

Congrès annuel des apiculteurs

Le congrès annuel des membres de l'association des apiculteurs de la province de Québec aura lieu le 29 janvier à l'hôtel Queen's, le 30 janvier au Monument National. Le 29, la séance aura lieu à 2 heures de l'après-midi, et le 30, il y aura deux séances, une le matin à 9 heures, et la seconde l'après-midi à 1 h. 30. L'élection des nouveaux officiers aura lieu le 30 au matin. Le congrès sera présidé par M. J.-O. Séguin, de Saint-Dominique.

M. Arthur Dubuc est décédé

Nous apprenons la mort de M. Arthur Dubuc, citoyen bien connu à Longueuil, décédé mardi soir, à sa demeure, à l'âge de soixante-deux ans. Il était employé au Bureau d'enregistrement de Longueuil depuis cinq ans. Il laisse sa femme, Mme Maria Dubuc, un fils, M. Maurice Dubuc, employé de la Banque de Montréal, et une fille adoptive, Mlle Agnès Dubuc.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à huit heures trente, en l'église de Longueuil.



UN MONT SACRE. — Depuis des siècles, le Fujiyama, le plus haut mont du Japon, est sacré pour les Japonais; aussi, il apparaît sur les tapisseries, les assiettes, et dans plusieurs autres motifs décoratifs. Cette photographie, qui en donne un aspect nouveau et inaccoutumé, a été prise au moyen d'un appareil de photographie à l'infra-rouge, par le docteur S. Sakurai, de l'Institut de recherches scientifiques de Tokio. Prise à une distance de 15 milles, cette photo permet d'admirer la forme symétrique du mont et son revêtement de neiges éternelles.

CE QU'ON DIT DE LA "PATRIE"

Élogieuse appréciation du journal du dimanche

On nous écrit :

Montréal, le 22 janvier 1935.

M. le directeur de la "Patrie":

Montréal vient de saluer l'apparition d'un nouveau journal du dimanche, remarquable innovation due à la nouvelle administration de la "Patrie".

Vraiment unique en son genre, au Canada, ce fameux illustré de 64 pages, format "tabloid", répond enfin, aux désirs et aux goûts du peuple canadien-français qui attendait, depuis longtemps, le dimanche où il pourrait se "délecter" de la lecture d'un illustré hebdomadaire, comme seul pouvait le faire depuis longtemps, le peuple envié, (sur ce rapport) de l'oncle Sam.

Une division intéressante de quatre sections, dont la première, celle des nouvelles, a acquis une popularité, une vogue étonnante par sa promptitude à s'accroitre, mais très justifiée par sa valeur incontestable. Et ceci, accompagné par 3 autres sections, de rotogravure, d'intéressants illustrés et de jolis coloriés, fait de ce journal national, un article indispensable à tout foyer canadien-français.

Je me joins donc à la voix du peuple, pour présenter mes sincères félicitations à la nouvelle administration du journal la "Patrie" pour cette dernière et populaire initiative, ainsi que mes justes remerciements aux fines plumes de la rédaction pour la dotation d'un tel travail.

Sincèrement vôtre,

PAUL OUELLETTE,
5045 Papineau.

M. H. Champagne maire de St-Zénon

SAINT-ZENON, 24 (Du correspondant de la "Patrie")—M. Hector Champagne a été élu maire de cette paroisse pour un premier terme avec une majorité de 14 voix sur son adversaire, M. Adélard Charette, sortant de charge.

Il y eut lutte pour deux sièges à l'échevinage. M. William Saint-Georges a été élu pour un second terme avec une majorité de 13 voix sur son adversaire, M. Paul Rondeau, et H. Alcibiade Rondeau eut une majorité de 25 voix sur son adversaire, M. Hector Boisvert.

Les échevins à l'abri du public

Il se fait des changements à l'hôtel de ville, dans le hall d'entrée de la salle des échevins. Depuis mardi des ouvriers sont occupés à construire une porte qui séparera entièrement le public d'avec les échevins. Cette décision de construire cette porte, a été prise par les échevins qui étaient trop souvent dérangés par les chômeurs et autres personnes qui viennent tous les jours à l'hôtel de ville pour quémander ceci ou cela.

LONDON. — Samuel Richardson et James MacDonnell, respectivement président et directeur de la défunte Richelieu Corporation, devront subir leur procès sous l'accusation d'avoir conspiré pour voler de $40,000 à $50,000 aux éleveurs de bestiaux de l'Ontario

L'organisateur conservateur pour la province-soeur

OTTAWA, 24. — M. Earl Lawson, député fédéral de York-Ouest et organisateur en chef des forces conservatrices, a annoncé hier soir, que M. Denton Massey, de Toronto, publiciste de renom et chef du mouvement des Jeunes Canadiens, avait accepté le poste de directeur de la campagne conservatrice pour la province d'Ontario en vue des prochaines élections fédérales. M. Massey est un cousin de l'hon. M. Vincent Massey, ancien ministre canadien à Washington et aujourd'hui président de la Fédération Nationale Libérale. M. Denton Massey est reconnu, au point de vue international comme le leader de la "York Bible Class", l'une des plus fortes organisations d'hommes dans tout l'univers.

Sports dangereux

Le patin est un des sports d'hiver les plus populaires, mais ainsi que le ski, est un amusement dangereux si on ne le pratique pas avec prudence. La Ligue de Sécurité de la Province de Québec met donc ses membres en garde contre le danger de ces sports.

Si l'on patine à la campagne sur la surface congelée des lacs et rivières, on doit tout d'abord s'assurer de l'épaisseur de la glace. Quatre pouces est l'épaisseur la plus sûre.

Propriétaires de Verdun

La Ligue des Propriétaires de Verdun tiendra une assemblée régulière ce soir à 8 h. 15 en la salle de l'Académie Richard, angle Wellington et Galt.

Les architectes se réuniront à Québec

La 44ème assemblée générale annuelle de l'Association des architectes de la province de Québec aura lieu, samedi, à Québec au Château Frontenac.

Le secrétaire présentera le rapport des activités de l'année. Il sera ensuite procédé à l'élection des officiers. La réunion et l'élection sera sous la présidence du président actuel, dont le mandat prendra fin à cette assemblée, M. Louis Amos, F.R.A.I.C., M.E.I.C.

Il est probable que M. Gordon McL. Pitts sera choisi à l'unanimité comme le nouveau président de l'Association. Après l'élection, il y aura un lunch, auquel assisteront l'honorable Alexandre Taschereau, l'honorable J.-N. Francœur, ministre des travaux publics, et l'honorable Irénée Vautrin, ministre de la colonisation.

M. Léon Lorrain au Windsor, dimanche

Dimanche prochain, au Windsor, M. Léon Lorrain nous entretiendra de son prochain. A moins que le titre de sa causerie : "Les Autres" signifie tout-à-fait autre chose. Ce n'est pas un secret non plus que la présence de M. Edouard Montpetit est assurée à cette brillante manifestation que prépare, pour dimanche, l'active Société d'étude et de conférences.



SUCCESSEUR DE "ALFALFA BILL". — M. E. W. Marland, riche possesseur de puits de pétrole prononce le serment d'office comme gouverneur de l'Oklahoma. Il succède à W. H. "Alfalfa Bill" Murray.



Une délicieuse température automnale durant tout l'hiver; les chauds rayons de soleil, les fleurs et la vie mondaine placent de nouveau Augusta et Aiken en vedette. La vie extérieure à son meilleur. Cinq terrains de golf avec "greens" recouverts de gazon, polo, automobilisme, équitation. Excellents hôtels pour les visiteurs de l'hiver. Bon Air-Vanderbilt, Forest Hills, Partridge Inn, à Augusta, Wilcox's et Highland Park, à Aiken. Horaires et facilités de Pullman améliorés. TAUX REDUITS. Départ de la gare Pennsylvania, New-York, sur le spécial Aiken-Augusta, à 3.30 p.m., arrivant à Aiken à 10.35 a.m. et à Augusta à 11.15 a.m.

Expédiez votre automobile par service de fret — vous voyagez par train.

Un seul billet, (3.8 centins par mille) pour transport d'un automobile, quand deux adultes voyagent par train sur des billets bons pour les wagons-lits.

Renseignements et brochurettes sur demande, C. T. Hunt, G.S.P.A., 300, 5ème Ave, New-York. Tél. Penn. 6-2850.

SOUTHERN RAILWAY SYSTEM

Le Dans-Tout

Le cahier

	Kcs.	Mètres
CHLP—Montréal, la "Patrie"	1120	268
CFCF—Montréal	600	500
CFCN—Calgary	1030	291
CFRB—Toronto	690	434
CHML—Hamilton	1010	297
CHNS—Halifax	1050	285
CKAC—Montréal	730	410
CKLW—Windsor	1030	291
CKOC—Hamilton	1120	268
CKPC—Brantford	930	322
CKTB—St.Catharin.	1200	250
CKY—Winnipeg	960	312
CNRV—Vancouver	1100	272
CRCO—Ottawa	880	340
KDKA—Pittsburg	980	306
WABC—New York	860	349
WBBM—Chicago	770	389
WBEN—Buffalo	900	333
WEAF—New York	660	454
WGN—Chicago	720	416
WGR—Buffalo	550	545
WHAM—Rochester	1150	260
WJR—Detroit	750	400
WJZ—New York	760	394
WKBW—Buffalo	1480	202
WLW—Cincinnati	700	428
WWJ—Detroit	820	330

A l'écoute

"Pardessus les toits"

Ce soir, à 8 h. 30, à CKAC, en plus du chansonnier bien connu Wilfrid Duchesnay, vous aurez le plaisir d'entendre de nouveau Mlle Marielle Provost, violoniste:

Chant. — Le sourire de Paris, (Wilfrid Duchesnay),

Violon. — Le vieux refrain, Kreisler (Mlle Marielle Provost),

Chant. — Margot (Chanson de route), Heymann (Wilfrid Duchesnay),

Violon. — Louré (Bourré), Bach (Mlle Marielle Provost),

Au piano: M. J. Avila Duchesnay.

WABC. — 8 h. — Phil Spitalny et choeur

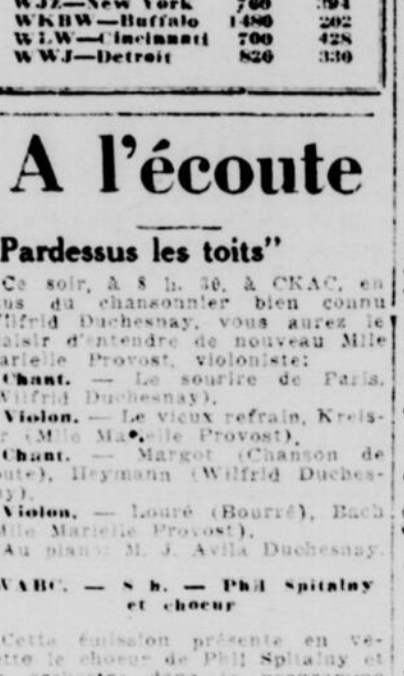
Cette émission présente en vedette le choeur de Phil Spitalny et un orchestre dans le programme suivant:

1—Tea for Two, par deux pianos;
2—Ave Maria, par le choeur;
3—Elli Elli, par le choeur;
4—Blue Moon, par l'orchestre;
5—You're The Top, par l'orchestre;
6—I'll See You Again de "Bittersweet";
7—Valse Huguette de "The Vagabond King, par l'orchestre;
8—Sweethearts de "Maytime";
9—Sweet Rosie O'Grady;
10—Baby's Birthday Party;
11—In a Little Spanish Town.

WABC. — 9 h. — Annette Hanshaw, Ted Husing et Walter O'Keefe

Avec Walter O'Keefe, Annette Hanshaw, Ted Husing et l'orchestre de Glen Gray dans l'émission suivante:

1—In My Country That Means Love



ANNETTE HANSHAW

par l'orchestre et le choeur;
3—Isle of Capri par Annette Hanshaw;
4—Carry Me Back to Old Virginny par l'orchestre;
5—I'd Like to Dunk You in My Coffee par Annette Hanshaw;
6—Zonky par l'orchestre.

WEAF. — 9 h. — Gustav Haenschen

On y entendra Conrad Thibault, baryton, Kathleen Wells, contralto, Lanny Ross, ténor, Muriel Wilson, soprano et l'orchestre de Gustav Haenschen dans le programme suivant:

1—Too Much Mustard par l'orchestre;
2—Ta RaRa Boom De Ay par les chanteurs;
3—Funiculi Funicula par Thibault et l'ensemble;
4—Lonely Feet par Ross et Wilson;
5—The Square Dance par Ross et l'ensemble;
6—New Deal in Love par Wells;
7—Cradle and the Music Box par Ross et l'ensemble;
8—Flirtation Walk par le quatuor et le choeur;
9—Serenade to a Wealthy Widow par l'orchestre;
10—You Did'nt Known Me From Adam par Wells;
11—Love Come Take Me par Ross;
12—I Played Fiddle for the Czar par le quatuor.

WJZ. — 10 h. Orchestre symphonique

L'orchestre philharmonique de Rochester sous la direction de Howard Hanson, exécutera un programme consacré aux oeuvres d'auteurs américains. En voici le détail:

1—Pierrot et Cothernus de Randhall Thompson;
2—Ballade pour deux pianos et un orchestre par Leo Sowerby.

JEUDI

(Soirée)

6 h. 00.
CHLP—Cotes minières et industrielles. (Burke, Dansereau et Co. Reg'd).
CFCF—Fermeture de la bourse.
CRCM—Chansons françaises.
6 h. 15
CHLP—Fédération des Ouvriers du Canada.
CKAC—Musique classique.
CFCF—Autour de la ville.
6 h. 25.
CKAC—L'heure récréative.
6 h. 30
CHLP—Radio-annuaire.
CRCM—"Fundy Fantasy".
CFCF—Cotes de bourse.
7 h. 00
CHLP—L'Information Commerciale.
CKAC—Anciennes valses.
CFCF—Uncle Troy.
CRCM—Gene Fogarthy et orcheatre du Château Laurier.
7 h. 15
CKAC—"Dow"—Croyez-le ou non!
CFCF—Causerie en faveur de l'orchestre de Montréal par le docteur Clark.
CRCM—Les Cavaliers de LaSalle.
7 h. 29
CHLP—L'heure exacte "J. B. Léger, & Cie".
7 h. 30
CHLP—Madame X.
CKAC—Radio gossip.
CFCF—Parade des sports.
CRCM—Billy et Pierre.
7 h. 45
CHLP—Magasin E.-M. — Les amis d'autrefois.
CKAC—Trio de concert de l'hôtel Queen.
CFCF—The star boarder.
CRCM—Nouvelles.
8 h. 00
CHLP—L'orchestre du Château Laurier.
CKAC—Dr J. O. Lambert.
CFCF—Rudy Vallée et ses Connecticut Yankees.
CRCM—Aspects pratiques de l'agriculture.
8 h. 05
CRCM—Au Livre d'Or
8 h. 15
CHLP—Geoffrey St-Claire, graphologue.
CRCM—L'orchestre de Joe de Courcy
8 h. 30
CHLP—Dan Fairman et son orchestre.
CKAC—Par-dessus les toits.
CRCM—Musique de chambre: Trio en si mineur de Joseph Jongen.
9 h. 00
CHLP—Meunier du Sylva, pianiste.
CKAC—Dominion Radio Theatre.
CFCF—Dominion Radio Theatre.
CRCM—Conférence universitaire.
9 h. 15
CRCM—Causerie sous les auspices de l'Association canadienne de la Ligue des Nations.
9 h. 30
CHLP—Orchestre de la salle stadium
CRCM—L'orchestre de Fred Waring.
10 h. 00
CHLP—Mélodie Strings (CCR).
CKAC—Mus-Kee-Kee.
CFCF—Paul Whiteman (MUSIC HALL).
10 h. 30
CHLP—Autour du Samovar.
CKAC—Harmonie Leith Stevens (CBS).
CRCM—Billy Bessett du Royal-York.
10 h. 45
CKAC—Chas. Kramer et son orchestre.
CRCM—Radio-journal.
11 h. 00
CHLP—L'heure exacte "Financial Loan Bureau Ltée"—Fin des émissions.
CKAC—Le reporter sportif Molson.
CFCF—Les Nouvelles.
CRCM—Résultats du hockey.
11 h. 05
CKAC—Little Jack Little (C.B.S.)
11 h. 15
CFCF—Jesse Crawford.
11 h. 30
CKAC—"Meridien 7-1212" pièce — (CBS).
CFCF—Orchestre de Central Park.
11 h. 45
CKAC—Orchestre de Leon Belasco. (CBS).
12 h. 00
(Minuit)
CKAC—Orchestre de Herbie Kaye (CBS).
12 h. 30
CKAC—Orchestre de Leon Navarra (CBS).

FIN DES EMISSIONS

VENDREDI

Matinée

7 h. 45
CKAC—Cheerful Earfull.
8 h. 00:
CFCF—Bradley Kincaid
CKAC—Classique
8 h. 15:
CKAC—Sérénade.
CFCF—Trio Don Hall.
8 h. 25:
CHLP—Sommaire: l'heure exacte "Financial Loan Bureau Ltd"—Culture physique.
8 h. 30:
CKAC—Chansons françaises.
CFCF—Cheerio
8 h. 45
CHLP—Musique variée.
9 h. 00:
CHLP—Chansons françaises.
CKAC—Programme de Russie (C.B.S.)
CFCF—Le petit déjeuner.
9 h. 30:
CHLP—Tangos.
CKAC—Dear Columbia (C.B.S.)
CFCF—Ann Adam.
9 h. 45
CKAC—Récital de piano par Carla Romano (CBS.)
CFCF—Le petit déjeuner.
10 h. 00:
CHLP—Poèmes symphoniques.
CKAC—Radio-nouvelles (CBS). — Entre vous et moi.
CFCF—Musique populaire.
10 h. 05
CFCF—Soliste.
10 h. 15:
CFCF—Aubaines.
10 h. 30:
CKAC—Température; Cosmopolitans (CBS).
CFCF—Musique populaire.
10 h. 45:
CHLP—Les maîtres coiffeurs.
CKAC—Cotes de bourse.
10 h. 50
CFCF—Herman et Banta
11 h. 00:
CKAC—Hygiène sociale.
CFCF—L'appréciation de la musique.
11 h. 15:
CKAC—Mus-Kee-Kee.
11 h. 30:
CHLP—Musique de danse.
11 h. 45
CKAC—"Rapid Transit Program".
11 h. 59
CHLP—L'heure exacte, "J. B. Léger & Cie".

(Après-midi)

12 h. 00:
CHLP—L'Heure des Dames.
CKAC—L'heure ensoleillée.
CFCF—Nouvelles
12 h. 05:
CFCF—Musique populaire.
12 h. 15
CFCF—Les soeurs Morin.
12 h. 30:
CKAC—Récital d'orgue. (CBS).
CFCF—Les dames en parade.
12 h. 45:
CKAC—Cours de la bourse.
CFCF—La ruche.
12 h. 55
CKAC—Prix des produits laitiers.
1 h. 00:
CKAC—Geo. Hall et orchestre. (CBS.)
CFCF—Cotes de la bourse.
1 h. 15:
CKAC—Chronique féminine.
CFCF—Trio de l'hôtel Mont-Royal.
1 h. 30:
CHLP—L'heure exacte, "Financial Loan Bureau Ltée".
CKAC—Orchestre de Rex Battle.
CFCF—Paroles et musique.
2 h. 00:
CFCF—Platt et Nierman.
CKAC—Mus-Kee-Kee.
2 h. 15
CFCF—Soliste.
2 h. 30:
CKAC—American School of the Air.
CFCF—Harvest of Song.
2 h. 45
CFCF—Soliste.
3 h. 00:
CKAC—Pete Woolery et son orchestre (C.B.S.)
CFCF—Musique navale.
3 h. 15
CKAC—L'orchestre symphonique de Minneapolis (CBS).
4 h. 00
CFCF—Radio-revue féminine.
4 h. 30
CFCF—Tante Jeanne.
4 h. 55:
CHLP—Sommaire — L'heure exacte "J. B. Leger & Cie" — Meli-Melo.
5 h. 00:
CKAC—Carnet social.
CFCF—Caisse de la guerre.
CRCM—Bonjour les amis.
5 h. 15:
CFCF—Soliste.
CRCM—Trio du Ritz-Carlton.
5 h. 30
CKAC—Le programme du foyer.
CFCF—Singing Lady.
5 h. 45:
CFCF—Sketch.
CRCM—Bourses de Montréal et New-York.

(Soirée)

6 h. 00:
CHLP—Cotes minières et industrielles (Burke et Dansereau & Cie.
CRCM—Conférence en faveur de la Société d'Opérette de Montréal inc.
6 h. 15:
CHLP—Fédération des ouvriers.
CKAC—Nouveautés instrumentales
CFCF—Autour de la ville.
CRCM—Chansons françaises.
6 h. 25:
CKAC—L'heure récréative.
6 h. 30:
CHLP—Radio-annuaire.
CRCM—Radio Petit-Monde.
CFCF—Fermeture de la bourse.
7 h 00
CHLP—L'Information. Commerciale.
CKAC—Chansons françaises.
CFCF—Uncle Troy.
CRCM—Bert Austice et ses montagnards.
7 h. 15
CKAC—Le curé de village.
CFCF—La ligue de Sécurité.
CRCM—Alan Reid, organiste.
7 h. 30
CHLP—L'heure exacte "Financial Loan Corporation Ltd". — Causerie sur les sports, par Cliff Butler.
CKAC—Trio de concert de l'hôtel Queen.
CFCF—Three Scamps.
CRCM—Billy et Pierre.
7 h. 45
CHLP—Loew's Theatre of the Air
CKAC—Carlotta, Danilo et Suzette.
CFCF—The star border.
CRCM—Nouvelles
8 h 00
CHLP—Rainbow Review (CCR.)
CKAC—L'heure provinciale.
CFCF—Chas. Dornberger et orchestre.
CRCM—Le vieux Québec, sous la direction de Damase Potvin.
8 h. 15
CRCM—"Rainbow Revue".
8 h 30
CHLP—Madame X
CFCF—Théâtre Princess.
CRCM—"Black Horse Tavern".
8 h. 45
CHLP—Console et claviers —Grenier Ltée).
CFCF—Console and Keys.
9 h 00
CHLP—L'orchestre du Stadium Ball Room.
CKAC—Radio divertissement Molson.
CRCM—Débats interuniversitaires, section anglaise: Fredericton-Halifax.
CFCF—Beatrice Lillie.
9 h. 30
CHLP—Les "Vive la joie".
CKAC—Hollywood Hotel.
CFCF—The White Caps Boys.
CRCM—"Up to the Minute".
9 h. 45
CFCF—Orchestre d'Alex Lajoie
10 h. 00
CHLP—Empire Taxi Dancing.
CFCF—Little Forum.
CRCM—Cotter's Saturday Night.
10 h. 30—
CHLP—Balade du soir.
CFCF—La pause qui rafraîchit.
CRCM—Gentleman Jim.
CKAC—Joueurs de hockey.
10 h. 45
CKAC—Orchestre de Joe de Courcy.
CRCM—Radio-journal.
11 h. 00
CHLP—L'heure exacte: "Financial Loan Bureau". — Température. — Fin des émissions.
CKAC—Le reporter sportif Molson.
CFCF—Les nouvelles.
11 h. 05.
CKAC—Mus-Kee-Kee.
11 h. 15
CFCF—Jesse Crawford.
11 h. 30
CKAC—Jack Renard et orchestre.
CFCF—Orchestre de l'hôtel "French Casino".
12 h. 00
CKAC—L'orchestre de Cab. Calloway (C.B.S.)
12 h. 30
CKAC—Frank Dailey (CBS).
12 h. 45.
CKAC—Arthur Warren et son orchestre (C.B.S.)
1 h. 00
CKAC—Nouvelles du nord et fermeture.

A CHLP dimanche

Dimanche, le 27 janvier, à 9 hrs du soir, au poste CHLP, les élèves du collège de Longueuil, sous la direction du professeur Armand Renaud, exécuteront un concert dédié aux parents des élèves actuels et aux anciens du collège.

Son Honneur le Maire Houde et Son Honneur le maire Therber, ancien élève, maire de Longueuil, adresseront la parole.

Oeuvre de Jorgen

Le Trio Montréal, que dirige M. Edmond Trudel, fera entendre le Trio pour piano, violon et violoncelle, en si mineur de Joseph Jorgen, ce soir à 8 h. 30 aux stations du T.S.F. de Radio-Canada. Cette oeuvre fut couronnée par l'Académie Royale de Belgique. Ses trois mouvements sont: l'Allegro appassionato l'Andante molto sostenuto et l'Allegro deciso.

Les autres membres du trio sont MM. Maurice Onderet, violoniste, et Jean Belland, violoncelliste.

Récital de piano

Meunier Da Sylva, pianiste, présente, ce soir, par l'entremise du poste CHLP, à 9 heures, le programme suivant:

Largo Mesto and Minuetto de la Sonate en do . Beethoven
Venetian Gondola . Mendelssohn
Cradle Song Op. 4 No 3 . Kjerulf
Valse-Impromptu . . . . Liszt
Interlude . . . . . Lucas

Little Jack Little



Little Jack LITTLE, un des plus anciens artistes de la radio, présente son orchestre de danse au C.B.S. et au poste CKAC, le jeudi, à 11 h. 05 du soir.

En quête d'un domaine colonial

Le prochain cours d'histoire du Canada de M. l'abbé Lionel Groulx, au grand amphithéâtre de l'Université de Montréal, aura lieu ce soir, à 8 h. 15 précises. Ce cours sera intitulé: "En quête d'un domaine colonial".

Avant de s'établir dans le bassin du Saint-Laurent, les Français ont tenté une semblable entreprise sur d'autres points du continent. Ils se sont établis en Acadie et à plusieurs autres endroits.

Pour quelles raisons se sont-ils définitivement établis sur les bords de notre fleuve? Et ce domaine colonial une fois choisi, comment s'est posé pour les Français du temps de Champlain le droit de colonisation? Quelle fut l'attitude des indigènes du pays? Et sur cette terre du Canada dont on faisait le berceau de la Nouvelle-France, que pouvait-on prévoir, en ce temps-là, de son rayonnement sur notre histoire et sur l'âme de notre peuple?

Autant de questions auxquelles répondra M. l'abbé Groulx à son cours de ce soir.

Quatuor Alouette

Le quatuor Alouette qui nous a dignement représentés lors du voyage en France de la délégation canadienne à l'occasion du quatrième centenaire de Jacques Cartier, illustrera demain, à l'Heure Provinciale, sa tournée triomphale dans l'ancienne mère-patrie avec les chansons qu'il a fait acclamer à chacune de ses étapes sur le sol de nos ancêtres.

M. Edouard Montpetit, directeur de l'Heure Provinciale présentera lui-même ces chanteurs du terroir, dont le succès en terre française a renforcé une fois de plus les relations amicales franco-canadiennes.

Comme personne ne l'ignore, le quatuor Alouette est sous la direction artistique du compositeur bien connu Oscar O'Brien, secondé dans la partie musicale par Roger D'Hiraucft.

Une expérience

Irving Reis, ingénieur, du réseau de Columbia, dans le but d'améliorer la technique dans les pièces radiophoniques, vient de composer une pièce intitulée "Meridian 7-1212", qui est un numéro de téléphone à New-York, où l'on donne l'heure exacte. L'auteur décrit dans son essai, les différents états d'âme des gens qui appellent.

On entendra ce programme nouveau genre, ce soir, sur les ondes de WABC, à 11 h. 30.

Tribune universitaire

C'est M. l'abbé Aimé Labrie, de Québec, qui occupera la tribune universitaire de Radio-Canada, ce soir, à 9 heures. Le conférencier dira "comment se forment et se déforment les noms de famille".

Le jeudi suivant, c'est-à-dire le 31 janvier, c'est le Révérend père Arthur Caron, O.M.I., qui entretiendra les radiophiles de "notre constitution nationale".

Voleurs jetés en prison

TROIS-RIVIERES, 24. — Un tout jeune homme, J. A. Caron, a été condamné à trois mois de prison par le magistrat F. X. Lacoursière. Il avoua avoir volé une somme assez élevée à son père.

G. Ricard plaida coupable à une accusation de vol de poules et il reçut une sentence de six jours, soit le temps passé en prison depuis son arrestation.

Villas cambriolées

QUEBEC, 24. — Huit maisons d'été situées à Val St-Michel, à quelques milles de Québec, ont été cambriolées au cours de la semaine dernière.

On estime les dégâts causés à ces propriétés et les objets enlevés à une valeur de quelques milliers de dollars. Les propriétés cambriolées sont celles de MM. Charles Cantin, J. A. Rodrigue, J. Omer Dion, J. A. Royer, J. Léo Dugal, Alfred Boiteau, J. A. Tardif et Antonio Marcoux.

Compétence récusée

OTTAWA, 24. — MM. W. N. Tilley et W. G. Pugsley, avocats de la défense dans le procès que le gouvernement canadien a intenté au sénateur Hance J. Logan et au capitaine Freeman Hatfield au sujet des réparations payées pour la perte de la "Gypsum-Queen", ont contesté la compétence de la Cour d'Echiquier à procéder dans cette affaire.

A L'AFFICHE
CINÉMA • THÉÂTRE • MUSIQUE

Au Princess

Le principal film que la Direction du Princess mettra à l'affiche à partir de samedi sera "Lady by Choice", mettant en vedettes Carole Lombard, May Robson, Roger Pryor et Walter Connolly. Le film nous raconte l'histoire d'une danseuse, Carole Lombard, d'une criminelle, May Robson, et d'un juge de la Cour de police, Walter Connolly qui avec Mlle Robson intervient dans les affaires sentimentales de la danseuse. Comme second film à l'affiche, on verra : "No Greater Glory" qui est une épisode de vie comme on voit souvent dans les villes. Ce film est sous la direction de Frank Borzage. L'action met aux prises deux groupes d'hommes d'affaires de nations différentes.

Théâtre Loew's

Carmella Ponselle, mezzo soprano du Metropolitan Opera House Company de New-York paraîtra dès demain en personne au théâtre Loew's à la tête du programme de divertissements scéniques. La chanteuse en plus de posséder une voix puissante et dramatique, possède aussi une charmante personnalité. Son programme de chansons sera choisi dans le meilleur répertoire qui soit. Dans ce spectacle, on verra également Keyes, Shafer et Keyes qui présenteront "Melody and Ryhthm"; Ann Pritchard et Jack Goldie dans "Sophisticated Revue"; Jean Carroll et Buddy Rowe dans "It's Smart to be Dumb". A l'écran, le film sera : "Secret Bride" avec Barbara Stanwyck. C'est un drame d'intrigue politique. Barbara Stanwick joue le rôle de la fiancée d'un procureur général. Dans ce film, elle est secondée par Warren William, Glenda Farrell et Grant Mitchell.

Cinéma Palace

L'adaptation à l'écran de la pièce fameuse de Tallulah Bankhead, intitulée "Forsaking All Others", sera présenté au cinéma Palace dès demain. Le film met en vedettes John Crawford, Clark Gable et Robert Montgomery, secondés par de bons acteurs. La pièce, on le sait, est une illustration excellente de l'éternel triangle, mais à un point de vue tout à fait nouveau. On voit Joan Crawford dans le rôle d'une femme de société. Clark Gable personnifie le rôle de l'homme qui revient des régions désertes pour épouser Joan, mais il apprend en arrivant qu'elle s'est donné un autre mari. Robert Montgomery est naturellement le rival. Dans les autres rôles, l'on voit Billie Burke, Charles Butterworth et Frances Drake.

Cinéma Capitol

"Sweet Adeline", une comédie musicale de la meilleure veine, est à l'affiche du cinéma Capitol pour la semaine prochaine à partir de demain. La grande vedette du film est Irène Dunne. Le livret raconte l'histoire charmante d'une jeune fille d'un propriétaire d'hôtel. Cette comédie musicale est très gaie à certains moments. Les mélodies chantées sont fort belles. Il y a même des ballets dansés, inutile de la dire, par des jolies danseuses. Irene Dunne est secondée par Phil Regan qui chante lui aussi plusieurs couplets. Les autres interprètes sont: Donald Woods, Hugh Herbert, Ned Sparks, Louis Calhern, Don Alvarado, Dorothy Dare et Noah Beery. Le second film sera "Dr Monica", adapté d'une pièce polonaise. Il s'agit de deux femmes qui aiment le même homme. On y voit, notament, Kay Francis, Warren William et Jean Muir.

Cinéma de Paris

Le spectacle le plus phénoménal prendra l'affiche samedi prochain au Cinéma de Paris car on y présentera le nouveau succès du grand Raimu, "Tartarin de Tarascon". Qu'on imagine un moment Raimu dans la peau du personnage imaginé par Alphonse Daudet. On voit déjà les attitudes du fanfaron aux galéjades fantastiques: ses discours sur l'art de tuer les grands fauves devant les Tarasconais ébahis. Inutile de dire que la réunion de Tartarin et de Raimu est une trouvaille fameuse. Il n'y a vraiment que Raimu pour personnifier le héros de Daudet et l'on verra qu'il le fait avec une truculence, un humour, et une drôlerie insurpassables. C'est la comédie poussée à son maximum. Raimu est secondé par Charpin, Sinoël, Saint-Granier et le film est signé Raymond Bernard qui réalisa "Les Misérables". C'est, en effet, assez dire.

Au Saint-Denis

C'est samedi prochain que le St-Denis mettra à l'affiche le film adapté du célèbre roman d'Hector Malot, "Sans Famille". Le voir maintenant à l'écran sera toute une révélation pour les amateurs de fortes émotions et de bons rires. On y chante, on y pleure; la joie y est heureuse, le drame lourd de mystère. Quant au dénouement il est amené par une suite logique de péripéties sans cesse nouvelle. Les acteurs" Des vedettes de premier plan. Nommons Robert Lynen, Vanni-Marcoux, le grand ténor français, Dorville, comédien justement célèbre; Madeleine Guitty, Bérangère, nouvelle vedette au cinéma. Le second film sera "Trois de la Marine", avec Bernard.

His Majesty's

C'est lundi prochain, le 28, au théâtre His Majesty's, à 8.45 heures p.m. précises, que la Société d'Opérette de Montréal ouvrira sa troisième semaine de spectacles de la saison, avec l'opérette de Léo Fall: "Madame de Pompadour". Le rôle-titre sera tenu par madame Flor Blanchard, qui fera sa rentrée sur la scène du théâtre lyrique à Montréal. Mme Blanchard sera une madame de Pompadour charmante, elle en a d'ailleurs la taille et l'apparence voulue. Mme Blanchard sera secondé par un Georges Foix canadien, Fernand Perron, que les radiophiles connaissent et entendent régulièrement.

Dans des rôles de premiers plans aussi, nous reverrons nos amis Gaston St-Jacques et Fabiola Hade de qui il est inutile de faire ici les éloges, puisqu'ils sont bien connus.

Il ne faudrait pas oublier que pour cette semaine-là seulement à titre d'essai, la Société a consenti à une grosse diminution de prix accordant la demande presque générale de jouer au prix minimum de $1.00.

Les secours à Montréal

OTTAWA, 24. — Il a été déposé sur la table du greffier aux Communes, cet après-midi, un compte-rendu qui indique la contribution du gouvernement fédéral aux secours directs dans la cité de Montréal antérieurement au 1er avril 1934. Cette contribution fédérale se chiffre à $1,279,576. Aussi, en date du 22 janvier, un arrêté en conseil a été adopté autorisant le paiement de $257,517 à la ville de Québec.

Gastro-entérologie

La réunion de vendredi, 25 janvier, de la Société de Gastro-Entérologie de Montréal, aura lieu à 8 h. 30, au Cercle Universitaire, sous la présidence de M. J.-E. Dubé.

En récital



Mlle MARY MUNN, pianiste canadienne qui donnera ce soir à 8 h. 45 au Salon du Prince de Galles de l'Hôtel Windsor un récital de piano.

A Hollywood



MARION TALLEY, chanteuse d'opéra dont les débuts sensationnels eurent lieu il y a quelques années au Metropilitain, est en route pour Hollywood où elle veut faire du cinéma.

Mischa Elman

On sait que le concert du célèbre virtuose a été remis au 14 février. Or on apprendra avec plaisir que pas une seule personne n'a retourné ses billets malgré le contre-temps fâcheux de cette remise.

Elman est rentré d'une tournée en Europe vendredi dernier et la traversée ayant été affreuse le violoniste a dû s'aliter.

Mais les Montréalais n'ont pas voulu manquer l'occasion de l'entendre — ils ont ignoré la remise — et hier encore la vente des billets était plus intéressante que jamais.

Au concert-bénéfice de l'Eglise Russe

Les artistes participant au concert bénéfice de l'Eglise russe de Montréal, qui aura lieu à la salle Tudor du magasin Ogilvy's, ce soir, à 830 heures, offriront le programme suivant: 1. La Chorale de la cathédrale russe: a) Salutation au Sanit Enfant; b) Bénis le Seigneur, o mon âme; c) Nunc Domilis; d) Béatitudes; e) La tranquille lumière; f) Nicène Credo. Mlle Xenia Petrova, danseuse: a) Andalucia (Lecuona); b) La Corrida (impressions d'un combat de taureaux) (Valverde); c) Tango (Albeniz). Le "Quatuor à Cordes de Montréal": Quatuor Op. 3, No 5. Le "Quatuor de Montréal" est composé de Mme Annette Lasalle-Leduc, MM. Lucien Robert, Lucien Sicotte et Roland Leduc. II. La Chorale Russe) a) Sarafan Rouge; b) Chanson des Récoltes; c) Notre Pays, de l'Opéra "Nijegorodci" (Napravnik); d) M'en irai-je ?; e) Au-delà de la Rivière; f) Choeur de Paysans; g) "Pribautki", chanson comique; h) Jouez, mes grosses flutes. Mlle Petrova) Jota (de Falla). Monsieur Roland Leduc jouera plusieurs soli de violoncelle qu'il annocera. Monsieur Jean Leduc sera au piano d'accompagnement.

Matinée au Gesù

C'est sous la présidence de M. Jean Lallemand que la troupe Radio-Petit-Monde répétera son spectacle: "Hansel et Gretel", samedi le 26 janvier, en la salle du Gesù. "Hansel et Gretel" féerie musicale en 3 actes, adaptée du conte de Grimm par André Audet, groupe une cinquantaine d'interprètes. Mentionnons les noms de Pierrot Dagenais, Adrienne Samuel, Gisèle Dionne, Marthe Létourneau, Rollande Boisclair, Mireille Fortier, Hermine Lapierre, Jean-Marc Audet(danse du Soldat Mécanique), etc... Les costumes sont éblouissants; les décors bien exécutés.

SAINT-DENIS
"La Chanson de l'Adieu" ou
"Un Amour de Frédéric Chopin"
avec Jean SERVAIS, Janine CRISPIN, Marcel ANDRE
EGALEMENT A L'AFFICHE
Jean MURAT, Brigitte HELM dans
"Le Secret des Woronzeff"

CINÉMA de PARIS
A LA DEMANDE GENERALE
Maria Chapdelaine
avec Madeleine RENAUD, Jean GABIN — Fred BARRY
Une nouvelle occasion — mais la dernière — de voir ce chef-d'oeuvre qui a battu tous les records d'assistance connus à Montréal.

La formation de M. Egon Petri

Si Egon Petri est devenu le maître qu'il est, l'un des plus puissants pianistes de l'univers, c'est que sa formation a été la plus complète qui soit. Au cours de son enfance en Allemagne, bien qu'il fût né de parents hollandais en Hollande. Egon Petri vécut dans une ambiance unique, au milieu des musiciens célèbres qui fréquentaient la maison de son père, violoniste réputé. C'est à l'âge de sept ans qu'il commença à étudier le piano, mais ses études musicales ne se bornèrent pas là. Il étudia également le violon et fut même second violon dans un quatuor à cordes fondé par son père. Entre temps il poussa assez loin également l'étude et la pratique de l'orgue. Petri joua aussi dans des orchestres et se livra naturellement très jeune à la composition.

C'est à l'âge de vingt ans que, possédant déjà une culture et une expérience musicales extraordinaires, il pencha définitivement pour la carrière de pianiste. Une année de travail et d'isolement lui suffit pour se préparer à affronter le grand public.

A l'âge de 22 ans il avait déjà joué deux fois à la cour de la reine de Hollande et interprété à Londres l'une de ses compositions, un concerto pour piano et orchestre, alors que l'orchestre était dirigé par Sir Henry Wood.

Egon Petri donnera un récital lundi soir le 28 janvier à l'Impérial.

Le bon vieux temps à la Palestre

La direction de l'A.C.J.C. Commission de la Palestre Nationale organise pour le 31 janvier prochain, une soirée du Bon Vieux Temps, donnée par les artistes de la Living Room Furniture. La représentation commencera à 8 h. 30 p.m. Voici le programme qui se jouera dans cette soirée théâtrale: **Nos Bons Villageois.** (Scène Champêtre), **Le Trio Tzigane** (violon, guitare espagnole et piano accordéon) et **Les Noces de Rosine** (Soirée du Bon Vieux Temps). Informations: FR. 2896.

PRINCESS — A l'affiche
Wallace BEERY
THE MIGHTY BARNUM
ADOLPHE MENJOU
ADDED ATTRACTION
WHITE LIES
Film princ. passe à 10.25, 12.05, 1.15, 2.50, 4, 5.40, 6.50, 8.30, 9.40

LOEW'S
VENDREDI
Sur la scène
La célèbre mezzo soprano du Metropolitan Opera
CARMELA PONSELLE
EN PERSONNE
Autres bons numéros
A l'écran
Barbara STANWYCK
The SECRET BRIDE
Dernier jour — A la scène Mac Murray et autres numéros
A l'écran: "Kentucky Kernels"

CAPITOL
VENDREDI
Parcourez le sentier romanesque d'antan dans le triomphe musical de Warner Bros.
SWEET ADELINE
with IRENE DUNNE
and a cast of 100's
Aussi
Son meilleur rôle!
Kay FRANCIS in Dr. Monica
Dernières fois aujourd'hui
CLAUDETTE COLBERT
et WARREN WILLIAM dans
"IMITATION of LIFE"
Aussi DIZZY et DAFFY DEAN dans "DIZZY and DAFFY"

Vendredi
3 vedettes
JOAN CRAWFORD
CLARK GABLE
ROBERT MONTGOMERY
in "Forsaking All Others"
PALACE
Dernier jour
"FLIRTATION WALK"
Dick Powell - Ruby Keeler

ORGANISEZ MAINTENANT VOTRE VISITE AU
SALON D'AUTOS
du 26 JAN. au 2 FEV.
10 A.M. À 11 P.M. SAUF LE DIMANCHE
EDIFICE SUN LIFE - MONTRÉAL
Pageant de l'Auto Moderne

Une époque nouvelle est survenue dans la construction d'automobiles . . . plus de beauté, plus de confort et plus d'économie. Les modèles de 1935 offrent une réelle sensation en fait de superbe carrosserie. Voyez les étalages avec démonstrateurs en marche; Les accessoires et les véhicules commerciaux.



ADMISSION:
Avant 6 p.m., 25c. Après 6 p.m., 50c.
ADELSTAN LEVESQUE, Directeur-Gérant

LE PLUS ANCIEN SALON D'AUTOS ANNUEL NATIONAL EN AMERIQUE

Ouverture, samedi le 26 janvier à Midi

SOUS LE PATRONAGE VICE-ROYAL
L'ouverture officielle le soir sera faite par
SON EXCELLENCE, LE GOUVERNEUR-GENERAL DU CANADA, LE COMTE DE BESSBOROUGH

Prenez vous-même votre part des économies!

"Un Marché Immense"

THRIFT STORES

LES MAGASINS DE MEILLEURS ALIMENTS

APPARTENANT ET DIRIGÉ PAR DES CANADIENS

LIMITED

Au Magasin Thrift près de chez vous

Avec des valeurs et une qualité incomparables, avec un service de livraison gratuit, les Magasins Thrift sont reconnus comme les plus modernes de 1935.

Il y a un Magasin Thrift près de chez vous. C'est un magasin à l'atmosphère amicale. Il est clair, avec des rangées de tablettes propres où vous choisissez ce dont vous avez besoin. A chaque Magasin Thrift vous vous servez vous-même — vous prenez vous-même votre part d'économies. La seule manière d'acheter. La seule manière de réaliser des économies réelles.

JEUDI 24 JANVIER JUSQU'À SAMEDI, 26 JANVIER

SPAGHETTI 10¢
HEINZ BOITE MOYENNE

POIS de CHOIX
ROYAL ROSE
GROSSEUR No 4
3 BOITES POUR 29¢

Sauce aux Pommes 12¢
DE CHOIX AYLMER BOITE No 2

BOEUF SALE
LIBBY
BOITE No 1 9¢

PECHES 10¢
DE CHOIX AYLMER BOITE No 1

HOMARD
MARQUE EAGLE
BOITE 1/4's 17¢

SAUMON
DE FANTAISIE KETA
BOITE No 1 10¢ RED COAT

SARDINES
CROSSED FISH
Grosses ou petites sardines
2 pour 25¢

JUS DE TOMATES
Libby ou Campbell



Vous-vous en santé... buvez régulièrement un verre de ce "Breuvage Hygiénique", tous les matins.

BOITE NO 1
2 BOITES POUR 9¢

Fèves Heinz
BOITE GRANDEUR MOYENNE
10¢

DATTES
BAGDAD
PETIT PAQUET 5¢

SPECIAL



AYLMER
CONFITURES AUX PRUNES
POT 32 OZ.
Avec addition de Pectine et Couleur 19¢

POLO — STANDARD
HARICOTS JAUNES Boite No 2 3 pour 25¢

ROYAL ROSE
HARICOTS REFUGEE Boite No 2 2 pour 25¢

TOMATES
DE CHOIX AYLMER
BOITE No 2½ 3 pour 23¢

POUDRES de GELEE 5¢
ASSORTIES DE LUXE

BACON
BREAKFAST
BLUE BAND

Tranché et enveloppé dans cellophane

Paquet 1 lb. **29¢**

CRÈME
THRIFT
20% GRAS DE BEURRE!

La chopine **15¢**

CAFÉ
Economy Thrift
"C'EST UN BON CAFE"

La lb. **27¢**

SAUCE
aux Atocas
OCEAN SPRAY

Boite No 1½ **29¢**

LE MEILLEUR

BACON
WINDSOR
Tranché et enveloppé dans cellophane

Paquet ½ lb. **18¢**

LAIT
THRIFT
FRAIS PASTEURISE

La pinte **10¢**



ALPINO

Fromage

"L'Alpino" est le seul fromage de Gruyère fait au Canada. Les connaisseurs sont ravis de sa saveur. Pour beurrer, sur rôties et en tranches.

Paquet ½ b. **14¢**

CUBES D'ANANAS
CRAWFORD

BOITE PLATE 1½ **12¢**

Abricots Australiens
BOITE No. 2 **15¢**

POIRES BARTLETT
NATURE'S BEST

BOITE No. 2 **15¢**

Sirop d'Erable Pur
MARQUE CAMP

BOUT. 16 OZ. **19¢**

NETTOYEUR
THRIFTO

3 pour **10¢**

FARINE A CREPES

Aunt Jemima



Servez de délicieuses crêpes, faites avec cette fameuse farine à crêpes, et arrosées de sirop d'érable Canadien.

15¢

CATSUP
TIGER
BOUTEILLE DE 14 OZ.

9¢

Poli à Chaussures
DEUX-DANS-UN **10¢**

Papier Ciré
CUT RITE **10¢**

SAVON CALAY **5¢**

SAVON MANYFLOWERS 3 pour **13¢**

SAVON GOLD **10** pour **29¢**

SOUPES
ASSORTIES AYLMER
POULET EXCEPTE

Il n'y a rien d'aussi fortifiant qu'un bol de soupe AYLMER bouillante durant cette température glaciale.

3 BOITES POUR **23¢**



LE GOUVERNEMENT EXÉCUTERA D'AUTRES TRAVAUX EN 1935

L'hon. M. Bennett étudiera aussi le problème des logements salubres

"Le problème des logements salubres, dans les grandes cités est des plus importants et je suis d'avis que les autorités compétentes devraient s'en occuper", déclarait hier soir l'honorable M. Bennett, premier ministre du Canada, parlant au banquet annuel de l'Association Canadienne de la Construction à l'hôtel Mont-Royal. "Je ne sais cependant quelle attitude définitive nous devrons prendre à ce sujet et jusqu'à quel point les contribuables, déjà si lourdement taxés seront prêts à contribuer, mais je puis vous assurer que le gouvernement, est prêt à faire sa part".

Dans une autre partie de son discours, le premier ministre parlant des réformes qu'il a préconisées depuis quelques semaines, dit qu'elles s'imposaient, mais qu'elles ne signifiaient pas l'abolition du système capitaliste. Au sujet de l'assurance-chômage, M. Bennett dit que les secours de diverses natures, consentis par le pouvoir fédéral depuis quatre ans, s'étaient chiffrés à $150,000,000. "Si de 1922 à 1930, Messieurs, "dit le premier ministre", dans le temps où tout prospérait, où tout le monde se sentait riche, nous avions adopté le système de l'assurance-chômage, les fonds que nous aurions ainsi recueillis se seraient chiffrés à plusieurs centaines de millions. Et cela nous aurait combien aidés à passer à travers la crise économique particulièrement celle du chômage, sans trop en ressentir les effets. "Il promit aussi que le gouvernement poursuivrait sa politique de travaux.

Le premier ministre Bennett avait auparavant été présenté à l'auditoire de plus de 700 convives par le président M. W. H. Yates.

Nous résumons plus bas le discours de l'honorable M. Bennett, qui fut remercié par le vice-président, M. F. G. Rutley.

L'hon. M. Bennett

"Je suis heureux d'être ici ce soir pour assister à vos agapes. Dans des conditions précédentes, il m'a été impossible d'acquiescer à votre invitation, mais cette fois, la chose m'a été possible, car je ne suis pas sans réaliser l'importance de la fonction que vous remplissez, la construction jouant un grand rôle dans le monde. S'il nous fallait remonter dans l'histoire, nous constaterions que les entrepreneurs entreprirent la construction d'édifices aujourd'hui mémorables, de grandes cathédrales, de somptueux palais, etc., et leur travail fut effectué d'une façon parfaite. J'imagine que dans le temps, il n'y avait pas de crédits supplémentaires à exiger", ajouta le premier ministre, avec une pointe d'humour.

"Je suis persuadé que les entrepreneurs modernes sont inspirés par le même esprit que leurs prédécesseurs et qu'ils accomplissent leur besogne consciencieusement, dans le plus grand bien de la communauté.

"Depuis quatre ans, nous sommes passés par des temps difficiles et en voyant les jeunes qui m'écoutent ce soir, je me dis qu'il faut avoir confiance dans l'avenir de notre pays et que tous sans exception sont intéressés à la prospérité de nos foyers, de notre pays et ne cherchons que son expansion.

Réformes nécessaires

"Depuis des siècles, le capitalisme a joué un grand rôle dans l'histoire de la civilisation, mais il est évident que nous sommes maintenant à un tournant de l'histoire et que les conditions doivent être changées ou plutôt modifiées. Il ne nous reste qu'une alternative: verser dans le socialisme ou le communisme ou bien adopter des réformes au système capitaliste. Je sais que notre peuple ne cherche pas à adopter la première attitude. Il suffit simplement pour nous de déterminer comment nous devrons adapter le système à un état de choses qui a été considérablement modifié.

"En songeant à tout cela, je me reporte au temps de l'enfance de plusieurs d'entre nous, où il n'y avait ni électricité, ni radio, ni téléphone. Nous devons admettre que depuis quelques années, nous avons considérablement développé nos moyens de transport et de communication qui ont par le fait même modifié notre mode d'existence.

Depuis la guerre surtout, les conditions ont été radicalement changées, car les guerres d'antan, comme celle d'Alexandre de Macédoine, de Charles-Quint, François 1er, Napoléon même, ne sont rien à côté de celle qui se déroula de 1914 à 1918. Des millions d'hommes y donnèrent leur vie et ils ne pensèrent pas par eux-mêmes, mais laissaient ce soin aux autres. La civilisation fut partiellement détruite par ce grand conflit et il nous faut maintenant reconstruire sur les ruines laissées. La réaction qui s'est fait depuis sentir me fait croire que nous sommes arrivés à une nouvelle ère.

La dépression

"Que fut la dépression économique en somme? Elle fut causée par le désir de certains hommes, désir illimité, d'arriver sans efforts, sans soucis à la richesse, au moyen de la spéculation. Il en résulta évidemment une perturbation profonde qui modifia notre mode d'existence. Je lisais récemment dans une revue qu'en 1913, la dette de l'Allemagne impériale s'élevait à 40 billions de marks-or et qu'en 1923 cette même dette aurait pu être rachetée avec un sou américain. Ce qui m'étonne, c'est que dans ce 20ème siècle, il y ait des hommes qui aient pu penser de cette manière.

La dépression par laquelle nous sommes passés, a affecté le nouveau continent, et non pas seulement la vieille Europe, et nous avons atteint récemment le plus bas niveau. Il existe des signes précurseurs d'une ascension prochaine. Mais suffit-il de dire que tout est fini et retomberons-nous dans les erreurs qui ont provoqué les temps difficiles dont nous avons si cruellement souffert? De 1927 à 1930, des sommes considérables d'argent ont été dépensées pour les travaux et malgré tout cela, lorsque la crise est venue, nous devions secourir une vaste armée de chômeurs. Ceux qui autrefois étaient riches, sont maintenant pauvres. Devons-nous maintenant construire à outrance? C'est là la tâche d'un gouvernement, qui n'est pas des plus roses. Quand on vous dira par exemple qu'à Winnipeg, il faudrait construire ceci et cela, et que d'autre part, vous entendrez dire que nombre d'édifices ne peuvent louer leurs pièces, vous vous demanderez que faire.

Meilleur système

J'ai suggéré de modifier le système qui nous régit actuellement qui a contribué à notre prospérité, a été témoin de notre décadence et que je crois encore le meilleur. Des lacunes se sont manifestées et c'est pourquoi, j'ai songé qu'il faudrait les corriger. La Grande-Bretagne avait des millions de chômeurs sur les bras et cependant, elle est passée à travers la crise de façon remarquable et la reprise s'est depuis manifestée.

Secours aux chômeurs

"Depuis 1930, soit en secours, travaux, prêts aux provinces, etc., nous avons dépensé la somme de $150,000,000. Mais si de 1922 à 1930, nous avions créé un système d'assurance-chômage, ne croyez-vous pas qu'il nous aurait été plus facile de passer à travers la crise. La prospérité régnait alors; personne ne songeait que le chômage saisonnier, comme celui qui se produit normalement, deviendrait à l'état aigu. Nous aurions alors récolté une somme de plusieurs centaines de millions de dollars et le Canada aurait alors été en mesure de faire face plus facilement à la crise.

"Actuellement, nous pouvons estimer que le nombre de nos chômeurs est de 400,000, tandis qu'un temps, il fut de 700,000.

Le chômage saisonnier, en raison de la rigueur ou des extrêmes de notre climat fut généralement de 100,000 sans-travail. Au cours de la période, de prospérité, les ouvriers ont épuisé leurs réserves et comme conséquence, lorsque la période d'inactivité survint, ils ne purent subvenir à eux-mêmes. Ils durent donc être secourus par l'Etat. Comment devons-nous résoudre le problème? Une étrange anomalie se produit. En temps prospères, nous réduisons les impôts, mais lorsque surgissent les temps difficiles, comme ceux que nous traversons, nous devons les augmenter, alors qu'il est plus difficile aux contribuables de les acquitter.

Urgence de réformes

"C'est pourquoi, je crois en une réforme du système pour le sauver du désastre. Nous avons présenté ces jours-ci, à l'agenda de la Chambre des Communes une mesure d'assurance-chômage. Si nous ne pouvons réussir, nous cesserons d'être un peuple. Plusieurs d'entre vous et nombre d'autres constatent la vérité des avancés que j'ai faits récemment. D'autres ont éprouvé une secousse, croyant que j'allais tout chambarder.

"J'ai moi-même, dans mon domaine, rudement éprouvé la dépression et ce ne fut pas toujours rose. Des tempêtes ont menacé l'existence du navire de l'Etat et l'attitude du peuple canadien, pleine de courage, m'a grandement encouragé et m'a permis de surmonter les obstacles. Il nous faut maintenant songer à réparer les dégâts causés au navire et c'est là la tâche du peuple canadien et la mienne."

Domaine commercial

"Dans le domaine commercial, réalisez-vous pour un instant, que le Canada, avec ses dix millions d'habitants, a occupé un temps le cinquième rang parmi les nations commerçantes du monde? Et si nous sommes passés au septième aujourd'hui, ne croyons-vous pas que nous avons su tout de même fort bien maintenir nos positions. En 1934, notre pays passait après l'Allemagne et la Suède, ce qui n'est pas si mal. Nous sommes donc au même niveau que les grandes nations. C'est pour moi un fait significatif.

Tâche du gouvernement

Durant le chômage, nous sommes venus en aide à l'agriculture, une des industries primaires du pays. Savez-vous que durant un temps, il y eut plus de 125,000 personnes secourues en Saskatchewan seule, parce que les récoltes ont été manquées depuis cinq ans. Le gouvernement ne pouvait laisser ces gens périr de faim. Il y en a qui croient qu'un gouvernement peut tout faire, mais il y a une limite. Je serais porté à croire que c'est vrai en entendant parler mes adversaires.

Notre pays a fait face à maintes difficultés depuis quatre ans. Nous avons institué un programme de travaux publics, afin d'aider l'industrie de la construction et nous ferons tout en notre pouvoir pour continuer cette politique. De 1922 à 1934, il s'est dépensé la somme de 700 millions de livres sterling en Grande-Bretagne en travaux et au Canada, en 1934, le Parlement a voté une somme de 40 millions de dollars pour des travaux jugés nécessaires. Je crois qu'ils l'étaient véritablement et le gouvernement ne se propose pas d'arrêter là. Nous aiderons ainsi ceux qui travaillent pour vous.

Logement salubre

Un autre point qui a été soulevé est le problème des logements salubres. Je réalise pleinement son importance et à mon avis, je crois que c'est un projet qui devrait être attaqué. Je ne sais trop cependant comment nous devrons envisager la situation. De vastes sommes d'argent seraient impliquées e devraient être versés par les contribuables. Quelle aide le gouvernement apportera-t-il? Je ne sais trop, mais vous pouvez être sûrs que le gouvernement n'échappera pas à ses obligations et que nous verrons ce que nous pouvons faire.

"Je sais que dans l'exécution de travaux, vous ne nourrissez aucune idée mesquine. Un entrepreneur tient évidemment à ne pas perdre un sou sur sa mise de fonds dans des travaux et il veut recouvrer 100 pour cent de ce qu'il a placé, mais le devoir du gouvernement est de voir à ce que le pays ne paie pas 101 pour cent.

Leçon de la crsie

Nous sommes passés par des temps difficiles et nous voyons maintenant poindre une aurore nouvelle, plus encourageante. A quoi cela nous aurait-il servi durant quatre ans d'avoir été constamment sur la brèche et d'avoir nourri des inquiétudes, si nous ne savons pas en profiter pour corriger les lacunes constatées? Les réformes que j'ai proconisées, je les crois essentielles et je suis d'avis qu'elles devraient être appuyées par tous ceux qui ont à coeur le bien-être de leur pays. Prenons comme devise: "Crains Dieu, honore ton roi et aime ton prochain comme toi-même."

Le premier ministre fut salué de vifs applaudissements en reprenant son siège.

Remerciements

M. F. G. Rutley, premier vice-président de l'Association canadienne de la Construction, remercia le premier ministre, qui avait auparavant été présenté par le président, M. W. H. Yates. M. Rutley assura le premier ministre que l'Association était désireuse de coopérer avec le gouvernement et qu'elle comprenait parfaitement que les conditions avaient changé.

A la table d'honneur, on remarquait aux côtés du président et du premier ministre, MM. Arthur R. Purvis, président de Canadian Industries, Ltd; W. Maxwell, présidentd e l'Institut des Architectes du Canada; F. P. Shearwood, président de l'Institut des Ingénieurs; J. H. Webb, président de l'Association des Manufacturiers Canadiens; A. O. Dawson, président de la Chambre Canadienne de Commerce; le docteur Milton Hersey, Victor M. Drury, Alban Janin, V. C. Moynes, Rosaire Gratton, A.-U. Côté, de Cooksville, Ont.; W. L. R. Stewart, de Sherbrooke, etc.

Boris dictateur

SOFIA, 24. — Le président du Conseil des ministres en Bulgarie, M. Cimon Gueorguiev, qui jouissait depuis neuf mois de pouvoirs dictatoriaux, a démissionné. Le roi Boris lui-même a pris en mains les affaires de l'Etat.

Le souverain a aussi accepté la démission collective de tous les membres du cabinet. L'ancien ministre de la guerre, le général Petko Zlatev, est devenu président du Conseil des ministres.

La rumeur d'un complot ourdi contre la monarchie a poussé le roi à prendre une attitude énergique. Un officier, que l'on prétend être l'instigateur de la conspiration, a été écroué.



UN GOUVERNEUR DEMOCRATE EN PENNSYLVANIE.—Pour la première fois depuis 44 ans, la Pennsylvanie a un gouverneur démocrate, dans la personne de George-H. Earle. Plusieurs chefs démocrates assistaient à son installation officielle comme gouverneur. Cette photographie a été prise au dîner d'inauguration, à Harrisburg. Ce sont de gauche à droite: William-C. Bullitt, ambassadeur en Russie, le gouverneur Earle, Mme Earle et le sénateur Joseph-F. Guffey.

EATON

Offre de grands spéciaux en tissus!

En vedette! Gais crêpes imprimés!

A bien moins que le prix habituel vendredi!

Des imprimés, et encore des imprimés, pour le printemps!... Et ce sont des textures rayon comme celles-ci que vous voudrez porter. Renouvelez votre garde-robe dès maintenant... confectionnez de charmantes robes d'après-midi... des tuniques pour égayer vos robes unies... des accessoires et robes du soir! Dessins de fleurs, rayures et géométriques sur fonds pâles ou foncés. 37"-38" de largeur. La verge

.49

Spécial! Jolie ratine de coton tissée

Une bonne raison pour que vous veniez de bonne heure chez EATON vendredi !

Rien qu'un coup d'oeil jeté sur cet assemblage spécial de tissus et vous verrez défiler toutes les gaies et jolies robes de sport ou d'après-midi que vous pourrez confectionner et que vous porterez avec plaisir, tout en économisant beaucoup! Choix de dessins comprenant les carreautés. La plus grande partie sont à fonds clairs pour le printemps. 36" de largeur. Spécial vendredi, la verge

.44

Crêpes à rayures tissées lavables

Fine texture de rayon ! Extraordinairement important !

Le fait que les rayures sont tissées à même... de couleurs vives telles que les veulent les experts de la mode... devraient vous encourager à en choisir plusieurs verges vendredi! Ajoutez à cela le prix extraordinairement bas et vous comprendrez pourquoi nous vous conseillons de venir de bonne heure! 38" de largeur. Spécial, vendredi, la verge

.59

Voyez ces crêpes rugueux vendredi

Qualité rarement offerte à prix aussi bas !

Fort et souple — dans la largeur en demande 37/38". Ce tissu se prête merveilleusement à tous les détails de la présente mode! Grand choix de nuances comprenant coquille, sable, teinte rose, vert d'eau, bleu, Turquoise, Monet, Chartreuse, maïs, rose, brun, noir et blanc. Spécial, vendredi, la verge

.49

Flanelle tout laine importée

Très importante au point de vue de la mode

Largeur de 54", ce qui en fait doublement une aubaine vendredi! Ce tissu est des plus appropriés pour tailleurs légers que vous pouvez porter maintenant sous les manteaux d'hiver... aussi pour jupes, robes et jaquettes séparées! Belle et douce qualité dans les nuances de gris, noir, bleu matelot, écarlate, brun, bleu drapeau et vinée. A bas prix vendredi, la verge

.79

Au deuxième chez Eaton, rue Sainte-Catherine





Spécial extraordinaire en Manteaux de fourrure

- **Seal français (lapin) tel qu'illustré.**
- **Caracul noir (chevreau) avec renard argenté.**
- **Castor, (lapin teint).**

Et ce sont des manteaux exceptionnellement élégants! Bien confectionnés d'amples peaux de fourrure à la dernière mode. Vous économisez maintenant... vous avez la jouissance du manteau pour le reste de la saison... et vous l'aurez tout prêt pour l'an prochain! Doublure garantie pour deux saisons. Tailles 14 à 38 dans le groupe. Spécial, vendredi, chacun

59.00

Payables par Paiements Différés moyennant un supplément équitable.

Salon des Fourrures, au troisième chez Eaton

Bas de vraie soie pour dames

"Imparfaits" venant de séries de qualité supérieure !

CHIFFON DIAPHANE... SERVICE LEGER... un choix de bas pouvant suggérer de grandes économies vendredi! Tous entièrement façonnés et de bonne apparence... les légères irrégularités sont presqu'invisibles! Nuances de gris, brun et beige. Pointures 8½ à 10½. Vendredi, la paire

.39

Bons bas golf pour garçons

En laines Worsted de belle qualité, fabrication anglaise. Pesanteur moyenne, jambes côtelées, pieds sans coutures. Gris et fauve. Pointures 8 à 10½.

Très spécial vendredi, la paire

.39

Chaussettes de cachemire pour hommes

Avec dessins jacquards en rayon. Sans coutures, bien renforcés et en mélanges de gris, fauve, marine. Pointures 10 à 12.

Spécial vendredi, la paire

.39

Au rez-de-chaussée, rue Victoria

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

LA TERREUR de CHINATOWN



[Roman de détective traduit de l'américain spécialement pour les lecteurs de la "Patrie".

Chaque semaine, la "Patrie" publie l'un de ces romans policiers, complet, dans sept numéros consécutifs.]

5 (suite)

Comme il recommençait une autre marche sans fin, grimpant des échelles, traversant d'un immeubles à l'autre par un pont-levis, passant sous des portes d'acier en coulisse, Wentworth en profita pour repasser dans sa mémoire l'histoire de l'existence de Jennings, afin d'être à la page au besoin. Il ne fallait pas avoir la moindre distraction.

Quoique ses jambes fussent incertaines sa tête était parfaitement lucide. Il était prêt à faire tout ce qu'il pourrait. Un homme seul contre Kong Gai et sa horde de suppots !

Enfin, ils commencèrent à monter pour de bon, puis ils arrivèrent dans une vaste pièce magnifiquement meublée de tabourets et de consoles sculptées et tendue de soie.

L'homme à cagoule s'approcha du mur, enleva une figurine de la déesse de Miséricorde. En arrière de cette figurine, le mur était de bois incrusté. Le chinois compte les pièces de bois jusqu'au nombre de dix-sept. Puis il pressa avec son pouce et une grande trappe s'ouvrit doucement. Wentworth vit alors un escalier se dresser mécaniquement.

—Marchez à genoux, dit le chinois. A genoux, face pâle!

Lentement Jimmy Wentworth se mit à genoux et commença à descendre l'escalier recouvert d'un tapis.

Ce ne fut que rendu en bas qu'une faible voix lui dit en chinois de se relever. Wentworth restait à quatre pattes.

Le suppôt le secoua et l'aida à se relever.

—Voici l'homme, O Bienveillant et Tout-Puissant! murmura le suppôt avec un tremolo dans la voix.

—Ah! soupira le Roi Cobra. Enlève-lui sa casquette, Frère. Voyons s'il est digne de porter la cagoule de la confrérie du Cobra.

Le chinois arracha à Wentworth sa casquette souvenir de prison.

Le jeune détective était enfin parvenu au bout de sa voie. Il était bien en présence de Kong Gai.

CHAPITRE VI

La plus cruelle des morts

Pas un mot ne fut dit. Le premier moment passé, Wentworth garda avec curiosité autour de la pièce étrange, terrible. Ici, pas de tentures de soie, pas de meubles, pas de pipes, pas d'ornements de jade. Les murs étaient en verre épais sur fond d'acier. Le plafond aussi était de verre.

Une cloison aussi de verre partageait la pièce en deux. De l'autre côté de cette cloison dormaient quatre cobras géants, ne mesurant pas moins de quinze pieds de longueur. Leurs horribles corps vert olive étaient roulés en luisantes spirales.

Surveillant "Slim Jennings", Kong Gai se mit tout à coup à siffler tout bas. Quatre tête jaune orange se levèrent ensemble. Quatre paires d'yeux brillants se fixèrent sur la face de Kong Gai.

Les minces et méchantes lèvres du Vilain sifflèrent à nouveau et les serpents levèrent davantage la tête. D'un regard étrange les bêtes fixaient leur maître.

Tout à coup, Kong Gai parla d'une voix douce :

—Le cobra — le roi cobra — est le seul serpent qui attaque sans provocation, M. Jennings. Il poursuit l'homme et le tue. Avez-vous jamais entendu parler du cobra, M. Jennings?

—Oui, dit Jennings-Wentworth. J'en ai vu un dans un bocal. Je—je me sens mal, monsieur.

Kong Gai sourit.

—Nous nous occuperons bientôt de votre malaise, dit-il. A présent, M. Jennings, vous dites que vous êtes malade. Comment se fait-il qu'on ait libéré sur parole un homme malade?

—Je n'ai pas laissé voir que je l'étais, monsieur. Mais si je tombe malade, on me reprendra, monsieur.

—Très bien, convint Kong Gai. Vous avez été arrêté à Stockton et vous avez reçu une sentence de pas moins de dix ans et qui peut s'étendre à perpétuité. Puis on vous a relâché sur parole en raison de votre bonne conduite.

—Oui.

—Tentative de meurtre ?

—Oui.

— Je vois. Vous avez frappé certaine personne sur la tête avec un manche de pique, n'est-ce pas?

— Non. Un marteau. Il avait ouvert un envoi de coke et je le vis en train d'emplir des sacs, et...

Kong Gai leva la main.

— Oh, oui, un marteau. J'avais oublié cela. (Et Jimmy se félicitait d'avoir étudié tous les détails du procès de Jennings) Et la police a prétendu que vous étiez jaloux de lui à cause de certaine femme...

— C'est un niais de journaliste qui a prétendu cela, dit Jimmy Wentworth. Mais je le reverrai, celui-là et...

— Pas de violence... Pas de violence, dit le Roi Cobra. De sorte que vous êtes allé en prison où on vous a privé de la pipe, n'est-ce pas? Nous allons remédier à tout cela, Jennings. Et à Folsom, vous avez travaillé dans les carrières

—Non. Pas assez fort. Dans le jardin potager.

Kong Gai pesait tout cela en se grattant le menton. Ses yeux jaunes comme ceux des serpents de la cage, se promenaient de-ci-delà.

Il dit enfin sur le ton pensif:

— Bien. C'est très bien, Jennings. Maintenant, ne vous alarmez pas. Il y a un procédé à suivre. Il s'adressa à son suppôt: Frère, enlevez-lui son veston. Sa chemise. Son... Non. Ce sera suffisant. Qu'y a-t-il dans ses poches Cigarettes. Allumettes. Hum! Et dans les poches de pantalon? Un peu d'argent, hein? Frère, mettons M. Jennings au procédé.

Wentworth dit:

— Oui. Dépêchez-vous, monsieur, je suis très malade.

Kong Gai riait joyeusement, délicieusement. De quelque part il avait tiré un gros revolver automatique et il risait le visage pâle.

— Vraiment, sergent? dit-il en riant. C'est regrettable, n'est-ce pas? Le cœur de Wentworth commença à courir; il battait tellement fort qu'il crut qu'il allait éclater.

—Je ne souhaitais qu'un forçat adonné aux stupéfiants, pour m'en servir et le renvoyer en prison. Mais voilà que je trouve ici même le grand détective et sergent Wentworth en personne! Vous êtes le très bien venu, sergent, même si vos mains ne sont pas celles d'un homme qui pendant trois ans a travaillé dans les jardins de la prison!

Wentworth fit une dernière tentative.

—Hein? dit-il. Et montrant ses mains brunies, mais fermes, assez rugueuses mais dépourvues de callosités. Qu'est-ce que vous trouvez à mes mains?

—Rien, dit Kong Gai. Rien du tout, sergent. C'est un superbe déguisé. Je vous en félicite, en vérité. Mais vous m'avez trompé moi-même! Mais à présent que je sais qui vous êtes, je vous reconnais en dépit de vos yeux, de votre attitude et de votre teint. Ne craignez rien, sergent. Si vous n'êtes pas Wentworth, nous le verrons bientôt. J'ai vos empreintes digitales, ce qui est plus que vous ne sauriez dire de Kong Gai! Nous allons nous en assurer avant d'aller plus loin!

Le petit chinois se dressa de toute sa hauteur.

Sa face souriante se fit plus méchante que jamais. "Hai-va!" dit-il, dans sa langue, O Frère, c'est notre ennemi! Par miracle je l'ai attiré ici afin que nous puissions nous venger de ce maudit blanc qui nous a pris notre or et nos bijoux, qui a tué nos frères. Le jour de la vengeance est arrivé!

Wentworth n'avait pas la moindre intention d'admettre quoi que ce fut. Kong Gai avait-il réellement ses empreintes? Aussi bien attendre et le savoir.

—Vous pouvez vous procurer mes empreintes à Folsom ou à Stockton, monsieur, dit Wentworth. De quoi voulez-vous m'accuser?

Un instant Kong Gai demeura sous le coup de la surprise, puis il dit:

—C'est bien joué, sergent; mais nous avons vos empreintes. Je vous assure que je ne vous trompe pas.

—Je n'en peux plus, monsieur. Ne me donnerez-vous pas une pipe?

En faisant froufrouter sa robe de soie, le Chinois s'approcha de Wentworth et lui cracha au visage.

L'homme au visage pâle leva le poing pour frapper; mais le suppôt rapidement lui saisit le bras.

—Je n'ai pas besoin de vos empreintes, ricana Kong Gai, mais je les prendrai quand même, sergent. Vous n'êtes pas un oiseau de prison ni un affamé d'opium! Enfin, je vous ai, sergent, et je vais faire de mon mieux.

Wentworth ne dit pas mot pensant que sur des ordres rapidement donnés on vint prendre ses empreintes. Puis Kong Gai fit venir un classeur rempli de cartes. Il compara les épreuves et dit:

—Vous n'insulterez pas à mon intelligence, sergent, en prétendant que deux hommes peuvent donner les mêmes impressions, n'est-ce pas?

—Etes-vous susceptible d'insulte? demanda Wentworth, sachant bien que tout cela était inutile. Il avait atteint le but, mais seulement pour se voir frustré par l'intelligent chinois!

—Aucune insulte ne me fera hâter votre mort, dit Kong Gai en souriant.

Instinctivement Wentworth jeta un regard sur la cloison de verre derrière laquelle étaient enroulés les serpents. Leur hideuse tête était enfouie au centre de leur spirale. Ils paraissaient énormes.

—Vous avez deviné exactement, dit lui-même le Roi Cobra. Remarquez, sergent, qu'il y a une auge d'eau fraîche dans la cage des serpents sacrés. Vous la voyez? Bien. Nous allons vous laisser dans cette chambre qui, ainsi que vous l'avez sans doute remarqué, est absolument vide. Nous ne vous lierons pas, sergent. Ainsi, aujourd'hui, demain, la semaine prochaine, ou plus tard quand vous aurez soif, tout ce que vous aurez à faire pour boire est de faire glisser la cloison de verre dans sa rainure et de boire avec les serpents.

Le sang de Wentworth se glaça dans ses veines.

—De temps à autre, continua Kong Gai, joyeusement, nous regarderons voir si vous faites des progrès, sergent. Il fera plaisir à nos frères de voir leur ennemi tant détesté se traînant sur ses genoux et tirant une langue noire et enflée. A la fin vous serez bien forcé de repousser la cloison de verre! Vous rechercherez l'eau, Wentworth et les cobras enfonceront leurs crocs dans votre chair. Alors vous connaîtrez la plus horrible des morts !

Vous êtes venu me chercher — me voici ! Vos supérieurs ne savent pas où je suis ni où vous êtes. Même que vous avez été vu en la société de ce nommé King, appelé le Tueur et si on le recherche, laissez-moi vous assurer qu'on ne le retrouvera pas! Il n'était qu'un mercenaire.

Par cela Wentworth comprit que King avait été tué après avoir servi les fins de Kong Gai.

—Et maintenant, ricana Kong Gai, je vais vous laisser à vos propres réflexions, ô le plus sage et le plus grand des détectives! Je reviendrez ce soir et peut-être qu'alors vous aurez pensé à l'eau l'eau douce et fraîche... En attendant, au revoir, sergent.

Saluant ironiquement, Kong Gai remonta l'escalier, tenant toujours son revolver braqué sur Wentworth. Lorsqu'il parvint à la chambre au-dessus et qui devait être son repaire secret, d'où il pouvait surveiller tout Chinatown, l'escalier se replia et s'éleva pour s'adapter au plafond. Cet ingénieux dispositif, une fois fermé, était invisible et, comme le plancher, les murs et le plafond était couvert de verre.

Nu jusqu'à la ceinture, Jimmy Wentworth regarda autour de la chambre. Il n'y avait rien à voir que du verre, les cobras et l'auge d'eau froide. Rien ! Sur la cloison de verre, rien qu'un petit bouton qui permettait de glisser la cloison dans sa rainure. La première idée de Wentworth fut d'arracher cette cloison pour s'en servir à assommer Kong Gai lorsqu'il reviendrait....

Mais longtemps avant le retour de Kong Gai, les cobras auraient eu le temps de sortir de leur cage et de s'enrouler autour de son corps. Pauvre Wentworth ! Il savait que seuls les cobras s'attaquent à l'homme sans provocation. Et avec quoi se défendrait-il ?

Ses mains. Au besoin, ses chaussures. Mais même s'il réussissait à parer un coup de l'un des serpents, que ferait-il des trois autres ?

—Je suis pris, murmura le jeune sergent.

Alors, sans raison aucune, il s'approcha de la cloison de verre. Trois des serpents à cagoule dormaient; le quatrième, comme s'il eut été de garde, leva la tête d'un air inquisiteur. Longtemps ses yeux brûlants regardèrent l'homme pâle; puis il leva la tête et déploya sa coiffure en forme de chaperon, de cagoule. Fasciné, Wentworth posa ses mains sur le verre et, dans un mouvement lent mais rythmé, moins rapide que le mouvement du serpent-sonnettes, le cobra bondit en avant et vint se heurter contre la vitre.

Wentworth vit des gouttes de jaune venin là où le serpent avait tenté d'enfoncer ses crocs dans la cloison.

—Quelle mort ! se disait Jimmy. Quel mort !

Les yeux brillant du serpent géant fouillaient son cerveau et pendant que la peur, l'effroi gagnait Wentworth, le serpent devenu furieux se lançait une seconde fois contre la cloison, cette fois glissant sa hideuse tête sur la cloison et cherchant un moyen d'atteindre l'homme.

Un second cobra se leva la tête pour regarder et, considérant que tout était pour le mieux, il se replia sur lui-même. Wentworth se demandait, à ce point, s'il ne serait pas mieux d'ouvrir la cloison, de livrer passage aux serpents et d'en finir une fois pour toutes. Au retour, Long Gai le trouverait mort et il ne serait pas témoin de ses ricanements.

Mais le jeune homme pâle ne voulait pas mourir. Mourir en combattant c'était une chose; mais mourir dans le repaire de Kong Gai, c'était autre chose.

Et cependant, que pouvait-il faire ?

Ses lèvres, comme ses joues, étaient pâles. Les sueurs froides commençaient à couler sur son corps alors qu'il ne pouvait détacher ses yeux de ces mortels serpents.

Il avait voulu faire son devoir. Et pour récompense, c'était la plus épouvantable des morts qui l'attendait. Il souffrirait déjà une véritable agonie et il s'attendait à mourir ou de la soif ou de la morsure des terribles serpents.

Combien de temps Kong Gai jouirait-il de ce spectacle?

CHAPITRE VII

Dans la cage aux serpents

Au Palais de Justice, le capitaine Dunand était inquiet. Lorsqu'on lui apporta le premier rapport à l'effet que Wentworth était parti en compagnie de King le Tueur, au sortir du pénitencier, Dunand avait donné instruction de ne pas le perdre de vue si possible. Cependant, l'après-midi tirait à sa fin et il n'avait pas encore de nouvelles de King.

Wentworth était disparu. On s'y attendait. Dunand n'avait pas de réelles raisons de s'inquiéter. Il se rendait compte des difficultés contre lesquelles Wentworth avait à lutter; mais les détails de personnification de Slim Jennings avaient été si bien réalisés, que le capitaine commençait à trouver ridicules ses inquiétudes. Le déguisement de Wentworth était ce qui pouvait se faire de mieux et de plus sûr, puisqu'il était nature, ne comportant ni maquillage ni rien d'autre qui pouvait s'effacer et donner lieu à une découverte. Jusqu'à la voix rauque, qui ne ressemblait en rien à celle du sergent, était naturelle parce que causée par les drogues à lui administrées.

A quatre heures de l'après-midi, Dunand appela le détective Crawford de l'escouade de Chinatown.

— Allez relever O'Bannion, lui dit-il. Je n'ai rien pour vous, sauf ce que nous avons discuté déjà. Ayez l'oeil ouvert et les oreilles aussi. Wentworth est quelque part dans le quartier chinois et vous pouvez être le chaînon capable d'assurer le succès de l'entreprise. Le sergent doit appeler ou autrement communiquer avec les quartiers-généraux s'il réussit à découvrir la retraite de Kong Gai; s'il allait vous parler il donnerait l'éveil à l'ennemi. C'est pourquoi je vous dis d'être sur le qui-vive.

(à suivre demain)

PARADIS des ENFANTS

Recherche d'hier

SOLUTION.—L'un des deux enfants se trouve au coin et sur la gauche de la plus basse assise rocheuse qui se présente au premier plan. Cherchez le second frère de Georgette entre l'arbuste et le sommet de la falaise, c'est là que vous le reconnaîtrez.

MOTS CROISÉS



Horizontalement:

1. Supérieur d'une abbaye.
4. Petit ruisseau, champêtre.
5. Brillant métal.
6. Pronom indéfini.
8. Mot renforçant une affirmation, se place familièrement après "oui"
9. Beau fleuve d'Italie.
11. Indispensable à toute chaussure pour bien marcher.
14. Religieuse chargée des relations d'un couvent avec l'extérieur.
15. Au subjonctif présent du verbe naître.
16. Nom moderne de la ville de Cette.
17. Pronom personnel, dit réfléchi

Verticalement:

2. Travaux féminins et très appliquants, qui nécessitent une excellente vue.
3. Une personne préposée à un bureau de recette ... de payement.
6. Vieux mot qui veut dire canon ou armée.
7. Elément gazeux qui se trouve en infime quantité dans l'air (néon).
9. C'est votre papa.
10. Tente avec courage et décision.
12. Changeas.
13. Blesse ou porte préjudice.

SOLUTION DEMAIN

M. M. Joseph Beaubien et R.-J. Magor, directeurs de la Banque Centrale

OTTAWA, 24. (D.N.C.)—On a exécuté hier le premier pas dans la mise en opération de la Banque du Canada lorsque les actionnaires de cette institution, à leur première réunion, ont élu sept directeurs. Ce sont, avec le nombre de votes entre parenthèses: MM. William-K. McKean, Halifax (19,934); Robert-A. Wright, Drinkwater, Sask. (24,506); W.-D. Black, Hamilton (23,240); Robert-J. Magor Montréal (18,097); Joseph Beaubien, Montréal (17,300); Thomas Bradshaw, Toronto (23,398) et W.-C. Woodward, Vancouver, (15,144).

Aux termes de la loi instituant la Banque du Canada, MM. Wright et Bradshaw, ayant reçu le plus grand nombre de voix, sont élus pour six ans; MM. Black et McKean, pour cinq ans; MM. Beaubien et Magor pour quatre ans et M. Woodward pour trois ans, à dater de février 1936.



M. R.-J. MAGOR

M. TOWERS PRESIDE

Les autorités de la Banque et du ministère des Finances, à Ottawa, ont déclaré que ce choix marquait nettement l'intention première des promoteurs du projet d'en prendre les dirigeants dans les diverses sphères économiques du pays. La Chambre canadienne de Commerce a également exprimé sa grande satisfaction de l'élection de ces directeurs.

M. Graham-F. Towers, gouverneur de la Banque, présidait la réunion. Il a annoncé que la prochaine assemblée des nouveaux directeurs aurait lieu le 31 janvier. Conformément aux dispositions de l'Acte de la Banque du Canada, les directeurs élus représentent des éléments économiques divers. MM. McKean et Wright sont industriels; MM. Magor et Black ont fait leur carrière dans le commerce; M. Beaubien s'occupe de questions municipales, M. Bradshaw, d'assurances, et M. Woodward de comptabilité.

COURTE SEANCE

La réunion a été très courte. Les actionnaires avaient reçu avis préalable des nominations en vue. Aucun discours n'a été prononcé par les directeurs élus. Plusieurs centaines d'actionnaires, n'ayant pu assister à l'assemblée, avaient fait parvenir leurs bulletins au ministre des Finances. Il est entendu que 80 p.c. des actionnaires étaient représentés dans le vote.

LE 1er MARS

On rapporte que la Banque commencera ses opérations vers le 1er mars, alors que le ministre des Finances aura accordé le décret nécessaire. La première assemblée annuelle est fixée à février 1936. Chacun des directeurs recevra $150 pour chaque présence aux assemblées de même qu'une somme couvrant les frais de voyage. L'un d'eux assistera aux assemblées du comité exécutif de la Banque et recevra, pour chaque présence, $50. La somme maxima allouée à chaque directeur est de $20,000 par année.



M. JOSEPH BEAUBIEN

LE FRANÇAIS

Dès que fut connu le résultat des élections annoncées par le gouverneur, M. Graham-F. Towers, M. Benoit Gérin, un des actionnaires de Québec, a soulevé la question des droits du français. "Si cette banque doit être une institution nationale", dit-il, "le Canadien-français doit être mis en mesure d'en comprendre les procédés". Il demande alors qu'on lui fasse connaître, en français, le résultat des élections. On fit alors venir un interprète et l'on donna à M. Gérin les explications nécessaires, en français.



L'AVIATRICE EARHART ET SA MERE. — Mme Amelia Earhart Putnam, la première femme à traverser l'Atlantique en avion et la majeure partie de l'Océan Pacifique, est encore considérée comme un bébé par sa mère, Mme Amy Otis Earhart, de Los Angeles. La mère a fièrement exhibé des photos de la jeune Amelia, aux âges respectifs de 3 et 7 ans, reproduites ici d'un album de famille. En haut, photo prise à New York lorsque l'aviatrice eut fait sa première traversée de l'Atlantique.

Le miel artificiel

LONDRES. — Le congrès biannuel de l'hygiène publique du Royaume-Uni a entendu un rapport de M. Lampitt, chimiste, sur le miel artificiel, aisément obtenu par le mélange de deux sucres de canne parfumés des mêmes fleurs dont les abeilles font usage. Ce miel synthétique a toutes les qualités du miel naturel, auquel les analyses les plus minutieuses n'ont découvert aucune propriété inhérente à leur production par un être vivant.

Monseigneur Camille Roy au Cercle Universitaire



Mgr CAMILLE ROY

On parle fort, par le temps qui court, de la valeur de nos disciplines et de nos études classiques.

Mgr Roy, recteur de l'Université Laval, à Québec, exposera, le samedi soir prochain, 26 janvier, à l'issue d'un dîner d'honneur au Cercle Universitaire, les vues qu'il entretient là-dessus; sa longue carrière d'éducateur le qualifie à traiter le sujet qu'il a choisi: **"Nos disciplines classiques"**. M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, remerciera le conférencier. Présidence de M. Olivier Lefebvre. Les dames sont invitées. Le dîner a lieu à 7 heures 30 précises.

Les Livres volés

PARIS.—Il est tout naturel de tomber, à la fin des catalogues offrant des livres d'occasions, sur la rubrique "Desiderata". Rien de plus normal pour favoriser les rapports entre clients et libraires. Mais voici instaurée une nouvelle rubrique: celle des "Livres volés". Imprimée sur une feuille rose, la liste donne le signalement d'une quinzaine d'ouvrages importants, rares ou précieux, subtilisés ici ou là, au cours des années 1933 et 1934 par des bibliophiles connaisseurs et peu scrupuleux. Cette liste où voisinent Baudelaire, Colette, Diderot, Anatole France, Racine, Paul Reboux, Voltaire, chacun somptueusement habillé, est précédée d'un "Appel aux amateurs" — les amateurs honnêtes. Ces derniers sont priés, dans l'intérêt général, de fournir tous détails susceptibles d'amener l'identification des malfaiteurs avec lesquels ils auraient le cas échéant, traité. Cette indication bénévole ne causerait à son auteur aucun ennui. Il s'agit moins, explique la feuille rose, de retrouver les livres que de démasquer leurs larrons. Point de vue fort judicieux, ainsi que la campagne amorcée.

L'arrivée d'un employé fait fuir 2 escarpes-amateurs

Bien qu'ils aient été armés de revolvers, deux escarpes, ne se sont pas montrés bien braves et ils prirent la fuite quand quelqu'un entra dans le bureau où ils étaient à s'emparer de l'argent contenu dans la caisse.

La tentative frustrée se déroula dans les bureaux re la Dominion Soft Drink Company, 1610 rue de Bullion, à 6 heures 45.

M. J. Houle, employé de la compagnie était avec un compagnon dans le bureau quand deux individus, armés de revolvers et le visage recouvert de mouchoirs, entrèrent, leur ordonnant de leur remettre l'argent de la caisse.

Les deux victimes allaient se conformer à l'ordre des apaches quand un troisième employé de la compagnie, ignorant ce qui se passait dans le bureau, entra par la porte communiquant avec la manufacture.

Devant cette apparition inattendue, les bandits, sans en demander davantage, tournèrent le dos et prirent la fuite pendant que les victimes prévenaient la police de l'attentat.

Le détective Caumartin de la radio-police se rendit sur les lieux et fit enquête. Plus tard il fut aidé par le lieutenant Bourdon et les membres de l'escouade des vols à main armée.

Les escarpes avaient cependant eu le temps de disparaître.

Emission d'un timbre national

"L'année 1935 marquera le début d'une grande campagne en faveur de l'achat chez les nôtres, nous déclarait hier, M. J. Gamache, aux bureaux de l'Association de la Jeunesse Canadienne. Cette organisation vient de fonder le comité de l'entr'aide canadienne-française dont M. Gamache est le gérant.

Pour l'efficacité de la campagne d'entr'aide, le Comité a songé à l'émission d'un timbre national. Ce timbre sera collé non seulement sur les lettres, mais aussi sur tous les colis sortant des magasins canadiens-français. Il rappellera quotidiennement à l'attention des Canadiens la loi de l'entr'aide. On sait que le marchand canadien-français ne peut compter que sur nous. Il faut donc maintenir constamment à notre attention la nécessité de nous entr'aider. Déjà des milliers de timbres ont été distribués.

L'organisation a reçu l'approbation et l'encouragement des autorités civiles et religieuses.



POUR SAUVER LE PITTORESQUE. — On cherche à réunir une commission pour étudier les moyens de préserver la beauté des chutes de Niagara. On sait que depuis quelques années, elle récèdent d'une façon inquiétante.

ARRETEZ CETTE
TOUX, ce RHUME
Maintenant
PRENEZ GARDE AU RHUME! Il est trop souvent le signe avant-coureur d'un mal vraiment dangereux. Dès que vous en éprouvez l'attaque, occupez-vous-en. Ne comptez pas seulement sur la chance ou sur un remède douteux pour vous soulager. Arrêtez-la—VITE—avec la Mixture Buckley, la mixture originale d'un blanc crémeux qui n'a jamais été égalée pour soulager miraculeusement la toux, le rhume, la grippe, la bronchite, la coqueluche et l'asthme. Si vous avez un rhume ou une toux que ne cède pas, changez de remède—prenez la Mixture Buckley, ce soir — demain, vous croirez qu'un miracle s'est opéré. Pour les enfants, ajoutez une quantité égale de miel. Ils l'aimeront, et il est si sûr pour les toux et les rhumes d'enfants. Méfiez-vous des substitutions. La Mixture Buckley est vendue partout. M-7F
Agit Comme l'Eclair. Une Seule Gorgée le Prouve
BUCKLEY'S MIXTURE
LE REMEDE POUR LA TOUX ET LE RHUME QUI SE VEND LE PLUS AU CANADA

Echos de nos tribunaux

La responsabilité du propriétaire

L'honorable juge Gibsone, de la Cour Supérieure, de Québec, siégeant ici, a pris en délibéré, hier après-midi, une action en dommages au montant de $1,872.50.

Un nommé Tador Palderchuck, journalier, de Montréal, réclame cette somme, en sa qualité de tuteur à son fils mineur, Marcel, des défendeurs Frédéric et Arthur Baillargeon, faisant affaire ensemble sous la raison sociale "Baillargeon Express, Co.". Le 23 septembre 1933, l'enfant était à jouer avec des camarades dans un lot vacant, donnant sur la rue Clovis. Il fut soudainement blessé au pied droit à la suite de la chute d'une pierre provenant d'une maison en démolition, étant la propriété des défendeurs. Le demandeur, par son action, veut que les défendeurs soient déclarés responsables de l'accident, parce qu'ils n'auraient pas pris les précautions nécessaires pour la protection du public.

Interprétation d'un contrat

Les termes d'un contrat verbal ou écrit doivent être suivis à la lettre, sinon on est exposé à des dommages-intérêts. C'est là la portée d'un jugement de l'honorable juge-en-chef de la cour de Circuit dans une cause de Dame Dama Naud contre la buanderie Jolicoeur.

La demanderesse avait confié à la compagnie défenderesse un manteau de flanelle blanche pour être nettoyé à sec et pressé. La buanderie nettoya le dit manteau à l'eau contrairement à la convention intervenue. Conséquence, le manteau est devenu tellement petit que la demanderesse ne put s'en servir. Elle demandait au tribunal de forcer la défenderesse à lui rembourser le coût du manteau. Le juge accorda les conclusions de son action, la compagnie ne s'étant pas conformée à l'entente intervenue.

Action pour libelle

La Cour du Banc du Roi entend, aujourd'hui, les plaidoiries dans une action de $10,000 pour libelle, de la part du notaire J.-Avila Boivin, qui est en même temps secrétaire-trésorier de la corporation municipale de Ste-Geneviève de Berthier contre un cultivateur de l'endroit, M. Ophni Savignac.

L'action avait été maintenue par l'honorable juge Coderre jusqu'à concurrence de $1,000 plus les frais. Le défendeur demande à la cour d'appel de renverser ce jugement et de rejeter avec dépens des deux cours l'action du demandeur. Le tribunal de première instance avait trouvé bien fondées les principales allégations de la déclaration du demandeur à l'effet que Savignac aurait à diverses occasions déclaré que le notaire Boivin avait détourné plusieurs milliers de dollars, étant la propriété de la municipalité de Sainte-Geneviève. L'appelant soutient que le demandeur n'a pas souffert de dommages.

Jugements rendus en Cour de Pratique le 23 janvier

Présent: l'honorable juge Surveyer.

Les jugements suivants furent rendus:

Dame S. Stotland et vir. vs J. Goldstein et P. Goldstein; jugement au tiers-saisi de déposer.

H. M. Morgaf vs Arthur Barry es-qual et M. Savage; jugement jugement fixant date d'examen avant défense.

D .C. Roy vs Owen Griffith et al; jugement autorisant examen médical avant défense.

Mlle M. Labelle vs Excelsior Children's Wear Ltd; jugement autorisant à poursuivre in forma pauperis.

Dame Rés Allaire vs Excelsior Children's Wear Ltd; jugement autorisant à poursuivre in forma pauperis.

Dame Reine Marcil vs J. H. Champagne; jugement nommant praticien.

Ideal Dress Company vs I. J. Miller; motion pour règle accordée avec dépens.

Fine Children's Wear Limited et Yvette Descheneaux, réclamante; jugement rejetant réclamation de la réclamante.

G. B. Barbieri vs G. alias J. Sartori et Canadian Industries Limited et al; jugement suivant déclaration des tiers-saisis.

Dame V. Forget vs J. Spencer et al; jugement autorisant examen avant plaidoyer.

Dame V. Forget vs J. Spencer et al; jugement autorisant examen médical avant défense.

Dame P. Lefebvre vs D. Perron et A. Hamel et al; jugement déclarant saisie tenante.

M. E. Hardy vs Alfred Payne, Limited; jugement autorisant examen avant défense.

A. St-Jean et al vs F. Corbeil et al et D. Corbeil; jugement ordonnant au tiers-saisi de déclarer et déposer.

Verdun Investment Company Ltd vs M. McKercher et al; inscription en droit réglée hors de cour.

Dame B. Wolhen et vir vs Silver Waste and Paper Company; jugement accordant motion pour péremption, avec dépens.

W. Boisseau vs Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal; jugement autorisant examen avant défense.

J. Edmond Dansereau vs Dame Claudia Martin et vir; jugement pour $167.50 avec int. et dépens.

Louis Loglos vs Harry Andrews; jugement pour $975.12 avec int. et dépens.

P. Demers et Fils vs L. P. Lacoste; jugement pour $232.85 avec int. et dépens.

Dame St. Georges Weil-Brenner vs Dame Eva Côté; jugement pour $111.30 avec int. et dépens.

La Cie de Fibre de Bois vs Henri Guimond; jugement pour $369.51 avec int. et dépens.

Georges Henri Lefebvre vs Arthur Favreau; jugement pour $179.76 avec int. et dépens.

D. H. Stewart and Company vs Manuel L. Barskey (London Hatter and Haberdashers); jugement pour $119.33 avec int. et dépens.

Lionel Dagenais vs Dame Antoinette Boileau es-qualité; jugement pour $106 avec int. et dépens.

McColl Frontenac Oil Company Limited vs L. H. Robinson; jugement pour $299.88 avec int. et dépens.

Lambert coupable

QUEBEC, 24. — La cause d'Omer Lambert, accusé d'avoir infligé des blessures corporelles graves à son patron, M. François Nolin, s'est terminée hier vers 5 h. 30, par un verdict de culpabilité.



LA SARRE EST 90 POUR CENT ALLEMANDE.—Lors du plébiscite de Sarrebroucke, les Sarrois ont voté en faveur du retour à l'Allemagne dans la proportion de 90 pour cent. Des Allemands de tous les pays sont venus en Allemagne spécialement pour donner leur vote.

Enquête demandée au sujet de la Pointe-aux-Trembles

A sa séance régulière d'hier après-midi, la Commission métropolitaine de Montréal a décidé de charger son comité de l'Est, à la demande du maire Hervé Ferland, de Verdun, de faire enquête sur les finances de la municipalité de Pointe-aux-Trembles. Le comité est chargé de se mettre immédiatement à l'oeuvre et la première séance du comité aura lieu le 7 février prochain. A sa propre demande, le maire Ferland fera lui-même partie de ce comité, afin d'y exposer ses griefs.

*

Le maire Ferland s'est plaint qu'il se passait toutes sortes de choses à Pointe-aux-Trembles, il parla "d'illégalités", de "clique qui menait la municipalité", de "dépenses inutiles", etc.

On attira en outre l'attention de l'assemblée sur le fait que Ville LaSalle avait inséré dans le bill qu'elle doit présenter à la Législature au cours de la présente session, la demande du droit de représentation et de vote à la Commission. L'échevin Biggar déclara, approuvé par tous les membres, que ceci ne relevait pas de la Commission mais bien du gouvernement.

Le maire Napoléon Courtemanche, de Montréal-Est, soutint de son côté que sa municipalité est assez importante pour avoir une représentation officielle à la Commission.

MODIFICATION DES ACCORDS D'OTTAWA?

LONDRES, 24. — La rumeur veut que le sous-secrétaire d'Etat Malcolm MacDonald, qui revient actuellement d'une visite en Australie, demande bientôt que les accords commerciaux conclus à Ottawa en 1932 soient modifiés.

MOSCOU. — Des milliers de Russes se sont rendus aujourd'hui sur la Place Rouge pour voir les restes de Lénine conservés dans un cercueil de verre, à l'occasion du 11e anniversaire de sa mort.

Le salon de l'auto va ouvrir ses portes samedi

"Les lumières ont brûlé jusqu'aux petites heures du matin dans des centaines de fenêtres de l'édifice Sun Life, au square Dominion, la nuit dernière. Longtemps après que la masse sombre de l'hôtel Windsor — place de réjouissances et de fêtes nocturnes — de l'autre côté de la rue, se fut complètement endormie, les passants retardataires levèrent les yeux vers ces fenêtres brillantes, indice de la trépidante activité à l'intérieur de l'immense gratte-ciel, c'est le Salon de l'Automobile qui est en préparation".

"Au fait, un seul jour nous sépare de l'ouverture de cette grande exposition. Samedi, à midi, le Salon National de l'Automobile pour l'Est du Canada commencera. Tout doit être prêt. Et quel spectacle cela doit être! Car le Salon est sous le distingué patronage de Son Excellence le comte de Bessborough, gouverneur-général du Canada, qui l'ouvrira officiellement, samedi soir, en parlant à tous les citoyens du Canada à l'édifice Sun Life par l'entremise d'une chaîne nationale de postes de radio. Son Excellence visitera aussi le Salon en entier".

"Comme tout le monde l'admettra, rien ne devrait être omis de ce qui peut assurer le succès de cet événement. Et, de fait, rien n'a été omis".

"M. Adelstan Lévesque, gérant-général du Salon de l'Auto, a préparé ses plans longtemps à l'avance. Aucun détail n'a été négligé. Les modèles nouveaux ont commencé à arriver à Montréal depuis la fermeture du Salon de New-York, qui a obtenu un succès si retentissant. Ils sont actuellement tous en place. Il n'y a plus que la disposition et la décoration, en un mot, les derniers détails de la toilette. Mais cela est suffisant pour tenir M. Lévesque très occupé. Cela ne l'empêche pas cependant de se vanter avec optimisme, que le Salon de l'Auto de 1935, à Montréal, éclipsera tous les records. Et, à ceux qui lui demandent pourquoi il est si confiant, il répond confidentiellement: "C'est que moi je l'ai vu le Salon de l'Auto de 1935, et je sais combien il est superbe!

Transmission de l'énergie

NEW-YORK, 24. — Un nouveau système pour la transmission du pouvoir électrique, qui pourrait, croit-on, révolutionner le système actuel et ouvrir de nouvelles possibilités pour l'établissement d'usines géantes, a été expliqué, hier, au congrès de l'"American Institute of Electrical Engineering".

PHILADELPHIE. — Le colonel Roscoe Turner, dit qu'il tentera de faire le tour de la terre, en avion, dans le courant de l'année. Il décollerait à Panama, toucherait la terre pour s'approvisionner à Nairobi, Singapour et Honolulu.

Les funérailles de Mme E. Allan

Ces jours derniers avaient lieu, en l'église Saint-Bernard, les funérailles de Mme Edmond Allan, née Herminonda Girard, décédée à l'âge de 47 ans et 6 mois. Mme Allan était l'épouse du constable Edmond Allan, de la police municipale de Montréal.



Mme Edmond ALLAN

La levée du corps fut faite par le révérend Père S. Bolduc, et le service fut chanté par le révérend père Bolduc, de Québec, neveu de la défunte, assisté par MM. les abbés Eugène Therrien et A. Naud, comme diacre et sous diacre.

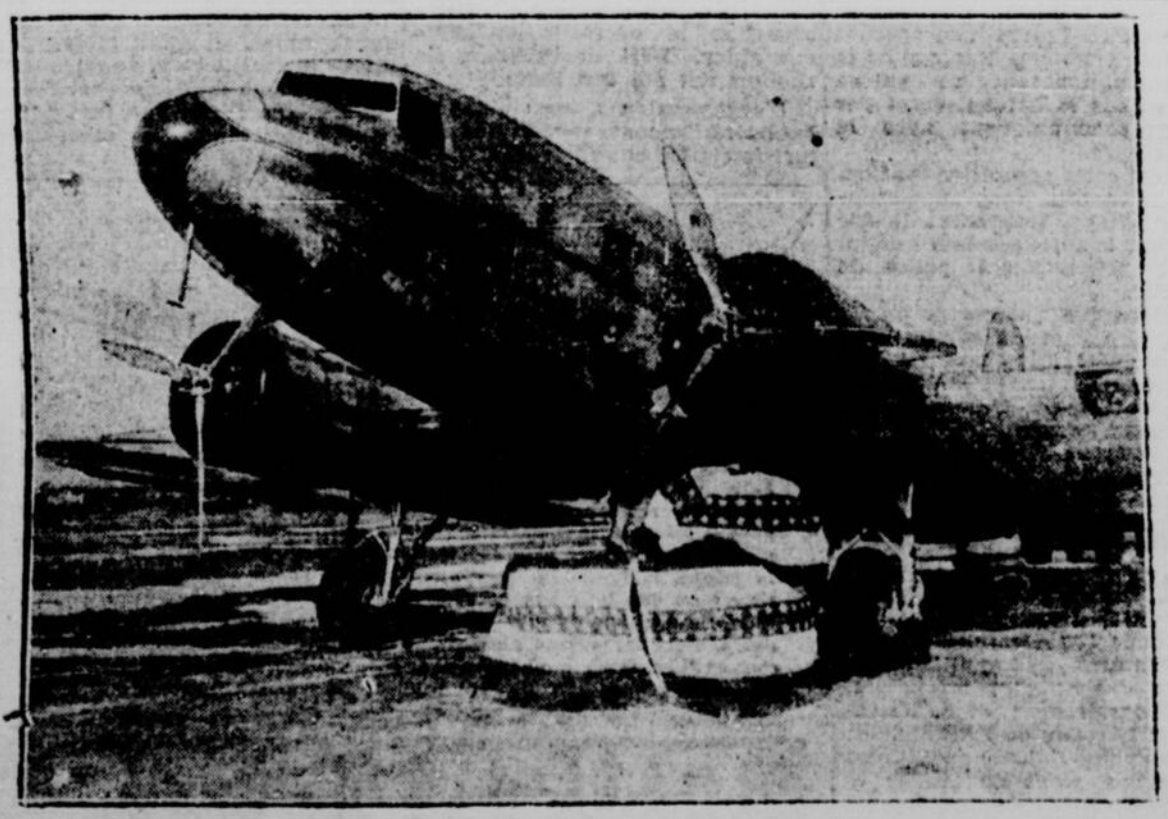
Les chantres, sous la direction de M. P.-E. Ouellette, exécutèrent la messe de Yon. Des solis furent chantés par MM. J.-G. Sylvestre, M. Lamarre, J.-E. Décarie et l'inspecteur Joseph Lefebvre de la police municipale. Mlle O. Boulay était à l'orgue.

Mme Allan laisse dans le deuil, outre son époux, son père, M. Joseph Girard; un frère et une belle-soeur, M. et Mme Wilfrid Girard, née Anna Ponton; ses soeurs et beaux-frères, M. et Mme Oscar Rivet, née Marie-Louise Girard; Mme veuve Hector Guérin, née Lydia Girard; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Joseph Allan; M. et Mme Charley Allan; ses belles-soeurs et beaux-frères, Mme veuve Marie Bolduc, M. et Mme Blanchette; ses neveux, le révérend père Bolduc, Gérard Gobeil, Doria Guertin et Herminus Guertin.

Un landau rempli de fleurs précédait le cortège funèbre.

Dans le cortège on remarquait: MM. Edmond Allan, Arthur Dansereau, Georges Allan, H. Rivet, R. Laliberté, G. Gobeil, l'inspecteur Joseph Lefebvre, O. Côté, C. Rivet, senior; B. Casey, e lieutenant de police Joncas, J. Laporte, J.-A. Lemire, J. Girard, C. Lambert, C. Rivet, junior; W. Harnois, A. Tolpot, A. Lamarche, le capitaine de police Gagnon et une foule d'autres.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie; plusieurs offrandes de messes et un grand nombre de tributs floraux.



LE BAPTEME D'UN AVION GEANT.—Mlle Anne Laxton, de Knoxville, Tennessee, une descendante du général Jackson, baptise un nouvel avion aux proportions gigantesques, à l'aérodrome de Newark, New-Jersey. Le nouvel avion sera affecté à un nouveau service entre le sud des Etats-Unis et l'Amérique Centrale.

CHASSEZ les RHUMES
DÈS LE DÉBUT
Employez les Tablettes C.B.O. recouvertes de chocolat—le remède inoffensif, efficace, avec le goût que les enfants eux-mêmes aiment.
1/5 de plus dans chaque boîte et seulement 25c à toutes les pharmacies.
DEMANDEZ L'AGENT DE POLICE SUR LA PETITE BOÎTE BLEUE
TABLETTES C. B. O. DOMINION



IL DEVIENT FONCTIONNAIRE.—En 1932, Walter-W. Walters et son armée de vétérans étaient délogés de Washington, par les troupes du général Douglas MacArthur. A gauche, l'ancien commandant des vétérans prenant charge de ses nouvelles fonctions à $1,500 par an, dans le département de la guerre. M. J.-W. Marbury, chef de la division de la Poste et des Archives lui tend une liasse de documents.

Chef "gangster" arrêté près de la frontière de New-York

Eddie Green, le chef présumé de la plus forte bande de contrebandiers en alcool de l'état de New-York, a été arrêté à Cantic, Québec, par un agent de la police fédérale hier, comme il venait de traverser la frontière pour se rendre à Saint-Jean, où il devait visiter un de ses lieutenants, Pete Coulombe, alias Cardin, qui fut blessé la semaine dernière par deux agents de la gendarmerie royale lors de son arrestation comme il transportait une forte quantité de liqueur de contrebande sur la route.

Green est entré hier au Canada sans se rapporter à aucun des divers bureaux de l'immigration à la frontière. Aucune accusation ne fut portée contre lui, mais l'automobile qu'il conduisait fut confisquée. Il fut ensuite remis en liberté.

Les agents de la gendarmerie royale s'attendaient à ce que quelques-uns des membres de la bande, dont fait partie Coulombe, tenteraient de venir visiter celui-ci à l'hôpital. Les divers points d'entrée de la frontière étaient gardés et hier matin les constables Molyneaux et Maloney, de la gendarmerie, virent un puissant automobile passer à Cantic.

EDDIE GREEN

Ils reconnurent immédiatement le chauffeur comme étant le notoire Eddie Green, chef "gangster" pour lequel Coulombe aurait été le meilleur chauffeur. Le visage de Green pâlit quand il vit les uniformes rouges des fédéraux comme ceux-ci, revolver au poing, s'approchèrent de l'auto.

Le constable Molyneaux est le même qui la semaine dernière blessait Coulombe alors que celui-ci tentait de se sauver après avoir renversé dans le fossé le caporal Furlong qu'il frappa avec son auto. Le caporal n'est sorti de l'hôpital que depuis deux jours.

QUESTIONS

Fait prisonnier Eddie Green fut conduit aux quartiers-généraux de la police de Saint-Jean où il fut questionné. On fouilla son automobile, mais on n'y trouva aucune liqueur de contrebande. La police décida alors de découvrir si le présumé chef gangster était entré au Canada légalement. Il refusa de donner quelque détail que ce soit et la police dût vérifier à tous les ports d'entrée de la frontière. Ils découvrirent que Green était entré par Rouses Point, N.-Y., mais ne s'était pas rapporté aux autorités canadiennes à Cantic. Il aurait passé à travers la barrière des douanes sans arrêter. Quelques minutes plus tard il était vu par les deux agents qui l'arrêtèrent.

Quand on lui demanda pourquoi il était venu au Canada, Green dit qu'il désirait voir Coulombe à l'hôpital. Il refusa de parler davantage. Son auto fut confisqué, mais Green fut remis en liberté.

LE 10 JANVIER

Coulombe, qui déclara tout d'abord se nommer Albert Cardin, de Champlain, N.-Y., fut arrêté le 10 janvier, comme il tentait de passer dans Saint-Jean avec une forte cargaison d'alcool de contrebande. Quand le caporal Furlong lui ordonna d'arrêter son auto, Coulombe augmenta sa vitesse et renversa le policier dans le fossé en le frappant avec son auto. Il perdit cependant le contrôle de son auto qui tomba dans le fossé. Il sortit de l'auto et tenta de fuir dans les champs, mais il fut suivi par l'agent Molyneaux qui avait pu sauter du sentier de l'auto. Le constable rejoignit le fugitif et dans la lutte qui suivit son arme fut déchargée accidentellement, la balle atteignant Coulombe dans le haut de la cuisse. Il fut conduit à l'hôpital de Saint-Jean où il est sous bonne garde.

M. Antonio Labelle se dit optimiste

M. Antonio Labelle, directeur de la Compagnie Générale Transatlantique au Canada, est revenu à Montréal hier, après un voyage à New-York, au cours duquel il



M. ANTONIO LABELLE

assista à une réunion des représentants de la compagnie sur le continent nord-américain. M. Labelle en rapporte l'impression que le mouvement des voyages sera plus accentué que jamais au cours de l'année 1935 ce mouvement étant plus prononcé du fait que le "Normandie", le plus gros paquebot au monde sera mis en service cette année. En effet, ce paquebot doit quitter le Havre le 29 mai prochain pour arriver à New-York, le 3 juin et naturellement, la compagnie est anxieuse de tout préparer pour la réception qui sera faite à ce puissant navire.

Il n'y aura pas de service régulier des navires de la Transatlantique au Canada comme l'ont souligné des journaux de New-York, dit M. Labelle. Nous ne tentons qu'une expérience; maintenant, il restera aux autorités de la compagnie de décider ce qu'elle fera dans l'avenir. Le Lafayette doit en effet effectuer deux voyages à Québec au cours de l'été prochain.

Nouveau maire



M. ALPHONSE OLIVIER, entrepreneur, a été élu maire de Plessiville avec une majorité de 157 voix.

Enquête sur une pouponnière où sont morts vingt-cinq bébés

LANSING, Mich., 24. — Une enquête a été ordonnée hier au sujet d'une institution de Beulah, Michigan, que le procureur général Harry S. Toy a dit être une "ferme de bébés" et où au moins 25 bébés sont morts, y compris l'enfant d'Evelyn Fréchette, l'amie de John Dillinger.

Le juge de circuit Frel S. Lamb, de Cadillac, Mich., ouvrira l'enquête aujourd'hui.

Edward L. Brooks, père, propriétaire de l'institution, a admis qu'il s'était occupé de la femme Fréchette; mais il a insisté que cela "faisait plusieurs années et qu'il s'en était occupé seulement après qu'un agent du gouvernement l'eût amené à son établissement et lui eût demandé de le faire". L'enfant ne vécut que quelques semaines.

L'affaire Venus Cigar & Cigarette

TROIS-RIVIERES, 24. — Quatre Montréalais Théodule Tranchemontagne, Albert Bérubé, Léopold Robitaille et Hector Choinière ont subi hier leur procès sur une accusation de complot pour frauder le public.

Tous étaient directeurs de Venus Cigar and Cigarette Co Ltd, dont des actions furent offertes parmi la population du district mais qui n'ouvrit jamais d'usine au Cap de la Madelaine, comme elle était censée le faire.

C'est Mtre Raoul Provencher, de l'étude légale Bigué, Gouin, Girard et Provencher, qui conduisait la cause pour la couronne. Les accusés étaient défendus par Mtre Léon Lajoie.

Le magistrat Alfred Marchildon remit l'affaire au 25 pour l'argumentation des procureurs.

Toute la preuve de la couronne tenta à démontrer que la compagnie vendit du Capital-actions en faisant miroiter certains avantages, principalement qu'elle donnerait des positions à ceux des actionnaires qui en demanderaient.

PROMESSES

Plusieurs témoins jurèrent qu'on leur avait promis du travail, dans certains cas c'était à leurs enfants. Le paiement des parts se pratiquait généralement, partie en argent ou en débentures, et partie sur billet promissoire. Ce dernier devait être effacé au moyen d'une retenue de 25 p.c. sur le salaire à gagner, à l'usine par le signataire.

La défense, de son côté, affirme que tous les directeurs ont perdu de l'argent dans cette affaire. Les accusés mirent plus de $2,000 de leur poche, mais perdirent le tout.

Le prévenu Robitaille, en particulier, jura que jamais les agents n'avaient été autorisés à promettre de positions.

La défense produisit des documents démontrant qu'un avocat de Montréal, M. William Alester Wilson avait écrit à des actionnaires pour leur suggérer, dans leur intérêt, de passer à son bureau en rapport avec leur placement dans la Venus Cigar and Cigarette.

Plus tard, il réclama des directeurs le remboursement de ces placements. Plusieurs affidavits étaient attachés à chacune des lettres produites à l'effet que cet avocat n'avait jamais été autorisé à soumettre de réclamations au nom des gens désignés. La défense soutient que c'est devant ces réclamations et d'autres semblables qu'elle dut se mettre en faillite.

BROOKLYN. — Sept hommes sont morts à l'issue d'une réunion où l'on avait passé un breuvage composé d'alcool dénaturé et d'eau.

Jeune fille de 19 ans accusée de 2 meurtres

BRIGHTON, Ont., 24.— Le magistrat W. A. Campbell a ajourné à la semaine prochaine, l'enquête préliminaire de Marjorie Thomson, accusée du meurtre de son frère Neil, 8 ans, et de sa soeur Ina, 11 ans. En attendant on fera subir à l'accusée, qui n'est âgée que de 19 ans, un examen mental minutieux, car trois médecins ont déjà déclaré qu'elle est démente et incapable de subir son procès.

Le bill des Indes et les 'sauvegardes'

LONDRES, 24. (P.C.—Par câblogramme.) — Le projet de loi du gouvernement créant une nouvelle constitution pour les Indes et la Birmanie a été déposé aujourd'hui. Il comprend 451 clauses et a 350 pages en caractères d'imprimerie. A l'exception de quelques détails de peu d'importance, il est conforme aux recommandations du comité parlementaire conjoint nommé à cet effet. Mais la juridiction des ministres hindous est limitée par des "sauvegardes". Les attributions des ministres, dans le bill, consistent à aider et à conseiller le vice-roi (ou le gouverneur, lorsqu'il s'agit des provinces) dans l'exercice de ses fonctions, excepté dans les cas où il est chargé de les exercer "à sa discrétion." Le vice-roi agira "à sa discrétion" dans les affaires étrangères, la défense nationale et les affaires ecclésiastiques.

Un autre paragraphe dit que le vice-roi n'est pas obligé de suivre le conseil de ses ministres.

Elu président de l'Office des produits naturels

TORONTO, 24. — Le professeur A. A. Leitch, de Guelph, ancien professeur d'économie politique au collège d'agriculture d'Ontario vient d'accepter la présidence de l'office des produits naturels.

Feu le capitaine Masters

MONCTON, N.-B., 24. — Le capitaine J. E. Masters, un vieux loup de mer, vient de mourir à Moncton. Il laisse sa femme, soeur de Sir Frederick Williams-Taylor, ancien gérant général de la banque de Montréal.



TRAGEDIE DANS UNE MINE. — Onze mineurs furent tués et 71 autres furent ensevelis sous terre à la suite d'une explosion de gaz accumulés à la mine de charbon de Gilberton, Pennsylvanie, récemment. Une équipe de mineurs tente de sauver les camarades enfouis à 1,000 pieds sous terre.

La plus grande
IMPRIMERIE
canadienne-française:
"LA PATRIE"
NOUS exécutons à la perfection tous genres d'imprimés . . . ordinaires ou de luxe.
Tout travail — simple ou élaboré — exécuté avec le maximum de soin par notre
PERSONNEL D'EXPERTS
Rédacteurs, traducteurs, typographes, etc., tous sont entièrement
À VOTRE SERVICE
pour toute suggestion originale concernant la publicité directe, photogravure, etc.
SERVICE DES IMPRESSIONS
LA PATRIE
Édifice La Patrie - - Montréal
LAncaster 3121

L. Conacher jouera contre Canadien

4e partie, ce soir Montréal-Canadien

Le Canadien sera l'hôte du club Montréal, ce soir, au Forum, dans la quatrième rencontre entre les rivaux métropolitains. Actuellement en avant des Maroons, avec deux victoires contre une défaite, le club tricolore espère bien s'adjuger pratiquement la coupe Kennedy, emblème de la suprématie locale du hockey professionnel par une troisième victoire. Le Montréal détient le trophée depuis deux ans, mais il est actuellement en mauvaise posture avec une équipe ravagée par les blessures que plusieurs de ses joueurs ont reçues à Boston, avant-hier.

En effet, pendant que le Canadien affrontera l'ennemi de façon massive, les Maroons auront deux ou trois joueurs hors de service. L'un d'eux ne jouera sûrement pas: Jimmy Ward, qui en a pour une huitaine à rester oisif, pendant que Lawrence Northcott est une probabilité douteuse. Il a été frappé au genou et on se demande s'il sera en état, même en jouant ce soir, de se faire justice.

On entretient aussi quelques doutes sur l'éligibilité de Lionel Conacher pour la partie de ce soir. "Big-Six" s'est vu imposer un "penalty match" pour inconduite à Boston et les arbitres ont dû faire rapport au président Frank Calder. Que fera ce dernier? Suspendra-t-il Conacher pour une partie et le Canadien serait-il appelé à bénéficier d'un pareil "break".

A tout événement, le Canadien est prêt à la bataille, et il préfère lutter contre un adversaire à son complet afin de ne pas fournir d'avance à ses victimes une excuse platonique. La dernière fois, Montréal fut battu sur le point de Sylvio Mantha, dans la troisième période, mais certains partisans du club anglais soutinrent que la chose n'aurait pas arrivé si Hooley Smith et Vernon Ayres avaient été sur l'alignement marron.

Il n'y a que Pit Lépine, qui souffre d'un malaise dans le cou, mais qui sera à son poste. Lépine aurait reçu, sans s'en apercevoir, un coup, mardi dernier, lors de la rencontre avec les Rangers, en voulant passer entre deux joueurs de défense. Il n'y aura pas de remaniement sur l'alignement tricolore, que Léo Dandurand espère bien piloter à la victoire.

Deux autres parties sont au programme de ce soir, savoir l'Amérricain vs St-Louis et Chicago vs Rangers. Voici l'alignement probable pour ce soir, au Forum:

Canadiens	Positions	Maroons
Cude	Buts	Connell
Carson	Défenses	Evans
Jenkins	Défenses	Wentworth
Lépine	Centres	Blinco
Joliat	Ailes	Trottier
Larochelle	Ailes	Robinson

Canadien, subs. —S. Mantha, G. Mantha, Savage, Crutchfield, Riley, Gagnon, McGill, Mondou, Goldsworthy.

Maroons, subs. — Conacher, Northcott, Marker, Cain, Gracie, Shields, Gainor.

CLEVELAND BAT LES "BISONS"

CLEVELAND, 24—Les Falcons de Cleveland ont défait les Bisons de Buffalo par 2-2 hier soir, dans une partie régulière de l'Internationale, remportant la victoire sur un lancer de "Sparky" Vail dans la dernière reprise. Traversant la glace accompagné de Benson et de Halliday, Vail patina jusqu'aux buts de Taugher pour déjouer le gardien de buts des Bisons sur un dur lancer à ras glace.

Quelques minutes avant cette course décisive, les Bisons avaient égalé le score. Ce triomphe porte le Cleveland sur un pied d'égalité en 3e place avec le Buffalo. Les Faicons ont ainsi vengé l'échec subi aux mains du même club par le score de 4-1 avant hier.

Les deux clubs ont compté dans la période initiale. Fred Robertson, le nouveau joueur de défense du Cleveland, prit la tête d'une offensive à quatre joueurs, comptant le premier point, aidé par Benson et Halliday.

George Massecar se chargea alors d'égaler le score sur une passe de Teasdale pour annuler cette avance du Cleveland.

Un point compté par Cook sur une assistance de Daley mit de nouveau les Falcons en avant, mais Roth égala pour les Bisons quelques minutes plus tard, portant le score à 2-2 jusqu'à ce que Vail parvint à décider de la rencontre.

Buffalo—Buts: Taugher; défenses: Teasdale et Berlett: centre: Newman; ailes: Gross et Patterson. Subs: Lederman, Roth, Jarvis, Barton, Massecar, Miller, L. Cunningham, Kalbfleisch.

Cleveland—Buts: Roberts; défenses: Robertson et Vail; centre: Cook; ailes: Daley et Cormier. Subs: Leroux, Callighen, Halliday, Brophy, Weir, Benson, Reeves, W. Cunningham.

Arbitres: Mickey Ion et Coddy Winters.

Première période

1—Cleveland, Robertson (Benson, Halliday) 5.48
2—Buffalo....Messecar (Teasdale) 11.20
Punitions: Cormier, Miller.

Deuxième période

Pas de but.
Punitions: Cormier, Gross, Teasdale.

Troisième période

3—Cleveland, Cook (Daley) .. 4.45
4—Buffalo....Roth (L. Cunningham) 8.09
5—Cleveland, Vail, (Brophy, Benson, Halliday) 16.05
Pas de punition.



JEAN PUSIE soulève un véritable nuage de neige au moment d'être "croqué" par l'artiste, au cours d'une pratique à l'aréna de Boston. Il joue maintenant pour les Ours de Boston, tout en appartenant aux Bruins.

JIMMY WARD EST REVENU

BOSTON, 24. — Les amateurs de hockey à Boston ont poussé un soupir de soulagement quand ils ont appris que l'accident survenu à Jimmy Ward des Maroons n'aurait pas de suites graves tel qu'on l'avait d'abord redouté. On se demande cependant avec anxiété quelle répercussion cette malchance aura sur Eddie Shore, auteur involontaire de cette nouvelle tragédie identique à celle qui a forcé Irvin "Ace" Bailey à abandonner le hockey l'an dernier.



SHORE

Curieuse coïncidence, l'accident de Ward est arrivé au même endroit que celui survenu à Bailey. On se souvient que ce dernier s'était fracturé le crâne et que l'on crut pendant une certaine période de temps que le joueur des Leafs en mourrait.

Un examen aux Rayons X ne révèle aucune fracture chez Ward, mais la concussion cérébrale est considérée comme étant très sérieuse.

Ward a eu la permission de revenir à Montréal avec le club et on croit que l'étoile des Maroons pourra jouer dans 8 ou 10 jours.

L'an dernier, Shore subit une véritable dépression nerveuse à la suite de la tragédie Bailey. Des nuits durant, il fut hanté de cauchemars et il fut longtemps à se remettre en forme. On craint que cette fois, Shore soit ébranlé par cette répétition d'accident et que le club n'ait à en souffrir.

LONGUE VIE A...

Marvin "Cyclone" Wentworth, joueur de défense des Maroons de Montréal dans la N.H.L.

Né à Grimsby, Ontario, il y a 30 ans aujourd'hui. Wentworth devint professionnel en 1927-28 avec les Black Hawks de Chicago. Rapide à l'offensive et solide sur la défensive, il est très rare qu'il soit puni pour rudesse.

PARTIES D'HIER

LIGUE INTERNATIONALE

Détroit 1, Windsor 1.
Cleveland 3, Buffalo 2.

LIGUE CANADO-AMERICAINE

New-Haven à Philadelphie.
(Remis à ce soir).

GROUPE SENIOR

McGill 4, Royal 3.
Verdun 1, Canadien 0.

PARTIES DE CE SOIR

LIGUE NATIONALE

Canadien à Montréal.
Américain à St-Louis.
Chicago à Rangers.

LIGUE INTERNATIONALE

London à Détroit.

LIGUE CANADO-AMERICAINE

Québec à Boston.

POSITION DES CLUBS

LIGUE INTERNATIONALE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
London	26	14	10	2	57	62	28
Détroit	28	13	9	6	70	59	26
Buffalo	27	12	12	3	63	57	24
Cleveland	24	12	12	0	62	62	24
Windsor	27	10	12	5	56	58	20
Syracuse	26	9	15	2	59	68	18

GROUPE SENIOR

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Royal	10	4	2	60	46	28
Ottawa	7	5	3	68	47	22
Canadien	5	4	7	54	51	22
McGill	4	4	1	23	19	18
Verdun	6	6	3	56	56	16
Lafontaine	3	9	4	37	75	14
Victoria	2	5	2	29	33	13

Soirée du Saint-François-Xavier

Le club Saint-François-Xavier du Parc Lafontaine sera l'objet d'une belle fête, dimanche le 3 février, dans la magnifique et spacieuse salle de danse du Stade, angle des rues Delorimier et Ontario. Quatre actifs organisateurs, Gérard Demeules, Raoul Jobin, Palma Limoges et Albert Goupil ont été chargés des préparatifs de cette soirée.

Des concours de toutes sortes seront mis au programme et les centaines d'amis que compte le club St-François-Xavier peuvent anticiper une brillante soirée. Le club est meneur de la ligue de hockey du Parc Lafontaine et il connaît, cette année, une grande popularité.

Les participants à la fête auront de nouveau le plaisir de voir M. Stanley Vachon comme maître de cérémonies.

Conacher ne sera pas puni par la ligue, dit Calder

"Ce fut un cas patent de défensive pour Lionel Conacher, et ce dernier ne recevra pas de sanction de la ligue Nationale, ayant été suffisamment puni pour son incartade à Boston mardi, contre les Bruins". Voilà en quels termes Frank Calder, président de la National Hockey League, nous a répondu, cet avant-midi, lorsque nous lui avons demandé si, comme le voulait la rumeur, le gros joueur de défense des Maroons serait suspendu pour une partie, à la suite de sa participation au fracas d'avant-hier à Boston.

Conacher sera donc à son poste contre le Canadien, et, s'il manifeste la même véhémence qu'il a affichée à Boston, avant-hier, et au Forum, l'hiver dernier, quand il mérita deux majeures le même soir contre les Maroons, il y aura de la pétarade sur la glace, ce soir.

LE CANADIEN ET LA BOXE

Une rumeur veut que le club de hockey Canadien s'intéresse encore au sport de la boxe et fasse un nouvel essai dans la promotion pugilistique, au Forum, dans un prochain avenir. Les dirigeants du Canadien s'intéressent particulièrement à l'avenir de Henri Pilotte, jeune et talentueux produit de Saint-Henri, et il se pourrait que Pilotte, dont le contrat est actuellement aux mains de Rogers et de Murphy, bien connu dans les cercles sportifs locaux, soit la vedette de plusieurs séances de boxe sous les auspices du Canadien.

LA LIGUE NATIONALE DE QUEBEC PROTESTE

QUEBEC, 24. — Charles A. Smith, secrétaire du club Aces A.A.A. de Québec fait la déclaration suivante au sujet du second refus que la Q.A.H.A., oppose à la demande de la ligue Nationale d'être installée dans l'Association.

—"On objecte, dit M. Smith, qu'il est trop tard maintenant cet hiver et qu'on refuse de verser 5 pour cent des recettes à l'Association.

—"Je comprends d'autant moins cette décision qu'on a permis, au cours de la même assemblée, à trois autres ligues de faire partie de la ligue Nationale. Quant aux recettes, elles sont si faibles que cela ne vaut pas la peine d'en parler.

—"Je crois que l'on prend le meilleur moyen pour tuer le hockey organisé dans notre ville en refusant l'admission de notre circuit termine M. Smith et nous ne comprenons pas l'objection de la Q.A.H.A."

Saint-François-Xavier vs Club Charbonneau, ce soir

Ce soir, à 8 heures, au Parc Lafontaine, le club l'Académie Saint-François-Xavier, recevra la visite du club Charbonneau. L'Académie St-François-Xavier se ferait un plaisir de rencontrer les clubs suivants: Joliette, St-Lambert, St-Jérôme, de la ligue Mont-Royal, Ste-Agathe, Sherbrooke, Contrecoeur, Valleyfield, Ste-Rose, Terrebonne. La direction demande la réponse de ces clubs le plus tôt possible. Information: M. Raoul Jobin, 2156 Rachel Est. FR. 0367.

VIVE SORTIE DE SIMPSON

NEW-YORK, 24—Le silencieux et pacifique Joe Simpson est maintenant un personnage du passé. Et aujourd'hui, en son lieu et place, se trouve un homme que ni les joueurs des Américains de New-York de la N. H. L., ni les journalistes, ni les amateurs de hockey ont jamais connu. Cette rapide transformation est venue, hier, à la suite de la défaite des Amerks aux mains des Black Hawks de Chicago.



Joe Simpson

"Je vais vous congédier l'un après l'autre", s'est écrié Buliet Joe s'adressant surtout à sa deuxième ligne d'attaque et à un certain joueur de défense. "Des athlètes de ligues mineures auraient donné une meilleure exhibition que vous. Je vous ai déjà avertis sur ce point et vous n'en avez pas tenu compte. Mais cette fois, j'agirai."

Avant de partir pour St-Louis, Joe a déclaré qu'il était certain de pouvoir conclure certaines transactions pour obtenir les services de Johnny Wiseman de Détroit, d'Oba Heximer, de New-Haven, de Fred Hergets, de Philadelphie et d'Al Doran, des Castors de Québec.

"Et ce qui me brûle davantage" a ajouté Simpson, les yeux pleins de feu, "c'est de voir ces Rangers qui peuvent aller battre deux fois de suite le club contre lequel nous luttons pour la troisième position. Et en tirons-nous profit?... Non, loin de là, nous nous laissons battre.

"Mais il y a un remède", vociféra Joe, "et je le connais".

"Jetez un coup d'oeil sur mon nouvel alignement quand nous serons de retour de St-Louis et vous verrez ce que je veux dire."

Il y a longtemps que Simpson n'est pas satisfait du travail d'Eddie Burke, de Toronto; de Deed Klein, de Saskatoon et de Red Conn.

Timmins se fait éliminer

TIMMINS, Ont., 24—Le South Porcupine a définitivement rayé le Timmins des éliminatoires prochaines de la N.O.H.A. en gagnant par 14-2, hier soir.

Longford, le gardien de buts du Timmins, reçut deux punitions pour avoir fait tomber des joueurs. Les "Porkies" ne tardèrent pas à capitaliser cet avantage, comptant à volonté contre Ward qui dut remplacer Longford, obligé de bloquer avec un hockey de joueur et sans jambières ou accoutrement de gardien de buts, la grêle de lancers que l'on faisait pleuvoir sur lui.

C'est la première fois à Timmins que l'on punit un gardien de buts.



Un Gentil Garçon mais il n'a pas de vogue

● Quelqu'un devrait dire à Jacques que sa négligence à se raser lui fait du tort . . . qu'en affaires et dans la société il ne peut espérer réussir, s'il néglige son apparence personnelle.

La "Lame Bleue" Gillette d'aujourd'hui permet de se raser aussi souvent qu'on le désire, avec aise et confort. Elle est spécialement faoriquée pour assurer un rasage rapide et doux pour les peaux sensibles. Au besoin, on peut même se raser deux fois par jour, sans éprouver la moindre irritation. Essayez la "Lame Bleue" Gillette aujourd'hui!

Positivement garanties de la meilleure qualité

Lames Bleues Gillette

Maintenant

5 pour 25c • 10 pour 50c

Victoire étonnante du club McGill

L'étonnant McGill arrête la marche en avant des "Royaux"

Les Carabins battent les leaders du Groupe Sénior par 4 à 3. – Verdun défait Canadien, 1 à 0, hier soir, au Forum.

Après une série de neuf victoires consécutives, les Royaux ont subi un échec inattendu aux mains des universitaires de McGill, hier soir dans le Groupe Senior, les joueurs du Dr Bell l'emportant sur les "leaders" du circuit par le score de 4-3 pour se hisser de quatre points dans le classement de la ligue et augmenter leurs chances de participer aux prochaines éliminations.

Si les Royaux avaient gagné, ils se seraient définitivement assurés de la première position qu'ils détiennent. Quant à Séguin, c'est le premier revers qu'il subit depuis les onze rencontres auxquelles il a pris part depuis qu'il a quitté les Royaux de la ligue Junior.

C'était de plus hier soir le premier blanchissage enregistré dans les statistiques du Groupe Senior depuis le 21 novembre dernier. Le Canadien en a été la victime contre les Leafs de Verdun qui ont gagné par 1-0 sur un lancer de George Brown avec l'aide de Griffin.

PARTIE RAPIDE

La rencontre opposant les Royaux à l'escouade rouge n'a cessé de fournir une action endiablée durant les soixante minutes de jeu, les jeunes étudiants sillonnant la glace à toute allure pour desemparer leurs adversaires par leur rapidité.

Les esprits ne tardèrent cependant pas à s'échauffer, principalement dans la seconde période après que Lamb eut égalé le score pour McGill sur une passe de Morse. Les bâtons étaient portés à hauteur menaçante et quelques instants plus tard après l'exploit de Lamb, Meiklejohn du McGill et McQuisten des Royaux entreprenaient de donner une courte exhibition de boxe, heureusement interrompue avant que ne se répète peut-être la bagarre de dimanche dernier entre Canadiens et Royaux.

Dix minutes de punition ont été octroyées aux deux rivaux pour leur donner le temps de reprendre leur sang-froid.

MORSE EST L'ETOILE

Le jeune Morse du McGill a été l'étoile d'hier soir, participant aux quatre points de son équipe en fournissant deux passes et en comptant les deux autres sur l'assistance de Crosby, MacKay et Lamb.

McGill prit les devants dans la période initiale sur un lancer de Morse, mais St-Germain des Royaux égala les chances au début de la seconde reprise. De nouveau, Morse déjoua Séguin sur une passe de MacKay puis donnait une passe à Lamb quatre minutes plus tard pour voir les chandails rouges mener par 3-1. St-Germain répondit de nouveau par le deuxième point des meneurs du groupe.

La troisième période fut peut-être la plus excitante. Trois minutes à peine étaient écoulées que Farquharson égalait une 3e fois le score. Mais loin de ralentir leur allure, les McGill augmentèrent leur rapidité, assiégeant sans relâche la zone de défense de leurs adversaires plus lourds pour voir finalement leurs efforts couronnés de succès quand Morse donna à Crosby la passe permettant de compter le point décisif, sur un long lancer que Séguin ne sembla pas voir venir.

Wigle a brillé sur la défense du McGill et ses solides coups d'épaules ont ébranlé les avants des Royaux qui se butaient chaque fois à une véritable muraille.

REVEIL DU VERDUN

La seconde rencontre au programme d'hier a de beaucoup été moins intéressante que le premier engagement. Jouant prudemment, attendant patiemment des ouvertures qui ne venaient pas, Leafs et Canadiens se sont peu dépensés dans le premier vingt minutes de combat. Seul, le point de Brown jeta quelqu'enthousiasme dans l'assistance des 5000 amateurs.

Au cours d'une attaque, Griffin, qui ne portait plus hier qu'un simple ruban gommé, souvenir de l'accident qu'il subissait récemment alors qu'il avait la lèvre tailladée par un coup de patin, traversa la ligne bleue du Canadien pour passer à George Brown qui ne fit pas d'erreur. Avant que Archambault eut le temps de se déplacer, un dur lancer à quelques pouces de la glace s'enfonça dans le coin de la cage des Canadiens.

LE JEU RALENTIT

Sans être une mauvaise exhibition de hockey, les deux clubs ont déjà fourni de bien meilleur jeu. Les spectateurs avaient d'ailleurs été gâtés par la première partie cédulée hier soir. Les Leafs semblaient massifs et engourdis comparativement aux légers McGill qui venaient de quitter la glace. Quant au Canadien, nombre de ses courses ont manqué de fini et leurs meilleurs efforts n'ont pu tromper Martel qui a obtenu son premier blanchissage de la saison.

C'était d'ailleurs le 4e blanchissage seulement depuis le début des hostilités du Groupe Sénior sur un total de 48 parties.

Quant au point de Brown, il ne le hausse pas dans l'échelle des compteurs. Brown demeure au 3e rang.

EN FIN DE SEMAINE

Samedi soir, les Canadiens visiteront l'Ottawa et dimanche après-midi, les Sénateurs reviendront de la capitale pour rencontrer le Verdun, alors que les Bleus de Lafontaine joueront contre les Canadiens.

Alignements et sommaires:

ROYAL — Buts: Séguin; défenses: Mundey et Croghan; centre: Farquharson; ailes: St-Germain et D. Neville. Subs.: Simpson, Donnelly, Taylor, MacQuisten, Watson, K. Murray, H. Murray, Taughee.

McGILL — Buts: McHugh; défenses: Meiklejohn et Wigle; centre: Crutchfield; ailes: McLernon et Duff. Subs.: Crosby, Dickinson, MacKay, Hall, Morse, Lamb.

Première période

1—McGill: Morse, (Lamb, Crosby) 13.58
Punition: Farquharson.

Deuxième période

2—Royal: Farquharson, (D. Neville) 7.43
3—McGill: Morse, (MacKay) 11.06
4—McGill: Lamb (Morse) 15.06
5—Royal: St-Germain 16.05
Punitions: Lamb, Watson, Mundey, Meiklejohn (10 minutes), MacQuisten (10 minutes).

Troisième période

6—Royal: Farquharson .. 3.53
7—McGill: Crosby (Morse) 4.11
Punitions: Meiklejohn, Croghan.
Arbitres: Sauvé et Mallinson.

VERDUN — Buts: Martel; défenses: H. Lee et Kilby; centre: Brown; ailes: Ethier et Bourcier. Subs.: Berger, Johnson, Meloche, M. Martel, Griffin, Lafontaine, Washbroad.

CANADIEN — Buts: Archambault; défenses: Wilson et Arcand; centre: Poirier; ailes: Boudreau et Brunie. Subs.: Shore, Bissett, Blanchard, Pilon, Robert, F. Ranger, J.-P. Ranger, Martin.

Première période

1—Verdun: Brown, (Griffin) 13.01
Punition: Kilby.

Deuxième période

Pas de point.
Punition: Aucune.

Troisième période

Pas de point.
Punition: H. Lee.

Le match Ross-Klick remis

MIAMI, Flor., 24—Une vague de froid s'est abattue sur Miami, aujourd'hui, obligeant les promoteurs du combat Barney Ross-Frankie Klick à remettre l'assaut de ce soir à lundi prochain. . . . .

DANS LA LIGUE MONT-ROYAL

A l'Aréna Mont-Royal la première partie verra aux prises le Sa nt-Lambert contre les protégés de Tony Baril. Cette partie donnera quatre points aux vainqueurs, l'agencement de la cédule le voulant ainsi.

Dans la deuxième rencontre le Concordia croisera le fer avec le Delorimier; cela promet d'être un vrai combat royal.

Le club Villeray et ses valeureux jeunes joueurs iront à Saint-Jérôme rencontrer le club de l'endroit.

Somme toute ces trois joutes devraient briser les records d'assistance à Montréal et à Saint-Jérôme parce que la lutte devient de plus en plus vive dans la ligue Mont-Royal, les équipes cherchant à se classer en vue des éliminations.

Les Olympics et Windsor annulent une 3e fois hier

WINDSOR, 24. — Bien qu'ils aient eu l'avantage du jeu durant toute la partie, les Olympics de Détroit ont été forcés d'annuler avec les Bulldogs de Windsor au score de 1-1. La rencontre a été la meilleure jamais vue peut-être dans l'Internationale cette année.

C'est la troisième fois que Détroit doit annuler avec les Bulldogs cet hiver, ayant perdu deux fois et ayant annulé deux parties avant celle d'hier.

La foule a manifesté orageusement son mécontentement à la suite d'une décision de l'arbitre qui refusa de compter un point compté par Gallagher dans la 2e période en faveur du Windsor. Duguid lança après avoir pris une passe de Williams à Wiseman, Drouillard débarrassa vivement la zone des buts pour passer la rondelle à Gallagher qui se rendit dans la zone de défense de Détroit et logea le disque dans la cage des Olympics, mais l'arbitre refusa d'allouer ce point qui aurait fait gagner le Windsor. La foule hurla sa désapprobation et durant quelques minutes, ce fut une pluie de projectiles variés à l'adresse de l'arbitre.

Les Bulldogs ont dû se servir de deux joueurs de défense et de six joueurs d'attaque durant toute la partie. Stan McCabe a été blessé au début de la rencontre et dut être transporté à l'hôpital.

Smith a donné une punition mineure à Eddie Convey dans la deuxième reprise et ajouta vingt minutes pour mauvaise conduite, mais un peu plus tard, il refusa à Convey le droit de retourner sur la glace.

DETROIT — Buts: Smith; défenses: Graham et MacDonald; centre: Kilrea; ailes: Bruneteau et Duguid. Subs.: Williams, Roulston, Walker, Schultz, Asmundsen, King, Wiseman.

WINDSOR — Buts: Robertson; défenses: Gallagher et Rockburn; centre: Fields; ailes: Steele et McCabe. Subs.: Smillie, Webster, Touhey, Gillie, Convey, C. Drouillard, et M. Drouillard.

Première période

Pas de point.
Punition: Graham.

Deuxième période

1.—Windsor: Gallagher ..... :25
2.—Détroit: Duguid (Wiseman) 3.18
Punitions: Gillie, Convey, MacDonald (2), Bruneteau, Gillie.

Troisième période

Pas de point.
Punitions: Graham, C. Drouillard, Kilrea.

Période supplémentaire

Pas de point.
Punitions: Rockburn, Bruneteau.

La Banque Canadienne Nationale au Central

Lors de la dernière séance régulière de la Ligue de Petites Quilles de la Banque Canadienne Nationale au Central les Succ. Garnier et Centre Blanc ont gagné trois parties contre les Succ. Centre Rouge et Est, et la Succ. Centre Bleu deux parties contre la Succ. Delorimier.

M. G. Vézina, avec un total de 374 pour trois parties, et M. G. Dulude avec une partie simple de 142, ont gagné chacun une cuiller, dons de la ligue.

Suit le classement des équipes à date:

	G.	P.
Succ. Delorimier	23	13
Succ. Centre (Bleu)	22	14
Succ. Centre (Blanc)	20	16
Succ. Garnier	19	17
Succ. Est	15	21
Succ. Centre (Rouge)	9	27

Partie remise à ce soir

PHILADELPHIE, 24. — Le match de hockey de la ligue Canam cédulé pour hier soir entre les Aigles de New-Haven et les Arrows de Philadelphie a été remis à ce soir.

Une tempête de neige a forcé la direction à prendre une telle décision. Les Aigles qui devaient faire le trajet en autobus ont été obligés de trouver un autre moyen de transport.

Riopel évoluerait au Forum et à l'Aréna ?

Lucien Riopel fera de la lutte à l'Aréna Mont-Royal et au Forum, cette année. Il s'est présenté devant la commission athlétique de Montréal, qui lui a alloué une trentaine de lundis pour la prochaine saison. C'est aussi l'intention de M. Riopel de continuer ses séances du jeudi, à l'Aréna, avec des programmes bien équilibrés.

L'impresario local donnera probablement une grande séance de lutte au Forum en février et une autre, au même endroit, en mars. Puis, il débutera à l'Aréna le 1er avril. Au moins vingt-cinq séances seront données en ce dernier endroit.

M. Riopel partira bientôt pour Boston où il rencontrera le promoteur américain Paul Bowser en vue d'obtenir les services d'athlètes de choix.

KIMSEY SUBIT UNE OPERATION

ST-LOUIS, 24.—Chad Kimsey a quitté l'hôpital Saint-Jean, à Saint-Louis, où il s'était retiré pour subir une opération dans le genre que dut également supporter "Pepper" Martin, 3e but des Saint-Louis.



Chad KIMSEY

Kimsey déclare que depuis qu'on lui a opéré son bras, ce dernier semble en parfaite condition et s'attend de faire une bonne saison. L'an passé, Kimsey débuta avec le Montréal en gagnant huit de ses dix premières parties, puis, à cause du malaise de son bras, il cassa subitement. Chad prétend pouvoir connaître une autre fructueuse saison.

JOUEURS VIOLENTS TRADUITS EN COUR

Belleville, Ont., 24.—On rappellera en détails en Cour, aujourd'hui, les scènes d'une partie de hockey disputée à Belleville, rencontre au cours de laquelle Ken et Roy Ware ont commis un assaut sur l'arbitre Ross Burtt, de Trenton.

On dut escorter, à renfort de constables, les deux joueurs, après la rencontre, afin de les protéger contre la foule.

Cinq minutes avant la fin de la partie, Roy Ware fut puni pour 5 minutes pour grossièreté de langage. Furieux, Ware frappa l'arbitre de son bâton puis ajouta un coup de poing. Burtt tomba sur la place, mais en se relevant, lança sa gloche à la tête de l'agresseur. Ken Ware, le frère de Roy, vint alors à l'aide de ce dernier, frappant l'arbitre à coups de bâton sur le dos et la nuque.

Le Bois Franc au Congrès

VICTORIAVILLE, 24. — Le club de raquette Bois Franc de Victoriaville prendra part au congrès annuel des raquetteurs, ayant lieu en fin de semaine à Lewiston, Me.



$1.35 FLACON DE 13 ONCES

$2.50 25 ONCES

Robbie Burns

FAMEUX VIEUX WHISKY

Embouteillé et mélangé sous la surveillance directe des propriétaires, R. H. Thomson & Co., Limited, Leith, Ecosse, par Distillers Corporation, Limited, Montréal

Leslie, Fontaine, Watt, tous gagnent

LE TENNIS

LESLIE, FONTAINE, SAVARD VICTORIEUX

Le tournoi canadien, sur courts couverts, se poursuit avec succès.–La paire américaine Rericha-Aydelotte est battue.

D'un bout à l'autre de Montréal, du nord au sud, et de l'ouest à l'est, les championnats du Canada sur courts couverts, malgré la saison sibérienne, réalise toujours la plus importante compétition de tennis de l'année, après l'élimination de la Coupe Davis et les championnats nationaux sur terre battue.

Il en est de même cette année, malgré l'absence de joueurs étrangers notoires. Dès la deuxième journée, nous avons l'impression que la finale sera toute québecquoise et l'intérêt ne sera aucunement diminué. Mais à part les matches de tennis, une visite au club est des plus intéressantes. Le Montreal Indoor est le rendez-vous de l'élégant public de Westmount, des millionnaires et des grands financiers de la rue Saint-Jacques, de tous les gens de la haute finance. Le club est le centre du tennis hivernal. L'attrait du Montreal Indoor, magnifiquement installé Côte des Neiges, sur le versant ouest du Mont Royal, à proximité de la ville commerciale, est à nous faire songer que le Montréal anglais n'est nullement devancé par d'autres pays.

En pénétrant dans le club, on commence par admirer beaucoup de très belles choses: deux courres à fond rouge vif, la bonne couleur paraît-il par les temps qui courent, beaucoup d'espace à chaque extrémité. Une galerie vitrée, juxtaposée d'un bout, une salle de bridge, une petite salle de ping-pong, une salle de réception, et le "4 o'clock tea" dont les Anglais sont traditionnels, vous font songer quel magnifique club. De ce club,quatre figures canadiennes-françaises se détachent. Et je crois bien que ce sont les seuls Canadiens-français membres du club. Henri Laframboise qui symbolise bien le joueur de tennis aristocrate; Emile Durand le gentilhomme des courts; le parfait sportif Louis Robert, courtier de profession, chez Beaubien, et Ernie Savard, le financier figurant activement dans presque toutes les grandes entreprises sportives et financières.

De la journée elle-même, voici ce qui est arrivé: Avec la victoire de Georges Leclerc sur Jim McDougall de Toronto et de Piggot sur D'Arcy, le premier tour des championnats canadiens sur courts couverts est terminé.

Cette deuxième journée a fait passer dans l'ombre les grandes figures du tournoi pour faire ressortir les performances de deux vétérans, Paul Fontaine et Ernie Savard et d'un grand fantaisiste, l'avocat Charlie Leslie qui a joué et gagné, va sans dire, un match parfait.

Mais la grande surprise de la journée fut l'élimination de la formidable équipe américaine composée de Rericha et d'Aydelotte. Avec la disparition de cette alliance, le titre de double restera en Canada.

En dehors de ces faits, Roland Longtin s'est défait d'Emile Durand pour monter en troisième ronde. Quoique les points ne l'indiquent guère, Emile s'est très bien comporté et a été menaçant tout le temps. Watt n'eut pas beaucoup d'opposition de Georges Leclerc et Bob Murray a bel et bien battu McMartin. Leslie a attiré l'attention par la perfection de sa performance en battant le jeune Stuart Veysey à rien.

Savard a enlevé le deuxième set à Aydelotte par 6 jeux à 3, ce qui est un fait digne de mention. Paul Fontaine a vaincu le grand Jack Reitman, septième joueur de la province. Mais Reitman ne voulut pas finir la journée par une défaite. Associé à Cardall de Verdun, ils ont causé la plus grande surprise en battant Rericha-Aydelotte en trois manches.

Les matches qui se joueront aujourd'hui peuvent être gros de conséquences funestes ou heureuses pour Roland Longtin. Il doit jouer Leslie et à l'allure déployée, le résultat est en doute et les partisans de Roland vivent des minutes d'angoisse. En Rericha, Watt a un antagoniste facile et Bob semble être le plus favorisé des trois en manquant les rondes. Le grand vainqueur d'hier, Paul Fontaine, jouera Aydelotte et rencontrera son image. Un formidable joueur de filet qui "smashe" à tour de bras.

Bernard Vinet.

RESULTATS TECHNIQUES

Longtin bat Durand, 6-3, 6-2.
Leslie bat Veysey, 6-0, 6-0.
Rericha bat Hermant, 6-0, 6-1.
Aydelotte bat Savard, 6-4, 3-6, 6-3.
Fontaine bat Reitman, 1-6, 6-1, 6-3.
Murray bat McMarcher, 6-1, 6-2.
Piggott bat Stitt, 6-4, 6-4.
Watt bat Leclerc, 6-1, 6-1.
Reitman-Cardall battent Rericha-Aydelotte, 4-6, 6-3, 6-4.
Hermant-Piggott battent Hatch-R. Watt, 8-6, 3-6, 6-1.
Longtin-Emard battent Stitt-Veysey, 7-5, 6-4, 6-3.

LIGUE CHAMPLAIN OIL

Résultat des parties de quilles jouées le 16 janvier:

Section masculine

Plant Nord: L. Phoenix, 308; W. Lafrançais, 369; R. Patry, 359; P. Poliquin, 360; A. Rivet 360.
U. A. S.: C. Dufour 402; F. Labelle, 371; R. Meunier, 322; J. Lesage, 303; G. Charbonneau, 258.
Station Sud: A. Robert, 344; C. Glackmeyer, 231; L. Dubois, 326; D. Dame, 310; Trudeau, 289.
C. O. P.: A. Humphreys, 391; H. E. Riepert, 390; Cartlidge, 288; R. V. Sladen, 270; R. Charbonneau, 242.
A.O.A.: W. Sénécal, 360; E. Pigeon, 358; W. Lamontagne, 329; A. LaFerrière, 296; J. Vaillancourt, 235.
Stations Nord: I Brosseau, 376; B. Foisy, 301; Giroux, 298; E. Vadeboncoeur, 288; C. Mancini, 257.
C. O. S.: C. Hamelin, 377; C. Lanctôt, 350; R. Foisy, 284; A. Rovest, 215; DeVilliers, 210.
Plants Sud: Bray, 317; A. Dubuc, 298; E. J. C. Finch, 289; A. Pafard, 268; Fairbanks, 227.

Section féminine

A. O. A.: Miles Morvan, 271; Lafrance, 271; Mme L'Espérance, 187.
U. A. S.: Miles Hébert, 262; Picard, 240; Prieur, 193.
C. O. P. Bleu: Mme Warden, 250; Dubois, 236; Bruneau, 203; Melkman, 167.
C. O. P. Blanc: Miles Dufresne, 231; Marcoux, 214; Pelletier, 214; Mme Flynn, 185.
C. O. S. Blanc: Miles Meadows, 241; Gagnon, 233; Bleasdell, 147.
C. O. P. Bleu: Miles Beaulieu, 201; Laflamme, 199; Cavers, 137.

CLASSEMENT

Section des hommes

Records: plus haut score pour une partie: C. Hamelin, C.O.S., 165 pts. Plus haut score pour trois parties: C. Dufour, U. A. S., 402 points.

Section féminine

Records: Plus haut score pour une partie: Mlle Bruneau, C. O. P. Bleu, 192 points. Plus haut score pour trois parties: Miles Morvan et Lafrance, A. O. A., 271 points.

Deux ralliements de skieurs dans les Laurentides

Deux événements de grande importance dans le domaine du ski attireront en fin-de-semaine dans les Laurentides une foule d'amateurs de ce sport: ce sera le ralliement interscolaire de Shawbridge, qui aura lieu samedi, 26 courant, et le grand ralliement général ouvert à tous les skieurs qui doit avoir lieu dimanche à Ste-Agathe. Le programme préparé pour la journée de Shawbridge comprend une course de trois milles qui commencera à 10 h. 30 de l'avant-midi, une course en descente prévue pour 2 h. de l'après-midi et un slalom, pour 3 h. Comme un grand nombre d'élèves des écoles de Montréal voudront assister à ces épreuves interessantes, le Pacifique Canadien mettra en service, spécialement pour eux, un convoi qui partira de la gare Windsor à 8 h. 20 du matin et arrivera à Shawbridge vers 9 h. 55, après s'être arrêté aux gares de Westmount, Montréal-ouest et avenue du Parc. Au retour, ce convoi quittera Shawbridge à 5 h. 25 p.m. arrivant à la gare Windsor à 7 h. 10.

Au programme du ralliement de Ste-Agathe, organisé par le Ste-Agathe Ski Club figureront une course "cross country", qui sera disputée de bonne heure dans l'avant-midi de dimanche, des épreuves de saut, à partir de 11 h. de l'avant-midi, et une course en descente, prévue pour 2 h. 30 de l'après-midi.

L'affluence des skieurs est telle cet hiver sur la ligne des Laurentides du Pacifique Canadien, que cette compagnie, pour suffire aux exigences du trafic, se voit forcée d'ajouter encore trois convois spéciaux aux nombreux trains qu'elle faisait déjà circuler en fin-de-semaine. Le premier de ces nouveaux trains quittera la gare Windsor à 8 h. le dimanche matin et se rendra jusqu'à Ste-Agathe, d'où il arrivera à 10 h. 35 de l'avant-midi. Les deux autres auront pour mission de faciliter, le dimanche soir, le retour des skieurs dans la métropole: un de ces trains, se composant exclusivement de wagons-salons, partira de Labelle à 6 h. p.m., à partir de dimanche prochain, et arrivera à la gare Viger à 10 h. du soir; l'autre partira de Mont-Roland à 6 h. p.m. et arrivera à la gare Windsor à 8 h. 15.

POUR AUJOURD'HUI

2 h. 15: R. Longtin vs Leslie; W. Piggott vs Murray.
3 h. 30: Aydelotte vs Fontaine.
4 h. 30: Rericha vs Watt.

Doubles

3 h. 30: Laframboise-Savard vs Reitman-Cardall.
4 h. 30: Hermant - Piggott vs Longtin-Emard.
5 h. 30: Watt-Murray vs McMartin-Leclerc.

STOCKTON ET CHIEF WAR EAGLE FERONT LES FRAIS DE LA FINALE AU ST-JACQUES

Une rencontre de lutte qui devrait être tout aussi brillante, sinon plus, que celle qui mettait aux prises, la semaine dernière, Chief War Eagle et Paul Lortie, a été organisée pour ce soir, au marché St-Jacques, par les promoteurs Germain et Robert. C'est Graham Stockton qui s'attaque à son tour à Chief War Eagle, plus confiant que jamais de battre le lutteur de Caughnawaga. Le match est de deux dans trois et une autre foule enthousiaste remplira la salle à sa capacité pour voir cette rencontre. War Eagle et Stockton ne feront pas le poids-limite de la division des mi-lourds juniors; ils lutteront dans la classe des mi-lourds réguliers et on les verra à leur meilleur.

En semi-finale, Paul Lortie rencontrera Paul Gaudette. Les deux Paul sont de taille à fournir une exhibition sensationnelle. Paul Gaudette croit qu'il peut se classer tout aussi bien que Lortie dans les rangs des aspirants au championnat. Il lui suffit de remporter une victoire sur Lortie pour se placer aussi avantageusement que celui-ci dans les programme importants. La chance qui se présente à lui, ce soir, est trop belle; il ne manquera de faire tout en son possible pour en profiter. Gaudette réclame des engagements en finale et il veut se qualifier pour les obtenir.

Eddie Marquette aura Joe Devalto comme adversaire dans le match spécial de la soirée, un combat de 30 minutes ou d'une chute. Roland Labrie aura, comme adversaire, Alex Tesluck, dans une préliminaire de 20 minutes ou d'une chute; Rémi Fontaine s'attaquera à Dave Johnson dans un autre combat de 20 minutes ou d'une chute et Roland Brousseau luttera contre Pat Barry dans le premier engagement de la soirée.

Une forte délégation de Caughnawaga vient assister au match Chief War Eagle - Graham Stockton, au marché St-Jacques. Stockton aura aussi l'encouragement d'un groupe imposant d'amis et de partisans.



MAX BAER, à gauche, et JIMMY MALONEY dans le bureau de la commission athlétique de Miami. Maloney, ancien poids lourd de Boston, de la police de Miami, signe un contrat pour quatre rondes avec le champion du monde, en préliminaire à l'assaut Ross-Klick, remis à lundi prochain. Tous deux sont assis, à la table.



Brown se montra le meilleur lanceur



A FAIR GROUNDS

PREMIERE COURSE, 1 mille.—1er Adella A. 102, Wagner 30.20, 8.40, 4.60; 2ème, David S. 112, Ketry 3.40, 2.40; 3ème, Southland Post, Belaski, 2.80. Temps 1.44 4-5. Leo B., Prince Ballot, Fair Peter, Miss Delba, My Paa ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 5 1-2 furlongs.—1er, Easy Flight, D. Edwards, 8.60, 5.00, 4.00; 2ème, Paradox Girl, 109, M. Terry 3.60, 3.20; 3ème, Only Foolin 109, Wagner 5.00. Temps 1.09 1-5. Idle Wild, Dixiconna, Gyana, Butterfly, Talvores, Eager Belle, Bad Penny, Hervala ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs. — 1er, Princess Pyre, R. Haber, 43.-20, 15.00, 8.20; 2ème, Nanny D. 107, Stuller 9.00, 4.00; 3ème, Patricia C. 107, M. Terry 3.00. Temps 1.16. Ila Fugit, Cynara, Gold Rose, Considerata, Emma Lee, News Flashes, Lady Lamarne, Grand Flight, King Today ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs. — 1er, Very Well Dabson, 26.60, 11.-20, 5.20; 2ème, Just High 109, Wagner 4.00, 2.40; 3ème, Alma S. 100, M. Terry 6.20. Temps 1.13 4-5. Tempa 1.13 4-5. Tadcaster Grattan, Nell Kushman, White Cloud, Magna Major ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 1 mille. — 1er, Gay Follies, M. Terry 8.00, 3.60, 3.20; 2ème, Reich Rose 108, H. West, 4.20, 3.60; 3ème, Yarnallton 113, C. Rolling 5.60. Temps 1.42 2-5. Abstain, road Princess, Peggys Peggy, Marabou, Animator ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 6 furlongs. — 1er, Smear 113, Belaski 5.60, 3.20, 2.-60; 2ème, Kavera 110, R. Haber 3.00, 2.20; 3ème, Mueller 102, M. Terry 4.-00. Temps 1.13 4-5. Broadstep, Polls, Monks Bein ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 mille.—1er Swee: Gal 105, J. Dyer 10.60, 4.80, 3.-60; 2ème, Monkeyshine, G. Horn, 8.-00, 6.20; 3ème, Don Pablo 112, C. Mills 30.80. Temps 1.43 3-5. Santa Cruz, Stuart, Southland Toy, Gold Tip, Wetan, Hurawaya, Pompeia, Squeeze Play, Town Limit ont aussi couru.

SANTA ANITA

PREMIERE COURSE, 3 furlongs. — Reel On 106, Robertson, 6.80, 3.-80, 3.20; Zombie, 110, S. Couci, 3.80, 3.00; Mixed Goods, 116, Richards, 3.-40. Temps: .34. Miss Nane, Maiden Dream, Lady Edith, Rip On, Orra, Pima Girl, Nicks Gal, Holmfirth, Our Patty, Emigrante, Sue Grafton ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. — Brown Wisdom, Robertson, 6.80, 3.60, 3.60; Elsenberg, 115, Albrecht, 4.80, 3.40; Swifty, 115, E. Burns, 7.20. Temps: 1.12 2-5. Strolling Miss, Jennie Gal, Anagola, Rosser S., Red Vest, London Lady, Lady D., ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs. — Gerard, 115, Noves, 7.40, 3.80, 3.20; Stealthy Step, 105, T. Luther, 3.80, 3.60; Half Day, 105, Albrecht 5.60. — Temps: 1.12 2-5. Tabaku, Princeton, Vergene, Easter Tommy, Rhodius, French Servant, Changing Ways ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs. — Modazz, 105, Westrope, 21.00, 6.40, 3.20; Home Loan 104, M. Peters 3.20, 2.60; Green Flame, 103, J. King 2.80. Temps: 1.12 4-5. May Rap, Souester, Rose Crystal, Amador, All Devil ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 1 1-16 mille. —1. Cold Water 105, Haas, 20.20, 10.-20, 6.20; 2. The Bailiff 117, Westrope, 4.60, 3.80; 3. Blondella 103, Albrecht, 4.80. Temps 1.45 4-5. Thistle Dude, How High, Jeannette K., Instikator, Golden Words, His Way, San Ramon ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 1-16 mille: 1. Arson 105, Griffin, 6.30, 4.20, 3.20; 2 Major Lanphier 112, Burns, 4.80, 3.40; 3. Storm 100, Gray, 3.80. — Temps 1.45 3-5. Faux Pas, Accorder, Soeur Blanche, Lilly May, Donday, Lauretta Nash, Unkie Tom ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 1-14 mille: 1. Culloden 102, Westrope, 21.40, 10.-00, 6.80, 2. Eight Pole 109, Gray, 5.-60, 3.80; 3. Tut Tut 107, McNand 5.-00. Temps 2.06 2-5 (nouveau record). Afridi, Publication, De Swasey, The Whip, Irish Peer, Axia, Enro, Waring, Cousin Bess ont aussi couru.

A HIALEAH PARK

PREMIERE COURSE, — Course Nursery. — 1er James City, 115, Hunter, 3.80, 2.80, 2.50; 2e Grog, 115, Horn, 9.70, 5.50; 3e High Cloud, 115, Jones, 3.20. Temps .35 2-5. Jack M. Free Spirit, Teddy Hasiam, Deep Run, Clarksdale, Ruffy, Flying Hoofs, To Taz, High Favor ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE. — 6 furlongs. — 1er Quicky, 111, Watson, 5.80, 3.70, 2.90, 2e Jirasol II, 116, Villena, 7.60, 5.60; 3e Luxuro, 107, Austin, 4.20. Temps 1.13 2-5. Forewarned, Scotch Pepper, Last Romance, Desert Call, Fredrick, Bright Haven, Broad Meadows ont aussi couru.

TROISIEME COURSE. — 6 furlongs. — 1er Golden Fate, Watson, 7.00, 4.50, 3.90; 2e Band Wagon, 114, Qualrobaum, 6.00, 4.10; 3e Changeling, 116, Horn, 11.30. Temps 1.12 2-5. Trey, Chrysmute, Cathop, Golden Spur, Hug Again, Tractable, Cant Remember, St. Stephens, Royal Gold ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE. — 6 furlongs. — 1er Slapdash, 109, Horn, 27.50, 9.30, 4.10; 2e Larranaga, 116, Arcaro, 3.70, 2.70; 3e Bold Lover, 109, Meade, 3.50. Temps 1.12 2-5. Kawagoe, Sabula, Ladfield, Brannon ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, — 1 mille. 1er Howard, 106, Watson, 5.50, 2.90, 2.50; 2e Garden Message, Lynch, 2.70, 2.40; 3e Sun Monk, 108, Lindberg, 3.10. Temps 1.37 3-5. Pot au Brooms, Flint Shot, Noahas Pride ont aussi couru.

SIXIEME COURSE. — 1 mille. — 1er Elwawa, 110, Manifold, 10.20, 7.10, 3.20; 2e Race Craft, Arcaro, 23.20, 7.80; 3e Hardware, 108, Lindberg, 3.10. Temps 1.39. Hogans Fox, Towson, Beaver Dam, Uncle Billy ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE. — 1 mille. 1er Sun Chance, 106, Hardy, 11.60, 4.80, 3.40; 2e Transmit, 111, Arcaro, 3.70, 3.00; 3e Gifted Lady, Leech 2.30. Temps 1.40. Motley, Secret Lover, Conchita, Herendith, Rare Ben, Air Line, Free Trade, Una O. ont aussi couru.

HUITIEME COURSE. — 1 mille et un huitième. — 1er Bushman, 114, Watson, 40.60, 13.80, 7.40; 2e Cousin George Bryson, 7.90, 4.70; 3e Tuffy G. 103, Lindberg, 11.20. Temps, 1.52. Flaming Light, Scotch Tour, Fire Reel, Flowery Lady, Octaro, Dont Blush, Flying Dere, Idle Flirt ont aussi couru.

ALAMO DOWNS

PREMIERE COURSE, — 5 furlongs et demi. — 1er Lady Aggie, R. Klein, 20.00, 11.50, 6.30; 2e Monastic, 100, Deperini, 6.20, 3.80; 3e Scrip Money, 100, Custmano, 5.40. Temps 1.07 1-5. Ragtown Belle, Hudson Bay, Finger Wave, Ruffles Chance, George K., Pretty Peg, Northvale ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE. — 5 furlongs et demi. — 1er Overboard, 107, Machado, 16.60, 9.00, 7.60; 2e La Salle, 107, P. Keester, 5.60, 5.40; 3e Lightin Bill 107, Smith, 7.60. Temps 1.07. Interruption, Donna Louise, Triumpher, Angkor, Gracious Gift, Animate, All Play, Yaupon, Olive Sabath ont aussi couru.

TROISIEME COURSE. — 6 furlongs. — 1er Polvos Pride, 107, Jourdan, 6.20, 3.40, 3.20; 2e Macanlie, 112, P. Keester, 3.80, 3.50; 3e Forest Avenue, 102, J. J. Smith, 4.70. Temps 1.13 2-5. Burning Feet, Rapid Prince, Baby Sweep, Peregrina, Cicero, Forget Me Not, Hard Boiled ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE. — 6 furlongs. — 1er As Always, 113, Pilkor, 23.80, 8.70, 5.50; 2e Sheraton, 110, Peperini, 10.40, 4.80; 3e Luna Mica, 110, Machado, 3.00. Temps, 1.13 2-5. Wise Eddie, Bag Smasher, Emery, Onside, Wanderoo ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE. — 6 furlongs. — 1er Chain, 110, F. Grill, 20.70, 9.70, 6.40; 2e Semester, 112, P. Keester, 5.40, 3.40; 3e Altmark, 110, E. Sylvia, 5.40. Temps 1.13. Friend John, Even Play, Snaplock, Rapid Bells, Ladino ont aussi couru.

SIXIEME COURSE. — 1 mille et un seizième. — 1er Good Scout, 108, F. Smith, 20.50, 6.30, 4.20; 2e Zenka, 107, Calvert, 4.50, 3.00; 3e Money Getter, 107, Machado, 3.10. Temps 1.45 3-5. Sandwrack, Sad Knight, Eadhild, Woodlander, My Dandy ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE. — 1 mille et 70 verges. — 1er Integrity, 118, Montgomery, 9.10, 5.10, 3.20; 2e Home Work, 116, F. Smith, 8.00, 4.50; 3e No Doubt, 109, Keester, 3.00. Temps 1.44. Patcheye, Hoptoit, Irish Image, Bon Champ ont aussi couru.

HUITIEME COURSE. — 1 mille et 70 verges. — 1er Gallop Along, McTague, 8.50, 4.90, 4.50; 2e Beau Bon, 101, J. J. Smith, 12.00, 7.30; 3e Runanwin, 104, A. Craig, 6.80. Temps 1.45 2-5. Sangaff, Thorese Girl, Truxton, Iago Baigdora, Hair Trigger, Finnks, Salona ont aussi couru.

A HIALEAH PARK

PREMIERE COURSE. — Course Nursery. — 1er James City, 115, Hunter, 3.80, 2.80, 2.50; 2e Grog, 115, Horn, 9.70, 5.50; 3e High Cloud, 115, Jones, 3.20. Temps .35 2-5. Jack M. Free Spirit, Teddy Hasiam, Deep Run, Clarksdale, Ruffy, Flying Hoofs, To Taz, High Favor ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE. — 6 furlongs. — 1er Quicky, 111, Watson, 5.80, 3.70, 2.90, 2e Jirasol II, 116, Villena, 7.60, 5.60; 3e Luxuro, 107, Austin, 4.20. Temps 1.13 2-5. Forewarned, Scotch Pepper, Last Romance, Desert Call, Fredrick, Bright Haven, Broad Meadows ont aussi couru.

TROISIEME COURSE. — 6 furlongs. — 1er Golden Fate, Watson, 7.00, 4.50, 3.90; 2e Band Wagon, 114, Qualrobaum, 6.00, 4.10; 3e

Voici ce que le double a payé, hier après-midi :

A Hialeah Park — James City $3.60 et Golden Fate $7.50 — $12.80.

A Alamo Downs — Overboard $16.60 et Polvos Pride $6.20 — $57.30.

A Fair Grounds — Easy Flight $8.60 et Princess Pyre $43.20— $43.20—$358.40.

MATCH, QUI FERA SALLE COMBLE

MIAMI, 24. — Seule une tempête de neige ou une pluie torrentielle pourrait forcer les promoteurs de remettre le match Barney Ross-Frankie Klick, qui doit se disputer au stade de Miami ce soir, et au cours duquel le champion Ross mettra son titre de welter junior en jeu. La vente des billets est des plus encourageante, 20,000 spectateurs assisteront probablement à cette rencontre.

Ross et son jeune rival ont fait leurs derniers exercices physiques hier. Ross pesait 128 livres et Klick, 135.

Le champion semble avoir capté le choix des parieurs et il sera sûrement favori avant d'entrer dans la mêlée.

S'il vient à perdre son titre de welter jr, Ross aura encore celui des poids-légers.

Tournoi de badminton à la Palestre Nationale

Voici les résultats des parties de badminton, jouées à la Palestre lundi soir dernier. Ces parties se sont jouées devant une assistance nombreuse et enthousiaste. Les favorites du tournoi sont maintenant en semi-finale.

Y. Brassard bat L. Latreille, 11-1, 11-2.

A. Charbonneau bat G. Gaudette, 11-5, 10-13, 11-2.

Mme R. Godin bat A. Bazinet, 15-10, 8-11, 7-11.

L. Olivier bat Y. Poulliot, 11-3, 11-1.

Mme Gagnon vs J. Jalbert, 11-1, 11-1.

R. Sasseville vs Mme Lorion, 11-5, 11-5.

Germaine Gagnon vs H. Fortier, 11-4, 11-9.

B. Séguin vs M. Latreille, 11-2, 11-1.

Deuxième ronde

Y. Brassard bat A. Charbonneau, 11-2, 11-9.

A. Olivier bat Mme Godin, 11-7, 11-9.

F. Olivier bat B. Séguin, 11-3, 11-1.

P. Olivier bat G. Gagnon, 11-2, 11-9.

Consolations

L. Latreille bat G. Gaudette, 11-7.

R. Bazinet bat Y. Poulliot, 11-8.

J. Jalbert vs Mme Lorion, 11-2.

M. Latreille vs H. Fortier, 11-2.

Semi-finales

L. Latreille bat R. Bazinet, 11-3.

J. Jalbert bat M. Latreille, 11-5.

Hier soir se jouait le tournoi (simples messieurs) pour se continuer jusqu'aux semi-finales. Ce soir se joueront les semi-finales des simples dames et messieurs. Voici le programme de la soirée d'hier:

P. Chapelaine vs J. Routin.
R. Godin vs W. St-Pierre.
A. Dulong vs G. Gauthier.
P. Gariépy vs H. Fortier.
L. Soucy vs gagnant (Gariépy-H. Fortier).
M. Vézina vs G. Clément.
P. Cadotte vs N. Dulong.
L. Therrien vs R. Robidoux.
P. Vézina vs L. Monier.
R. Gauthier vs gagnant (Vézina-Monier).

Le budget français

PARIS, 24. (Presse associée). — Louis Germain-Martin, ministre des Finances a déclaré à la Chambre des députés que la France devra emprunter 21 milliards de francs, soit environ $1,326,000,000 pour boucler son budget au cours de l'exercice de 1935.

Brown, du club Newark, fut le lanceur étoile du circuit Knapp

NEW-YORK, 24.—Selon les récents pourcentages que vient de rendre publics la ligue de baseball Internationale, Walter Brown, lanceur droitier des Bears de Newark, est l'as du monticule en 1934.

Non seulement Brown a le meilleur pourcentage en tant que points mérités par manche, soit 2.56, mais il a la distinction d'avoir lancé le plus grand nombre de parties complètes, 21; d'avoir travaillé pendant 239 manches; d'avoir gagné 26 parties; d'avoir réussi six blanchissages; d'avoir obtenu le plus haut pourcentage des parties gagnées et perdues, avec .769. Brown n'a subi que six défaites.

Un autre Bear de Newark se classe second, Vitautis Tamulis, un gaucher, qui a obtenu un pourcentage de 2.74; il arrive cependant cinquième dans la colonne des pourcentages, avec 13 victoires et 7 défaites.

En tant qu'effectivité générale, Norbert Klainke et John Michaels, de Rochester, et John Larocca de Newark, suivent Brown et Tamulis.

Pour illustrer son record, Brown a lancé dans 35 parties pour un total de 239 manches, 991 frappeurs lui ont fait face qui ont 208 coups sûrs. Brown a fait mordre la poussière à 139 cogneurs, a donné 92 buts sur balles et n'a touché que deux frappeurs. Des 78 points comptés sur lui, 68 ont été mérités. Le gros Walter a lancé 33 manches consécutives sans permettre un point au cours de ses cinq dernières parties.

Suit une liste des lanceurs qui méritent une mention:

Arthur Jones, Albany, est seul à avoir lancé une partie sans coup réussi contre lui, et ce Baltimore, le 4 juillet, Darrell Blanton, également d'Albany, est le roi des lanceurs qui ont fait mordre la poussière aux frappeurs, avec 165. Horace Lisenbee, Buffalo, et Clarence Fisher, Montréal et Syracuse, sont ceux qui sont venus le plus souvent sur le monticule avec un total de 48 parties au cours desquelles ils ont fait des apparitions plus ou moins prolongées.

Voici les records officiels des lanceurs de la ligue Internationale, en 1934 (10 parties complètes au moins):

	L.	P.	C.	IL.	Ga.	Pe.	Moy.	BB.	So.	Moy.
Brown, Newark	D.	35	21	239	20	6	.769	92	130	2.58
Tamulis, Newark	G.	14	14	217	13	7	.650	70	155	2.74
Klginke, Rochester	D.	35	13	201	18	7	.731	101	98	3.27
Michaels, Rochester	G.	36	15	199	16	10	.615	81	94	3.35
Larocca, Newark	D.	53	11	207	12	12	.500	125	155	3.57
Schott, Toronto	D.	36	17	203	18	9	.667	86	69	3.76
Salveson, Montréal	D.	19	10	120	11	4	.733	34	24	3.79
Fritz, Montréal	G.	40	17	215	13	12	.520	103	134	3.81
Blanton, Albany	D.	34	11	147	11	8	.579	97	165	3.86
Berly, Rochester	D.	31	12	178	14	8	.636	89	76	3.89
Ash, Buffalo	D.	36	13	201	11	13	.416	66	79	4.16
Kowalik, Buffalo	D.	39	20	229	18	14	.563	90	82	4.17
Hilcher, Toronto	D.	37	11	199	13	11	.542	108	86	4.42
Chapman, Albany	D.	39	13	191	13	11	.542	121	103	4.43
Blake, Toronto	D.	30	18	229	13	11	.542	93	125	4.52
Fussell, Syracuse	G.	31	14	178	11	11	.500	80	62	4.55
Appleton, Rochester	D.	39	11	208	11	13	.458	85	83	4.59
Lohrman, Baltimore	D.	20	10	122	5	9	.357	41	45	4.72
Coumbs, Syracuse	D.	36	19	236	10	19	.346	83	69	4.96
Pickrel, Syracuse	D.	21	11	154	5	11	.450	70	41	5.08
Causey, Montréal	D.	37	13	201	12	14	.462	79	61	5.16
Granger, Baltimore	D.	46	19	202	12	14	.462	99	70	5.48
Melton, Baltimore	G.	45	13	200	6	20	.231	121	99	6.80

Moins de 10 parties complètes mais dix décisions:

	G.	P.	Moy.
Harris, Albany	9	2	.818
Newkirk, Newark	11	4	.733
Lucas, Toronto	8	4	.667
Makovsky, Newark	11	6	.647
Hollingsworth, Tor.	11	6	.647
Cole, Toronto	7	4	.636
Duke, Newark	10	6	.625
Milligan, Albany	10	6	.625
Barrett, Albany	6	4	.600
Darrow, Baltimore	7	5	.675
Harrell, Rochester	12	9	.571
Smythe, Montréal	8	6	.571
Devens, Newark	9	7	.562
Milstead, Buffalo	10	8	.556
Jones, Albany	9	8	.545
Wilson, Buffalo	11	11	.500
McDonald, Newark	8	8	.500
Smith, Rochester	8	8	.500
Lisenbee, Buffalo	8	9	.471
Fisher, Syracuse	7	8	.467
Moore, Baltimore	8	10	.444
Perkins, Buffalo	6	8	.429
Pearce, Buffalo	6	7	.417
Kaufmann, Rochester	5	7	.417
Merena, Syracuse	7	10	.412
Richmond, Baltimore	8	12	.400
Herring, Albany	4	6	.400
Prim, Albany	4	6	.400
Elliott, Syracuse	4	7	.364
Liska, Syracuse	6	11	.353
Frazier, Toronto	8	11	.357
McClosky, Syracuse	7	14	.333
Ogden, Baltimore	4	8	.333
Butcher, Baltimore	4	9	.308
McKeithan, Syracuse	3	7	.300
Pomorski, Montréal	5	12	.294

(L) signifie lance, (D) droite, (G) gauche, (P) parties lancées, (C) parties complètes, (IL) innings lancées, (Ga.) gagné, (Pe.) Perdu, (BB) bots sur balles, (SO) strike outs.

Victoire du Longueuil

Mercredi, le Longueuil visitait le Belocil et remportait une victoire au score de 3-2. Tous se distinguèrent, et en particulier, le gardien de buts Roland Valois, qui joua une partie magistrale, arrêtant 43 lancers, dont la plupart tenait du prodige, et Gérard Mercille, qui scora un point et assista pour les 2 autres.

Le Longueuil, dimanche, le 27 ira jouer une partie revanche à Belocil.

Tout club de ville ou de campagne qui désirerait recevoir le Longueuil, mercredi, vendredi ou le dimanche, est prié de communiquer avec Alfred Bouziane, BIlair 2822, (de 8 à 6); par lettre à Alfred Desnoault, 121 St-Thomas, Longueuil.

Si vous souffrez de:

Faiblesse
Nervosité
Fatigue
Epuisement



ne vous exposez pas à ce que votre état devienne plus grave; n'attendez pas les troubles d'estomac, les maux de reins, les rhumatismes, prenez les PILULES MORO pour vous fortifier.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1586, rue S.-Denis, Montréal.



"Les Vieux Amis sont de Bons Amis"

Remarque Sandy Mac

Il en est des whiskys comme des amis—on ne doit jamais les meilleurs au hazard.

Un bon whisky doit sa qualité aux années d'expérience et d'adresse qui ont présidé à sa distillation et à son mélange—aux soins apportés au choix des fins whiskys de Malt Ecossais qui le composent, et qui vous ferons toujours dire, où que vous soyez—

"Sandy Mac est un ami à moi"

$3.00 26 ONCES

$4.50 40 ONCES

SANDY MACDONALD

SPECIAL OLD HIGHLAND WHISKY

Embouteillé et mélangé sous la surveillance directe des propriétaires Alexander & Macdonald, Leith, Ecosse, par Distillers Corporation, Limited, Montréal

Résultat du 40ème concours de dactylographie bilingue

A ce concours, notre champion universel en dactylographie bilingue, M. Ubald Lamontagne de l'académie Jacques-Cartier de Québec, a augmenté son record de vitesse.

Le concours de décembre 1934 a une belle augmentation de 162 candidats sur décembre 1933 et nous donnait une longue liste de 604 concurrents dont 319 ont atteint la vitesse de 40 mots et plus à la minute.

Le Comité général désignait des témoins aux institutions qui ont présenté des candidats qui aspiraient à la vitesse de 80 mots à la minute. M. Arthur Larue, ancien élève du Mont-Saint-Louis, présidait ce concours à l'Académie De La Salle, Les Trois-Rivières; M. l'abbé Roméo Mercure, au collège de Longueuil; Mme Alcide Belleville, chez les Ursulines, Les Trois-Rivières; M. le docteur Poisson, au couvent de la Congr. N.-D., Richmond; Le Fr. Palasis, voyait au concours de Jacques-Cartier, Québec.

Dès le mois d'août dernier, les institutions ont pris connaissance par les journaux et, en septembre, par des circulaires, que la compagnie Remington avait fait deux beaux cadeaux au Comité des concours bilingues canadiens à l'occasion de ses noces de porcelaine de fondation. Ces cadeaux, les institutions et les candidats se les partageront en juillet par un tirage. Une machine portative sera tirée par les institutions et une autre par les candidats. Les institutions ont autant de chances que de candidats présentés à chacun des deux concours de l'année et les candidats comptent leurs chances par chacune des quatre copies qui n'a pas plus de cinq fautes. Ce concours de décembre donne déjà 604 chances aux écoles dont 72 pour l'Académie De La Salle d'Ottawa. Le total des chances personnelles à ce même concours est de 214 et c'est le Brockville Business College qui est en tête avec 23 chances.

Le Comité des concours, recevant un encouragement de la maison Dupuis Frères de Montréal, organise pour juillet un troisième tirage pour la sténographie et la calligraphie.

Mots à la minute — Candidats — Ecoles

112 Roger Feriand, Ecole Jacques-Cartier, Québec.
101 Sr St-Marie-Ernest, C.N.D., Richmond, P.Q.
95 Alfred Choquet, Collège de Longueuil.
92 Alfred Dargy, Académie De La Salle, Les Trois-Rivières.
89 Marcel Saint-Germain, Collège de Longueuil.
89 Laval Chartré, Ecole Jacques-Cartier, Québec.
88 Conrad Meunier, Académie D.L.S., Ottawa.

83 Léopold Vaillancourt, Académie D.L.S., Ottawa.
80 Claude Champagne, Collège de Longueuil.
79 Fr. Camille-Marie, Académie du Sacré-Coeur, La Grand'Mère.
79 Roger Lemelin, Ecole St-Joseph, Québec.
79 Marguerite Rioux, Couvent des Filles de Jésus, Lac à la Tortue.
79 Paul-Emile Bernard, Ecole St-Jean-Baptiste, Québec.
79 G.-Henri Lebond, Petit-Noviciat E. C., Ste-Foy-Est.

77 Rachel Bonenfant, Couvent des Filles de Jésus, Lac à la Tortue.
77 Lucien Bonneville, Académie D.L.S., Ottawa.

76 Fernado Goulet, Ecole Saint-Jean-Baptiste, Québec.
74 Raymond Bérubé, Ecole Saint-Jean-Baptiste, Québec.
74 Marcel Verrette, Académie D.L.S., Les Trois-Rivières.
74 Philippe Petitclerc, Ecole Saint-Joseph, Québec.

72 Gertrude Abbott, Couv. St-Louis-de-Gonzague, Les Trois-Rivières.
Raoul Charette, Académie D.L.S., Ottawa.
Roger Charbonneau, Académie D.L.S., Ottawa.
Margaret M. Reid, Brockville Business College, Brockville.
Léopold Côté, Ecole Saint-Paul, Les Trois-Rivières.
Renaud Simonneau, Collège d'Arthabaska.

70 Gérard Saint-Pierre, Académie Jacques-Cartier, Québec.
Aurèle Charette, Académie Piché, Lachine.
Jean-P. Trottier, Collège de Longueuil.

69 Napoléon Petit, Collège de Longueuil.
James Alan Young, Brockville Business College, Brockville.
Paul Boudreault, Académie D.L.S., Ottawa.
Jacques Gagnon, Académie D.L.S., Ottawa.
Fernand Lévesque, Académie D.L.S., Ottawa.
Fr. Madger-Léon, Collège de Sainte-Marie (Beauce).
Anne-Marie Laliberté, Ecole Normale, Les Trois-Rivières.
Jeanne d'Arc Garneau, C.N.D., Saint-Sauveur (Québec).
Léopold Garneau, Loretteville.

68 John Dehler, Académie D.L.S., Ottawa.
Paul-Emile Langlois, Académie D.L.S., Ottawa.
Raymond Hébert, Académie D.L.S., Ottawa.
Guy Moisan, Académie Commerciale, Québec.

67 Gilles Lacombe, Collège de Ste-Marie (Beauce).
Fernand Baudoin, Longueil.
Laurier Matteau, Académie du Sacré-Coeur, Grand'Mère.
Yvette Bélair, Académie Savaria, Lachine.
Paul-Emile Vézina, Ecole St-Jean-Baptiste, Québec.

66 Maurice Grant, Académie D.L.S., Ottawa.
Isidore Bédard, Académie Jacques-Cartier, Québec.
Fernand Bureau, Thetford-Mines.
Juliette Vachon, Pensionnat N.-D. de Lourdes, Eastview, Ont.

65 Catherine McCarthy, Brockville Business College, Brockville.
Alice J. Flood Brockville Business College, Brockville.
Lucien Gobeil, Ecole St-Jean-Baptiste, Québec.
Arthur Pelletier Académie Commerciale, Québec.

64 Maurice Gauvin, Ecole St-Jean-Baptiste, Québec.
Maurice Pépin, Collège de Longueil.
René Guibord, Académie de Chomedy, Montréal.

63 Paul Delorme, Académie de Chomedy, Montréal.
Maurice Bernard, Ecole Saint-Jean-Baptiste, Québec.
Roger Lanoue, Collège de Farnham.
Jeanne-d'Arc Allaire, N.-D. de la Merci, Aylmer, P.Q.
Rose-Helena Leeder, Brockville Business College, Brockville.
Laurèa Gauvreau, Académie du Sacré-Coeur, Ottawa.
Germaine Massé, Institut Jeanne-d'Arc, Ottawa.

62 Jean-Le Charbonneau, Collège de Longueil.
Roland Déry, Académie D.L.S., Ottawa.
Emilien Plante, Académie D.L.S., Trois-Rivières.
Frère Adolphe, Mont-Saint-Louis, Montréal.

61 Marcel Dufresne, Académie D. L. S., Trois-Rivières.
Jacques Bégin, Académie D.L.S., Trois-Rivières.
Teresa M. Hewitt, rockville Business College, Brockville.
Léo Lessard, Académie Commerciale, Québec.
Paul-Emile Côté, Thetford Mines.
Donat Carle, Académie du Sacr-Coeur, La Grand'Mère.
Jean-Robert Lavallée, Académie du Sacré-Coeur, La Grand'Mère.

60 Jean-Thomas Dubé, Académie du Sacré-Coeur, La Grand'Mère.
Jean G. McLean, Brockville Business College, Brockville.
Gérard Bougie, Ecole St-Jean-Baptiste, Québec.
Fernand Chrétien, Ecole St-Jean-Baptiste, Québec.
Fr. Lucien, c.s.c., Collège N.-D. Côte-des-Neiges.
Jules Côté, Académie St-Sauveur, Québec.
Harry-P. Demers, Mont-Saint-Louis, Montréal.

59 Florence M. Ferguson, Brockville Business College, Brockville.
Helen E. Freye, Brockville Business College, Brockville.
Roger Guimont, Académie D.L.S., Les Trois-Rivières.
Roger Lévesque, Académie D.L.S. Ottawa.
Yves Valois, Académie Piché, Lachine.
Jean-Paul Sirois, Ecole St-Patrice, Rivière-du-Loup.
Marc Lirette, Collège de Saint-Raymond, (Portneuf).
André Giguère, Ste-Marie (Beauce).

58 Adrien Emond, Académie Jacques-Cartier, Québec.
Ls-Ph. Lachance, Académie St-Sauveur, Québec.
Armand Mathieu, Académie Commerciale, Québec.
Jean-Pierre Després, Académie Commerciale, Québec.
Robert Lemieux, Ste-Marie (Beauce).
Marcel Veilleux, Ste-Marie (Beauce).

57 André Giguère, Ste-Marie (Beauce).
Léonce Roy, Ste-Marie (Beauce).
Léo Briand, Ecole St-Patrice, Rivière-du-Loup.
Marcel Farmer, Académie D.L.S., Ottawa.
Gaston Dupont, Académie D.L.S., Ottawa.
J.-P. Guertin, Académie D.L.S., Ottawa.
Ludovic Lapointe, Académie D.L.S., Les Trois-Rivières.
Roland Drolet, Ecole du Sacré-Coeur, Québec.
Françoise Fafard, Couvent C.N.D., Richmond, P.Q.
M.-Claire Blondin, Notre-Dame-de-la-Merci, Aylmer.
M.-Jeanne Pilon, Académie Savaria, Lachine.

56 Fleur-Ange Malette, Académie Savaria, Lachine.
Althea E. Dangerfield, Brockville Business College, Brockville.
Alphonse Paquet, Arthabaska.
Paul Duchesne, Petit-Noviciat E.C., Ste-Foye-Est.
Gastin Varin, Académie D.L.S., Ottawa.

55 François Marchand, Académie D.L.S., Les Trois-Rivières.
Hervé Gagné, Académie D.L.S., Les Trois-Rivières.
Napoléon Gros-Louis, Académie Commerciale, Québec.
Jean-Paul Bédard, Loretteville.
Gustave Dionne, Thetford-Mines.
M. Laliberté, Ecole St-Jean-Bte, Québec.
J.-P. Robitaille, Académie Jacques-Cartier, Québec.

54 Léonis Beaudry, Académie D.L.S., Les Trois-Rivières.
Léo Carle, Académie D.L.S., Les Trois-Rivières.
Hector Ricard, Mont-Saint-Louis, Montréal.
Douglas Dallaire, Académie D.L.S., Ottawa.
Gérard Fauchon, Ste-Marie (Beauce).
Robert Thivierge, Académie du Sacré-Coeur, La Grand'Mère.

53 Pierre Ouellet, Ste-Marie (Beauce).
Gérard Dufour, Académie, D.L.S., Ottawa.
Claude Lapointe, Thetford-Mines.
Bruno Côté, Académie Commerciale, Québec.
Louise Flor. Gree, Brockville Business College, Brockville.
Yolande Noël, Couvent C.N.D., Richmond, P.Q.
Gilberte Pellerin, Couvent des Ursulines, Shawinigan.
Irène Cloutier, Pensionnat des Ursulines, Trois-Rivières.
Lucien Bertrand, Collège de Longueuil.

52 Charles Dejean, Ecole St-Patrice, Rivière-du-Loup.
Charles Desrosiers, Académie Piché, Lachine.
Philias Paquette, Académie Piché, Lachine.
Roland Durand, Loretteville.
Edith Smith, Notre-Dame-de-la-Merci, Aylmer.
Georges Anctil, Arthabaska.

51 Jules Ricard, Académie du Sacré-Coeur, Grand'Mère.
Stanley Mulligan, Collège de La Tuque.
Eleanor T. Davidson, Brockville Business College, Brockville.
Dorothy G. Manahan, Brockville Business College, Brockville.
Robert Simard, Thetford Mines.
Roland Bellemare, Académie D.L.S., Trois-Rivières.
Roland Bellerive, Académie D.L.S., Trois-Rivières.
Paul Pratte, Académie D.L.S., Trois-Rivières.
Paul-Henri Maheux, Ecole St-Jean-Bte, Québec.
Roland Lévesque, Petit-Noviciat E. C., Ste-Foy-Est.
Gilbert Châteauvert, Institut Jeanne-d'Arc, Ottawa.

50 Germain Landry, Ecole St-Jean-Bte, Québec.
Paul Pellerin, Académie D.L.S., Trois-Rivières.
J.-Charles Hallé, Académie D.L.S., Trois-Rivières.
Jean-Marie Baril, Arthabaska.
Jean Ouellet, Arthabaska.
Fr. M.-Edmond, Arthabaska.
Fleurette Jolivette, Couvent des Ursulines, Shawinigan.
Paul Girardeau, Progr. English School, Trois-Rivières.
Paul Legault, Ecole St-Léon, Westmount.
Julien Gagnon, Port-Alfred, P.Q.
Geo.-H. Miville, St-Raymond (Portneuf).
Liguori Leduc, Collège Notre-Dame, Côte-des-Neiges.

49 Chs-Henri Beaulieu, Académie St-Sauveur, Québec.
Marcel Denis, St-Raymond (Portneuf).
Avard Raymond, Ecole St-Jean-Bte, Québec.
René Paré, Petit-Noviciat E.C., Ste-Foy-Est.
J.-B. Belleau, Thetford Mines.
Marcel Daigle, Thetford Mines.
Benoit Vermette, Thetford Mines.
Mary McHale, Notre-Dame-de-la-Merci, Aylmer.
Bernice Lefebvre, Notre-Dame-de-la-Merci, Aylmer.
P.-E. Carrier, Collège de Longueuil.
Antoine Guay, Académie Commerciale, Québec.
Georges Turcotte, Académie Commerciale, Québec.
Raymond Lachance, Ecole St-Joseph, Québec.
Gabrielle Cossette, Couvent des Filles de Jésus, Lac-à-la-Tortue.
Vivian Laurence, Couvent du Sacré-Coeur, Ottawa.
Raymond Desroches, Mont-Saint-Louis, Montréal.

48 Roger Montpetit, Mont-Saint-Louis, Montréal.
Lucien Deschênes, Ecole St-Frs-Xavier, Rivière-du-Loup.
Pierre-Paul Lussier, Varennes.
Antonio Pichette, Ecole St-Joseph, Québec.
Albert Lacroix, Longueuil.
Jean-Paul Perron, Longueuil.
Charles Clavet, Longueuil.
Léo Belisle, Longueuil.
Marguerite Robitaille, Couvent du Sacré-Coeur, Magog.
Daniel Lessard, Thetford Mines.
René Bélair, Ecole St-Jean-Bte, Québec.
Robert Bélanger, Ecole St-Patrice, Rivière-du-Loup.
Frse Bellefeuille, Couvent des Ursulines, Shawinigan.
Irène Roy, Cours de Mlle Beauregard, Sherbrooke.
Roger Desjardins, Académie D.L.S., Trois-Rivières.
Schiller Roch, Académie D.L.S., Trois-Rivières.

48 Gabrielle Routhier, Pensionnat N.-D. de Lourdes, Eastview, Ont.
H. Margaret Perkins, Brockville Business College, Brockville.
Richer Masse, Loretteville.
Léo Bourgon, Académie Piché, Québec.
Marcel La Frenière, Académie D.L.S., Ottawa.
Roger Côté, Académie D.L.S. Ottawa.
Conrad Lévesque, Notre-Dame, Hull

47 Fernand Mathieu, Académie Jacques-Cartier, Québec.
Lucien Lepage, Académie D.L.S., Les Trois-Rivières.
Louis-Marie Soucy, Ecole St-Patrice, Rivière-du-Loup.
Gérard Hébert, Longueil.
Henri Veilleux, Ste-Marie (Beauce).
Henri Carrier, Ecole St-Frs-Xavier, Rivière-du-Loup.
Mae Cahill, Notre-Dame-de-la-Merci, Aylmer.
Albert Moreau, Petit-Noviciat E.C., Ste-Foy-Est.
Diogène Boisvert, Arthabaska.
Laverne Buck, Couvent de la Présentation, St-Hyacinthe.

46 Lauréat Tardif, Ecole St-Frs-Xavier, Rivière-du-Loup.
Reine-Marie Raiche, Couvent du Sacré-Coeur, Magog.
Francesco Costanzo, Cours de Mlle Beauregard, Sherbrooke.
Jean-Léon Trottier, Académie D.L.S., Les Trois-Rivières.
André Sirois, Académie D.L.S., Les Trois-Rivières.
Henri-Paul Cantin, Académie Jacques-Cartier, Québec.
Roland Balzana, Académie D.L.S., Ottawa.
Florian Tremblay, Académie D.L.S., Ottawa.
Paul Carreau, Académie D.L.S., Ottawa.
Marguerite Carrière, Pensionnat N.-D. de Lourdes, Eastview.
Henri Fournier, Farnham.
Robert Laurien, Mont-Saint-Louis, Montréal.
Cécile Chénier, Couvent du Sacré-Coeur, Ottawa.
Jean-Marie Hawey, Académie St-Sauveur, Québec.
Paul Héroux, Ecole St-Philippe, Les Trois-Rivières.

45 Lucille Reinhardt, Institut Jeanne-d'Arc, Ottawa.
Beatrice Gilroy, Brockville Business College, Brockville.
Gérard Cousineau, Académie D.D.L.S., Ottawa.
Gérard Desmarais, Académie D.L.S., Ottawa.
Hector Rivet, Académie D.L.S., Ottawa.
Marcel Gélinas, Académie Piché, Lachine.
Roger Soucy, Ecole St-Patrice, Rivière-du-Loup.
Thérèse Proulx, Cours de Mlle Beauregard, Sherbrooke.
Jean-Paul Hébert, Longueil.
Gaston Letarte, Académie Commerciale, Québec.
Paul Paquet, Académie Commerciale, Québec.

44 Armand Bouffard, Académie Commerciale, Québec.
Georges Dagenais, Longueil.
Paulette Dion, Cours de Mlle Beauregard, Sherbrooke.
J.-Paul Soulard, Académie Jacques-Cartier, Québec.
Victor Falardeau, Académie D.L.S., Ottawa.
Arthur Frédérick, Académie D.L.S., Ottawa.
Marcel Trottier, Académie D.L.S., Les Trois-Rivières.
Henri Turcotte, Académie D.L.S., Les Trois-Rivières.

44 Jean-Marc Lapointe, Ecole St-Frs-Xavier, Rivière-du-Loup.
Jeanne d'Arc St-Pierre, Académie Savaria, Lachine.
Cécile Vanasse, Couvent des Ursulines, La Grand'Mère.
Roland Vachon, Thetford-Mines.
Robert Dumas, Thetford-Mines.
Albert Morin, Port-Alfred, P.Q.
Pauline Berthiaume, Académie Prince, Saint-Hyacinthe.
Virgile Fabé, Saint-Léon, Westmount.

43 Georges Lacroix, Académie D.L.S., Ottawa.
Claude Nadeau, Ecole Saint-Patrice, Rivière-du-Loup.
Chrysologue D Gallienne, Académie Commerciale, Québec.
Ella Fraser, Brockville Business College, Brockville.
Germaine Dumoulin, Institut Jeanne d'Arc, Ottawa.
Irène Patry, Institut Jeanne d'Arc, Ottawa.
Aline Aubry, St-Louis-de-Gonzague, Les Trois-Rivières.
Fernand Lauzon, Mont-Saint-Louis, Montréal.
Gabriel Ménard, Arthabaska.
Jean-Paul Michaud, Arthabaska.
Aristide Ferland, Sainte-Marie (Beauce).
Guy Vallée, Académie Commerciale, Québec.

42 Ovila Blanchet, Arthabaska.
Michel Skéna, Mont-Saint-Louis, Montréal.
Carrigan Duggan, Mont-Saint-Louis, Montréal.
Albine Boyle, Institut Jeanne d'Arc, Ottawa.

(Suite à la page 31)



SUCCESSEUR. — Le lieutenant-gouverneur Walter Welford, du Dakota du Nord, qui succédera probablement au gouverneur Thomas-H. Moodie, si les procédures en interdiction prises contre le gouverneur réussissent. La Législature de l'Etat a déjà signifié congé au gouverneur, mais ce dernier a refusé d'évacuer.

Le passe-temps des dés

En ce qui concerne le ski, la ligue conseille à ceux qui pratiquent ce beau sport d'examiner avec soin la surface d'une côte avant de s'y lancer.

Un ski qui brise soudainement au cours d'un saut ou durant la descente d'une rapide côte peut causer un sérieux accident et même la mort.

Ces deux sports sont d'excellents amusements que la ligue recommande.

Organisation des jeunes citadins

Dimanche dernier, quelques cercles de la région de Québec étaient en congrès. L'étude a porté sur un sujet bien précis: les problèmes de la jeunesse urbaine étudiés par la jeunesse urbaine.

La présidence d'honneur avait été réservée au R.P. Albert, curé de Limoilou. M. Louis-Philippe Roy, président de l'Union régionale, dirigeait les délibérations.

Les orateurs ont été M. Henri Petit, président du cercle Gérard-Raymond, M. René Dupont, et M. Cyrille Vaillancourt, président de la Fédération des Caisses populaires.

Les congressistes ont donné leur assentiment aux conclusions suivantes: une enquête sur le milieu urbain sera faite; elle sera générale dans Québec et les localités voisines; elle sera faite au moyen d'une fiche uniforme qui sera envoyée aux cercles par le comité régional.

Fin tragique d'une course en raquettes

LA TUQUE. — (Du corr. de la "Patrie"). — Le jeune René Duchêne, fils de M. Hidola Duchêne, s'est gelé les pieds en voulant se rendre en raquettes à une distance de 22 milles avec son compagnon Antoine Allard. Partis de Rapide Blanc, ils avaient parcouru la 1ère étape de 14 milles. Ils couchèrent à Vermillon pour reprendre leur trajet le lendemain. Ils partirent de bonne heure car ils avaient une longue randonnée. Vers les 4 heures, alors qu'ils n'avaient plus que 3 milles pour arriver au club de M. Bud Stillman, millionnaire américain bien connu en notre région, M. Duchêne qui suivait le "creek" Vermillon enfonça dans une "dame de castors fraichement construite dans les doux temps que nous avons eu dernièrement, et son compagnon, Allard, s'empressa de le tirer de sa dangereuse position. Le malheureux dut parcourir les trois milles qui restaient, dans cet état, par un froid intense et arrivait au camp gardé par le vieux Frank Brown, les deux pieds gelés jusqu'à la cheville. On devra amputer les doigts des pieds, mais le Dr Bouchard espère sauver le malheureux jeune homme.

Accident

SAINT-ZENON, 24 (Du correspondant de la "Patrie"). — En jouant sur la neige, Liliane Lefebvre, fille de M. Rosaria Lefebvre, s'est fracturé un bras. Elle est en bonne voie de rétablissement.

Le bill des finances est enfin adopté

Un violent débat marque l'adoption du bill No 1 après une longue séance

A la suite d'une longue séance, qui dura plus de cinq heures, le conseil municipal de Montréal a adopté le bill financier de la cité soumis par le comité spécial chargé d'étudier les projets de nouvelles taxations au montant de $8,200,000 à Montréal. Le vote fut unanime, mais auparavant il y avait eu force prises de bec, on s'était lancé des épithètes sonores, pour finalement terminer le tout dans le calme le plus complet. S'il y eut discussion, principalement de la part de l'échevin François Leduc, que le maire, à un moment donné, traita d'"animal", par contre le bill, une fois la discussion terminée, fut adopté en un tour de main.

La séance

La séance s'était ouverte à une heure et demie puis avait été ajournée à deux heures ; à cette heure-là le maire ouvrit la séance expliquant ce qui s'était fait la veille au comité spécial chargé d'étudier la cédule de la taxe sur le revenu. Il apprit au conseil qu'on avait décidé de réduire les exemptions pour cette taxe comme suit: $1,600 par homme marié; $800 par célibataire et $200 par enfant. Il pria le conseil d'adopter sans faute le bill parce qu'il devait partir ce soir même pour London, Ontario, où a lieu une importante conférence des maires d'Ontario concernant le secours direct. Il fit remarquer qu'on avait déclaré à la radio que les hommes d'affaires de Montréal commenceraient une violente campagne de presse pour protester contre le bill actuel ; j'en ferai une campagne moi aussi, a dit le maire, si je ne puis avoir la coopération au sein de la population, et j'espère que certains de mes collègues me suivront dans cette campagne. Je demande la collaboration générale de la population, ce n'est pas notre situation à nous que nous réglons, mais celle de la cité toute entière. Ceux qui ont de l'argent paieront.

Question

L'échevin Biggar se leva alors pour demander ce que voulaient dire ces changements que l'on apportait. Il y eut une prise de bec entre lui et l'échevin Léon Trépanier, puis ce fut au tour de l'échevin Schubert de parler en déclarant qu'il faut tout de même se servir de sens commun et adopter ce bill coûte que coûte. Il parla contre les riches et en faveur des petits salariés.

A son tour l'échevin Adhémar Raynault adressa la parole pour parler contre les grosses compagnies et les gros financiers et dans le sens de l'échevin Schubert. Par contre l'échevin Layton parla en faveur des riches et déclara que M. Schubert allait trop loin.

L'échevin Dupuis

L'échevin Hector Dupuis, membre du comité exécutif, déclara que tout cela ne servait à rien puisque le conseil était à peu près unanime en faveur du bill ; mais il parle de la taxe sur les salaires ; il l'a toujours préconisée, mais à partir de $1,200 par année ; par là, dit-il, nous frappons seulement le gros, celui qui profite. Il y a assez longtemps que les gros profitent de la crise pour donner des salaires de famine, nous ne sommes certainement pas pour taxer ces salaires. Combien de pères de famille ne gagnent aujourd'hui que $10 par semaine alors qu'auparavant ils en gagnaient $25 ; nous ne sommes certes pas pour les taxer ! Et je connais bien des gens, dans mon quartier même, qui gagnant un salaire et sont dans une bien plus mauvaise position que ceux qui ne travaillent pas et gagnent des secours directs. Notre devoir est d'aller à Québec, mais tous unanimes, comme cela nous obtiendrons ce que nous voulons.

L'échevin Trépanier

L'échevin Trépanier donna un aperçu de la dette de la cité "que nous ne devons pas augmenter par d'autres emprunts", dit-il. Il rappelle tout ce qui s'est passé dans le conseil depuis l'époque lointaine où il était élu pour la première fois échevin ; il parle de gaspillages éhontés ; d'actes administratifs faux de la commission administrative Décary qui n'avait pas été élue par le peuple, puis il compare notre situation avec celle des villes des Etats-Unis et d'ailleurs, situation qui est tout à notre avantage. Narquois, il prie l'échevin Leduc "d'user de son influence, s'il en a, auprès du chef de l'Opposition à Québec, pour faire adopter ce que la cité demande et éviter un débat politique qui ne nous rapportera rien et qui sera un facteur d'élections prochaines.

Les expropriations

L'échevin Leduc demande qu'un fonctionnaire soit désigné pour préparer un historique complet de la question des expropriations à Montréal. L'échevin Dave Rochon dit quelques mots au sujet de la taxe sur les quartiers. On en vint alors au bill; mais comme Me Charles Laurendeau, c.r., avocat-conseil de la cité, expliquait que ce serait le texte anglais qui serait envoyé à Québec en ce qui concerne la taxe sur le revenu parce que le contentieux avait pris le texte anglais de la loi, qui prévaut au fédéral, la traduction française pouvant donner lieu à des malinterprétations, la chicane commença. L'échevin Leduc s'éleva contre cela; le maire se fâcha tout rouge, traita M. Leduc d'animal, retira ses paroles à la demande expresse de l'échevin Raynault fit des excuses;' l'échevin DesRoches déclara qu'on avait passé l'après-midi à entendre des discours politiques; l'échevin Bray propose une motion de vote au préalable, ce qui éviterait toute discussion; l'échevin Leduc se plaint qu'on lui applique le "baillon", et finalement le comité général s'ajourne pendant une heure pour ensuite se réunir en assemblée du conseil et adopter le bill avec ses amendements.

Clauses biffées

Les clauses 11, 12 et 13 du bill financier sont biffées et renvoyées au bill No 2; elles concernent certaines expropriations à Montréal.

Le conseil a adopté l'impôt sur le revenu progressif, au même taux que celui d'Ottawa, mais avec des exemptions différentes, comme on le verra par l'échelle ci-dessous:

"Echelle de l'impôt applicable aux personnes autres que les corporations et compagnies par actions:

Sur les premiers $2,000 de revenu net ou fraction de cette somme excédant les exemptions 2 p.c.

Sur la somme dépassant $2,000 mais ne dépassant pas $6,000, 3 p.c.

Sur la somme dépassant $6,000 mais ne dépassant pas $9,000, 4 p.c.

Sur la somme dépassant $9,000 mais ne dépassant pas $12,000, 5 p.c.

Sur la somme dépassant $12,000 mais ne dépassant pas $15,000, 6 p.c.

Sur la somme dépassant $15,000 mais ne dépassant pas $18,000, 7 p.c.

Sur la somme dépassant $18,000 mais ne dépassant pas $25,000, 8 p.c.

Sur la somme dépassant $25,000 mais ne dépassant pas $45,000, 9 p.c.

Sur la somme dépassant $45,000 mais ne dépassant pas $60,000, 10 p.c.

Sur la somme dépassant $60,000 mais ne dépassant pas $75,000, 11 p.c.

Sur la somme dépassant $75,000 mais ne dépassant pas $90,000, 12 p.c.

Sur la somme dépassant $90,000 mais ne dépassant pas $110,000, 13 p.c.

Sur la somme dépassant $110,000 mais ne dépassant pas $140,000, 14 p.c.

Sur la somme dépassant $140,000 mais ne dépassant pas $200,000, 15 p.c.

Sur la somme dépassant $200,000 mais ne dépassant pas $275,000, 16 p.c.

Sur la somme dépassant $275,000 mais ne dépassant pas $350,000, 17 p.c.

Sur la somme dépassant $350,000 mais ne dépassant pas $450,000, 18 p.c.

Sur la somme dépassant $450,000, 19 p.c.

—Echelle de l'impôt applicable aux corporations et compagnies par actions;

Sur le revenu de la compagnie ou de la corporation, 6 p.c.

Les exemptions

Les exemptions ne sont toutefois pas les mêmes que dans la loi fédérale.

Dans le cas des célibataires, les premiers $800 seulement du revenu ne sont pas sujets à la taxe, alors que dans la loi fédérale, c'est le premier millier.

Dans le cas des pères, chefs ou soutiens de famille, l'exemption est de $1,600, au lieu de $2,000 et pour chaque enfant, ou dépendant, de $200 au lieu de $400.

Décomptes de l'augmentation

Le décompte de l'augmentation de revenus voulue par le "bill" reste donc le suivant:

Taxe d'affaires . . . (taux variable de 10 à 20 pc.)	$1,800,000
Taxe d'eau . . . . . (aug. de 6 à 7.5 p.c.)	1,100,000
Permis . . . . . (augmentation)	150,000
Assurance-feu . . . (5 p.c. des primes)	187,000
Revenu	4,500,000
	$7,737,000

Enlèvement de la neige, $50,000 ($0.10 par pied de largeur pour la propriété exonérée et $0.06 par $100 d'évaluation pour les autres, avec minimum de $2.50). Total: $8,237,000.

D'après le texte du projet de loi, tous les contribuables assujettis à l'impôt sur le revenu devront le payer le 1er août prochain pour l'année 1934 et le 1er avril 1936 pour l'année 1935. Ce sera ensuite au premier avril de chaque année, le paiement de l'impôt sur le revenu pour l'année précédente.

LES PARRAINS

A la fin de la séance, il fut proposé par l'échevin Henry L. Auger, leader du conseil, appuyé par l'échevin J.-M. Savignac, que soit ratifié le choix des parrains des bills de la cité qui doivent être étudiés pendant la présente session de la Législature provinciale, à savoir l'honorable Gustave Lemieux, au Conseil législatif, et M. Gaspard Fauteux, à l'Assemblée législative; que soit approuvé l'avis qui a été donné en rapport avec ces bills, ainsi que les pétitions relatives au bill de routine, et que le Greffier de la Cité reçoive instructions de préparer les pétitions requises au sujet du bill financier que le Conseil vient d'adopter. Le conseil adopta cette motion unanimement.

Voici maintenant un résumé succint du bill avec les sommes qu'il prélève:

1. Taxe d'affaires: Echelle mobile avec taux minimum de 10% et maximum de 20% de la valeur annuelle des lieux ou parties des lieux occupés comme place d'affaires soit.	$1,800,000.
2. Taxe d'eau: Augmentation requise pour qu'elle atteigne 7½% de l'évaluation locative dans tous les territoires desservis par Montréal:	1,100,000
3. Permis et licences: Augmentation et nouvelles taxes spéciales (automobiles, etc) soit . . . . (Voir tableau No. 3)	150,000.
4. Taxe sur les Cies d'assurance sur le feu: 5% sur le chiffre des primes perçues, avec minimum de $500.00, soit: . . .	187,000.
5. Taxe sur le revenu, basée sur l'impôt de Toronto et du fédéral combinés:	4,500,000.
	$7,737,000.
6. (Facultatif) Taxe sur l'enlèvement de la neige: 6c par $100 d'évaluation, propriétés imposables (minimum d'environ $2.50) . . . . . 10c du pied de front propriétés non imposables	500,000.
	$8,237,000.

Résultat du 40ème concours de dactylographie bilingue

(Suite de la page 30).

Paul-Emile Dubé, Ecole Saint-Patrice, Rivière-du-Loup
Hervé Tremblay, Port-Alfred, P.Q.
Adrien Michaud, Ecole St-Frs-Xavier, Rivière-du-Loup
Laval Roy, Académie D.L.S., Les Trois-Rivières.
G.-H. Sylvain, Académie Jacques-Cartier, Québec.
Claire Leduc, Couvent du Sacré-Coeur, Magog.
Cécile Demers, Couvent du Sacré-Coeur, Magog.
Yvette Beaudet, Couvent C.N.D., Richmond.
Cécile Pageau, Académie N.-D., Saint-Sauveur de Québec.
Roland Bastien, Loretteville.

41 Geo.-Henri Légaré, Loretteville.
Alice Broadbent, Couvent du Sacré-Coeur, Magog.
Wilfrid Poussard, Ecole St-Frs-Xavier, Rivière-du-Loup.
Jean-Louis Roberge, Ecole St-Philippe, Les Trois-Rivières.
Lolita McKay, Institut Jeanne d'Arc, Ottawa.
Marc Labelle, Mont-Saint-Louis, Montréal.
Robert Lachance, Ecole St-Joseph, Québec.
Gérard Desrosiers, Académie Commerciale, Québec.
Georges Lafleur, Académie D.L.S., Ottawa.
André Fournier, Ecole St-Jean-Baptiste, Québec.
Jean-Paul Côté, Académie Saint-Sauveur, Québec.

40 Robert St-Arnaud, Collège Notre-Dame, Côte-des-Neiges.
Robert Terroux, Collège Notre-Dame, Côte-des-Neiges.
Roland Bolduc, Sainte-Marie (Beauce).
Mario Gingras, Académie Commerciale, Québec.
Léo Jobin, Académie Commerciale, Québec.
Rosario Dépelteau, Mont-Saint-Louis, Montréal.
Marcel Milette, Mont-Saint-Louis, Montréal.
Jules Ouellet, Ecole St-Frs-Xavier, Rivière-du-Loup.
Gisèle Saint-Jean, Couvent du Sacré-Coeur, Magog.

40 Gérard Tétrault, Longueuil.
Lionel Hébert, Longueuil.
Sylvio Gros-Louis, Loretteville.
Françoise Charpentier, Couvent C.N.D., Richmond.
Gérard Paquin, Académie D.L.S., Trois-Rivières.
Guy Benoit, Académie Piché, Lachine.
Jean-Paul Bigras, Académie Piché, Lachine.
Roland Sauriol, Académie Piché, Lachine.
Lucien Bergeron, Port-Alfred, P.Q.
Vincent Gagnon, Port-Alfred, P.Q.
Noella Bergeron, Couvent des Ursulines, Shawinigan.
Collette Corbeil, St-Louis-de-Gonzagues, Trois-Rivières.
Philippe Therrien, Thetford Mines.
Huguette Lefebvre, Académie Prince, St-Hyacinthe.
Gaston St-Hilaire, Ecole St-Jean-Bte, Québec.
Jules Labonté, Académie de Chomedy, Montréal.
Christiane Gruinger, Pensionnat des Ursulines, Trois-Rivières.

Prochains concours:

Dactylographie, en mai;
Calligraphie, en mai;
Sténographie, le 7 avril et le 2 juin

Les règlements et les textes des concours se demandent à 244, rue Sherbrooke (Montréal).



CONCOURS DE BUCHERONS.—Les bûcherons ont fait preuve de force et d'adresse à un récent concours tenu à Lincoln, Washington. Les blocs de pin étaient marqués de deux traits et devaient être débités en quatre, dans le moins de coups de hache possible. Otto Johnson, le second de droite, a réussi en deux coups à débiter sa bûche.

Montréal se maintient avec fermeté

BOURSE de MONTREAL

Marché calme mais de belle allure sur la place locale. — Les cours maintiennent leurs positions. — Canada Steamship privilégié en vedette.

Le marché local demeure tranquille et ferme. Non seulement il conserve ses positions, mais il n'est pas de jour que l'on ne constate qu'un titre en particulier se fasse remarquer par un essai qui généralement lui réussit.

C'est aujourd'hui Canada Steamship Lines privilégié qui fait des siennes et réussit à coter 11 3-4 avec une avance de 1 1-4 point. Le titre est en bonne demande sur la foi, dit-on, de ce que la compagnie présentera cette année un excellent rapport.

Au nombre des quelques titres inscrits au tableau, on remarquait des avances fractionnaires en faveur de Dominion Bridge qui cote 28, de National Breweries qui cote 32 3-8, mais un léger recul de Montreal Power à 30 7-8.

Canadien Pacifique à 13 1-4, McColl-Frontenac à 15 et Steel of Canada à 45 1-2 sont sans changement.

Sur le Curb les titres Price Bros continuent à progresser. L'ordinaire cote 3 1-2 sur un gain de 1-4 de point et le privilégié cote 34 sur une avance de 1 point.

Dans le compartiment des mines, Stadacona est très actif et il a touché 19 ce matin.

Ford Motor se maintient pratiquement sans changement.

Ventes de 10 heures à 11 heures

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84 rue Notre-Dame Ouest, Membre de la Bourse de Montréal.

Bell Telephone—3 à 132.
Brazilian—3 à 9¾, 5 à 9¾, 5 à 9¾, 20 à 9¾.
Bruck Silk—5 à 17¼, 10 à 17¼, 15 à 17¼.
Can. Cement—50 à 7½.
Can. Pacific—20 à 13¾, 50 à 13¾, 100 à 13¾, 100 à 13¾.
Can. Car priv—10 à 15.
Can. Ind. Alcool A—10 à 8⅝, 10 à 8⅝, 5 à 8¾, 60 à 8¾, 10 à 8¾.
Can. Ind. Alcool B—10 à 8, 5 à 8.
Can. Hydro Elec priv—10 à 80, 5 à 80, 120 à 80, 15 à 80, 115 à 80, 5 à 80½.
Dom. Bridge—25 à 28, 10 à 28, 25 à 28, 10 à 28, 10 à 28, 15 à 28, 25 à 28½, 28 à 28.
Howard Smith—25 à 12½.
Int. Nickel—25 à 23½.
Imperial Tobacco—25 à 13⅝.
McColl-Frontenac—10 à 15, 10 à 15, 3 à 15.
Mont. Power—10 à 30¼, 5 à 30¾, 5 à 30¾, 18 à 30½, 5 à 30⅞, 5 à 30⅞, 2 à 30⅞.
Mont. Power Debs—10 à 49¼, 180 à 49⅝, 20 à 49⅝, 25 à 49¾, 110 à 49½.
Nat. Breweries—25 à 32¾, 200 à 32¾, 10 à 32¾, 100 à 32¾.
Steel of Canada—20 à 45½, 20 à 45½.
Banques—
Commerce—10 à 169.
Montréal—20 à 198¾.
Royale—10 à 172½, 1 à 172½.
Canada—5 à 56½, 2 à 56½, 4 à 56½, 1 à 56½, 1 à 56½, 15 à 56, 2 à 56, 1 à 56¼.
Winn Electric—20 à 2.
Can. Steamship—25 à 2¾, 50 à 2¾, 15 à 2¾.
Wabasso Cotton—10 à 22.
Can. Nor. Power—10 à 18.
Gypsum & Lime—10 à 6¾.
Can. For. Investment—25 à 25½.
Can. Gen. Elec priv—5 à 66½.
Can. Cement priv—5 à 63½.
Can. Steamship priv—20 à 10¼, 20 à 10¼, 40 à 10½, 25 à 10½, 60 à 10½, 15 à 10½, 15 à 10½, 25 à 11, 20 à 11, 25 à 11, 30 à 11, 35 à 11¼, 15 à 11¼.
Int. Power priv—10 à 57.
Steel of Canada priv—10 à 42¾.
H. Smith Paper priv—5 à 89½.

Les faillites en novembre

Le nombre de faillites et de liquidations judiciaires déclarées au Bureau Fédéral de la Statistique enregistre une diminution en novembre sur le mois correspondant de 1933 tandis que le passif global des cédants a légèrement augmenté. Le nombre de faillites est de 119 contre 155 en novembre 1933 et 130 en octobre 1934. Le passif global est estimé à $2,104,778 au lieu de $1,939,833. $2,141,500 respectivement.

Le grand total des faillites au cours des premiers 11 mois de l'année passée s'élève à 1,408 contre 1,885, 2,224 et 2,020 les périodes correspondantes de 1933, 1932 et 1931. Le passif total pour la même période est de 735, contre 1,005, 1,069 et 1,011.

Sur la Bourse de l'argent

Les cours de l'argent pour livraison future ont ouvert fermes, sur la Canadian Commodity Exchange de Montréal, aujourd'hui, variant d'inchangés à 15 points à la baisse. Les offres, à l'ouverture, étaient les suivants: Janvier, 54.10; février, 54.20; mars, 54.50; avril, 54.75; mai, 55.10; juin, 55.40; juillet, 55.70; août, 56.; septembre, 56.25; octobre, 56.60; novembre, 56.90; décembre, 57.20

UNE BASE STABLE POUR LE COMMERCE

Et seulement l'or peut offrir cette base.

LONDRES, 23. — M. William-Favill Tuke qui présidait la 40ème réunion générale de la Barclays Bank a déclaré qu'il fallait une base stable au commerce international si l'on veut que celui-ci s'accroisse d'une façon appréciable. "A mon sens, dit-il, l'or est la seule base en qui les peuples de la terre aient confiance". Il ajouta que ce serait une grande erreur pour l'Angleterre de revenir à l'étalon-or avant d'avoir résolu certaines difficultés.

"Le soi-disant bloc de l'or pourra avoir à choisir entre la dévaluation et une nouvelle déflation et, si finalement, il recourt à ce dernier remède, nous savons par notre expérience qu'il devra résoudre plusieurs problèmes économiques et politiques avant d'atteindre un juste équilibre entre les prix et les salaires."

"D'autres pays ont à résoudre le problème de leurs dettes intérieures et extérieures tandis que d'autres encore ont à décider s'ils consentent, par l'abaissement de leurs tarifs, à être payés pour les dites dettes en marchandises et en services. Tant que ces questions et d'autres aussi pressantes n'auront pas été éclaircies, il restera impossible de revenir à un système monétaire international effectif."

"La prospérité" dit M. Tuke, "n'est pas pleinement évidente. L'Angleterre a encore plus de 2,000,000 de chômeurs. Toutes sortes d'obstacles tels que les tarifs, les quotas, l'instabilité des changes, la restriction de la production, l'inquiétude politique, le manque de confiance et le nationalisme outré barrent la voie au commerce international."

M. le président termina son discours en défendant les banques contre les attaques qu'on leur a lancées en certains milieux, au sujet des crédits à l'industrie.

Moyenne des cours à Montréal

ACTIONS

	10UT	20IN	30C	m
Fermeture	62.7	63.0	61.1	
La veille	62.8	60.8	61.5	
Il y a une semaine	61.4	59.0	59.8	
Il y a un an	64.4	57.6	59.8	
Haut 1935	63.4	63.1	63.0	
Bas 1935	61.3	59.0	57.9	
Haut 1934	72.0	65.2	67.4	
Bas 1934	56.4	50.1	53.3	
Haut 1933	72.0	67.3	68.9	
Bas 1933	41.4	34.4	30.1	
Haut 1932	86.3	37.7	53.9	
Bas 1932	44.2	18.1	26.8	
Haut 1929	198.5	174.5	182.8	

1926—100

Moyenne des cours à New-York

ACTIONS

Compilées par la Presse Associée.

	30IN	15RR	15UT	60Tot
Fermeture	53.87	24.56	25.48	39.44
La veille	54.26	24.82	25.59	39.83
Il y a un mois	53.04	25.38	24.45	38.98
Il y a un an	58.62	38.02	35.91	47.79
Haut 34 35	61.42	45.03	40.65	51.34
1933 Haut	57.38	45.27	50.07	52.28
1933 Bas	24.32	16.52	26.42	23.69
1932 Bas	17.52	8.72	23.87	16.91
1929 Haut	146.95	153.88	184.28	157.67
1927 Bas	51.59	95.31	61.81	61.81

1926—100

Moyenne des cours à New-York

OBLIGATIONS

Compilées par la Presse Associée.

	20RR	10IN	10UT	30Tot
Fermeture	86.88	95.49	86.58	89.60
La veille	87.00	95.31	86.36	89.60
Il y a un mois	85.13	92.56	83.92	89.46
Il y a un an	81.08	80.79	77.45	64.69
1934-35 Haut	89.42	93.87	88.90	70.05
1934-35 Bas	74.50	73.69	68.17	60.19
1933 Haut	81.81	79.04	84.25	66.55
1933 Bas	54.75	48.05	66.30	50.85
1932 Bas	45.81	40.01	64.59	42.21
1928 Haut	101.06	98.91	102.90	100.46
1928 Bas	93.11	93.71	86.77	86.77

1926—100.

Indice des prix en gros

L'indice général des prix de gros calculé par le Bureau Fédéral de la Statistique (base 100 en 1926), ressort à 71.7 la semaine terminée le 18 janvier n'accusant ainsi aucun changement sur la semaine précédente. On enregistre toutefois une baisse de 0.9 par rapport à la semaine correspondante de 1934. La baisse des céréales, des conserves de saumon, des viandes et des explosifs a été contrebalancée par la hausse des légumes à l'état frais, du détail, des produits laitiers et de l'ameublement.

L'indice des produits nationaux de la ferme a fléchi de 61.8 à 60.9. Le fléchissement des produits de la terre de 56.3 à 55.2 est attribuable notamment à la baisse des céréales alors que la baisse des oeufs et des peaux a fait fléchir les produits animaux de 70.9 à 70.6.

BOURSE de NEW-YORK

Le marché est irrégulier depuis l'ouverture. — Les affaires sont calmes et les spéculateurs attendent. —United Gas Improvement écourte son dividende.

NEW-YORK, 24. — (P. C.) Le marché a ouvert légèrement irrégulier et peu actif, aujourd'hui. American Telephone et American Tobacco "B" étaient en recul tandis que U. S. Steel, Pennsylvania et Standard Oil of New Jersey étaient pratiquement sans changement.

Dans le compartiment des tabacs on appréciait fort le rapport disant que la vente des cigarettes aux Etats-Unis avait augmenté de 18 pour cent en décembre dernier par rapport à décembre, 1933 et l'on escomptait pour 1934 une année record dans ce domaine.

D'autre part, on a peu prisé le fait que United Gas Improvement Company réduisait son dividende de 30 à 25 cents par action, en donnant pour raison que les revenus de l'année courante n'égaleront pas ceux de l'an dernier. Ce dividende trimestriel avait été porté de 25 à 30 cents en 1930 et avait été régulièrement payé sur cette base, depuis.

A 11 heures, le marché conservait son irrégularité.

SUR LE CURB

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, Agents de change, Membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Ventes de 10 heures à 11 heures

Price Bros—50 à 3¼, 10 à 3¼, 25 à 3½, 25 à 3½.
Price Bros priv—25 à 32½, 15 à 33, 20 à 33, 10 à 33.
Beauharnois—20 à 6, 5 à 6½.
Brew Corp—10 à 4.
Can. Malting—20 à 30½, 128 à 30½.
Walkerville Brewery—10 à 4.10.
Seagram—100 à 16½, 50 à 16½, 50 à 16½.
Imperial Oil—25 à 16¾, 25 à 16¾.
Noranda—25 à 33.25.
Siscoe—100 à 2.60, 100 à 2.60.
Teck-Hughes—50 à 3.85.
Stadacona—1000 à 18, 500 à 18, 200 à 18, 200 à 18, 2000 à 18, 1000 à 18, 1000 à 18, 500 à 18, 2000 à 18, 500 à 18, 2000 à 18, 1000 à 18.
Can. Dredge—20 à 24¾.
Sou. Can. Power priv—10 à 99.
Ford A—10 à 30¼, 20 à 30¼, 10 à 30¼.
Big Missouri—350 à 35, 50 à 35.
Reid Authier—500 à 72.
Gen. Steel Wares priv—10 à 38.
Dom. Tar—25 à 5½, 25 à 5½, 75 à 5½, 75 à 5½, 5 à 5½, 40 à 5½, 10 à 5½, 5 à 5½.
Asbestos—9 à 11, 25 à 11, 25 à 11, 25 à 11¼, 5 à 11¼, 70 à 11¼, 40 à 11¼.
Brazil Gold—300 à 30.

Page-Hersey Tubes et son profit net

TORONTO, 24. — Le compte rendu annuel de Page-Hersey Tubes, Limited, accuse une augmentation des recettes nettes pour l'année 1934 par rapport à l'année précédente.

Le bilan publié hier démontre que les profits nets se sont élevés à $620,018 au lieu de $317,736 en 1933. Il a été porté au compte dépréciation une somme de $211,978; à la réserve pour taxes, il a été inscrit une somme de $92,356 au lieu de $23,681 l'an dernier.

Au cours de l'année la compagnie a payé des dividendes au taux de 7 pour cent au privilégié et de $3. par action ordinaire.

Le capital d'exploitation est légèrement augmenté par $17,000. Les ventes ont augmenté en volume et on attribue l'augmentation à la reprise en construction.

La sidérurgie en 1934

C'est pour la deuxième fois consécutive que la production annuelle de fontes et d'aciers au Canada accusent un accroissement celle-ci correspondant à 79 p.c. pour la fonte et à 85 p.c. pour l'acier. En 1933 les augmentations par rapport à 1932 sont de 58 p.c. et 21 p.c. respectivement.

Réunions annuelles

La réunion annuelle des actionnaires de Canada Cement s'est tenue ce midi, dans l'immeuble Canada Cement, à Montréal.

La réunion annuelle de West Kootenay Power and Light Co. aura lieu à Trail, en C.B., le 20 février prochain, à midi.

L'assemblée annuelle de Fanny Farmer Shops aura lieu le 6 mars.

LE GOUVERNEMENT REGLERA LA QUESTION DU PAPIER-JOURNAL

M. Taschereau prendra les mesures nécessaires.

QUEBEC, 24—(P.C.)—L'hon. L. A. Taschereau, interrogé, hier, au sujet de la nouvelle que l'International Paper Company prendra $40. la tonne à ses clients pour le papier livré depuis le premier trimestre de 1935, a déclaré ce qui suit: "Puisque les négociations entamées avec les compagnies de papier en vue de stabiliser le prix du papier sur une base raisonnable n'ont pas abouti à l'amiable, je dois déclarer que nous adopterons au cours de la présente session des mesures législatives qui résoudront définitivement cette question."

On montra à l'hon. M. Taschereau, une dépêche venant de New-York rapportant que l'International Paper Company de New-York avait décidé, pour le premier trimestre de 1935, de garder le même prix que celui de 1934, pour la tonne de papier-journal, soit $40. parce que, prétend-elle, "les autres fabricants livrent leur papier au prix de $40 qui était celui en vigueur en 1934. Et la compagnie ajoutait que "d'augmenter le prix de la tonne de papier de $2.50 pour les premiers six mois de 1935 serait préjudiciable à ses clients."

Fin 1934, la plupart des compagnies s'étaient engagées à exiger $42.50 la tonne de papier-journal pour le premier semestre de 1935, et $45 pour le dernier semestre, à la suite de conférences tenues à Montréal et à Québec.

Quelque temps après les droits de coupe de la St-Lawrence Paper Corporation avaient été enlevés, quand on avait appris que cette compagnie s'était arrangée avec des éditeurs américains pour leur fournir le papier au prix de 1934.

LE TRAVAIL CLEF DE LA PROSPERITE

"Pour ramener la prospérité, il faut donner au travail une base solide", disait hier M. Frank Prendergast au cours d'une conférence qu'il prononçait devant l'Advertising Club of Montreal. L'orateur qui est assistant du président de l'Imperial Oil, déclara que les piliers de ces fondations devraient comprendre un salaire minimum adéquat qui permette un bon standard de vie, une réserve pour le jour où l'ouvrier serait incapable de travailler, soit par maladie, soit par vieillesse, des jours de travail plus courts, une réserve pour les dépendants de l'ouvrier dans le cas de décès.

"Voilà, continua M. Prendergast, quelques-unes des bases que nous voulons donner au travail. Après cela, l'industrie pourra participer au jeu et lutter d'une façon légitime. Celles qui sont aptes survivront. Mais n'exposons pas à la concurrence des exploiteurs ceux qui ont à coeur les droits des travailleurs. Cela serait injuste et pour l'industrie et pour le travail". M. Prendergast exprima l'opinion que toute industries qui répond à un besoin réel, qui est véritablement au courant des problèmes économiques et qui respecte les droits du public, n'a rien à craindre des réformes que pourra entreprendre le gouvernement actuel ou tout autre gouvernement élu par le peuple canadien, tant que celui-ci conservera ses présentes dispositions.

Le conférencier reconnait que le capitalisme a ses faiblesses, mais il ne croit pas que ces faiblesses soient aussi nombreuses ou aussi dangereuses que celles qui sont inhérentes aux autres systèmes. "La reprise s'exprimera par du travail et non par des dollars. Le travail crée la richesse. Tout ce qu'il faut faire pour ramener la prospérité, c'est d'asseoir le travail sur des bases solides". M. W.-J.-C. Sutton présida.

Les recettes du C.N.R.

Les recettes brutes de tout le réseau du Canadien National, pour la semaine terminée le 21 janvier, se sont élevées à $2,747,949 comparativement à $2,687,453 pour la semaine correspondante l'an dernier. L'augmentation est donc de $60,496.

LES Produits DE LA FERME

Les marchés des denrées sont fermés. — Peu de changements à signaler.

Les prix étaient généralement fermes hier sur les marchés de gros locaux. Les ventes furent peu nombreuses.

Le beurre No 1 au wagon ou en fractions de lots cotait de 24c à 24¼c la livre. Arrivages: 83 boîtes. Les demi-grossistes cotaient les petits lots destinés aux détaillants 25c pour le beurre en tinette et 26c pour le beurre moulé.

Sur le marché des oeufs, les envois de classés au wagon ou en fractions de lots se vendaient 24c pour les A-gros, 21c pour les A-moyens, 20c pour les A-poulettes, 18-18½c pour les B et 17c pour les C. Arrivages: 1,013 caisses. Les demi-grossistes cotaient comme suit les petits lots destinés aux détaillants:

Catégories	Cartons	Libres
A-1 gros	34c	
A-1 moyens	31c	
A-1 poulettes	30c	
A-gros	30c	29c
A-moyens	28c	27c
A-poulettes	27c	26c
B-gros	24c	23c
B-moyens	23c	22c
C	21c	20c

Le marché du fromage conserva ses récentes avances. Les arrivages courants ou de fin d'automne cotaient de 10⅝ à 11c, tandis que le fromage d'été se vendait de 11½c à 12c. Arrivages: 20 boîtes.

Le marché des patates était ferme; celles de Québec cotaient de 45 à 47c; celles du Nouveau-Brunswick de 48 à 50c, et celles de l'Ile du Prince-Edouard, de 50c à 52c le sac de 80 livres.

Les volailles préparées et de catégorie A se vendaient comme suit aux détaillants (déduire 2c pour la catégorie B):

	A la livre
Dindons	22-23c
Poulets au lait	23-25c
Poulets au choix	22-24c
Volailles	16-18c
Poulets à rôtir	24-27c
Oies	13-16c
Petits canards de Brome	24-26c
Petits canards domestiques	17-19c

GROUP SECURITIES

Cours fournis par GEO. BEAUSOLEIL & CIE 10 ouest, rue Saint-Jacques

Valeurs	Offre	Demi
Agriculture	1.01	1.14
Automobile	.81	.90
Aviation	.81	.90
Construction	1.08	1.18
Produits chimiques	1.07	1.17
Dist. et brasseries	.78	.87
Equip. électrique	1.10	1.21
Alimentation	1.07	1.17
Machinerie industrielle	1.19	1.32
Investing Co	.98	1.08
Merchandising	.98	1.08
Mines	.97	1.07
Pétroles	.93	1.03
Chemins de fer	.78	.87
Equip. de chemins de fer	.82	.91
Acier	.94	1.04
Tabac	1.21	1.34
Utilités	.74	.82

A la Bourse de Paris

PARIS, 24—(P.C.)—Les rentes françaises trois pour cent cotaient aujourd'hui 83 francs 15 centimes; celles 4 1-2 pour cent, 92.35.

Le change sur Londres était à 74.70 et le dollar américain cotait 15.27 1-2.

Dividende autorisé

PHILADELPHIE, 24.—Les directeurs de Pennsylvania Railroad ont autorisé hier le paiement d'un dividende de 1 p.c. ou de 50 cents par action. Ce dividende est payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 15 février.

Opinion de courtiers

Les marchés sont encore sous l'influence de la décision à être rendue sur la "gold clause" aux Etats-Unis.—Forget & Forget.

L'argent à Londres

LONDRES, 24. — (P. C.) Le cours de l'argent en lingot est ferme et sans changement, aujourd'hui, à 24 5-8 deniers.

Wall Street est toujours incertain

Transactions de la matinée à la BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.G. Beaubien & Cie, 64 Notre-Dame Ouest

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	11 hrs
Bruck Silk	17⅛	..	..	..
Bell Telephone	152	..	..	..
Brazilian	9¾	..	9⅝	..
Can. N. Power	18	..	..	..
Can. Cement	71½	..	..	..
Can. For. Inv.	25½	..	..	..
Can. Car priv.	15	..	..	..
Can. Ind. Alco.	8⅞	..	..	..
do B	8	..	..	..
Can. Pacific	13¾	..	..	..
Can. Steamship	2⅝		2⅝	
Can. Hydro priv	80	80½	80	80½
Can. S'ship priv.	10¾	11¾	10¾	11¾
Can. G. Elec pr.	63½	..	..	..
Dom. Bridge	28	..	..	..
Gypsum & Lime	6⅝	..	..	..
How. Smith	21½	..	..	..
do priv	89½	..	..	..
Imp. Tobacco	13⅝	..	..	..
Int. Power priv.	57	..	..	..
Int. Nickel	23⅜	..	..	..
McColl-Fro	..	..	..	..
Mont. Power	30¾	30⅞	30½	30⅝
do Debs	49¾	49⅝	49⅛	49⅝
Mont. Tramway	85	..	..	..
Nat. Breweries	32⅜	..	..	..
Steel of Canada	45½	..	..	..
do priv	42¾	..	..	..
Wabasso	22	..	..	..
Winn. Electric	2	..	..	..
Banques—				
Commerce	169	..	..	..
Montréal	198¾	..	..	..
Royale	172½	..	..	..
Canada	56½	..	..	..

Transactions de la matinée à la BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par L.G. Beaubien & Cie, 64 Notre-Dame Ouest

Valeurs—	Ouv.	Haut	Bas	11 hrs
Air Reduction	111½	..	..	..
Am. Can	113¾	..	113	..
Am. C. A'cool	29	..	..	..
Am. & F. P.	4½	..	..	..
Am. T. & T.	105	..	..	..
Am. Water W.	12⅞	..	..	..
Anaconda	11	..	..	..
Atchison	48⅝	..	..	..
At. Refining	24⅜	..	..	..
Auburn Motors	24	..	..	..
Balt. & Ohio	12¾	..	..	..
Beth. Steel	31	..	..	..
Can. Pacific	13½	..	..	..
Case J. I.	55⅛	55½	55⅛	55½
Celanese Corp	31⅛	..	..	..
Ches. & Ohio	43⅝	43½	43⅝	43½
Chrysler	37⅞	..	37¾	..
Columbia Gas	6⅛	6⅜	6⅛	..
Con. Solvent	21⅝	..	..	..
Con. Southern	1⅛	..	..	..
Cons. Gas	19⅜	..	..	..
Cons. Oil	7¾	..	..	..
Con. Can	65	..	..	..
Cont. Oil	17⅝	..	..	..
Corn Products	65	65¼	65	65¼
Du Pont	94	..	..	..
El. P. & L.	2⅜	..	..	..
Freeport Texas	24	..	23⅝	..
Gen. Electric	24⅝	24⅝	24⅜	24
Gen. Motors	31⅜	31⅝	31½	31⅝
Gillette S. R.	13⅜	..	..	..
Int. Harvester	40⅞	..	..	..
Int. Nickel	23¾	..	23½	..
Int. T. & T.	9½	9⅝	9⅜	9⅝
Kelvinator	17⅜	..	..	..
Kenn. Copper	16⅜	..	..	..
Loews Theatres	32⅛	..	32	32
Lorillard Co	20½	..	..	..
Mont. Ward	26⅝	26⅞	26⅛	26⅝
Nat. Cash Reg.	17	..	..	..
Nat. Dairy	16⅛	..	16	..
Nat. Dist.	26⅜	..	..	..
Nat. P. & Lt.	6⅝	..	..	..
N. Y. Central	18⅜	..	..	..
North American	12⅝	..	..	..
North. Pacific	17⅜	18	17⅛	18
Packard	4⅞	..	..	..
Penn. RR	22½	..	..	..
Phillips Pete	14⅜	..	..	..
Pub. Ser. N. J.	26⅝	..	..	..
Radio Corp	5⅜	..	..	..
Radio Keith	2	..	..	..
R'ton Rand	9½	..	..	..
Sears Roebuck	35⅛	..	35	..
Socony	14	..	..	..
South. Pacific	16	16⅛	16	16⅛
Stand. Brands	6⅞	..	..	..
St. Gas & Elec.	3⅜	..	..	..
St. Oil Californ.	30⅜	..	..	..
St. Oil N. J.	41⅞	..	41⅛	41¼
Stewart Warner	7⅞	..	..	..
Studebaker	2	..	..	..
Union Carbide	45⅝	..	45¼	..
United Aircraft	14	14⅛	14	14⅛
United Corp.	2½	..	..	..
United Gas Imp	12	..	11⅞	12
U. S. Steel	37½	..	37¼	..
Western Union	32½	..	..	..
Westinghouse	39⅛	..	38⅝	..
Woolworth	53⅜	..	..	..
Yellow Cab	35⅛	..	..	..

Celanese Corp. inscrit à la Bourse

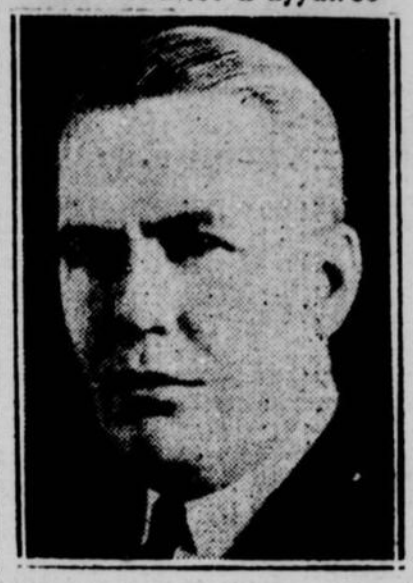
Voici une liste des différentes catégories d'actions de Celanese Corporation of America qui seront inscrites demain à la Bourse de Montréal: 114.818 actions de première priorité, 7 p.c. cumulatif d'une parité de $100; 148.179 actions participantes et privilégiées, 7 p.c. cumulatif, d'une parité de $100 et 1.000.000 d'actions ordinaires sans valeur au pair.

B.A. Oil inscrit à la Bourse de Toronto

TORONTO, 24. — Le Comité des Inscriptions du Toronto Stock Exchange a approuvé hier le transfert des actions de British American Oil du Curb à la Bourse. Le transfert s'est fait à l'ouverture du marché ce matin. Le titre gardera sa même abréviation de BAO.

British American Oil est la plus grande entreprise pétrolifère canadienne qui ait jamais demandé l'inscription de ses actions dans la section régulière d'un marché reconnu.

Les hommes d'affaires



M. R.-H. MacDONNELL, de Montréal, qui vient d'être nommé vice-président et gérant général du service des ventes à la Canada Dry Ginger Ale, Limited. Depuis deux ans, M. MacDonnell était gérant des ventes pour le district. Il succède maintenant à M. George-J. Mitchell décédé. (Cliché Blank & Stoller).

Valeurs Minières Hors-Listes

Cours fournis par Racine & Cie
Edif. Aldred, Place d'Armes

Valeurs—	Offre	Dem.
Arno	.01¼	..
Ardeen	.11	..
Bankfield	.68	..
B. C. Nickel	.40½	.42
Can. Pandora	.06½	.18
El Bonanza	.11	.14
Forty Four	9.75	10.25
Gabrielle	.48	.53
Gold Eagle	.28	.33
Hard Rock	.53	.56
Hard Rock Units	.57	.60
Hudson Patricia	.09	.10
Kirkland Gold Belt	.07	.10
Lamaque	1.25	1.35
Marbuan	.53	.56
MacLeod-Cockshutt	.04½	.05½
Metals Development	.03	..
Montgomery Ackerman	..	.07
Sakoose	.08	.10
Sigma	..	1.50
Smelter Gold	.10	.10
Tashota Gold	.05	.06½
Tiblemont Island	.58	.62
Wendigo	.25	.30
Young-Davidson	.30	.33

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par Abbott, Proctor & Paine, 201 ouest rue Notre-Dame, Montréal.

Gouvernement—	Offre	Dem.
C.N.R. 4½ 1935	100⅛	100⅜
C.N.R. 4½ 1951	112¼	112½
C.N.R. 4½ 1954	103¾	104
C.N.R. 4½ 1956	113⅛	113⅝
C.N.R. 4½ 1957	111⅝	112⅛
C.N.R. 4½ 1968	104½	104⅝
C.N.R. 4½ 1955	115⅛	115⅜
C.N.R. J-J-1.5% 1969	115½	115¾
C.N.R. A-O-1.5% 1939	117⅝	118
C.N.R. 5% 1970	117⅝	118
C.N.R. 4½ 1946	121	122
C.N.R. 7% 1949	107	107½
Grand Trone 6% 1936	106⅜	107⅛
Grand Trone 7% 1940	106½	106⅝
Dom. Canada 4½ 1936	103¼	103⅝
Dom. Canada 5% 1952	111½	111¾
Dom. Canada 4% 1960	104⅝	105
Dom. Canada 5% 1937	117½	118¼
Corporations—		
Abitibi 5% 1953	39½	40½
Bell Tel. A 5% 1955	112	112⅜
Bell Tel. B 5% 1957	113⅝	113⅞
Bell Tel. C 5% 1960	113½	113¾
C. N. Power 5% 1953	100	100¼
Can. Steamship A 1941	43	..
Can. Int. Paper 6 1949	75⅝	76⅛
C.P.R. 4% Perps	86⅝	86⅞
C.P.R. 4½ 1946	91⅛	91½
C.P.R. Eq. 5% 1944	111⅜	111½
C.P.R. 4½ 1960	98	98⅜
C.P.R. 5% 1954	103⅛	103½
C.P.R. 6% 1942	111⅜	111⅝
Cedar Rapids 5% 1953	111	111½
Duke Price 5% 1966	99⅛	99⅜
Gatineau Power 5 1956	98⅛	98⅜
Gatineau Power A 1941	98	98⅜
Gatineau Power B 1941	97⅝	97⅞
Int. Hydro El. 6% 1944	51½	51⅝
Int. Paper 6% 1955	54⅜	55⅛
Manitoba Power 5½ 1951	62½	63½
Mont. Power A 5 1951	107½	108⅛
Mont. Power B 5% 1970	107⅝	108⅛
Mont. P. Serv. 5% 1942	106½	..
Mont. Tramway 5% 41	99	99⅜
Northw. Power 6% 1960	34¼	35
Power Corp 4½ 1959	87⅛	88½
Quebec Power 5% 1968	104½	105⅜
Shawinigan 4½ 1968	96⅞	97
Shawinigan 4½ 1967	96⅞	97⅛
Shawinigan 4½ 1970	96⅞	97⅛
Shawinigan F-A-1 1970	102⅝	103½
Winn. Electric 6% 1954	61½	62½
U. S. Corporations—		
Ass. T. & T. 5½ 1955	67½	68¼
Postal T. & C. 5% 1953	51	51⅜
Brown Co 5½ 1946	54½	55
Brown Co. 5½ 1959	54½	55
Etrangers—		
Argentine 6% 1961	91⅜	92¼
Australie 5% 1955	101	101½
Bép Fran. 7% 1949	103½	105
Gouv. Allemand 5½	34	34½
Gouv. Terre-Neuve 1942	..	..
Gouv. Japonais 6½ 1954	91⅛	91¼
N. Galles Sud 5% 1957	102½	103
Hrvège 6% 1941	105	106
Royaume Uni 5½ 1937	115⅛	116¼

Election d'un nouveau membre

M. Franklin-George McArthur a été élu hier membre de la Bourse de Montréal.

Transactions de la matinée sur les MARCHES DES GRAINS

Cours fournis par Thomson & Mackedon, 260 St-Jacques Ouest

Blé—	P.A.	Ouv.	Haut	Bas	11 hrs
WINNIPEG					
Mai	82⅜	82⅜	82½	82⅜	82½
Juillet	81⅝	81⅝	82	81⅝	82
Avoine—					
Mai	42⅛	42⅛	42⅜	42⅛	42⅜
Juillet	42⅜	42¾	42¾	42⅜	42⅝
Orge—					
Mai	52⅛	52⅛	52½	52⅛	52⅜
Juillet	51⅝	51¾	51⅞	51¾	51¾
Seigle—					
Mai	55⅜	55⅛	55⅜	55⅛	55⅛
Juillet	56⅜	56	56	55⅞	56
Lin—					
Mai	145⅜	..	..	..	..
Juillet	144⅜	..	..	..	..
CHICAGO					
Blé—					
Mai	96⅞	97	97	96⅜	96⅜
Juillet	88⅜	88⅛	88⅜	88⅛	88⅜
Septem	86⅞	86¾	86⅞	86⅛	86⅜
Maïs—					
Mai	84⅜	84⅛	84⅜	84⅛	84⅜
Juet	80½	80⅝	80⅝	80⅛	80⅜
Septem	77	77⅜	77⅝	76⅝	76⅞
Avoine—					
Mai	51½	51⅜	51⅜	51⅜	51⅜
Juillet	44⅝	44⅝	44⅝	44	44
Septem	41⅝	41⅝	41⅝	41⅜	41⅜
Seigle—					
Mai	67⅛	67¼	67¼	67⅛	67⅜
Juillet	66⅞	66⅞	66⅞	66⅝	66⅝
Septem	66	66	66	66	66

Transactions de la matinée à la BOURSE DES MINES

Cours fournis par [illegible]

Valeurs	Ouv.	Bas
Cen. Patricia	1.21	..
Hollinger	18.60	..
Inter. Nickel	23	..
Lake Shore	51.95	..
Macassa	2.34	..
Nipissing	2.25	..
Noranda	33.30	..
Shore	2.62	2.61
Sta Iacona	.18	..
Sud. Basin	1.30	..
Sylvanite	2.32	..
Towagmac	.22	..
Hors-liste—		
Big Missouri	.36	..
Chem. Research	2.00	..
Royalite	21.75	21.50
Ventures	.93	..
Curb—		
Kirkland Town	.31	..

Pour suivre la mode on perdra de l'argent

NEW-YORK, 24.—L'International Paper Company a averti aujourd'hui, ses clients pour papier-journal, à l'effet que les prix de ce papier pour les trois premiers mois de 1935, seront les mêmes qu'en 1934.

Dans le communiqué adressé aux clients, il est dit: Le 10 novembre dernier, nous avons annoncé une augmentation de $2.50 la tonne à partir du 1er janvier. Depuis lors, la tendance à la hausse ne s'est pas ralentie; mais comme il est évident que d'autres manufacturiers continuent à livrer le papier au prix de 1934, nous considérons que ce serait une injustice pour nos clients que d'augmenter pour eux nos prix.

Reprise de dividende J.-S. Mitchell & Co.

Les directeurs de J.-S. Mitchell and Co. Ltd ont déclaré un dividende de $1 par action ordinaire, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 15 février. En ce faisant, la compagnie reprend le versement des dividendes réguliers vu qu'elle a réparti $1 par action ordinaire le 1er mai de cet exercice.

Directeur de Guardian Insurance

M. Archie-F. Baillie, vice-président de Dominion Oilcloth and Linoleum vient d'être admis au conseil des directeurs de Guardian Insurance Company of Canada.

Le marché des grains

CHICAGO, 24. — Comme on prédit que la vague de froid tire à sa fin, les cours du blé glissèrent à l'ouverture aujourd'hui. Les échanges étaient peu nombreux, mais les vendeurs étaient plus en évidence que les acheteurs. La cote débuta depuis inchangée à 1-4 en baisse. Mai, 96 7-8—97. Le blé reçula ensuite sur toute la ligne. Le maïs débuta inchangé à 1-4 en hausse. Mai, 87 5-8—3-4. Subséquemment, il recula.

Courtier puni

NEW-YORK, 24. — La Bourse du café et du sucre de New-York a suspendu hier pour une période de 18 mois la maison W.-B. Dyer & Co. Elle a de plus sévèrement censuré six autres maisons pour leur manque de coopération.

Actionnaires québécois de la banque du Canada

(Suite)

Jean Villeneuve, 1664 rue Sherbrooke Est, Montréal, comptable 1
M. Stanislas Villeneuve, 7421 St-Laurent, Montréal, voyageur 10
Oscar Villeneuve, 21-23 rue St-Antoine, Pointe Gatineau, marchand 10
Henriette Lacaille Vincent, 770 rue Rachel Est, Montréal, ménagère 7
Emile Ernest Vinette, 5058 rue Garnier, Montréal, voyageur 12
Berthe Vogin, 4118 Parc Lafontaine, Montréal 20
Hélène Vogin, 4394 rue St-André, Montréal 8
Maurice Vogin, 4118 Parc Lafontaine, Montréal, ingénieur 2
Louis Rodolphe Voligny, 10701 Grande Allée, Ahuntsic, Montréal 15
Elzéar Voyer, 168 Latourville, Québec, commis 2
Anna M. Wait, 1517 Edifice Banque Royale, Montréal, comptable 7
George Craig Waite, Bell Telephone Co., 831 Edifice Beaver Hall, Montréal, surintendant 1
Wilhelmina V. Wall, 571 Lansdowne, Westmount 8
Bertha E. Wallace, Rock Island, ménagère 10
Robert Josiah Walley, 51 avenue Mercille, St-Lambert, ingénieur 7
Ethel Dorotyh Walls, 2292 avenue Kingston, Montréal, ménagère 8
Hugh Macdonell Wallis, 1509 rue Sherbrooke, Montréal, directeur-gérant 12
Albert Wallot, 32 rue Jacques-Cartier, Valleyfield, éditeur 7
Dora Walsh, Cowansville 10
Joseph Andrew Walsh, 36 rue St-Laurent, Québec, comptable 1
Lucette Walsh, Ste-Agathe des Monts, ménagère 7
Thomas G. Walsh, 554 avenue Rockland, Outremont, gérant 15
Peter Walters, Lennoxville, contracteur 7
Eric P. Ward, 2 avenue Prince-Edouard, Valois, commis 15
James Bichan Ward, 4348 avenue Coolbrooke, Montréal 7
Charles Edward Warner, 6218 rue Molson, Montréal, comptable 15
Alice F. Warren, 393 avenue Wiseman, Outremont, ménagère 7
Herbert Hamilton Warren, 393 avenue Wiseman, Outremont, secrétaire 2
Herbert Lawrence Warren, 393 avenue Wiseman, Outremont, président 2
John E. Warren, 5197 avenue Byron, Montréal, gérant 10
Kathleen H. Warren, 393 avenue Wiseman, Outremont 2
Samuel Charles Warren, Jr., 348 rue Emery, Montréal, commis 7
Violet Warren, 5197 avenue Byron, Montréal, ménagère 7
Warrendale Shirt Company, Ltd., 922 Square Victoria, Montréal 2
Henry L. Waters, 690 rue St-Paul Ouest, Montréal, gérant 7
Edward Watkins, 3156 rue St-Antoine, Montréal 7
Arthur G. Watson, 668 avenue Wiseman, Montréal 15
Barry Samuel Robert Watson, 2150 rue Tupper, Apt. 5, Montréal, secrétaire 15
John Hutchison Watson, 4095 avenue Marcil, Montréal, vendeur 10
Wilfrid Watson, Howick, vétérinaire 7
Succession William P. Watson, Chambre 502, 1411 rue Crescent, Montréal 15
Paul Wattiez, 424 avenue Stuart, Outremont, horticulteur 15
Helen Watts, 5553 Chemin Queen Mary, Montréal 7
James Herbert Webb, 42 rue Curzon, Montréal Ouest, gérant 10
Alexander N. Webster, 57 rue Hallowell, Westmount, commis 7
Colin W. Webster, 319 Edifice Board of Trade, Montréal, vendeur 15
Constance Helen Wesbter, Apt. 1, 4643 rue Sherbrooke Ouest, sténographe, ménagère 7
Emma McM. Webster, 78 avenue Dufferin, Sherbrooke, ménagère 12
Helen E. Webster, 57 avenue Hallowell, Westmount, sténographe 7
Jeffrey Clark Webster, Apt. 1, 4643 rue Sherbrooke Ouest, Westmount, artiste 3
Margaret Ann Webster, 1224 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal 7
Webster Motors Limited, Sherbrooke 15
William Robert Webster, rue Montréal, Sherbrooke 15
Rose Weegar, 575 rue Charron, Montréal, commis 10
Joseph Weigensberg, 5367 rue Brodeur, Montréal, manufacturier 7
Fanny Weinfield, 439 avenue Grosvenor, Apt. 17, Westmount, ménagère 10
Isabella Weir, 5714 rue Bourbonnière, Montréal, veuve 10
Fannie Weiss, 247 rue Villeneuve Ouest, Montréal 6
Freda Weiss, 247 rue Villeneuve Ouest, Montréal, commis 6
William Weiss, 247 rue Villeneuve Ouest, Montréal, marchand 6
David Weissman, 269 rue Prince, Montréal, manufacturier 15
Lucy Welton, 572 avenue Lansdowne, Westmount, comptable 7
Royal E. C. Werry, 4612 avenue Coolbrooke, Montréal, avocat 10
Ruth Werry, 4612 avenue Colbrooke, Montréal, ménagère 7
Gordon Simpson Westgate, Suite 1004, 1410 rue Stanley, Montréal, président 7
Anna B. Westover, 5653 rue Sherbrooke Ouest, Apt. 2, Montréal 7
Mabel A. Westover, Frelighsburg, ménagère 6

(A suivre)

VALEURS INTERNATIONALES

Cours fournis par Abbott, Proctor & Paine 201 ouest rue Notre-Dame, Montréal.

Valeurs—	Offre	Dem.
Argentine 6% 1961	9	92½
Australie 5% 1955	104⅛	104⅝
Belgique 6½ 1949	105½	106
Belgique Ext. 6% 1955	103½	104½
Bolivie Ext. 7% 1958	5½	6
Brésil Ext. 6½ 1937	24⅛	24
Brésil 7% 1952	25	25¼
Buenos Aires 6% 1961	56¼	57⅛
Chili 6% 1961	13¾	14⅛
Colombie 6% 1961	32½	33
Cundi Ext. 6½ 1959	11½	12
Dom. du Can. 5% 1952	110⅜	111
France 7½ 1941	186½	187
France 7% 1949	181½	185½
Allemagne 5½ 1965	33⅜	33⅝
Haiti Ext. 1952	75½	87
Italie Ext. 7% 1951	73⅜	74
Japon 5½ 1965	79½	70¾
Medellin Ext. 6½ 1954	9½	10
Milan 6½ 1952	83½	84¾
Parana Ext. 7% 1958	13½	14¼
Pérou Ext. 6% 1960	9	9¼
Pologne 6% 1940	76	76¾
Pologne Ext. 7% 1947	119½	120½
Rio de Janeiro 6½ 1959	16	17
Rio de Janeiro 6½ 1953	17¼	18¼
Rio Grande Sud 6% 68	..	..
Rome Ext. 6½ 1952	86	86¾
Sao Paulo 7% 1940	82	82½
Serbes, Croates Slov. 62	32½	33
Soissons 6% 1936	175½	..
Royaume Uni 5½ 1957	115½	116¼
Royaume-Uni 5½ 1957	..	..

Réparation des machines de culture

(Notes des fermes expérimentales)

La station expérimentale fédérale de Swift Current a fait une longue étude de la question des frais de conduite des machines de ferme et elle a constaté, entre autres choses, qu'il y a profit à réparer soigneusement les machines tous les hivers et tous les printemps et à remplacer les parties usées ou douteuses; ces précautions rapportent beaucoup, en prévenant de grosses réparations coûteuses.

Les machines de culture reçoivent généralement moins de soin et plus de chocs que toutes les autres catégories de machines de ferme.

La valeur d'une machine se mesure par le nombre d'acres qu'elle peut couvrir la qualité de son travail et le fait qu'elle exige peu de réparations entraînant des délais coûteux. Les délais causés par un arrêt de fonctionnement des machines pendant la saison des travaux du printemps et de l'été coûtent toujours cher. On peut facilement les prévenir cependant; il suffit que le cultivateur vérifie soigneusement toutes les parties exposées à l'usure avant de se servir de la machine.

Examinez donc chaque machine soigneusement pour voir s'il n'y a pas de boulons usés ou qui ont du jeu, remplacez les rondelles cassées; resserrez toutes les parties branlantes. Les coussinets des roues, des disques et toutes les parties qui fonctionnent devraient être ajustées. Enlevez avec de l'huile de charbon la vieille graisse, l'huile, les saletés et les particules d'acier de toutes les parties travaillantes et remplacez-les par une quantité abondante de matière lubrifiante fraîche.

Aiguisez bien, avant que le printemps arrive, les socs de charrues, les bêches des bineuses, les lames des disques et tous les bords coupants, aiguisez également toutes les parties de rechange. Vérifiez l'alignement des bras de soutien, des âges, des seps, des points d'attelage et des versoirs. Les dents des herses et les lames des bineuses ont généralement besoin d'être redressées après chaque saison de travail.

Faites une liste de toutes les parties dont vous avez besoin, procurez-vous-les pendant l'hiver et remplacez les parties usées avant que les travaux du printemps ne commencent.

Les essais conduits à la station de Swift Current ont fait voir que les instruments tenus en bon état de réparation ne donnent jamais d'ennuis, tandis que les machines négligemment examinées causent fréquemment des pertes de temps et augmentent toujours les frais de conduite. Les bords bien aiguisés et coupants, le bon alignement de la traction, la profondeur uniforme et le bon fonctionnement de toutes les parties, réduisent sensiblement la traction, le coût et les frais de fonctionnement des machines de culture.

La semaine de 40 heures générale

A la suite de requêtes présentées par la chambre de construction de Montréal et les parties contractantes à la convention collective de travail relative à l'industrie du bâtiment, la loi de la limitation des heures de travail limitant à 40 heures la durée de la semaine de travail s'appliquera à tous les travaux de construction et non seulement à ceux dont le coût excède $500. Cette mesure sera en vigueur à partir de lundi prochain.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 35102. Elie Beauregard, avocat conseil du roi de la cité d'Outremont pratiquant dans la cité de Montréal, demandeur, vs Otto Joseph Ribarsh, de la cité et district de Montréal, défendeur.

Le 2e jour de février 1935, à onze heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1455 rue Peel, bureau No 22, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, au No 1410 rue Stanley ch. 702, cité de Montréal et présentement au No 1455 Peel, bureau 22 cité de Montréal, consistant en balances, clavigraphe, meubles de bureau, etc.

Conditions: argent comptant.

J. P. L. BRIEN, H.C.S.
139 Craig O., B.A. 1939.

Montréal, 24 janvier 1935.

Transactions à la Bourse de Montréal

COURS COMPLETS DE LA VEILLE

Fournis par L. G. Beaubien & Cie
84 rue Notre-Dame, Ouest.

Ventes	Valeurs	Ouver-ture	Haut	Bas	Dernière vente	Change-ment	Haut	—Clotures Bas
95	Alberta Grain	3	3	3	3	inch.	..	3½
50	priv	26	26	26	26	+2	25	26
20	Amal. Electric priv	15	..	..	..	..	15	..
300	Bathurst	6½	6½	6½	6½	inch.	6¼	6½
90	Bwlf Grain	3	3	3	3	— ½	3	3¼
120	priv	39	3	39	39	+4	38½	40
113	Bell Tel phone	132	132	132	132	inch.	131¾	..
556	Brazilian	9⅜	9⅜	9⅞	9⅞	— ⅜	9⅛	..
45	B. C. Power	29½	..	..	..	..	9½	⅝
35	Building Products	29	29	29	29	inch.	..	00¼
5	*Can. Bronze priv	114	..	..	..	..	110¼	29
70	Can. Car	7¾	7¾	7¾	7¾	inch.	7¾	..
345	priv	15	15	15	15	inch.	15	7¾
10	Can. Celanese priv	106¼	..	..	..	..	105	15⅜
200	Can. Cement	7¾	7¾	7¾	7¾	inch.	7½	..
270	d priv	64	64	63½	63½	— ¼	63⅜	7¾
14	Can. Gen. Electric priv	63½	63½	63½	63½	..	63	63½
155	Can. Hydro Electric priv	7 ¼	80	79¼	80	+3	794	63½
775	Can. Ind. Alcool	8¾	8¾	8¼	8¾	— ⅛	8¾	80
70	d B	8	8	8	..	— ⅜	7¾	8¾
50	*Can. Nor. Power	18	..	..	..	..	1	8¼
660	Can. Pacific	13¾	13¾	13¼	13¼	— ⅛	13¼	..
70	Can. Steamship	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞	..	2⅞	13¼
830	d priv	8¾	10¼	8¾	10¼	+1⅜	..	2⅞
5	Cockshutt Plow	7¾	..	..	..	..	7¾	..
15	Con. Smeltin	134	134	133	133	..	133	8
15	Dm. Bridge	27½	27⅞	27½	27⅞	..	27¼	134
30	Dm. Coal priv	122½	124	..	..	..	123½	28
10	Dm. Glass priv	140	..	..	..	..	..	124
62	Dm. Steel & Coal B	5¾	5⅞	5¾	5⅞	inch.	5¾	..
3	Dm. Txtile	80¾	80¾	80¼	80¼	inch.	80	5⅞
15	Drydn	4⅞	4¼	..	..	..	..	81
25	Foundation Co	13	13	13	13	+½	13	14
90	Gen. Steel Wares	4½	4½	4½	4½	incu.	4½	4⅞
10	Gurd	5½	..	..	..	..	5	5¾
25	Gypsm	6½	..	..	..	..	..	6⅞
200	*Hollinger	18.50	18.50	18.50	18.50	— .60	18.60	..
260	Howard Smith	12⅞	12⅞	12⅞	12⅞	+¾	12½	12⅝
50	do priv	89	89	89	89	inch.	8	8½
620	Inter. Nickel	23¼	23¼	23	23⅛	+ ⅛	23⅛	23¼
38	Imperial Tobacco	13⅜	13⅜	13⅛	13⅜	— ⅛	13	13⅜
25	Inter. Power	4	4	4	4	inch.	4	4½
12	d priv	57	..	..	..	..	57	58
25	Massey Harris	5	5	5	5	inch.	5	5⅛
3 8	McColl-Frontenac	15	15	15	15	inch.	15	15⅜
270	*Mont. Pwer	31	31	31	31	..	30¾	31
216	Nat. Breweries	32¼	32¼	32	32¼	+ ¼	32½	32⅜
100	Nat. Steel Car	16½	16½	16½	16½	+ ⅜	16	16½
30	Ogilvie priv	150	150	150	150	+12	150	154
6	Ottawa Pwer priv	⅜	⅜	⅜	⅜	+ ⅛	..	¾
1	Rolland priv	91	..	..	..	..	91	93
190	Quebec Pwer	16⅝	16⅝	16⅝	16⅝	— ⅛	16¼	16⅝
476	Shawinigan	19¾	19¾	19	19	— ¼	18¾	19
5	Sherwin-Williams	15	..	..	..	..	14½	15½
260	St. Law. Corp.	1.50	1.50	1.50	1.50	inch.	1.40	1.50
20	d priv	6½	..	..	..	..	6½	7
25	*St. Law. Flour	38	38	38	38	—1	37	38
85	St. Law. Paper priv	13¾	14	13¾	14	+ ½	13½	14
60	*Steel of Canada	45¾	45¾	45½	45½	..	45¼	45¾
35	d priv	42¾	42¼	42¼	42¾	inch.	..	43
255	Wabasa	22½	22½	22	22	— ½	22	22¼
3	Windsor Hotel	2	..	..	..	..	3	..
5	Winnip g Electric	2	..	..	..	..	2	2¼
100	Woods Mfg	65	65	65	65	+3	68	..
		—BANQUES—						
10	Canada	57	57	56½	56½	..	56	57
15	Canadienne	128½	128½	128½	128½	..	128½	..
28	Commerce	168½	168½	168½	168½	— 1½	168¾	169¾
48	Montréal	198	198	198	198	inch.	197	200
5	Nouvelle-Ecosse	300	..	..	..	..	295	..
15	Royale	172½	172½	172½	172½	+ ½	171¼	172¼
		—OBLIGATONS—						
1.450	Power Debs	49¾	49¾	49¾	49¾	+ ⅛	49¼	..
500	Mont. Tramways A	79	..	..	..	..	..	..

*Ex dividende Nouveau haut Nouveau bas

—VENTES TOTALES—

	Hier	Mardi	Il y a un an
Actions	10.076	12.743	32.381
Obligations	$11.950	$11.600	$23.860

Commerce des fruits et des légumes

Les wagons suivants de fruits et de légumes sont arrivés à Montréal pendant la semaine finissant le 22 janvier 1935:

Pommes	11
Autres fruits	4
Bananes	4
Autres fruits tropicaux	33
Oignons	13
Pommes de terre	85
Autres légumes	19
	172

Le temps a été froid et clair pendant la plus grande partie de la semaine, mais il est tombé de la neige le dix-sept.

Arrivages par wagons: Les arrivages par wagons étaient un peu moins abondants que la semaine dernière; ils n'atteignaient que 172 wagons contre 190. Il est arrivé plus de pommes et d'oranges mais il y a eu une diminution de 20 wagons pour les pommes de terre et les autres fruits et légumes étaient moins abondants.

Fruits domestiques: Il n'y a eu que peu de changements sur le marché aux pommes par comparaison aux dernières semaines. La demande est lente et les prix sont en général soutenus. Les espèces en boîtes sont toujours l'objet d'une demande un peu meilleurs que les autres emballages. Les Délicieuses de la C.-B., sont cotées $2.25 à $2.50 pour les "Très Belles" et $2.00 à $2.25 pour les "Belles". Les McIntosh et les Beauté de Rome "Belles" varient de $2.25 à $2.50 la caisse et les McIntosh non triées de la C.-B., en cageots Jumbo se vendent $2.50 environ. Les approvisionnements de l'Ontario se composent en grande partie d'espèces en barils mais il y a aussi une petite quantité de mannes. Les Spies "No 1" se vendent $6.00 à $7.00 le baril et les "Domestiques No 1" $5.00 à $6.00. Les Baldwins sont cotées $5.00 à $5.50; les Snows $4.50 à $5.00; les Starks $4.50 à $5.00 et les autres variétés entre $4.00 à $4.50 pour les "No 1" et $3.50 à $4.00 pour les "Domestiques". Les espèces en paniers se composent de Baldwins à $2.00 et de Spies à $2.25. Les Fameuses et les McIntosh du Québec se vendent lentement aux mêmes prix. Les barils "No 1" de Fameuses sont cotés $5.00 à $5.50 et les boîtes de "Belles" $1.90 à $2.15. Les barils de McIntosh se vendent $1.00 de plus et les caisses sont cotées $2.15 à $2.40. Les espèces de la N.-E., sont assez abondantes et se composent en plus grande partie de "Domestiques" que de "No 1". Les Spies "No 1" de cette province sont cotées $5.00 à $5.50 et les "Domestiques" $4.00 à $4.50; les Greenings $3.75 à $4.25 et les Starks $3.25 à $3.75 pour les "No 1" et 50c à 75c de moins le baril dans chaque cas pour les "Domestiques".

Fruits importés: Le fait le plus marquant qui s'est produit sur le marché aux fruits importés la semaine dernière a été l'arrivée d'environ 10 wagons d'oranges d'Espagne. Elles comprenaient des variétés sucrées et sûres et les commerçants font rapport qu'elles s'écoulent assez bien. Les variétés les plus sucrées sont cotées environ $3.50 la caisse, les sûres $4.25 à $4.50 et $5.75 à $6.00 la grande caisse. Les autres légumes (fruits du genre citrus) se vendent lentement à peu près aux mêmes prix. Les tomates se vendent toujours à bas prix, les lugs des Iles Lucayes (Bahamas) sont cotés $1.50 à $1.60, ceux de Cuba $1.75 à $1.85 et ceux des Barbades 75c à 85c.

Légumes domestiques: Les approvisionnements sont modérés sur les marchés aux légumes domestiques, la demande est assez bonne et les prix des légumes d'hiver sont plus élevés. Les betteraves se vendent 90c à $1.00 le sac de 70 livres; les carottes 65c à 75c; les panais 55c à 65c et les navets 60c à 70c et les choux plus cher de $1.25 à $1.50 le baril. Le prix des oignons continue d'augmenter malgré qu'il en arrive des quantités plus considérables que dernièrement. Les Rouges du Québec en sacs de 70 livres se vendent $2.00. Les sacs de 100 livres, de Rouges, se vendent $2.25 à $2.00 et les Jaunes $2.00 à $2.25. Le marché aux pommes de terre continue à fluctuer entre les mêmes écarts de prix et la demande est assez bonne. Les Montagnes de l'I.P.E., sont cotées 55c à 60c le sac de 90 livres et 50c à 55c le sac de 80 livres; les Montagnes du N.-B., sont cotées 48c à 50c et les Blanches du Québec 45c à 47c le sac de 80 livres.

Légumes importés: La situation du marché aux légumes importés est passable, les approvisionnements sont abondants, les prix soutenus et la demande est assez bonne. Les betteraves, le persil et les radis du Texas varient de $2.50 à $3.00 le demi-cageot et les épinards du même état sont cotés $1.50 la manne. Les carottes de la Californie sont cotées $6.50 à $6.75 la caisse. Les choux-fleurs $2.00 à $2.25. Le céleri $5.50 à $5.75, le cageot et la laitue Iceberg $3.75 à $4.25. Les concombres de serre de l'Indiana sont cotés $3.25 à $3.50 le carton d'une douzaine; les oignons d'Espagne n'ont pas changé de prix de $2.50 à $2.75 la demi-caisse.

Division des fruits
Ministère de l'agriculture.

NOTE: A moins d'indications contraires, tous les prix cotés sont pour le commerce du gros au détail et ne couvrent que les produits de bonne qualité et en bon état marchand.

L'Ouest du Canada peut se féliciter de ce que le grain battu ne soit que peu attaqué dans cette région par les insectes nuisibles aux produits emmagasinés. L'Est du Canada, et spécialement l'Ontario, est moins heureux, car le charançon du grain peut causer de lourdes pertes, non seulement dans les élévateurs mais aussi dans les coffres des cultivateurs.

Rendement des Valeurs

Cours fournis par
Forget & Forget
51 St-Jacques, Ouest.

Valeurs	Taux	Prix	Rend
Bell Telephone	$6.00	131½	4.5
B. A. Oil	.80	15¾	5.29
B. C. P wer A	1.50	29½	3.39
Building Products A.	1.00	29¾	3.41
Can. Bronze	.60	28	2.14
do priv	7.00	112	6.25
Can. Converters	2.00	30	6.67
Can. Gen. Elec. priv.	3.50	62½	5.60
Can. Hydro Elec. priv	6.00	77	2.19
Can. Malting	1.50	30½	4.92
D m. Bridge	1.20	26¾	4.49
Dom. Glass	5.00	120	1 17
do priv	7.00	140	5.00
Dom. Textile	5.00	80¼	6.21
do priv	7.00	140	5.00
Goodyear priv	7.00	115	6.09
Hollinger	.65	18.75	3.00
Imperial Oil	.50	16½	3.01
Imperial Tobacco	.52½	13½	3.88
Inter. Nickel	.60	22⅝	2.63
Inter. Petroleum	2.00	29¾	6.71
McColl-Frontenac	.80	15½	5.31
Mont. Cottons priv	7.00	76¼	9.18
Mont. Power	1.50	31	4.84
Mont Tramways	9.00	80	11.25
Nat Breweries	1.60	32	5.00
d priv	1.75	38½	4.54
Ogilvie	8.00	120	4.44
do priv	7.00	145	4.83
Ottawa Power	6.00	89	7.40
Page Hersey	3.00	82½	3.64
Penmans	3.00	62	4.84
do priv	6.00	105	5.71
Power Corp priv	6.00	92	6.52
Quebec Power	1.00	15½	6.39
Shawinigan	.50	18½	2.70
Sou Can Power	.80	14½	5.52
d priv	6.00	97½	6.65
Steel of Canada	1.75	45	3.89
do priv	1.75	43	4.07
Tuckett priv	7.00	132¼	5.29
Banques—			
Canadienne	$8.00	128	6.25
Commerce	8.00	167	2.81
Montr al	8.00	199	4.02
Nouvelle Ecosse	12.00	300	4.00
Royale	8.00	172½	4.63
Mines—			
Lake Shore	$2.00	51.25	3.90
Teck Hughes	.40	3.95	10.18
Wright Hargraves	.40	8.60	4.65
McIntyre-Porcupine	2.00	37.75	5.30
Dome Mines	2.00	34.50	5.78
Pioneer Mining	.80	9.25	8.65
Siscoe Gold	.12	2.60	4.62

Investment Trusts

Cours fournis par
Jenks, Gwynne & Co.
256 Notre-Dame, Ouest

Valeurs—	Offre	Dem.
American C mposite Shares.	3.35	3.45
British Type Investors	.30	.40
Funti mental Trust A	3¾	4
Fundamental Trust B	3¼	3⅝
United Gold Equities Can.	2.20	2.33
Supervised Shares	1.17	1.28
Can.-American Trust	2½	3¼
Can.-International Trust	4½	5
Diversified Trust B	7	..
Diversified Trust C	2.80	2.90
Diversified Trust D	4¼	4⅝
First All Canadian Units	9	10
do 1945	6⅞	7⅝
Independence Trust	2.08	2.16
Grouped Income Shares	3.55	3.95
Quarterly Income Shares	1.25	1.35
United Fixed	2.18	..
United Insurance Trust	1⅝	..
United N. Y. Pan. Trust	2¼	..
United Oil Trust	3¾	..
Distributors' Group Inc—		
North America Trust 1953	1.76	..
do 1955	2.15	2.19
do 1956	2.11	2.16
do 1958	2.15	2.25
Cumulative Trust Shares	3.60	3.70
American Depositor Corp—		
New Corp. Trust Accum.	2.15	2.26
do Distrub	2.15	2.20
Five Year Fixed Trust	3½	3⅝
Old Corporate Trust	1.90	..
Calvin Bullock—		
Canadian Investment Fund	3.25	3.50
U. S. Elec. Lt. & P. A	10½	11¼
do B	1.49	..
do Voting	.48	..
Nation Wide Securities B	2.91	..
do Voting	1.11	1.21

Le Canada et les arachides

Presque toute la récolte d'arachides qui entre dans le commerce mondial est destinée à la production de l'huile, et sous ce rapport, comme le fait remarquer le Comité économique impérial, le Canada diffère de la plupart des autres pays industrialisés par le fait qu'il n'a que peu d'établissements de broyage de graine, et qu'il importe toutes les huiles végétales qu'il utilise, à l'exception de l'huile de lin. Pendant la période de 1924-33 le Canada a importé en moyenne tous les ans près de 12,000 tonnes d'huiles d'arachides et près de 10,000 tonnes d'arachides broyées, mais il n'y a sans doute qu'une petite proportion des arachides qui ont été employées pour la production de l'huile; en tout cas il n'existe pas de statistique montrant le mode d'utilisation des arachides au Canada. On croit cependant qu'il se fait une grosse consommation d'arachides à l'état naturel. Dans l'alimentation des bestiaux on complète les approvisionnements de fourrages par de petites importations de tourteaux de lin, mais aucune importation de tourteaux d'arachides n'a encore été enregistrée. Les boeufs, les moutons et les porcs du Canada qui sont au nombre de 17 millions fournissent une bonne partie des graisses animales qui forment plus d'une moitié des huiles et graisses employées dans la fabrication du savon au Canada, limitant ainsi la consommation des succédanés végétaux.

Un point intéressant au sujet des arachides est l'accord commercial qui a été conclu en 1931 entre le Canada et l'Australie. Les importations d'Australie sont encore trop faibles pour pouvoir être classées séparément dans les rapports commerciaux mais le Canada a consenti à taxer d'un droit d'importation de 4c par livre toute les arachides à l'exception de celles d'Australie lorsque l'Australie pourra fournir au Canada toute la quantité qu'il lui faut. Ces arachides sont connues également sous le nom de pistaches de terre, et des cacahuètes, et ce qui n'est pas utilisé pour la nourriture de l'homme et l'alimentation des bestiaux est broyé pour l'extraction de l'huile et la fabrication des tourteaux.

Transactions à la Bourse de New-York

COURS COMPLETS DE LA VEILLE

Fournis par Jenks, Gwynne & Co.
256 rue Notre-Dame, Ouest.

PERMETURE D'HIER

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Cloture
Adams Express	6½	6½	6½	6½
Air Reduction	112	112	111⅝	111⅝
Allegheny	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Allied Chem.	135¼	135¼	135¼	135¼
Allis Chalmers	16¾	17⅛	16¾	17
Amerada	53	53¼	53	53¼
Am. Ag. Chem.	55½	57½	55½	56½
Am. Bank Note	16¼	16⅝	16	16
Am. B. Sugar	7½	7½	7½	7⅝
Am. Brake Shoe	27⅜	27⅜	27⅜	27⅜
Am. Can	114½	116	114	115⅛
Am. Car & Fy.	18	18⅛	17⅝	18¼
Am. C. Alcohol	29⅜	29⅝	28⅜	28⅜
Am. & F. P	4⅝	4⅝	4¾	4⅝
Am. Home Prod	31	31	31	31
Am. Ice	4⅝	4⅝	4½	4⅝
Am. Int. Corp	6	6⅛	6	6⅛
Am. Locomotive	18½	18½	18⅛	18½
do priv	53⅝	53⅝	53⅜	53⅝
Am. M. & Fy	21	21	20½	20½
Am. Metals	16	16⅛	16	16
Am. P. & Lt	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Am. Radiator	14½	14⅝	14¼	14⅜
Am. R. Mills	21⅞	22⅛	21⅝	21⅝
Am. Smelting	35⅞	36	35⅝	35½
Am. S. Fdries	17¼	17¼	16⅞	17
Am. Sugar	63½	63½	63½	63½
Am. Sumatra	21	21	21	21
Am. T. & T	105¼	105¼	105⅛	105⅛
Am. Tobacco	80½	80¾	80½	80¾
do B	82½	82½	81⅞	82
Am. Water W	13¼	13¼	13	13
Am. Woolen priv	41½	41½	41½	41½
Anaconda	11⅛	11⅛	10⅞	11
Anchor Cap	16½	16½	16½	16½
Armour	5¼	5¼	5¼	5¼
Atchison	48½	48¾	48⅜	48¾
At. C. Line	31	31	31	31
At. Refining	24	24¼	23¾	24
Aviation Corp	5	5⅜	5	5
Baldwin Loco	6	6	5⅞	6
Balt. & Ohio	12½	12½	12⅜	12⅜
Barnsdall	6¾	6¾	6⅝	6⅝
Bendix	15⅜	15⅜	15⅜	15⅜
Best & Co	35½	35⅝	35½	35⅝
Beth. Steel	31½	31⅝	31	31¼
Boeing Corp	9	9½	8⅞	9⅛
Bohn Alum	55½	55½	55⅛	55¼
Bordens Co	24	24	23⅝	23¾
Borg. Warner	30½	31⅛	30½	30⅝
Briggs Mfg	26¾	27	26⅝	26⅝
Br. Man. Tran.	39	39	38¾	38¾
Br. Union Gas	48⅜	48⅜	48⅜	48⅜
Bruns. Balke	6½	6½	6½	6½
Bucyrus priv	11⅞	11⅞	11⅝	11⅝
Burroughs	14⅜	14⅜	14⅜	14⅜
Byers A. M.	18⅛	18⅛	18⅛	18⅛
Calif. Packers	38¼	38¼	38⅛	38⅛
C. & Hecla	3½	3½	3½	3½
Canada Dry	15⅛	15⅛	15	15
Can. Pacific	13⅜	13⅜	13⅛	13⅛
Case J. I.	55⅞	56	55⅝	55⅝
Caterpillar	38¼	39	38½	38¾
Celanese Corp	31⅝	31⅞	31⅝	31⅝
Cerro de Pasco	41⅛	42	41⅛	41⅞
Ches. Corp	40⅛	40⅝	40½	40½
Ches. & Ohio	43¼	43½	43¼	43¼
Ch. M. & St-P.	2⅝	2⅝	2½	2½
do priv	⅞	3⅞	3⅝	3⅝
Ch. R. Island	2¼	2¼	2¼	2¼
Ch. North West	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Chrysler	37⅝	37⅝	37½	37⅝
Coca Cola	175	175	175	175
Colgate Palm	17⅝	17⅝	17¼	17¼
Collins Aikman	13	13¼	13	13¼
Columbia Car	68½	68⅝	68½	68⅝
Columbia Gas	6⅝	6⅝	6⅝	6⅝
Com. Southern	1¼	1⅛	1⅛	1⅛
Com. Solvent	22	22⅛	21⅞	21⅞
Congoleum	34⅛	34⅛	33⅝	33⅝
Con. Gas	19⅝	19⅝	19⅜	19⅜
Cons. Oil	7⅝	⅞	7⅝	7⅝
Con. Baking A	6	6	6	6
do B	1	1	1	1
Con. Can	6⅝	66⅛	64⅞	66
Con. Insurance	33	33	33	33
Con. Motors	1¼	1¼	1¼	1¼
Con. Oil	18	18	17¾	17⅞
Corn Products	65	65½	64¾	64¾
Coty Inc	6	6	6	6
Crown Cork	25	25	25	25
Crucible Steel	22⅛	22½	22¼	22½
Cuba Co	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
C. Am. Sugar	5⅜	5¾	5⅜	5⅜
Curtiss Wright	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
do A	8¾	8¾	8⅝	8⅝
Deere & Co	29	29	28½	28½
D. & Hudson	37⅝	37⅝	37¼	37⅜
D. L. & W	16¼	16¼	15⅝	16⅛
Devoe Reynolds	47	47	47	47
Diamond Match	28½	28½	28¼	28¼
Dome Mines	36½	36½	36¼	36½
Dom. Stores	11⅝	11⅝	11⅜	11⅜
Douglas Aircraft	22⅞	23⅛	22¼	22½
Du Pont	94½	94¾	94¼	94¼
Fairbanks Morse	19½	19⅝	19¼	19¼
do priv	78½	79	78½	78¼
Eastman Kodak	113½	113½	113⅛	113⅛
Eaton Axle	18½	18⅝	18¼	18⅜
El. Auto Lite	25	25⅛	24⅞	25⅛
El. P. & Lt	2½	2½	2½	2½
El. St. Batt	46⅞	46⅞	46⅜	46⅜
Erie Railroad	10⅞	10⅝	10⅜	10⅜
do 1er priv.	14½	14½	14⅛	14⅛
Fidelity Phoenix	33	33	32½	32½
First N. Stores	51½	52½	51½	52¼
Foster Wheeler	15⅛	15⅛	14¾	14¾
Foundation Co	8⅝	8⅝	8⅜	8⅜
Fox Film	11¼	11¼	11	11
Freeport Texas	24¼	24½	23½	24
Gen. A. Tank	37	37	36⅜	36⅜
Gen. Asphalt	17	17⅛	16⅝	17⅛
Gen. Baking	8¼	8¼	8¼	8¼
Gen. Bronze	6⅝	6½	6⅜	6⅜
Gen. Cigars	57	57	57	57
Gen. Electric	23½	24⅛	23½	24⅛
Gen. Food	34¼	34½	33⅞	34½
Gen. Motors	31⅝	31⅞	31⅜	31½
Gen. Ry. Sig	26¾	26⅝	26¾	26¾
Gillette S. R	13⅝	13⅝	13⅜	13⅜
Glidden	24¼	24½	24⅛	24⅛
Gold Dust	16½	16⅝	16½	16½
Goodrich	10¾	10¾	10⅝	10⅝
Goodyear Tire	2	23	22⅞	22¾
Graham Paige	2⅝	2¾	2⅝	2⅝
Granby Mining	6⅜	6⅜	6¼	6¼
Gt. Nor. priv	14⅝	15	14⅝	14½
Gt. W. Sugar	27⅞	27¾	27¾	27¾
Hercules Powd.	76⅝	76¾	6⅝	6⅝
Hershey	80	80	80	80
Houston Oil	15⅛	15⅛	15⅛	15⅛
do nouveau	2¾	2¾	2¾	2¾
Howe Sound	45	45⅛	45	45¼
Hudson Motors	10⅜	10⅜	10⅜	10⅜
Hupp Motors	3	3	2⅞	2⅞
Ill. Cent. Ry	14½	14⅝	14⅛	14⅛
Ind. Rayon	31⅝	31⅝	31⅜	31⅜
Inland Steel	54⅜	54⅝	54⅛	54⅛
Int. R. Tran.	13⅜	13½	13⅜	13⅜
Int. B. Mach	152¾	152¾	152¾	152¾
Int. Carriers	6⅛	5⅝	5¼	5¼
Int. Harvester	41⅛	41⅜	41	41
Int. Nickel	23¾	23¾	23¼	23¾
Int. Paper priv.	10¼	10¼	10	10
Int. Paper C	1	1	1	1
Int. T. & T	9⅛	9⅛	9⅛	9⅛
Johns Manville	52¾	52¾	52¾	52¾
Kelvinator	17⅝	17⅝	17⅜	17⅜
Kenn. Copper	16⅞	17	16⅝	17
Kresge S. S	20¾	20⅞	20¾	20⅞
Kroger Grocery	26⅜	26⅝	26⅛	26⅛
Lambert Co	27½	27¾	27½	27¾
Lehigh Valley	9⅝	9⅝	9⅜	9⅜
Lehman Corp	71½	1⅛	71½	71½
Lehn & Fink	15⅜	15⅜	15⅜	15⅜
Libbey Owens	30	30⅛	29½	30
L. Myers B	105¼	105¾	105	105
Lily Tulip Cups	18½	18⅝	18⅜	18⅜
Liquid Carb	28¼	28¾	28	27⅝
Loews Theatres	32⅞	3	32⅜	32⅜
Lorillard Co	20¾	20⅝	20¼	20⅜
Louisville Gas	12⅞	13	12⅝	12⅝
Louis. & Nash	42	42⅛	42	42⅛
Mack Trucks	26	26	26	26
Macy Stores	40¼	40½	40	40⅛
May D. Stores	43⅝	43⅝	43	43⅝
McIntyre	38⅝	38⅞	38⅛	38⅞
McKeesport	94½	95	94½	95
Miami Copper	3¼	3¼	3⅛	3⅛
Mid. C. Pete	11⅝	11⅝	11⅝	11⅝
M. Pacific priv	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Motor Wheel	9¼	9¼	9¼	9¼
Monsanto Chem	59	59	59	59
Mont. Ward	27⅛	27¼	26⅞	27
Mullins Body	11½	11½	11	11⅛
Murray Corp	7⅞	7¾	7⅛	7¼
Nash Motors	16⅝	16⅝	16½	16⅝
Nat. Biscuit	28¼	29¼	28½	29⅛
Nat. Cash Reg.	16⅝	16⅝	16⅝	16⅝
Nat. Dairy	16¼	16¼	16⅛	16⅛
Nat. Dist	26⅞	27	26½	26⅝
Nat. P. & Lt	6⅞	6⅞	6⅞	6⅞
N. Y. Central	18⅝	8⅝	17⅝	18
N. Y. N. H	..	7	6⅝	6⅝
N. Y. Shipbuild	13¼	13¼	13⅜	13¼
Noranda Mines	33⅜	33⅜	33⅞	33⅝
Norf. & West	174⅝

TARZAN



Mais le russe songea que Tarzan ne le comprenait peut-être pas. Il appela quelques nègres et leur ordonna de questionner le prisonnier dans les langues qu'ils connaissaient. Les noirs avancèrent craintivement.

"Dites-lui, dit Dorski, que vous avez une proposition à lui faire et qu'il vaut mieux pour lui vous écouter." "Si c'est réellement Tarzan, dit un noir, il me comprendra certainement, j'en suis assuré."

Le noir répéta le message de Dorski à Tarzan, mais ce dernier ne donna aucun signe qu'il comprenait. Dorski perdit patience. "Crois-tu que tu vas me jouer longtemps?" cria-t-il; "je sais que tu comprends tout".

"Je sais que tu es un anglais et que tu comprends l'anglais, continua-t-il. Je te donne cinq minutes pour réfléchir, si tu refuses de parler, tu paieras pour ce qui arrivera." Et il laissa le prisonnier.

MARGOT TRAVAILLE TROP



COQUETTE LOUISON



JEAN-LE-PATAUD



OXO



La Patrie

Emplois demandés, 1 centin par mot avec minimum de 15 mots.

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessus—2 centins par mot, minimum 15 mots, pour la première insertion Rabais de 15 p.c. pour 3 insertions, 20 p.c. pour 6 insertions, 25 p.c. pour 12 insertions et 33 1-3 p.c. pour 20 insertions ou plus. Entête en noir 50c par insertion pour une ligne de caractère gothique 12 points.

Les avis de naissance, décès, mariages, engagements, messes de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme de 75 centins par insertion.

Toutes les annonces reçues avant 11 h. a.m., seront publiées dans toutes les éditions le même jour. Avis de décès reçus avant midi pour publication le même jour.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies, par tout le district de Montréal.

Toutes les annonces classifiées reçues par téléphone.

Appelez LAncaster 8121

Service des Petites Annonces

Les annonces classifiées sont acceptées de 8.30 a.m. à 6 p.m

AVIS SPECIAUX

PERSONNELS

ON PAIERA jusqu'à $50 pour des sous avec tête d'indien. Nous les achetons de toutes dates sans égard à leur état; on demande aussi des médailles. Envoyez 10c pour liste de prix et autres renseignements. Satisfaction garantie, ou votre 10 cents remboursé. Hub Coin Shop, 113A North Forsyth, Sarnia, Ont. 270-10

DIVERS

GRATIS

COURS à la maison, succès rapide, avec chaque instrument à cordes. Guitares, $6.95; violons, $3.50; mandolines, $4.95; ukeleles, $1.95, etc. Peate's, 1431 rue Mansfield. Téléphonez pour la brochurette. 276-4

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

AIMERIEZ-VOUS augmenter votre salaire tout en travaillant, venez nous voir. Affaire sérieuse. 4318 Bourbonnière, près Sherbrooke. 278-3

DEUX vendeurs d'expérience, excellente occasion pour homme actif. 1353 Mt-Royal Est. 280-1

HOMMES actifs demandés pour vendre chemises faites sur mesures pour hommes, à commission. 3575 Blvd. St-Laurent, 8e étage. 278-3

JEUNE HOMME désirant apprendre métier boulanger, pâtissier, sera nourri pour commencer. 2170 Mt-Royal est. 278-3

2 VENDEURS d'expérience pour marchands, institutions religieuses, etc. 4 pour le domicile. Appointement: FR. 3614. 278-3

DEUX voyageurs demandés pour visiter pharmaciens, spécialité très payante. Adresser 27 Notre-Dame est, suite 1. 278-3

VOYAGEUR pour side line dans ligne épicerie, 2 à 4 heures, samedi ou lundi, de 10 h. à midi, salle. 1967 Sherbrooke est. 278-3

VOYAGEUR demandé avec références si possible, grosse commission, seul de ce genre dans province, pour la ville. 2104 Delorimier. 278-3

VETERANS vendez Calendriers Lest We Forget". Payez 5 c, vendez 25c. Mandats poste acceptés. Capitol Printing, 633 Notre-Dame Ouest, Montréal. 268-26

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BRODEUSES avec expérience pour fagots, smoking, se présenter avant 5 hrs à 7007 St-Denis. 278-3

FAITES-VOUS donner un bon permanent, réguler 2.00 pour 75 cts. 7018 Des Ecores. 278-3

FILLE demandée pour apprendre couture de tout genre sur machine manufacture; succès garanti. 2435 Fullum. 278-3

SOLLICITEUSES. Jeunes filles sérieuses, bonne éducation, travail facile, agréable, rémunérateur. Adressez 4495 St-Hubert. FAlkirk 1311. 278-3

SERVICES DOMESTIQUES

CUISINIERE générale demandée, parlant anglais, pour maison privée. Téléphonez à AT. 3984. 278-3

FEMME âge moyen, fiable pour prendre soin bébé, logée, nourrie, petit salaire. 4704 St-Hubert. 278-3

FILLE demandée dans maison privé. 3139 Masson. 278-3

FILLE générale demandée, maison privée. Références, expérience. No 6253 Des Ecores. 278-3

FILLE demandée pour maison privée, sachant tout faire, pas de lavage 293 St-Paul Est. 278-3

JEUNE fille demandée pour petit appartement. Devra être travaillante et coucher sur les lieux. S'ad. 4477 Esplanade. 278-3

JEUNE fille, propre, honnête, aimant les enfants, 10.00 par mois. 5032 Des Carrières, près Blvd St-Joseph. 278-3

PERSONNE âgée demandée pour léger service échange entretien petite famille. 8608 St-Dominique. 278-3

SERVANTE générale demandée, 4 enfants, salaire 2.50 par semaine. Références exigées. DU. 5816. 10326 Boul. des Ormes. 278-3

SERVANTE générale demandée, 18 à 20 ans, aimant les enfants, références. 2502 Quesnel. 278-3

BON plombier-steamfitter licencié demande ouvrage, contrat, réparage, etc., bon marché. DO. 4863. 278-3

HOMME qualifié pour avoir soin du sprinkler et faire autres ouvrages. Références. AM. 4836. 278-3

IMITATION, enseigne, décoration, retouchage, et tous genres de peintures délicates. Petits paysages en peintures, sur commandes. Travail garanti. AM. 2841. 278-3

POSITIONS DEMANDEES, HOMMES

ORGANISATEUR expert, réorganisation charte, audition, ouvrage garanti. Bas prix. Heure ou contrat. CA. 6038. 278-3

PLOMBIER licencié désire contrat réparation. Prix modéré. CR. 3668. 278-3

POSITIONS DEMANDEES, FEMMES

BONNE FILLE instruite, recommandée, prendrais position bureau médecin, demoiselle compagnie, bonne d'enfant, travail général. DU. 0617. 278-3

BONNE ménagère désire ouvrage pour nourriture. 4406 St-Dominique. 278-3

BONNE fille campagne désire position, bonne maison avec références. 7165 Bordeaux. 278-3

COUTURIERE expérimentée robes, fourrures ira à domicile. Références. HArb. 7092. 278-3

COUTURIERE pour dames, ira domicile, ouvrage garanti. CHerrier 9852. 278-3

DAME compétente reprisera linge fin, toile, étoffe, aussi reprisage de semaine. DUpont 0546. 278-3

FILLE de journée honnête, propre. FA. 5531. 278-3

FEMME demande ouvrage, 1.50 par jour, FRontenac 9958. 278-3

FILLE demande position dans restaurant ou maison privée, références. Tél. Lamont. 0601. 278-3

FILLE de campagne demande position comme servante, références. CHer. 5925. 278-3

FILLE Gaspé demande position maison privée, références. Tél. HArbour 5365. 278-3

FILLE générale demande emploi dans maison privée, expérience et bonnes références. CLair. 4447W. 278-3

FILLE campagne désire position maison privée. LAnc. 7486. 278-3

GARDE - MALADE expérimentée, prendra cas jour ou nuit. Elmwood 7204. 278-3

GOUVERNANTE, cuisinière, sérieuse, âge moyen, désire ouvrage convenable, presbytère, etc. 3904 St-Denis, appt. 4. 278-3

JEUNE fille demande emploi maison privée. Dupont 1619. 278-3

JEUNE fille désire position comme fille de chambre ou bonne d'enfant. Fit. 0493. 278-3

JEUNE fille bilingue désire position chez personne seule. Fitzroy 3998. 278-3

PERSONNE fiable rendra service après-midi. Téléphonez entre 10 hrs et 7 hrs. AM. 4559. 278-3

PERSONNE sérieuse désire position chez personne seule ou couple. 1852 Collette. 278-3

STENOGRAPHE bilingue, ouvrage général bureau, expérience, salaire modéré. AMherst 0264. 278-3

STENOGRAPHE bilingue, clavigraphe et comptabilité, avec expérience, bonnes références, demande position. CLair. 0832. 278-3

STENOGRAPHE bilingue, rapide dictylo, expérimentée, références, salaire raisonnable. FRontenac 9867 278-3

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

A BAS PRIX, chambre propre, seul chambreur, famille privée, 1.75 par semaine. 5053 Fabre. 278-3

ADOPTEZ jolie chambre, eau chaude dans chacune, 2.50 et plus, téléphone. 4173 St-Hubert, coin Rachel, central. 278-3

A LOUER, belle grande chambre, famille sans enfant, près église S.-Edouard. 6370 De St-Valier. 278-3

AMHERST 1898, chambre 2e étage chez personne seule, bon chez-soi, téléphone. AMherst 6804. 278-3

A PRIX REDUIT, chambre 1.50 et plus. Electricité, téléphone, eau chaude. 954 St-Denis, Carré Viger. 278-3

A ROSEMONT grande chambre, tout confort, tranquillité, 2.50, homme ou femme recommandable, pension si désiré. 5592, 41ème Avenue, Cherrier 7387. 278-3

A 2006 St-Denis, grandes chambres pour couple, gaz, lavabo, propre tranquille, système chauffage. 278-3

A 2012 St-Hubert, petite et grande chambres sur devant, système chauffage, étage bain, téléphone. 278-3

A 1015 ST-HUBERT, petites, grandes chambres, 2.00, 3.50, gaz, bon chez-soi, personne tranquille. 278-3

A 1163 St-Timothée, chambre, monsieur seulement, téléphone, tranquille. 278-3

AUBAINE chambre double chauffée recommander seule chambreur. Adresser 1406 Visitation appartement 3, coin Ste-Catherine. 278-3

AVE VIGER 827, belles grandes chambres, aussi petites, gaz, tranquille, 3.00, 2.50, 2.00, 1.50. 278-3

BEAU boudoir bien meublé, eau chaude, téléphone, système chauffage, aussi petite chambre. 4145 St-Denis. 278-3

BELLES chambres, sur devant, gaz, eau chaude, 1.50, 2.00, 2.50, 3.00. 292 Ontario Est. 278-3

BERRI, 2064, chambre salon et autres, téléphone, vrai chez-soi, 1.50 à 3.00, près Ontario. 278-3

BON MARCHE, ensoleillée, bain, gaz, garde-robe, chaud, 421 Bienville près St-Denis, PLateau 1596. 278-3

CHAMBRES à louer, grandes et petites, chômeurs acceptés. 1449 Maisonneuve près de Ste-Catherine. 278-3

CHAMBRE claire 2.00, téléphone. 4218 Fabre, près Rachel. 278-3

CHAMBRE meublée ou non, famille distinguée sans enfant, eau chaude, pension si désirée. 4502 Bordeaux. CHerrier 0922. 278-3

CHAMBRE avec personne seule, propre, honnête, gaz, téléphone près Pères Saint-Sacrement. 4374 St-Hubert. 278-3

CHAMBRE chez dame pour dame ou demoiselle distinguée, Blvd St-Joseph. CHerrier 7929. 278-3

CHAMBRE à louer, meublée ou non à dame distinguée, 4882 St-Denis; RElair 3184. 278-3

CHAMBRE à louer, nous acceptons les bons secours. 293 St-Paul Est. 278-3

CHAMBRE devant, système chauffage, tranquillité, près tramways, seul chambreur, monsieur préféré. 4526 Garnier. AMherst 1716. 278-3

CHAMBRE meublée ou non pour dame distinguée, repas si désiré. 2039 Sherbrooke est. FRontenac 8846. 278-3

DAME seule louera chambre ou salon double, usage gaz, 4826 Chambord, seul chambreur. 278-3

DELAROCHE 4460, salon double sur devant, seul chambreur, tranquille, bon chez-soi, téléphone. 278-3

GILFORD 1146. Chambre boudoir bien meublé, chauffé, gaz, téléphone, famille sans enfant, bon chez-soi. 278-3

GRANDES chambres avec gaz, 2.00 3.00, confort chez-soi, 1799 St-Hubert, Ontario, FRontenac 9887. 278-3

GRANDES chambres avec gaz, 2.00 3.00, confort chez-soi, 1799 St-Hubert, Ontario, FRontenac 9887. 278-3

JOLIE chambre propre ensoleillée, véritable chez-soi, seul chambreur, paroisse St-Louis-France, gaz si désiré. HArb. 7476. 278-3

LAVAL, 3467, appartement et chambre, 1.75 en montant. Bien meublés. Petite et grande. LAncaster 6634. 278-3

MAGNIFIQUE boudoir double luxueusement meublé, confortable, famille distinguée, usage piano, 3.50 par semaine. 4395 Berri. 278-3

MAISONNEUVE 1613, chambre bien meublée sur devant, 2.50, dans famille distinguée. CHerrier 7621. 278-3

OUTREMONT 765, magnifique chambre privée en avant, téléphone pension ou gaz si désiré, eau chaude. 278-3

PARC LAFONTAINE, 1303. Grand appartement avec lavabo, salon richement meublé, usage cuisine désiré. CHerrier 7081. 278-3

PETITE chambre, étage du bain, propre, très coquette, à prix modéré, entrée privée. 3678 Laval. 278-3

ST-HUBERT, 2090, jolie grande chambre très propre, ensoleillée, paisible, système chauffage, déjeuner. Famille privée. 278-3

ST-HUBERT, 1792. Petite chambre; ensoleillée; aussi boudoir double, confort chez-soi, famille privée, téléphone. 278-3

MAISONS A LOUER

AVE VERDUN, 3 à 7 chambres, $12 et plus, moderne. Voir 3261 Verdun. 4950 Verdun. 278-3

BOULEVARD GOUIN EST, 420, semi-cottage, parterre, garage, cave, site idéal, etc, hiver. DU. 2581.

BOUL ST-JOSEPH OUEST, 7 pièces, 3ème fournaise, chaud, ménage, balcon. DOl. 9736. 278-3

CHAMBORD, 5351, six appartements; Franchère, 4639, six appartements, avec écurie; Berri, 7406, six appartements Durocher, 82, Notre-Dame Ouest, HArb. 8660. 278-3

DELANAUDIERE, 5213, près Lorrier, 6 appartements, bien chaud, très propre. Possession immédiate si désirée, garage. 278-3

DELORIMIER, 5228, 4 appartements modernes, libres, clés. S'ad. 1229 St-Zotique. DO. 3430. 278-3

ETHEL, 3934, Verdun, quatre grandes pièces et chambre de bain, garage. Occupation immédiate. HA. 1675. Le soir, CAl. 1914. 278-3

EVELYN, Beau 6 pièces, ménage fait, chaud, accepterait 17.00, bon locataire, possession immédiate. DU. 3418. 278-3

FABRE 5974, près Laurier, bas, 7 appts, coin ruelle, système chauffage, propre. AM. 9838. 278-3

MAISON à louer, rue St-Denis, No 7610, 3ème étage, 4 pièces. S'ad. à 7616 St-Denis. 278-3

MAISON, 7 appts, moderne, système eau chaude, cave cimentée, garage, bon marché, 2105 Valois. 278-5

MARIE-ANNE EST, 1263, Petit magasin coin ruelle, possession immédiate, bon marché. Information: 4395 Christophe Colomb. 278-3

MENTANA, 4674, vacant, 6 pièces, tapisserie, peinture, planchers durs neufs 25.00. Calumet 7361 278-3

NAPOLEON, 560, 3e logement, 4 pièces, propre, bien chaud. CR. 8171 278-3

ST-DENIS, 8635, bas, 5 pièces, neuf, système chauffage, vacant, visible jour, soir, dimanche. DU. 0788. 278-5

ST-HUBERT, 3673, site idéal pour professionnel, onze appartements, plancher bois franc, ménage fait, garage chauffé. AM. 6780. 278-4

SHERBROOKE, EST, 526, 3e, plain-pied, 8 pièces, planchers bois franc, ménage fait. HA. 6920. 278-3

APPARTEMENTS A LOUER

STANLEY, 2045, 1-2 pièces près Sherbrooke, frigidaire, gaz et lumière payés. Voir concierge. 279-26

APPARTS MEUBLES A LOUER

CHAMP DE MARS, 264, 1 pièce bien meublée et cuisinette, excellent service, loyer raisonnable, voir concierge. 279-26

CRESCENT, 1205, 1 à 3 pièces, confort moderne, plein centre de la ville, frigidaire, lumière, gaz payés. 279-26

ON DEMANDE A LOUER

ON DEMANDE à louer pour le premier mai, logement chauffé, deuxième, quatre appartements, site St-Denis à Maisonneuve, Ontario à Dorchester, bon marché, pouvant fournir bonnes références. Casier 24 "La Patrie". 281-7

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

AUX futurs mariés: Chesterfield, salle diner, chambre coucher. Balayeuse, radio. Chance exceptionnelle. 106 Sherbrooke ouest. 278-3

BALAYEUSE électrique neuve, fournaise combinée, paletot, habit 38, etc. Cause mortalité. 3504 Notre-Dame ouest. 278-3

BEAU chesterfield, divan studio, chambre coucher, salle diner, radio, pratiquement neuf, sacrifiera. 7208 St-Denis. 278-3

BEAU set chesterfield, 3 morceaux neufs, plusieurs tapis excellente condition, en tout temps. 4439 Marquette. 278-3

BEAU set de chambre, art moderne, neuf, à sacrifice, 91 Laurier Est. 278-3

CARROSSE poupée, beau trousseau baptême neuf, brodée main, 6 morceaux, 12.00, aussi lingerie bébé. 5331 Marquette. 278-3

CATALOGNE de lit blanche, magnifique tapis oriental, couvre-pied, tapisserie, 6571A Ch. Colomb. 278-3

CHESTERFIELD, tapis, radio, piano, sets chambre, salle, boudoir, poêle combiné, poêle gaz, fournaise, brûleur, divanette, laveuse, balayeuse, Singer, 565 Guizot. DUp. 0682. 278-3

GENS campagne, deux sets salle à diner, radio, gramophone, couchette enfant, lampe plancher, moulin coudre, tapis, chaise. Tous propres. Premier Duplex. 3671 Mentana. CH. 7945. 278-3

LAVEUSE électrique, cuve en cuivre, parfait ordre, à sacrifice. 4507 St-Denis. 278-3

LAVEUSE électrique Beatty, en parfaite condition, sacrifiera pour 15.00, sans ouvrage, 4828 Cartier. 278-3

2 LITS de plume un en vrai duvet, en bon ordre. S'ad. 5815 Delorimier, près rue Des Carrières. 278-3

MACHINE Singer tête basculante, 5 tiroirs, chêne diré, bon marché. 1556 Ontario Est, coin Maisonneuve. 278-3

MACHINE Singer basculante, 14.00, Singer électrique 35.00, gramophone, radio, laveuse électrique, 30.00. 1205 Papineau, appt 2. 278-3

MACHINE de vues animées et balais électrique à bon marché. S'ad. 8312 St-Denis. 278-3

RUG oriental, 2 1-2 x 4 verges, rouge, 50.00. DO. 7836, 51 Blvd St-Joseph Ouest. 278-3

SET divanette Krochler, 3 morceaux 15.00, tapis Axminster, propre, 9 x 12 pieds, 15.00. 2385 Montgomery. 278-3

SET complet salle à manger acajou, acheté à $500.00. Vendra à sacrifice 663 McEachran. 278-3

BOIS ET CHARBON

ATTENTION, érable montage, 3, 9.00 scié, cordon 2.50, 8 poches 1.00, allumage 12, 1.00, spécial bois cheminée, charbon assorti, satisfaction assurée. C. Lanthier. DOllard 6848. 261-26

OCCASIONS D'AFFAIRES

COMMERCES A VENDRE

COMMERCE savon, eau javelle, rapporte 40.00 par semaine, vendre 200.00; prendra char en échange. 7072, 1ère Ave, Rosemont. 278-3

COMMERCE de langues marinées, vendra 100.00. 7072, 1ère Ave, Rosemont. 278-3

COMPTOIR à lunch dans taverne, à vendre. Tél. PLateau 0677. 278-3

CORDONNERIE, magasin de cuir, sacoches, etc., meilleur outillage au pays; faut vendre d'ici au 1er février. Cause: mortalité. CAl. 2022. 278-3

CORDONNERIE à vendre, installation, machinerie moderne. S'ad. 154 Villeray. 278-3

CREMERIE avec logement privé, loyer bas, bonnes conditions, cause maladie. 4053 Ontario Est. Possession immédiate. 278-3

EPICERIE et restaurant faisant bonnes affaires, avec logement 4 appts. S'ad. 4162 rue Brébeuf. FRont. 9756. 278-3

EPICERIE restaurant, fixtures, ménage à vendre. Aucune offre raisonnable refusée à prompt acheteur. 602 Dufresne. 278-3

EPICERIE restaurant, bonne place d'affaires avec logement et garage 6038 St-André. 278-3

EPICERIE licenciée, chauffée, coin garage, bonne place d'affaires, cause de santé. 1397 Parc Lafontaine.

EPICERIE restaurant, rue Valois, près Ste-Catherine, stock frais, bon marché pour du comptant, pas d'agents. 1407 Valois. 278-3

EPICERIE-restaurant, bonne place d'affaires, logement 6 appts, $25. CR. 7168. 2311 St-Zotique 278-3

EPICERIE-restaurant, avec logement, loyer bas, bon chiffre d'affaires. DOl. 0117. 278-3

EPICERIE-RESTAURANT, avec logis, bonnes affaires. A sacrifice, obligé quitter la ville immédiatement. CRescent 3631. 278-3

EPICERIE licenciée, bon centre, loyer 50.00, 5 appts, garage, pas d'agents. Tél. CH. 7496. 278-3

EPICERIE licenciée, ménage fait, coin ruelle, bon centre, avec logement 3 pièces attenant. Raison, 2 épiceries. 4215 Delanaudière. AMherst 2718. 278-3

EPICERIE, bonne place d'affaires, cause personnelle. 954 Rachel Est. 278-3

EPICERIE à vendre, bonne localité, vendra à sacrifice. 812 Rachel Est, coin Saint-Hubert. 278-3

EPICERIE moderne, bien équipée, Côte-des-Neiges, sacrifiera. 5369 Gatineau. WAln. 3755. 278-3

EPICERIE de choix, $300 d'affaires par semaine; sacrifiera pour du comptant. AM. 8091. 278-

ETAL boucher à vendre. S'ad. 5836 St-Hubert. Cause mortalité. 278-3

ETAL de boucher à vendre, pour cause de maladie. HA. 1582. 278-3

ETAL de boucher à vendre, bon marché. S'ad. 1568 Church, Verdun. 278-3

OCCASIONS D'AFFAIRES

COMMERCES A VENDRE

EXCELLENT commerce, bonnes affaires, bonnes conditions; prendrait échange. Cause maladie. 382 Mont-Royal, HA. 1548. 278-4

FLEURISTE établi depuis 18 ans, clientèle payante, loyer très bas. AMherst 4571. 1418 Lasalle. Maisonneuve. 278-3

IMPRIMERIE à vendre, tout matériel neuf, $600.00, besoin d'argent. 3793 Evelyn, Verdun. 278-3

PROFESSIONNELS

MEDECIN SPECIALISTE

ACOCELLA, 60 Ste-Catherine Est.—Traitement spécial et sûr des maladies secrètes et contagieuses, même les plus chroniques des organes sexuelles, 22 ans de spécialité. 270-26

FINANCE

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter, l'Epargne Famille Incorporée, consent des petits prêts à toute personne honorable, propriétaire, marchands, salariés, remboursable mensuellement. Il n'est exigé aucune garantie, la signature des honnêtes gens suffit. Prêts aussi sur hypothèques. 263 Sainte-Catherine est, suite 2, tél. LA. 3426. 273-26

ARGENT prêté sur diamants, montres, bijouterie, vêtements, fourrures, carabines, fusils, argenterie, valises, sacs de voyage ou tout autre objet de valeur Références de tout gérant de banque. Ross Company, licencié par le gouvernement, prêteur sur gages. 83, rue Craig Ouest. 261-26

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

3ème AVENUE, 6409-11-13, près rue Beaubien, Rosemont, 2 étages, 3 logements, chauffage central, plancher bois franc, garde-robes pour fourrures, etc., moderne, garage double chauffé, près église, écoles, parc, autobus, tramways, place avantageuse, très bon marché, peu de comptant. S'ad tél. CRescent 8986.

DES CARRIERES, 2217-19-21, près Des Erables, 3 étages, 3 logements, plancher bois franc, moderne, très chaud, terrain, 25 x 120, très beau site, tranquille, près tramways, très bon marché, peu de comptant. S'ad. tél. CRescent 8986.

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES D'AUTO

ASSORTIMENT complet pièces automobiles toutes sortes neuves, usagées, Brasseur Motor, Ltd, 939 rue Clarke, LAnc. 3898. 262-13

PNEUS usagés. (Spécial: pneus pour camions) à vendre, bon marché. Brasseur Motor Ltd, 939 rue Clarke, LAnc. 3898 262-13

10,000 PNEUS et chambres à air à vendre aussi vulcanisation de toutes sortes. 7751 St-Hubert, 6481 St-Laurent. 256-26

Guide du commerce

OR

ON PAIE les plus hauts prix pour les pièces de monnaie d'or américaines et anglaises. Transactions strictement confidentielles. Voyez Simon's, 11 Craig Ouest, PLat. 4340. 250-26

SERRURIERS

SPECIALITES réparation de laveuses électriques Ouvrage à domicile, serrures et clefs. T. Tremblay, 341-A Craig Est, HArbour 6561. 252-26

FOURNITURES

COUCHETTES complètes 6.00; poêles 8.00; chesterfields 15.00; fournaises 2.75; mobiliers chambre à coucher 25.00. 1379 Notre-Dame O. 248-26

SALLE A MANGER

Cuisine Canadienne, diner 11 h. 30 à 2 heures, souper, 5 h. 30 A A 8 hrs. Diner spécial tous les dimanches à la dinde 25c. 2015 St-Denis, LAnc. 9826. 247-26

PAYONS COMPTANT

PAIEMENTS au comptant promptement faits sur vos autos ou camions. Toujours satisfaction. Roxy Garage. 2023 St-Laurent. PL. 6343. 242-26

PLAISIR POUR TOUS

ENTIER.—Voir nos nouveautés de magie, truc, jeu, farces. Pour les parties Tobin's Magic Shop, 14 Ste-Catherine Est. 280-26

IMPRESSION DE CARTES

IMPRESSIONS au plus bas prix, 1,000 cartes, $1.75; entête de lettres $2.50; enveloppes, $2.65 formules rapports, $2.25, etc. 6 Prince Arthur, Est 250-26

MECANICIENS SERRURIERS

REPARATIONS, serrures, fermeporte, clef Yale trois pour 25c. E. Tellier & Fils, 347 Dorchester Est. HArb. 8577. 275-26

"L'ATELIER LOUIS CERIZZI"

SPECIALITES: meubles antiques et modernes faits sur ordre. Réparations de toutes sortes. 1450 Notre-Dame Ouest. Soir: Tél. MA. 7418. 269-26

NOUS ACHETONS ET VENDONS

TOUTES sortes de chars usagés au comptant. Vendons à termes, Roxy Garage, 2023 St-Laurent. PL. 6343. 268-26

"GARAGE COOPERATIVE"

REPARATIONS générales, débosselage, peinture, électricité, lavage, graissage, etc. Garage entièrement à l'épreuve du feu. (Ouvert jour et nuit). 1550 Sanguinet, PLateau 7639. 252-26

BOIS—CHARBON ET HUILE A CHAUFFAGE

TOUTES sortes de charbon, bois et huile à chauffage; maison établie depuis 23 ans. Langevin Frères. 1214 Sanguinet, HArbour 7025. 250-6

RADIATEUR NETTOYE ET DEBOUCHE

RADIATEUR neuf installé pendant que vous attendez Antigel garanti pour 40 endessous de zéro. Aucun dommage causé au radiateur. Detroit Radiateur Co., Ltd., 841 Ontario Ouest. HA. 6756 278-26

CHRONIQUE OUVRIÈRE

Les femmes et jeunes filles travaillant dans l'industrie de la chaussure auront leur propre syndicat. — Les employés de banques veulent l'extension juridique applicable à tous les salariés. — Vibrant plaidoyer de M. J.-H. Lavoie contre le communisme.

OUVRIERS DE SAINT-JACQUES

M. Armand Durand, agent d'affaires du syndicat des cordonniers, enthousiasmé par le grand succès d'hier soir à l'assemblée de l'école Salaberry, nous déclare



M. Emile HOGUE

qu'un syndicat de femmes et jeunes filles employées dans l'industrie de la chaussure sera formé sous peu. La première assemblée en vue de la formation de ce groupement aura lieu le 1er février prochain, à l'édifice des syndicats.

LES CORDONNIERS

Plusieurs centaines de personnes assistaient à l'assemblée spéciale des cordonniers convoquée hier soir à l'école Salaberry par le syndicat des travailleurs en chaussures.

M. Armand Durand, agent d'affaires, expose la situation qui est faite aux cordonniers. Il déplore le fait que beaucoup de patrons ne respectent pas la loi des contrats collectifs et il reproche aux ouvriers de ne pas s'occuper suffisamment de leur affaire. M. Durand insiste sur la nécessité qui incombe à tous les ouvriers de se grouper pour protéger leurs intérêts.

Le président de la C.T.C.O., M. René Hénard, invita les plus convaincus dans les principes de l'unionisme à faire de la propagande chez leurs compagnons de travail afin d'englober un jour dans le syndicat tous les ouvriers de cette industrie.

L'assemblée était sous la présidence de M. Emile Hogue, président du syndicat. On a annoncé qu'une assemblée spéciale pour les femmes et les jeunes filles aurait lieu le 1er février à l'édifice des syndicats.

SALAIRE MINIMUM POUR LES HOMMES

Les employés de banques, réunis au nombre de plusieurs centaines, hier soir à l'édifice des syndicats catholiques, ont décidé de prier l'hon. M. C. J. Arcand, ministre du travail, d'étendre l'application de la loi de l'extension juridique à tous les salariés.

Les employés de banques estiment qu'une amélioration de leurs salaires s'imposent. Ils veulent obtenir de meilleurs traitements, et ils estiment que si un salaire minimum était fixé par le gouvernement, ils seraient en mesure de recevoir de meilleurs salaires.

Aidés par le syndicat interprofessionnel, les employés de banques ont décidé de tenir des assemblées de propagande et d'éducation dans les diverses parties de la ville, et ainsi s'assurer que le gouvernement entendra leurs revendications.

L'assemblée était sous la présidence de M. J. B. Lanctôt. M. l'abbé Jean Bertrand, aumônier général des syndicats, ainsi que M. R. V. Gravel, secrétaire du syndicat interprofessionnel, firent des remarques intéressantes.

DANS SAINT-JACQUES

M. Hervé Roch, C.R., conseiller juridique de l'association des marchands détaillants, était l'hôte de la filiale Saint-Jacques de la F.O.C., hier soir, à 906 Sainte-Catherine est. Le conférencier fut particulièrement intéressant. Il a fait un exposé clair et précis des caractéristiques particulières à notre province. Il a étudié la mentalité de notre population et a fait également une étude prolongée de la constitution de nos institutions politiques et civiles. Selon le conférencier, nous avons un sol très riche qui nous permet de former de grands espoirs pour l'avenir. M. J. H. Paré présidait l'assemblée.

DANS VILLERAY



M. J.-H. Lavoie

M. J. H. A. Lavoie, au cours d'une causerie qu'il prononçait hier soir à une assemblée de propagande sous les auspices de la filiale Villeray de la F. O. C., à 7344 St-Hubert, sous la présidence de M. Camille Lapointe, a donné un rude coup aux théories communistes et socialistes. M. Lavoie estime que le communisme n'a rien fait de bon dans le monde, pas même en Russie, où les ouvriers sont victimes d'une situation cent fois plus pitoyable que dans les autres pays. Il est d'opinion que des réformes s'imposent afin de corriger les défauts de notre système actuel, mais que nous devons nous garder de darder dans les théories communistes, parce qu'elles sont la plaie d'une société.

M. J. C. Rancourt a chaleureusement félicité M. Lavoie pour ses remarques, et les a corroborés entièrement. M. Rancourt déclare qu'il n'est pas besoin d'aller fouiller dans les théories du communisme pour trouver une solution à nos maux, mais qu'il suffit de consulter le programme de la fédération des ouvriers du Canada pour trouver les remèdes les plus pratiques.

ESPRIT DE COOPERATION

M. J. H. A. Lavoie, qui adressait la parole à la dernière assemblée de la filiale Saint-Jean-Saint-Edouard de la F.O.C., à 312 Beaubien est, déclarait que l'esprit de coopération et de bonne entente qui règne au sein des membres de cette association pouvait servir d'exemple aux autres associations ouvrières de la ville. "La coopération qui règne parmi nous est un gage de succès et je vous encourage à continuer dans la route que vous avez suivie jusqu'à présent."

Le président, M. O. Renaud, remercia le visiteur. Il fit également quelques remarques. Il suggéra que la filiale forme sa section de la Garde de Carillon D'autres sujets furent discutés.

CHEZ LES CHEMINOTS

WINNIPEG, 24. — M. Thomas McGregor, de Winnipeg, a été élu président général du comité des griefs de la fraternité des employés de chemin de fer, à la fin de la réunion triennale hier. M. John Whiteman, de Vancouver, a été élu vice-président, et J. S. McNabb, de Winnipeg, secrétaire. Le terme d'office est de trois ans.

Les délégués se sont prononcés contre la fusion des deux chemins de fer canadiens, à moins que le tout ne soit sous le contrôle du gouvernement.

AGENT D'AFFAIRES

Le confrère John Liberali du local 112 de l'union internationale des travailleurs en confection pour dames, présentera le premier rapport de ses activités demain soir à la réunion qui aura lieu à 395 Sainte-Catherine ouest. On invite tous les membres à être présents à cette assemblée.

GRAND EUCHRE

Un grand euchre aura lieu ce soir à 4377 Drolet, sous les auspices du Foyer Samaritain. La soirée sera sous la présidence de M. F. Latreille. Un grand nombre de prix seront distribués. Dimanche, le 27 courant, aura lieu au même endroit, à 2 h. 30, un grand match de joueurs de sacs de sable. L'équipe du Foyer Samaritain a lancé un défi à l'équipe de Notre-Dame des Victoires.

LES WAGONNIERS



M. A. Mathieu

Demain soir aura lieu une assemblée spéciale de la loge Ste-Marie 234 de la fraternité des wagonniers d'Amérique, à la salle de l'Assistance Publique, angle de Berri et Lagauchetière. L'invité d'honneur pour la circonstance, est M. Alphétus Mathieu, membre de la commission du chômage qui joue un rôle primordial dans le monde ouvrier de la province et du pays, et particulièrement au conseil des métiers et du travail. M. Mathieu traitera de questions certainement fort intéressantes. A cette occasion on invite tous les wagonniers, membres ou non de la loge.

CONFERENCE-CONCERT

Les citoyens de Rosemont sont priés d'assister ce soir à une conférence-concert qui aura lieu à la salle paroissiale de l'église St-François - Solano. M. R. V. Gravel, secrétaire du syndicat interprofessionnel, parlera du redressement économique national.



M. R.-V. Gravel

DANS LA CONSTRUCTION

Le conseil de la construction tient son assemblée régulière ce soir à 415 Sainte-Catherine est, sous la présidence de M. J.-A. Charron. On procédera à l'installation officielle des nouveaux officiers qui furent élus à la dernière réunion. M. Emile Mathieu, secrétaire correspondant, invite tous les délégués à y assister.

CONSEIL CENTRAL

Ce soir aura lieu une importante réunion du conseil central des syndicats catholiques, à l'édifice des syndicats, sous la présidence de M. Alfred Charpentier. Plusieurs sujets intéressants seront discutés.

CONSEIL CENTRAL

Demain soir aura lieu à la salle de la filiale Laurier de la F. O. C., 4627 Clarke, une réunion du conseil central de cet organisme ouvrier. Des rapports des divers comités seront soumis à l'assemblée. Des questions d'intérêt général seront soumises à la considération des délégués. On insiste pour que tous les délégués soient présents.

AU CONSEIL DES METIERS

Ainsi que la "Patrie" l'annonçait la semaine dernière, le conseil des métiers et du travail ne tiendra pas d'assemblée spéciale ce soir pour continuer l'étude de la question de l'orientation politique du conseil. Le comité exécutif tiendra cependant son assemblée à Craig est, sous la présidence de M. Alphétus Mathieu.

REUNIONS DE CE SOIR

Chez les Internationaux:

Union internationale des charpentiers-menuisiers, local 1244 à 1244 Sainte-Catherine ouest.

Exécutif du conseil des métiers à 7 Craig est.

Conseil des métiers de la construction, à 415 Sainte-Catherine est.

Chez les Syndicats:

Conseil central des syndicats. Harmonie Syndicale.

A la F. O. C.:

Section Montcalm, à 5848 Papineau. M. Eloi Pitre, président.

Section Saint-Charles, à 2434 Centre. M. R. Lefebvre, président.

Section Saint-Athanase d'Iberville, à l'édifice Stonehouse. M. T. Goyette, président.

Section Saint-Maxime de Saint-Lambert, à 53 St-Louis.

A la F. P. E.:

Section des jeunes de Saint-Jacques, à 1168 Sainte-Catherine est. M. E. Dazé, président.

Section italienne de Montcalm, à 6766 Papineau. M. D. Fasciano, président.

Section italienne de Saint-Jacques, à 1165 Ontario est. M. L. Vendetti, président.

Section Mercier, 8738 Hochelaga. M. A. Proulx, président.

Section Rosemont, à la salle paroissiale Sainte-Philomène. M. J.-A. Pageau, président.

A la F. C. O. P. Q.:

Euchre de la section Villeray, à 7396 Saint-Hubert. M. Jules Villeneuve, président.

Soirée dramatique de la section Mercier, à 8685 Souligny.

La troupe Byrd au programme. MM. J.-A. Donnet et H. Désormeaux, directeurs.

Section Saint-Edouard, à 6425 Saint-Denis. M. C. Mathieu, président.

Section Saint-Roch, à 474 Jean-Talon ouest. M. C.-R. Paquette, président.

Conseil central, demain soir, à 7396 Saint-Hubert.

SOIREES RECREATIVES

Filiale Papineau F.P.E. 1331 Ste-Catherine est. Directeur, M. D. Demers.

Filiale St-Eusèbe, F.P.E., 2116 rue Frontenac. Directeur, M. A. Marotte. Séance de lutte.

TORONTO. — Le "Mail and Empire" annonce que le professeur A.-A. Leitch, de Guelph, planteur de tabac et ancien professeur de sciences économiques au collège d'agriculture d'Ontario, a accepté la présidence de l'office fédéral des débouchés commerciaux.

Agent d'affaires



M. JOHN LIBERALI, qui vient d'être élu agent d'affaires du local 112 de l'union des travailleurs en confection pour dames. M. Liberali présentera le premier rapport de ses activités à l'assemblée du local demain soir, à 395 Sainte-Catherine ouest.



UN JOURNALISTE.—Heywood Broun, bien connu pour sa chronique "It seems to me", aime le pool comme passe-temps. La grande duchesse Marie de Russie a pris une photographie de M. Broun récemment, alors que tous deux se rencontrèrent dans un club de nuit new-yorkais.

VENTES IMMOBILIERES

Hier il y eut 17 ventes pour une somme totale de $90,360. La vente la plus importante de $13,000, pour une propriété sise avenue Hollywood, cité d'Outremont, a été transigée entre la succession C.-M. Lesage et E. Prud'homme et uxor.

Voici le détail des principales ventes de la journée d'hier:

Quartier Ahuntsic—Ave Lumsden, vacants; 58 lots 341-379 à 391, 401 à 405, 411 à 415, 343-36 à 39. J.-W.-A. Hieson et al vend à Ahuntsic Realty Corporation $6,800. E.-C. Common, notaire—1935.

Cité Outremont — Ave Holywood; bât. 76; lot no ptie 12-91; terrain 3,856 pieds en superficie. La Succession C. M. Lesage vend à E. Prud'homme & Uxor, $13,000. P. A. Lamoureux, notaire—1935.

Quartier Notre-Dame-de-Grâce. — Rue Brodeur; bât. 5419, 5421; lot no 61-249; terrain 31 x 93 pieds. Dame Y. Laurier vend à P. Paré, $3,960. J. M. Savignac, notaire—1932.

Quartier Rosemont — 6ème Avenue; bât. 5628 à 5632a; lot no 172-1812; terrain 25 x 78 pieds. J. O. Samson vend à W. R. Gurd, $6,500. R.-H. Barron, notaire—1935.

Quartier St-Edouard — Rue de St-Valier; bât. 6576 à 6580; lot no 1-2 de 8-498; terrain 25 x 100 pieds. Dame J. Riopelle vend à Mgr G. Cartier, $10,500. E. Duchesne, notaire—1934.

Quartier St-Jean-Baptiste — Blvd St-Laurent; bât. 4129 à 4131a; lot no 359-1, 2. R. A. Girard vend à H. Fisher & Uxor, $8,400. J. M. Archambault, notaire—1935.

Quartier Ste-Marie—Rue Poupart no 1568; bât. 2351 rue Joachim; lot no 1364-2, 3, 4, ptie 5, 1523-9; ptie 1569 T. Benoit vend à S. Lamarre, $8,000 et considérations. J. O. Larose, notaire—1934.

Quartier Villeray — Rue Henri-Julien; bât. 8123 à 8127; lot no 2642-1979, 1-2 de 1978; terrain 30 x 75 pieds. J. R. Hébert vend à Dalgle & Paul Ltée, $8,500. J. H. R. Messier, notaire—1935.

Une session de la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au palais de justice, en la cité de Montréal, le

VENDREDI, PREMIER JOUR DE FEVRIER PROCHAIN, A DIX HEURES DU MATIN.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners et agents de la paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le Shérif,
OMER LAPIERRE.

Bureau du Shérif,
Montréal, 10 janvier 1935.

Jan. 15-16-17-18-19-21-22-23-24-25-26-28-29-30-31

TEMPÉRATURE

TRES FROID

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent: vents frais du nord et du nord-ouest; bien froid avec neige dans la région est. Demain: beau et très froid.

Vallée du Bas St-Laurent: forts vents du nord-est avec grêle ou neige. Demain: forts vents du nord, généralement beau, mais très froid.

DECES

AUBIN.—A Montréal, le 24 janvier, à l'âge de 67 ans, est décédé Joseph Aubin, époux de Marie-Louise Benson en 1ères noces et de Victoria Melançon, en 2èmes noces. Les funérailles auront lieu samedi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira du salon mortuaire, 7577 rue St-Hubert, à 8 hrs, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 8.30 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

BARBEAU. — A Longueuil, le 24 janvier 1935, à l'âge de quarante-cinq ans, est décédé Joseph Barbeau, laitier, époux de Marcelline Ouimet, au numéro 232 St-Alexandre. Avis des funérailles plus tard.

BARDIER. — A Longueuil, le 23 janvier 1935 à l'âge de 67 ans, 11 jours, est décédé Pierre Bardier, époux de Henriette L'Abbé. Les funérailles auront lieu samedi. Le convoi funèbre partira de sa demeure, no 1648 Bourbonnière à 8 h. 30, pour se rendre à l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus de Maisonneuve, où le service sera célébré à 8 h. 45 et de là au cimetière de l'Est. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Il était de la ligue du Sacré-Coeur.

BLANCHARD—A Montréal, le 22 janvier 1935, à l'âge de 77 ans, 8 mois est décédée Mme Vve C.-A. Blanchard, née Philomène Thériault. La défunte est exposée à la Société Coopérative, 302, Ste-Catherine Est. Les funérailles, samedi, le 26 courant. Départ à 8.45 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lourdes et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYER. — A l'âge de 73 ans, 10 mois, est décédé à l'hôpital de Valleyfield ce matin, Télesphore Boyer, ancien marchand de Saint-Polycarpe. Avis des funérailles plus tard.

DECES

CHARTRAND.—A l'Hôtel-Dieu, le 23 janvier 1935, est décédé Bernard-Philippe Chartrand, officier provincial.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 25. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa fille, Mme E.-J. Beauregard, No 4455 Ave Melrose, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce, où le service sera célébré à 9 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister, sans autres invitations.

CHAGNON—A l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, le 22 du courant, est décédé, à l'âge de 68 ans, Gustave J. Chagnon, C.R., avocat au Barreau de Saint-Hyacinthe, époux de Eulalie Messier.

Les funérailles auront lieu le vendredi, 25 courant, à dix heures de l'avant-midi en la cathédrale de St-Hyacinthe.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 279-2

DUBUC. — A Longueuil le 23 janvier 1935, à l'âge de soixante-deux ans et 10 mois est décédé M. Arthur Dubuc, époux de Maria Dubuc. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, 140 rue Grant, à huit heures quart pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à huit heures et demi et de là au cimetière lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUVIN—A Montréal, le 23 janvier à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Veuve Charles Gauvin.

Les funérailles vendredi matin, 8 hres, à l'église St-Nom de Jésus, Maisonneuve. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFRANCOIS. — A Montréal le 23 janvier, est décédée Mlle Lida Le françois. Les funérailles auront lieu vendredi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, no 7032, ave Chateaubriand à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Arsène, où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

LEROUX-SAGOLA. — A Montréal, le 22 janvier 1935 à l'âge de 5 ans, 3 mois est décédée Rolande, enfant de Frédéric Leroux et Aurore Sagola. Les funérailles auront lieu le 25 courant. Le convoi funèbre partira de 4136 Henri-Julien à 1 h. 45 p.m. pour l'église Saint-Jean-Baptiste. Cérémonie à 2 heures, de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de sépulture.

MARTIN. — A Beauharnois, à l'Hospice Saint-Joseph, le 23 janvier 1935, à l'âge de 75 ans, est décédée Mlle Domithilde Martin. Les funérailles auront lieu à l'église de Beauharnois, le samedi, 26 courant. Parents et amis sont priés d'y assister.

MAYER—A Montréal, le 23 janvier, âgée de 80 ans et 4 mois, est décédée à l'asile de la Providence, 551 Sainte-Catherine est, Mme veuve Ferdinand Mayer, née Virginie Lebrun.

Funérailles vendredi, le 25, à 8½ heures, asile de la Providence. Parents et amis sont priés d'y assister.

MORIN-COUTURE—A Verdun, le 23 janvier 1935, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme W.-A. Couture, née Séraphine Morin, épouse de W.-A. Couture.

Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte No 552, 5ième avenue, Verdun, à 8.45 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lourdes où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

MURRAY—A Montréal, le 22 janvier, est décédée à l'âge de 48 ans, Irène Grignon, épouse bien-aimée de Joseph Murray, pharmacien et vice-président de Casgrain et Charbonneau.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 30 à l'église St-Denis. Le convoi funèbre partira à 8 h. 15 de la demeure de la défunte, à 5644 rue Christophe Colomb. 279-1

PAPILLON — A Montréal, le 23 janvier 1935, à l'âge de 59 ans et 10 mois, est décédée Clarinda Bisson, épouse de feu Alfred Papillon.

Les funérailles auront lieu samedi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 3313 Ontario Est, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église la Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHON—A Montréal, le 22 janvier 1935, à l'âge de 75 ans et 10 mois, est décédé Louis-Ernest Rochon, époux de Eugénie Bellisle.

Funérailles vendredi le 25. Le convoi funèbre partira du Salon Bourgie, 2630 Notre-Dame O., pour l'église Ste-Hélène. Service à 8.30 hrs, de là au cimetière Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister.

ROULEAU—A Montréal, le 22 janvier 1935, à l'âge de 61 ans est décédé Délia Burdon, épouse de Arthur Rouleau, en secondes noces.

Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira du Salon Mortuaire Urgèle Bourgie, No 2630, rue Notre-Dame Ouest, à 7.45 hrs pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 8.00 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANSFAÇON — A Montréal, le 23 janvier 1935, à l'âge de 70 ans, est décédé Eugène Sansfaçon, ancien marchand de chaussures bien connu à Montréal, époux de Mary Couture.

Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 4459 rue St-Hubert, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame du St-Sacrement où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 280-1

ST-JEAN.—A Montréal, le 22 janvier 1935, à l'âge de 59 ans, 10 mois et 3 jours, est décédée Mme veuve Arthur St-Jean, née Louisa Gagnon.

Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 1364 rue Lafontaine, à 7.45 hrs, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte était dame de Ste-Anne.

TURNBLOM.—A Montréal, le 23 janvier 1935, à l'âge de 60 ans et 7 mois, est décédé Emile Turnblom, époux de Diana Carpentier.

Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 356 rue Marie-Anne Est, à 9 hrs, pour se rendre au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'assistance aux chômeurs a coûté à date à Montréal la somme de $12,309,809

Au cours de la dernière séance du conseil, le comité exécutif désirait soumettre six rapports, mais ne put le faire, à cause du temps pris pour l'adoption du bill financier de la cité.

Un de ces rapports concernant les demandes faites par certains échevins en conseil au sujet des secours directs. Ce rapport donnant les renseignements désirés dit que d'octobre 1930 à décembre 1934, l'assistance aux chômeurs a coûté à la cité de Montréal seule $12,309,809 dont $747,283 en frais d'administration pour les deux commissions du chômage, (la commission Terreault et la commission Panet), et les sociétés de bienfaisance. La cité a payé aux banques, en intérêts, en attendant le remboursement de Québec et d'Ottawa, $589,512.

Il s'est fait à Montréal pour $5,090,007 de travaux de secours, dit le rapport, et pour lesquels la cité réclame $1,124,134 aux gouvernements, et a payé $199,229 en intérêts aux banques.

Ce sont les échevins François Leduc, (Ahuntsic), et J. W. Riel, (St-Eusèbe), qui avaient présenté cette demande à une récente assemblée du conseil.

Ces rapports du comité exécutif seront présentés de nouveau à la prochaine assemblée du conseil municipal.

Célestes coupables

Tout le Céleste Empire était représenté ce matin en Cour des Sessions de la Paix alors que l'honorable juge Amédée Monet rendit jugement dans la cause, devenue célèbre, des chinois accusés de s'être massacrés à coups de fer à repasser ou autres armes, il y aura bientôt un an, au cours d'une rixe entre deux clans rivaux, dans le Chinatown montréalais.

Pour mettre fin, du moins temporairement, à cette guérilla de jaunes, le Tribunal a trouvé coupables huit des prévenus, et en a acquitté onze du groupe adverse.

Leur sentence sera prononcée le 30 de ce mois.



Le coin du bébé

vous offre un grand nombre de suggestions pour cadeaux qui seront très appréciées des mamans.

Depuis Frères

PLateau 5151

L'hon. M. Mercier sera le parrain du projet de loi

QUEBEC, 24. — (Du correspondant de la "Patrie"). — C'est l'honorable M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, qui présentera la loi du gouvernement créant une commission de l'électricité dans notre province. L'hon M. Mercier a inscrit au feuilleton de la Chambre, ce matin, une résolution relative à ce projet de loi.

L'hon. L.-A. Taschereau a déclaré par la suite que le gouvernement ferait tout en son pouvoir pour réaliser les recommandations du rapport de la Commission Lapointe.

Le loi amendant la loi des liqueurs, qui doit être passée au cours de la session, sera présentée par l'hon. M. Stockwell.

L'hon. M. Adélard Godbout a aussi inscrit un projet de loi relatif au crédit agricole, dans le but de faire augmenter la part que le gouvernement paye sur le taux d'intérêt.

● TONIFIEZ-VOUS ●

avant la venue de bébé ...

Un bon tonique est souvent nécessaire au système durant la période délicate de la grossesse. Prenez les bonnes PILULES ROUGES, toujours efficaces dans les cas de: pâleur, faiblesse, manque d'appétit, fatigues, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses, irrégularités, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE); elles maintiendront votre vigueur et en donneront à votre enfant.

"Il y avait cinq mois que j'étais enceinte et j'étais assez faible que je tombais en bas de l'escalier. On m'a enseigné les PILULES ROUGES, j'en ai pris régulièrement tout le temps de ma grossesse; j'ai renforci et à l'époque de mon accouchement, j'ai été bien. C'était mon troisième bébé, mais je n'en ai pas eu d'aussi gros que celui-là, grâce aux PILULES ROUGES. J'en garde toujours à la maison, c'est mon soutien".

(Signé)—Mme C. Giroux, 43, rue S.-Ignace, Québec, P.Q.

DECLARE DEVANT MOI EN LA CITE DE QUEBEC.
(Signé) — J. A. Pouliot, N.P.

Pilules Rouges, partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, S.-Denis, Montréal.

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

"Tu souffriras"

Par René Vincy

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

55 (Suite)

—Mon père!... Mon bon père!...

Tombée dans un fauteuil, Denise sanglotait.

—Je ne veux pas que ma sœur nous quitte!...

C'était fort émouvant.

Mais enfin, Henriette ayant bien pleuré, Denise bien sanglote, Vincent essuyé plus d'une fois ses yeux, se trouvèrent capables d'échanger des paroles en place de soupirs et de gémissements qui ne pouvaient les amener à rien.

—Ma bien chère petite, dit celui qui n'était plus le père que de Denise, il faut que tu m'écoutes et que tu fasses appel à toute ta raison pour me comprendre...

Il s'était assis sur un canapé, Henriette à sa droite, sa fille à sa gauche.

—Il y a deux ans, reprit-il, lorsque je t'expliquai que tu n'étais pas la sœur de Jaboune, mais la fille d'amis que nous avions eus et qu'un triste sort emporta dans la tombe à quinze jours d'intervalle, j'omis à dessein de te révéler que, par ta mère, tu appartenais à l'une des plus grandes familles de France...

—Ma famille, c'était vous, et je n'en souhaitais pas d'autre... murmura Henriette, reprise de larmes.

—Ne pleure pas. Ecoute-moi et comprends-moi. Si je me suis tu alors, c'est que j'espérais que, puisque l'on ne t'avait pas reprise à moi depuis quatorze ans, l'on ne te reprendrait plus dorénavant. Ta maman s'était mariée contre le gré de son père qui l'avait chassée de sa maison...

—Oh! ma pauvre maman...

—Tu peux la plaindre. Elle fut très malheureuse. Bref, comme elle avait été maudite et chassée par son père, et que celui-ci ne m'avait jamais donné signe de vie, je me berçai de l'illusion qu'il t'avait enveloppée dans sa malédiction et qu'il ne te retirait plus à ceux qui t'avaient recueillie. Alors pourquoi t'aurais-je parlé d'un grand-père que tu étais appelée à ne pas connaître?...

Denise s'était emparée des mains de sa soeur d'hier et les tenait emprisonnées dans les siennes, par-dessus les genoux de son père.

—Pauvre chérie!... pauvre chérie!... murmurait-elle de temps à autre, lorsque son chagrin lui revenait par brusque bouffée.

—Et puis, continua Vincent, il paraît que ton grand-père, qui ne savait rien, a appris que tu étais élevée ici, en orpheline adoptée, et qu'il a décidé que tu ne devais plus tenir ton bonheur que de lui.

Henriette secoua sa tête blonde.

—Mon bonheur ne pouvait être autre part qu'auprès de vous, entre mon père et ma soeur. Pourquoi venir m'arracher brusquement à ceux que j'aime et qui m'aiment?...

—Et pourquoi rendre Henriette à cet homme qui n'a jamais rien fait pour elle et qui a l'air très méchant? posa tout à coup Denise avec sa décision habituelle. Si vous disiez non, papa, que pourrait-il faire?

—Tais-toi, ma pauvre Jaboune, fit Vincent très doucement. M. de Laval-Grandlieu a tous les droits sur Henriette. A quoi servirait de discuter? Cependant, ajouta-t-il, il y a une chose que je ne m'explique pas. Il est certain que c'est M. Prosper qui a conduit toute cette affaire, bien qu'il paraisse à présent regretter profondément la responsabilité qui lui en revient, mais... voyons... est-ce que c'est la première fois que vous vous voyez en face du duc?

—Non, dit Denise, la seconde. La première, ce fut chez Charlotte, dans la nuit de la mort de sa grand'mère.

Et elle conta la scène brève qui avait eu lieu entre Henriette et le châtelain de la Roche-Thulon.

—Pourquoi m'avoir caché cela? reprocha Vincent, peiné.

—Nous ne l'avons pas caché, papa; nous ne nous en sommes pas souvenues tout simplement, lorsque nous vous avons rapporté la mort de la mère de Charlotte, parce que cela ne nous avait pas autrement frappées. Mais si vous l'aviez su, est-ce que cela aurait pu changer quelque chose à ce qui arrive aujourd'hui?

Vincent Lequesnel hocha la tête tristement le front.

—Rien. Seulement, ce qui arrive, je l'aurais prévu, car c'est cette nuit-là que le sort d'Henriette s'est décidé. Amené chez la pauvre bonne femme Durier par ce Prosper, à qui je ne comprends plus rien, M. de Laval-Grandlieu a vu Henriette; Henriette lui a plu, et c'est ainsi qu'il a décidé de se montrer. Maintenant, il la réclame et il n'y a aucune raison pour qu'elle lui résiste.

Vincent attira la jeune fille contre lui, l'embrassa tendrement et, triste, mais résigné:

—Et tu vas te soumettre bien gentiment, n'est-ce pas, mon cher petit enfant?... Rappelle-toi que ta pauvre maman Prudence aimait à t'appeler: la plus sage... Est-ce que tu ne voudrais plus être celle-là?

Henriette s'abîma dans une nouvelle crise de pleurs.

—Allons... sois raisonnable...

Raisonnable?... Ah! oui... Mais le moyen?...

Du plus loin qu'elle se souvenait, elle avait toujours été entourée de la chaude tendresse de ces coeurs aimants qui battaient en la poitrine des Lequesnel, et elle était de ceux qui ne sauraient vivre sans se sentir aimés.

Or, dans quelle vie allait-elle entrer?

Elle n'avait encore fait qu'entrevoir ce grand-père qui lui tombait des nues, mais, avec le sûr instinct des âmes droites, elle l'avait déjà jugé perfide, égoïste, sans bonté aucune.

Et puis, n'était-il pas surtout celui qui avait maudit et renié cette maman dont elle ne conservait aucun souvenir et de qui son papa Vincent venait de lui dire:

[illegible]

très malheureuse.

Cependant, Vincent Lequesnel, après avoir épuisé toutes les paroles de consolation, avait l'idée d'ajouter:

—Songe, Henriette, que ton devoir est auprès de celui qui te réclame. M. de Laval-Grandlieu commence d'être bien âgé; il est seul. Peut-être souffre-t-il de sa dureté ancienne envers ta mère et a-t-il pensé que ton affection lui serait comme un pardon de l'infortunée qu'il fit si cruellement pleurer.

Les larmes d'Henriette se tarirent presque instantanément.

"Le devoir".

Ce grand mot avait toujours eu une profonde influence sur elle.

Le devoir, c'est le phare éclatant qui éclaire toute route humaine.

Qui marche vers sa lumière marche toujours droit et parvient au bout de tout chemin, bien las parfois, mais la conscience légère.

Et quel bonheur plus grand que celui de pouvoir se dire:

—Je n'ai peut-être pas été toujours heureux au sens vulgaire du mot, mais je n'ai rien à me reprocher et "je suis content de moi-même".

Etre content de soi-même, pas de meilleure récompense, même après les pires épreuves.

Elle jeta ses bras autour du cou de Vincent, demeura un instant la tête appuyée sur l'épaule de ce brave homme qui lui avait été si secourable et l'avait chérie si affectueusement, puis à mi-voix:

—J'ai compris, père. Je serai forte. Je ferai mon devoir.

Denise fronça ses noirs sourcils.

[illegible]

PLateau 5151 — HEURES D'AFFAIRES: 9 a.m. à 5.30 p.m. — LE SAMEDI: 9 a.m. à 10 p.m. — PLateau 5151

Vente ÉCLIPSE chez DUPUIS

LE PUBLIC REPOND AVEC ENTHOUSIASME A NOS OFFRES QUOTIDIENNES DE VERITABLES AUBAINES



9 articles

bureau
coiffeuse
commode
lit
banquette
sommier
matelas
2 oreillers



12 articles

divan
2 fauteuils
table
chaise
guéridon
lampe Bridge
abat-jour
lampe de table
abat-jour
cendrier
étagère

Ameublement complet de chambre à coucher

Le riche effet du véritable noyer dont sont fabriqués ces meubles donne un fini moderne si appréicé dans un tel mobilier. 5 meubles tels qu'illustrés. Sommier à cables, matelas de coton feutré. 2 oreillers SIMMONS. LE TOUT ... **$79**

Quatrième (De Montigny)

Ameublement complet pour vivoir, vendredi

Le prix est aussi attrayant que les meubles. Studio avec matelas à ressorts, 2 fauteuils le tout recouvert de beau reps. Chaque article est tel qu'illustré. AU COMPLET vendredi chez DUPUIS **$67**

Quatrième (De Montigny)

Mitaines de laine

pour enfants de 2, 4, 6 ans

Bon tricot de laine et petites mitaines chaudes, des plus confortables pour la promenade ou le jeu. LA PAIRE **.15**

Sous-sol d'économies

Pantalons-guêtres

en laine, tailles 22 à 26

Tricot beige, rouge ou blanc dans les tailles 22 à 26 pour enfants. A liquider vendredi à ce prix de rabais. Chacun **.75**

Sous-sol d'économies

Chemises de cérémonie

pour hommes

Chemise avec devant en piqué de fantaisie. Bouton à l'arrière, prix très réduit. Vous économiserez de 1.00 à 1.50 par chemise. Encolures 14 à 17½.. **1.95**

Rez-de-chaussée (Ste-Catherine)



Carpettes "Wilton"

beauté — durabilité — qualité et prix hors de l'ordinaire

Qui dit WILTON dit CARPETTES DE HAUTE QUALITE... et qui voudra bien venir examiner la marchandise offerte ici réalisera que nos prix sont sans doute les plus bas à Montréal!... C'est une vente ECLIPSE... ce sont des prix défiant toute compétition... N'hésitez pas si vous êtes à la recherche d'une belle et bonne carpettes de chambre, vivoir ou salle à dîner... à venir faire votre choix car l'offre est inusitée.

environ 6'9 x 9' **31.50** environ 9' x 12' **56.95**

environ 9' x 10'8 **49.95** environ 11'8 x 12' **69.95**

Prévalez-vous des avantages de nos conditions faciles de paiement.

RADIOS — 5 jours d'essai gratuit

30 radios

Modèles 1934

(10 modèles "CABINET" pour table)

vendredi et samedi seulement

39.50

Achetez un tel radio — portant une garantie de 30 jours — vous aurez réalisé votre meilleure transaction en ce début de 1935. De plus essayez-le durant 5 jours et s'il ne fonctionne pas nous reprendrons ce radio et vous rembourserons le montant initial versé comme premier paiement. Radios superhétérodyne 2 contrôleurs de son, sonorité et visibilité parfaites.

Mezzanine (De Montigny)



$3 comptant

solde par versements mensuels plus un léger supplément.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.p. et dir.-gér. — ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Plus de 100 morts dans la tempête

Seize pouces de neige à New-York

Un froid sibérien et des tempêtes de neige accompagnées d'un vent violent ont causé un grand nombre de pertes de vies et des dégâts considérables aux Etats-Unis et dans les provinces des prairies. La Colombie Britannique est encore isolée du reste du continent mais le froid, qui avait atteint son plus bas dégré depuis un siècle, commence à desserrer son étreinte.

Aux Etats-Unis, la tempête et le froid ont fait une centaine de victimes.

DEPUIS 50 ANS

NEW-YORK, 24. (P. C.)—Tandis que les Etats du nord et une partie du sud sont encore aux prises avec la plus rigoureuse température de la saison, on prédit un adoucissement dans l'est et le sud-est. Il en est ainsi pour les régions du centre où tous les records de froid depuis 50 ans ont été battus.

Il est tombé plus de 16 pouces de neige à New-York jusqu'à minuit hier soir et quatre personnes ont perdu la vie. Boston est aussi fortement éprouvé et tout trafic maritime et aérien a été suspendu. On signale dix morts en Pennsylvanie et les écoles ont été fermées à New-Haven, Conn.

Par contre dans l'Amérique du Sud, on se plaint de la chaleur. Le mercure a marqué 105 degrés en Argentine.

Quatorze personnes se sont noyées dans des inondations causées par les tempêtes de neige dans le Mississipi.

Dans le Tennessee, des efforts désespérés sont faits pour secourir des centaines de personnes réfugiées sur des toits ou dans des arbres.

DES TONNES DE NEIGE

WINNIPEG, 24. (P. C.)—Trois personnes ont perdu la vie dans la Colombie Britannique au cours d'une formidable tempête de neige. Un nommé Georges Michel a été enseveli sous une avalanche de plusieurs tonnes de neige en travaillant à déblayer la voie ferrée.

La livraison du lait a pu recommencer ce matin à Vancouver mais elle se fait "a pas de tortue". Cette ville a reçu hier après-midi, des nouvelles de l'extérieur pour la première fois depuis trois jours grâce à un service radiophonique établi par la Canadian Press.

Les principales voies de chemins de fer dans les Rocheuses sont couvertes de plusieurs tonnes de neige.



VON PAPEN AIDE AU RETOUR DE LA SARRE VERS L'ALLEMAGNE:—Cette photographie, qui arrive de La Sarre, montre Frantz Von Papen, ancien chancelier d'Allemagne, qui évita avec difficulté d'être victime du nettoyage sanguinaire des nazis en juin dernier, au bureau de votation, faisant sa part pour aider l'Allemagne à recouvrer la Sarre. Il y a exactement 20 ans, ce mois-ci, Von Papen dirigeait l'espionnage allemand aux Etats-Unis sous le déguisement d'un attaché militaire.

14 marins se noient

GRIMSBY, Angleterre, 24. — (P.A.) — On croit que le chalutier "Jeria", qui était à la dérive, fortement avarié et aux prises avec une violente tempête au large de la côte rocheuse de l'Islande, a coulé avec les 14 hommes de son équipage.

Des messages radiophoniques disent qu'on a retrouvé deux boîtes et deux ceintures de sauvetage portant le nom de "Jeria."

Ministre chez les petites Dionne

CALLENDER, Ont., 24.—L'honorable docteur L.-J. Simpson, ministre de l'Education pour l'Ontario, s'est rendu de nouveau, hier, visiter les demoiselles Dionne. Il leur avait déjà rendu une visite au cours de l'été. Il ne put s'empêcher de déclarer combien il était émerveillé de leur avancement et de leur développement. Elles pèsent maintenant 65 livres et 11 onzes.

Bussière et Gobeil ont été acquittés

SOREL, 24. — Saul Bussière et Willie Gobeil, de Drummondville, accusés d'homicide involontaire à la suite de la mort de Mlle Domina McClure, de Saint-Robert, tuée par l'auto dans lequel étaient les deux prévenus, ont été honorablement acquittés hier après-midi par le jury lors de leur procès sous la présidence du juge Guilbault, de la Cour d'Assises. Ils étaient défendus par Me Lucien Gendron, C.R., de Montréal.

Les deux prévenus rendirent témoignage disant avoir été sobres lors de l'accident. Ils ne virent pas la voiture, n'ayant pas de lumière, dans laquelle était Mme McClure. Le jury ne délibéra que 45 minutes avant de rendre son verdict.

Trois condamnés

Simone Leclerc, Paul Dubeau et Armand Aubin, qui étaient accusés d'homicide involontaire relativement à la mort d'une jeune fille qui subit une opération illégale, ont comparu devant le juge Desmarais ce matin et ont été condamnés à subir leur procès au prochain terme des Assises criminelles, qui devra probablement avoir lieu en février prochain.

Le juge en chef Perrault acquitte M. J. A. Chalifoux

L'hon. juge en chef Gustave Perrault vient d'acquitter M. J.-A. Chalifoux, président de la Fédération des Clubs Ouvriers de la P. Q.

On accusait M. Chalifoux d'avoir obtenu des casquettes d'uniforme, le 1er juillet 1933, au moyen d'un chèque sans provision.

La défense, représentée par Me Albert Mayrand, a prouvé que la valeur des casquettes achetées par M. Chalifoux était de $213.25 et qu'au 30 juin 1933, il les avait toutes reçues. Par conséquent, il n'avait pas pu en recevoir le 1er juillet. La défense a établi en outre que le chèque de M. Chalifoux, étant postdaté, ne constituait qu'une promesse de paiement pour l'avenir et ne pouvait pas justifier une accusation de faux prétextes.

Ce jugement met fin à une série de procès intentés contre M. Chalifoux dont trois au civil et ce dernier au criminel.

Mort subite

OTTAWA, 24. — M. R.-W. Larivière, caissier au bureau des billets du Pacifique Canadien, rue Sparks, Ottawa, a été trouvé mort dans son lit la nuit dernière. M. Larivière, qui était âgé de 39 ans était à l'emploi de la compagnie depuis 17 ans. Il laisse dans le deuil, son épouse et 2 enfants, ces derniers étant âgés de 10 et de 8 ans.



UN JEUNE AMERICAIN EPOUSE UNE PRINCESSE. — Chauve et incliné, Victor Emmanuel, (à droite), le roi et "l'homme oublié" de l'Italie, était parmi les invités au mariage de l'infante Béatrice, fille de l'ancien roi Alphonse XIII d'Espagne, avec le prince Alessandro Torlonia, à Rome. On voit le jeune couple en visite au Vatican après la cérémonie. Le prince est le fils de l'ancienne Elsie Moore, de New York, où il habite.

Les hostilités cessent à la frontière de Chahar

(Dernière heure)

NANKIN, 24. (P A.) — Aux quartiers généraux militaires du gouvernement national chinois, on a été informé, ce matin, que le différend au sujet de la province de Chahar avait été réglé. Cette nouvelle a été envoyée de Peiping, situé à 94 milles seulement du champ des hostilités.

PEIPING, 24. — (Presse canadienne-via Havas). — On annonce ici, que les troupes chinoises ont été forcées d'évacuer la ville de Kuyuan devant l'armée numériquement supérieure des soldats japonais et des soldats de l'Etat du Mandchoukouo. Les troupes japonaises ont aussitôt occupé la ville qui est un point stratégique important de la province envahie de Chahar.

BOMBARDEMENT

TOKIO, 24. — (Tous droits réservés par la Presse associée). — Des dépêches de Hsinking envoyées à l'agence de nouvelles Bengo mandent que des avions japonais bombardent la frontière Jéhol-Chahar où la grande muraille sépare la Chine de l'Etat du Mandchoukouo.

On dit qu'une bombe est tombée à la frontière, sur les quartiers généraux du général Sung Chen-Yuan, gouverneur militaire de la province de Chahar, causant des dommages considérables.

NOMBREUX MORTS

Les troupes du général Sung auraient subi de lourdes pertes, hier, en résistant à l'invasion japonaise. Les morts seraient nombreux.

La population chinoise de Hsinkink, affolée, aurait supplié les envahisseurs de cesser les hostilités mais le commandant japonais aurait répondu qu'il avait l'intention d'agir sans pitié à l'endroit de Sung Chen-Yuan "aussi longtemps qu'il se montrera hostile au Japon et au Mandchoukouo".

Le gouvernement japonais croit que les hostilités cesseront sous peu vu que le général Sung est aujourd'hui à Peiping en train de négocier avec les officiers militaires japonais. Sung aurait dit que c'est dû à un malentendu si Jehol n'a pas été évacué plus tôt.

Collision entre deux navires de guerre anglais

LONDRES, 24. (Presse associée). — Les navires de guerre "H. M. S. Hood" et "Renown" sont venus en collision, hier, au cours des manoeuvres de la flotte anglaise, au large de la côte d'Espagne. Les dommages ne sont pas considérables et les deux navire ont continué leur itinéraire vers Gibraltor.

Record français

LORIENT, 24. (Presse associée). — Dans ses premiers essais au large, le contre-torpilleur français "Terrible" a battu le record mondial de la vitesse pour contre-torpilleurs, en faisant plus de 43 noeuds à l'heure. Le record précédent était détenu par le navire de guerre "Cassard".

DEMAIN chez DUPUIS

SPECIAL à 9 heures vendredi

Laine Angora

Belle laine mélangée pour bérets—toques pour le ski. Nuances unies ou de fantaisie — tons de jaune, bleu, rouge, gris. Pelotons d'un quart d'once.

LE PELOTON

.19



Deuxième (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

PLateau 5151

Voyez nos spéciaux au verso